TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 132 | 20 PAGES | SAMEDI 27 AOUT 1977

A Pékin

M. Vance a eu des entretiens « utiles et constructifs »

LIRE PAGE 20



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,20 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Austérité au Portugal

Les syndicats critiquent la suspension des conventions collectives

REMISE EN ORDRE

Les décisions économiques annoncées jeudi par M. Mario Soares ne peuvent surprendre : elles vont dans le sens de la politique d'austérité menée par le gouvernement socialiste portugais. Les deux mesures les plus spectaculaires, l'abandon de la parité fixe de l'escudo et la hausse du prix de l'essence (le coût du litre de « super » passant de 2,52 F à 3,12 F), ne sont peut-être pas les plus importantes. L'escudo avait déjà été dévalué de 17 % le 25 février.

On notera plus particulièrement la volonté exprimée par M. Soares de revenir sur les avantages acquis par les travailleurs d'entreprises nationalisées en 1974 et 1975 et qui se trouvent actuellement en situation difficile. Les contrats collectifs de ces « canards boiteux », qui garantissent une quasi totale sécurité de l'emploi à leurs salariés, pourront être suspendus. Au cours des derniers mois, le gouvernement a d'ailleurs retiré sa participation dans beaucoup de ces entreprises. Certaines ont été transformées en sociétés à capital mixte ; d'autres rendues purement et simplement à leurs anciens propriétaires.

M. Soares s'estime donc aujourd'hui assez fort pour braver directement les organisations syndicales et le parti communiste, très attachés à ces « conquêtes » de la révolution du 25 avril. Le secrétaire général du P.S. a eu des termes très durs pour dénoncer les « utopistes », les « insensés » et les « irréalistes » qui ne sont pas, selon lui, capables de saisir la nécessité de sa politique. Certains, non seulement les communistes, mais aussi les militants appartenant à l'aile gauche de la formation de M. Soares, ne manqueront pas de faire remarquer que les mesures annoncées pénaliseront des salariés qui pouvaient encore se consoler de la hausse des prix des denrées alimentaires (33,5 % en un an) en étant assurés de leur emploi.

M. Soares a répondu à l'avance aux critiques de ceux qui l'accusent de brader l'indépendance nationale et de céder aux pressions des experts du Fonds monétaire international. Selon lui, aucune « condition politique » préalable n'est posée aux discussions que les responsables de l'économie portugaise auront en septembre avec ceux du F.M.I. pour l'obtention de la seconde tranche de crédit « stand-by » de 49 millions de dollars destinée à financer le déficit de la balance des paiements portugaise.

Il est douteux cependant que le F.M.I. n'ait pas exprimé des souhaits, qui, s'ils restent apparemment « techniques », n'en pèseront pas moins sur l'orientation générale de la vie économique et sociale du pays. Le premier ministre a d'ailleurs reconnu qu'il avait choisi d'annoncer ses mesures d'austérité à la fin du mois d'août pour « entamer les discussions (avec le F.M.I.) dans une bonne situation morale et politique ». M. Soares n'ignore pas que du succès de ces négociations dépend l'octroi d'un autre prêt, de 750 millions de dollars celui-là, de onze pays, dont les Etats-Unis et la R.F.A.

M. Soares en appelle enfin à la solidarité nationale, invitant les formations politiques à dépasser « l'esprit de parti ». Bien que M. Cunhal ait lui-même reconnu la nécessité d'une certaine austérité économique, lors de la conférence nationale du P.C.P. les 4 et 5 juin, il est difficile de croire que les communistes et l'intersyndicale qu'ils contrôlent répondront à cet appel, qui sera sans doute mieux entendu du parti social-démocrate.

Le P.S., qui demeure l'axe de toute majorité, est ainsi condamné à jouer un jeu de bascule entre les partis situés à sa gauche et à sa droite. Mais le Portugal a trop attendu pour remettre de l'ordre dans les entreprises et pour rattraper le retard, pris sous l'ancien régime, dans le domaine des investissements industriels et agricoles, bref, pour tirer les leçons économiques de la « révolution des œillets ».

Le gouvernement portugais a adopté, jeudi 25 août, un second programme d'austérité visant pour l'essentiel à réduire le déficit de la balance des paiements, à freiner le rythme de l'inflation, qui a déjà dépassé 30 % au cours du premier semestre, et à relancer sur des bases plus saines le développement économique. Les syndicats critiquent la suspension des conventions collectives.

Pour couper court aux spéculations contre l'escudo, déjà dévalué de 17 % le 25 février dernier, le gouvernement de M. Mario Soares a décidé de laisser flotter la monnaie portugaise, dont le taux sera désormais réajusté périodiquement en fonction du taux d'inflation. Près de la moitié des 860 tonnes d'or constituant les réserves du pays vont être mises en gage.

A Paris, après l'annonce de ces décisions, le cours de l'escudo a baissé, ce vendredi, d'environ 3 %.

Une augmentation de 25 % des prix de l'essence et des carburants a été décidée, ce qui permettra d'alléger les charges d'importations. Mais si la consommation ne diminuait pas, des mesures de rationnement pourraient être prises avant la fin de l'année.

Les dépenses budgétaires vont être réduites de 10 à 20 %, et certains programmes publics d'investissements ralentis. Cependant, un fonds de développement économique national va être créé pour stimuler l'expansion industrielle et les industries d'exportation.

Afin d'encourager l'épargne, le taux d'intérêt a été relevé de 4 %.

(Lire la suite page 2.)

L'éventail des salaires

• La C.G.C. répond à M. Maire et au P.C.
• Les divergences subsistent au sein de la gauche

La polémique au sein de la gauche s'alimente d'un nouveau thème : le resserrement de l'éventail des salaires. Après les déclarations au « Monde » (17 août) de M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., et les propos ambigus, voire parfois contradictoires, tenus par les dirigeants du P.C. sur ce sujet, le président de la C.G.C., M. Charpentié, a vivement réagi, déclarant que « les cadres n'accepteraient pas » une « police des salaires ».

La C.F.D.T., qui vient de décliner une proposition de rencontre avec le P.C. faite par M. Marchais, jugeant qu'elle n'était pas « opportune pour l'instant », doit rencontrer la C.G.T. le 31 août. Au cours de cette reprise de contact à la veille de la rentrée, les deux organisations examineront les perspectives d'action à court terme mais pourraient aussi confronter leurs analyses sur quelques-uns des thèmes qui font l'objet de débats entre les partis de gauche.

Réduire l'éventail des salaires de 1 à 5, est-ce possible ? Oui répond le P.C. Non, affirme le P.S. M. Mitterrand déclarait à Europe 1, il y a quelques mois : « *Ce n'est pas réalisable dans le cadre du programme commun, car celui-ci est prévu pour cinq ans et nous considérons que, en cinq ans, il n'est pas possible de réduire l'éventail des salaires de 1 à 5* » Le désaccord n'est donc pas nouveau. Mais il s'est aggravé depuis quelques semaines, dans la mesure où les positions du P.C. ont évolué au gré de déclarations successives qui, ces derniers jours encore, demeurent ambiguës et parfois contradictoires.

Dès le début des négociations du printemps dernier sur l'actualisation du programme commun, les communistes ont fait du rétrécissement de l'éventail des salaires l'un de leurs objectifs essentiels. C'était déjà un événement. Le P.S., où l'on accepte le principe, parle de «*virage à 180 degrés* ». Il y a quelques années encore, les communistes se hérissaient quand le sujet était évoqué. *Rétrécir la hiérarchie des salaires*, disait-on alors, c'est déshabiller Pierre pour vêtir *Paul* : *il faut plutôt s'attaquer au* capital. Au P.C., on admet avoir évolué. « *Nous avons été amenés à préconiser un rétrécissement de l'éventail hiérarchique à la suite d'une réflexion nouvelle sur ces problèmes*, indique M. Quin, rédacteur en chef de la revue *Economie et politique*. *Le P.C. reconnaît la nécessité de la hiérarchie, mais observe que le maintien, voire l'extension de la misère, ces dernières années, impose des efforts.* Or, constate M. Quin, *il existe en France, dans la société capitaliste actuelle, une plus grande socialisation de la vie et une certaine uniformisation des conditions de vie, ainsi qu'une plus grande solidarité.* » « *Le problème de la hiérarchie des salaires se pose différemment qu'il y a quinze ou vingt ans* », estime le spécialiste du P.C., qui ajoute d'autres arguments en faveur d'un rétrécissement : insistance mise sur le développement des loisirs, ce qui nécessite pour les ouvriers des revenus accrus ; volonté de démocratiser la gestion, ce qui implique des écarts moins grands de salaires ; impossibilité de sortir de la crise économique pour accroître la consommation populaire.

Le P.C. propose deux séries d'actions sur les salaires : la première concerne l'évolution du pouvoir d'achat ; la seconde, la structure, à terme, des grilles de rémunération.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 5.)

Nationaliser ou pas

par JEAN COLPIN (*)

Enfin, tout le monde en convient : *les questions en débat* sur l'actualisation du programme commun portent sur des problèmes de fond, et les divergences entre les positions du parti communiste et celles du parti socialiste sont reconnues sérieuses, notamment sur les objectifs sociaux et sur les moyens économiques et politiques nécessaires.

C'est sans doute pour cela que tout est mis en œuvre pour rendre *confus ce qui est clair* et déplacer dans le champ de la polémique ce qui relève de la discussion réfléchie sur la politique que devra mener demain le gouvernement de l'union de la gauche. Inacceptable à cet égard est *la méthode utilisée* jeudi dans un quotidien du matin par Michel Rocard pour masquer les refus du parti socialiste à propos de l'impôt sur le capital et des nationalisations.

Que disait textuellement Georges Marchais dans sa réponse à Roger Priouret à ce sujet : « *De plus, contrairement aux arguments que vous employez et qui recoupent ceux du parti socialiste, nous considérons que les propositions de nationalisations et d'impôt sur le capital que nous avançons dans le cadre de l'actualisation du programme commun sont nécessaires pour sortir de la crise.* »

Déformation grossière des positions du parti socialiste ! prétend Michel Rocard. Alors, considérons les faits : est-il vrai ou faux que la proposition que le parti communiste estime nécessaire d'un impôt sur le capital, avec un taux compris entre 1 % à 2,5 % selon l'importance du rapport du capital à la valeur ajoutée et avec un abattement à la base de 2 millions de francs, a été refusée par le parti socialiste ? C'est vrai.

* *

Est-il vrai ou faux que la proposition que nous avons, nous, jugée nécessaire, d'actualiser le champ des nationalisations en l'étendant au groupe C.F.P.-Total, aux quatre principaux groupes de la sidérurgie et à Peugeot-Citroën a été rejetée par le parti socialiste ? C'est vrai. Il n'y a donc là aucune déformation. C'est bien de cela qu'il faut discuter, et notamment de l'importance décisive des nationalisations pour appliquer le programme commun.

Dès le mois d'août, le parti communiste a formulé ses propositions pour actualiser le seuil minimum de nationalisations en prenant en compte les caractères de l'évolution de 1972 à 1977 : l'aggravation brutale de la crise, les milliards de fonds publics versés à quelques groupes monopolistes, les revendications exprimées dans les luttes des travailleurs de certains secteurs. Aussitôt, nous avons publié les chiffrages et évaluations correspondants.

Conformément, d'une part, aux méthodes préconisées pour définir *les groupes par des organismes* officiels tels que le Conseil national de la comptabilité, la Commission des opération de Bourse ou l'INSEE et, d'autre part, à la pratique des groupes monopolistes eux-mêmes, nous considérons que *c'est le « noyau dur » des groupes* monopolistes, constitué par les sociétés mères et les filiales contrôlées majoritairement, qui doit être nationalisé. On aboutit sur cette base à une liste de mille trois cent quatre-vingt-dix-huit *entreprises, dont mille cent* quarante-neuf sociétés industrielles. Si l'on ajoute à cela un petit nombre de sociétés (moins de cinquante) dans lesquelles les participations publiques sont minoritaires, mais qui revêtent dans les groupes considérés une importance particulière en raison de leur apport technologique ou vis-à-vis de l'extérieur, le parti communiste français propose donc de nationaliser moins de mille quatre cent cinquante entreprises, toutes identifiées, et celles-là seulement. Bien entendu, il conviendra de tenir compte, le moment venu, des changements structurels qui seront intervenus d'ici là.

* *

Du côté du parti socialiste, ce qui ressort des diverses déclara*tions de ses porte-paroles et des* positions exprimées dans les négociations de la commission des quinze et que la presse a rapportées, c'est sa volonté de ne pas toucher au texte de 1972 comme si rien ne s'était passé *depuis cinq ans alors que, pour* ne prendre que cet exemple, le poids relatif des investissements en France des neuf groupes nationalisables par rapport à l'investissement de l'ensemble des sociétés a diminué. Au cours des *discussions, le parti socialiste a* exposé son principe de nationalisation des groupes : il revient en fait à confondre la notion de groupe et celle de holding (c'est-à-dire la seule société financière au sommet d'un groupe) et à ne retenir *dans* le champ de la nationalisation que ces holdings et quelques sociétés qui en dépendent directement à 99 % au moins.

(*) Membre du bureau politique du parti communiste français, secrétaire du comité central.

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR

ALERTE !

Evoquant à l'Hôtel de Ville l'épopée de la libération, M. Jacques Chirac s'est référé à cette page de notre histoire pour attirer l'attention du pays sur des « menaces extérieures d'une autre nature » qui, selon le maire de Paris, semblent guetter nos jours paisibles.

La nouvelle est d'autant plus importante que, à part les péripéties de l'atterrissage de Concorde à New-York et les risques d'invasion de petites culottes étrangères sur le marché français du sous-vêtement, nous n'étions avertis jusqu'à ce jour d'aucune autre menace extérieure pesant sur notre beau pays.

Sans doute tenu par le secret professionnel, M. Chirac n'a pu préciser de quelle nature était cette autre menace : mais tenons-nous le pour dit et méfions-nous de la cinquième colonne en traversant la rue, en nous rendant au travail, en croisant nos voisins, en partant en week-end ou en allant nous coucher. En un mot, soyons toujours prêts, des fois que la menace extérieure, dont parle le maire de Paris, se préciserait en mars 1978.

BERNARD CHAPUIS.

Un congrès de psychiatrie

Cinq mille spécialistes vont s'interroger sur l'usage politique de leurs thérapeutiques

Le sixième congrès mondial de psychiatrie, qui s'ouvre dimanche 28 août à Honolulu, réunira, jusqu'au 6 septembre, plus de cinq mille psychiatres représentant soixante-quinze sociétés nationales. Par son ampleur, cette manifestation laisse présager des débats techniques majeurs portant sur des thérapeutiques elles-mêmes en pleine évolution.

Mais il semble que l'enjeu réel de ce congrès soit bien différent et que les discussions spécifiquement médicales seront éclipsées par un tout autre débat, politique et polémique celui-là : il s'agira en effet d'obtenir des plus hautes instances psychiatriques internationales la condamnation officielle de l'usage politique de la psychiatrie qu'en fait l'Union soviétique.

L'U.R.S.S. au banc des accusés

Rarement, sans doute, un congrès international de médecins se sera annoncé aussi passionné. Il faut, pour prendre la mesure de ce qu'en attend la majorité des congressistes occidentaux, remonter au dernier congrès mondial de psychiatrie, à Mexico, le 28 novembre 1971. A cette époque, la communauté psychiatrique internationale, ébranlée par les premiers témoignages sur les traitements chimiothérapiques de dissidents soviétiques, commençait une douloureuse remise en question. En France même, comme en Italie ou en Grande-Bretagne, les milieux psychiatriques étaient alors soumis au vent de contestation levé dans le rang des antipsy*chiatres*. Ceux-ci dénonçaient avec véhémence une pratique médicale, soumise à d'excessives exigences sociales, exagérément normative, et, pour certaines, devenue « folle » elle-même. Les hôpitaux psychiatriques publics en particulier — pourtant nettement engagés dans le désenclavement né de la sectorisation — ont été dénoncés comme symbole même d'une oppression qui, pour certains, se trouvait confondue avec les soins eux-mêmes.

Peu de temps auparavant, M. Vladimir Boukovski, écrivain contestataire, déjà emprisonné deux fois, avait réuni un dossier de près de quatre cents pages, dans lequel il exposait le cas — et les textes des « expertises psychiatriques » — d'un certain nombre de dissidents internés en U.R.S.S. pour des raisons politiques. Il avait distribué à Moscou plusieurs exemplaires de ce dossier (1) et adressé, à l'intention du congrès de Mexico, un appel à la communauté psychiatrique internationale qu'il concluait ainsi : « *Il n'est pas, pour un homme sain d'esprit, de destin plus effrayant qu'un séjour illimité dans un asile psychiatrique...* » Il avait été immédiatement arrêté.

Confusion à Mexico

Les débats de Mexico commencent dans la confusion. Dès la séance inaugurale, le président du *congrès, le docteur* Ramon de la Fuente, déclare : « *Si nous passons sous silence ces abus, nous chargerons nos consciences d'un poids intolérable...* » Mais le secrétaire général de l'association mondiale de psychiatrie — *organisatrice du congrès*, — le Britannique Dennis Leigh, hésite à abonder dans ce sens. Il reflète l'état d'esprit qui est alors celui de la majorité des psychiatres occidentaux : leur souci majeur est, en *effet*, d'éviter *une rupture* de la communauté scientifique internationale. Les psychiatres français, eux aussi, sont divisés, hésitants, et pour bon nombre d'entre eux, encore incrédules. Ils ont refusé de soumettre collectivement au *congrès une motion* du docteur Henri Ey condamnant tout à la fois les excès de l'antipsychiatrie et le détournement de la psychiatrie à des fins politiques.

Enfin, et surtout, la délégation soviétique, appuyée par les représentants tchécoslovaques, laisse clairement entendre que si la question est débattue, elle quittera officiellement le congrès. Crainte de l'éclat, refus d'une option claire... Toujours est-il que les débats de Mexico, au grand regret de quelques congressistes motivés mais isolés, s'achèvent comme ils avaient commencé, dans la confusion. M. Victor Fainberg, ouvrier soviétique, dira plus tard, à sa libération, que pendant le congrès de Mexico, et dans la crainte d'une condamnation, les « traitements » des dissidents se sont considérablement adoucis, pour reprendre de plus belle par la suite.

De multiples témoignages

Les données du problème ont aujourd'hui considérablement évolué. Tout d'abord, il est devenu impossible d'ignorer un certain *nombre de témoignages de contestataires* maintenant *remis* en liberté. A celui, retentissant, du mathématicien Léonid Pliouchtch se sont ajoutés ceux de dissidents progressivement libérés, tels que Victor Fainberg, Nathalia Gorbanevskaïa, poétesse, Boukovski, et de plusieurs autres, décrivant les traitements qu'ils avaient subis dans les « *hôpitaux psychiatriques spéciaux* » soviétiques : notamment comas insuliniques, injections d'huile soufrée, chimiothérapies massives et d'autres « traitements », dont rendent compte dans un livre tout récent (*Russia's Political Hospital*) MM. Sidney Bloch et Peter Reddaway (*le Monde* du 6 août). Les auteurs — le premier est un psychiatre d'origine sud-africaine ; le second, professeur à la London School of Economics, — *rapportent l'étude de deux cent* dix cas.

CLAIRE BRISSET.

(1) *Une nouvelle maladie mentale en U.R.S.S. : l'opposition*, Paris, Le Seuil.

(Lire la suite page 13.)

ARCHITECTURE URBAINE

Une histologie du cœur de Paris

Voici dix ans, maintenant, s'engageait la bataille des Halles. Confrontés à une nécessité de plus en plus pressante, ressentie dès le dix-septième siècle, le déplacement du marché central, les pouvoirs publics décidaient de remodeler l'espace parisien ainsi « libéré ». Le projet était assujetti au désir de rentabiliser les sols, mais on voulait aussi imposer un grand geste architectural par lequel la V[e] République entendait marquer son empreinte au cœur de la capitale. Un grand absent des préoccupations des urbanistes et des économistes, c'était le tissu même de la vieille cité que, faute de l'avoir jamais regardé, on traitait volontiers d'affreuse guenille.

Pour parer au plus pressé, il fallait donc révéler aux Parisiens la qualité du patrimoine que l'on voulait *rayer d'un trait de plume* ; c'est ce qui fut fait, en 1967-1968, au moyen d'une exposition, d'un plan archéolo*gique et d'un album-guide*. L'action de la Commission du Vieux-Paris et des associations de sauvegarde permit, *grâce à l'énergique intervention* de René Capitant, d'éviter la destruction du quartier, sinon, hélas, celle des pavillons de Baltard.

Au-dessus de la mêlée, le quartier menacé offrait un merveilleux champ d'étude à l'analyste soucieux d'examiner sur le vif l'évolution de l'espace urbain. Le résultat de cette enquête paraît aujourd'hui, par les soins du C.N.R.S., sous le titre ambitieux de *Système de l'architecture urbaine. Le quartier des Halles à Paris*. Il n'a pas fallu moins de dix ans à la solide équipe dirigée par le professeur André Chastel pour définir un programme, créer une méthode d'investigation et mener à bien cette recherche originale qui n'a d'équivalent ni en France ni à l'étranger.

JEAN-PIERRE BABELON,

conservateur du Musée de l'histoire de France aux Archives nationales, président de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.

(Lire la suite page 7.)

EUROPE

M. DEN UYL RENONCE UNE NOUVELLE FOIS A FORMER LE GOUVERNEMENT

(De notre correspondant.)

Amsterdam. — Pour la deuxième fois depuis les élections du 25 mai dernier, M. Den Uyl, premier ministre sortant, a renoncé à former un nouveau gouvernement de centre-gauche entre socialistes et chrétiens-démocrates. Les négociations entre les deux partis ont finalement achoppé sur la question de l'avortement (*le Monde* du 25 août).

Dans la soirée du jeudi 25 août, le premier ministre a demandé à la reine Juliana de le « *décharger de sa tâche* » de formateur. Les chrétiens-démocrates de M. Van Agt, ministre de la justice, persistent dans leur refus de collaborer à l'élaboration d'une législation libérale de l'avortement. Se fondant sur leur victoire aux élections législatives du 25 mai dernier, les socialistes veulent, quant à eux, régler une fois pour toutes cette question. L'avortement est officiellement interdit, mais ouvertement pratiqué dans des cliniques spécialisées.

Les socialistes veulent éviter que ce problème continue à envenimer les relations entre eux et les chrétiens-démocrates, comme ce fut le cas dans le dernier gouvernement.

Cette querelle risque maintenant de paralyser la vie politique du pays. On voit mal, en effet, comment une autre coalition disposant d'une majorité pourrait être formée. Normalement, M. Van Agt, qui a provoqué cette crise, devrait former une coalition avec les libéraux de M. Wiejen. Mais un tel gouvernement n'aurait qu'une voix de majorité au Parlement et, de plus, le parti libéral est lui aussi favorable, comme les socialistes, à une modification de la législation sur l'avortement.

La solution le plus souvent entre les socialistes et le parti Démocrates 66. Mais une telle équipe serait à la merci des chrétiens-démocrates, qui ont déjà déclaré qu'en pareil cas il ne se sentiraient plus liés par les *accords socio-économiques qu'ils* ont conclu avec les socialistes.

M. V. T.

Pays-Bas

Le procès Menten a repris en présence de témoins soviétiques

De notre correspondant

Amsterdam. — Le tribunal spécial d'Amsterdam a repris, le jeudi 25 août, les audiences du procès de M. Pieter Menten, le riche collectionneur accusé d'avoir tué plusieurs dizaines de juifs, en 1941, dans deux villages polonais proches de Lvov et aujourd'hui en territoire soviétique.

Pour la première fois, des témoins soviétiques assistent au procès. Parmi ces témoins figure M. Slafaer, qui affirme avoir assisté à une exécution à Urycz, alors qu'il était caché dans une ferme.

A la fin de juin, une délégation de la justice néerlandaise s'est rendue, pour la seconde fois, en U.R.S.S. où elle a entendu M. Slafaer réitérer ses déclarations. La délégation néerlandaise, conduite par le procureur d'Amsterdam, a aussi assisté à l'exhumation des restes de victimes à Urycz.

L'accusé, aujourd'hui âgé de soixante-dix-huit ans, qui avait été extrait de l'infirmerie de la prison de Scheveningen, près de La Haye, o il est en traitement pour un diabète, a vivement protesté contre la présence de témoins soviétiques. « *En Russie*, a-t-il dit, *tous les procès politiques se déroulent à huis-clos. Pourquoi ne ferions-nous pas de même? (...) C'est la première fois que des témoins russes déposent en Occident. Ceci n'est jamais arrivé en Allemagne. Si j'étais Allemand, je ne serais pas ici dans le box des accusés.* »

L'avocat de la défense fait valoir que la valeur des témoignages soviétiques est sujette à caution car ils émanent, selon lui, du K.G.B.

L'affaire Menten paraît cependant reléguée au rang de fait divers, du moins aux Pays-Bas, après la grande émotion que la fuite de l'accusé en Suisse et la maladresse de la justice avaient soulevée, l'année dernière. Depuis, la maison de Menten a été incendiée par un ancien déporté, et le collectionneur a divorcé de sa femme pour éviter la saisie de sa fortune au cas où il serait condamné.

La justice soviétique paraît d'ailleurs porter moins d'intérêt à l'affaire Menten qu'au cours de la première visite de la commission de la justice néerlandaise en U.R.S.S., en février dernier. La presse soviétique avait alors condamné Menten d'avance, et le procureur de Lvov avait déclaré qu'il méritait d'être fusillé.

Les Hollandais sont surtout sensibles aujourd'hui aux ombres que cette affaire jette sur l'histoire de l'après-guerre aux Pays-Bas. L'accusé aurait, en effet, bénéficié de l'appui de certains milieux politiques de l'époque, notamment du président de l'Assemblée nationale, M. Kortenhorst. Une commission d'enquête constituée au début de cette année, sous la direction d'un historien réputé, devrait prochainement répondre à certaines questions que se pose, à ce sujet, l'opinion.

MARTIN VAN TRAA.

Italie

● *La militante italienne d'extrême gauche Petra Krause*, extradée de Suisse en Italie le 15 août dernier, a quitté, le mercredi 24 août, la prison de Naples, bénéficiant d'une mise en liberté provisoire accordée par la cour d'appel de la ville, en raison de son grave état de santé. La militante d'extrême gauche ne devra cependant pas quitter Naples. Les autorités italiennes se sont, en effet, engagées à restituer Mme Krause à la Suisse pour l'ouverture de son procès, le 19 septembre prochain, devant la cour d'assises de Winthertur. — *(Corresp.)*

Union soviétique

LA FAMILLE TCHOUDNOVSKY PARTIRA POUR ISRAËL EN SEPTEMBRE

(De notre correspondant.)

Moscou. — Le jeune mathématicien d'origine juive Grigori Tchoudnovsky, ses parents et son frère, ont obtenu, le jeudi 25 août, l'autorisation d'émigrer en Israël. Ils devraient avoir quitté l'U.R.S.S. avant le 13 septembre. Grigori Tchoudnovsky, qui est âgé de vingt-cinq ans, est un brillant mathématicien. Depuis quatorze ans, il est atteint de myasthénie aiguë (blocage neuro-musculaire). La famille avait fait une première demande de visa en janvier dernier, auprès des autorités compétentes de Kiev, où elle réside, afin que Grigori puisse suivre à l'étranger un traitement approprié à son cas. En avril, elle avait essuyé un premier refus.

Après s'être rendus à Moscou pour expliquer leur situation, les parents ont été agressés dans une rue de Kiev le 22 juillet par des individus que les milieux dissidents soupçonnent d'appartenir à la police. Mme Malka Tchoudnovsky, âgée de soixante-sept ans, a été blessée à la tête. Quant au père, Volf, soixante-dix ans, il est récemment tombé malade et il est paralysé des deux bras. Leur premier fils, David, trente ans, est également considéré comme invalide.

L'académicien Sakharov estime que l'aide apportée par les milieux dissidents de Moscou et son écho en Occident ont amené les autorités soviétiques à revenir sur leur refus d'accorder un visa.

En 1972, Grigori Tchoudnovsky avait été élu membre de la Société américaine de mathématiques. Son frère David a précisé, jeudi, par téléphone, que la famille quittera l'U.R.S.S. pour Israël, via Vienne, au début de septembre.

DANIEL VERNET.

UN RÉFUGIÉ POLITIQUE BULGARE CHERCHE UNE TERRE D'ASILE

Un jeune Bulgare, Oleg Petrov Iliev, cherche une terre d'asile depuis le 15 juillet dernier, signale le comité contre la répression en Bulgarie (1). Embarqué clandestinement sur le navire panaméen *Bosnia*, reliant la Turquie à l'Italie, il gagna à la nage la côte italienne devant le port de Livourne. Les autorités italiennes refusèrent sa demande de droit d'asile et ne l'autorisèrent pas à rester en Italie. Le capitaine du *Bosnia* accepta de le reprendre à son bord jusqu'à ce qu'il trouve une terre d'asile.

Le cas a été signalé au haut commissariat pour les réfugiés de Rome. Le comité contre la répression en Bulgarie lance un appel à l'opinion pour la constitution d'un comité pour la défense de Oleg Petrov Iliev afin d'éviter qu'il ne soit renvoyé en Bulgarie où son père, militant connu de l'Union agraire populaire, a fait de nombreuses années de prison.

(1) 18, rue de Brunel, 75017 Paris.

Chypre

Ém
u par la « colonisation » de Famagouste par les Turcs

Le gouvernement de Nicosie demande la réunion du Conseil de sécurité

De notre correspondant

Nicosie. — Le gouvernement chypriote a introduit, le jeudi 25 août, un recours auprès du Conseil de sécurité des Nations unies afin qu'il examine « *les violations par la Turquie des résolutions de l'O.N.U. et la politique d'Ankara des faits accomplis, dont le dernier en date a été la colonisation de la ville de Famagouste* ». M. Zenon Rossides, représentant permanent de Chypre à l'O.N.U., a pris contact à ce sujet avec M. Leprette (France), président en exercice du Conseil de sécurité. La demande de convocation du Conseil de sécurité avait été prise la veille à Nicosie, au cours d'une réunion commune du conseil des ministres et du Conseil national tenue sous la présidence de M. Spyros Kyprianou.

Les *autorités chypriotes*, indique-t-on, n'ont pas l'intention de demander le vote d'une nouvelle résolution, mais l'adoption de mesures pour l'application des résolutions votées précédemment à New-York. Ces résolutions demandent le retrait de l'île de toutes les troupes étrangères, le retour de tous les réfugiés dans leur foyer et le respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République de Chypre.

La décision des autorités chypriotes grecques est provoquée par la décision de la Turquie de peupler la ville de Famagouste, dans l'est de l'île, occupée par les troupes d'Ankara en août 1974. Le gouvernement de Nicosie avait immédiatement réagi à ces plans de peuplement dès qu'ils avaient été connus, et les avait qualifiés de « *continuation et d'extension de l'invasion turque à Chypre* ».

A Nicosie, M. Christophides, ministre chypriote des affaires étrangères, a convoqué les ambassadeurs des cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité pour leur demander l'intervention de leurs gouvernements. Il les a priés d'agir afin de prendre « *toutes mesures nécessaires pour empêcher la colonisation de Famagouste* ». En effet, la colonisation de la ville ferait disparaître tout espoir de succès des pourparlers intercommunautaires. Elle empêcherait le règlement pacifique du problème et aggraverait la situation déjà critique qui règne dans l'île. Les Grecs de Chypre étaient persuadés, jusqu'à présent, que la ville nouvelle de Famagouste serait un jour rendue à ses habitants, dans le cadre d'un règlement de compromis, ce qui permettrait de résoudre, en grande partie, le problème des deux cent mille réfugiés chppriotes grecs. cent mille réfugiés chypriotes grecs. permettrait, en effet, le retour de quelque cent mille réfugiés dans leurs foyers.

DIMITRI ANDREOU.

Allemagne fédérale

Au cours d'une conférence de presse clandestine à Paris

Le gouvernement allemand veut la mort des détenus du groupe Baader

affirme Me Klaus Croissant

Me Klaus Croissant, l'avocat du groupe Baader, réfugié en France, est sorti quelques heures, jeudi 25 août, de la clandestinité, pour alerter la presse sur l'aggravation dramatique de l'état de santé des détenus du groupe Fraction armée rouge.

Retraçant l'historique, depuis 1972, de leur lutte pour obtenir d'autres conditions de détention, il rappela que ces détenus ont déjà mené quatre grèves de la faim. A l'issue de la dernière, qui dura cent quarante-cinq jours, ils avaient obtenu la promesse d'être réunis par groupes de quinze ou vingt.

Or, une semaine après le meurtre de M. Jürgen Ponto, les regroupements de détenus ont été supprimés. En prenant cette décision, les *autorités savaient fort bien, selon* Me Croissant, qu'elles provoqueraient une résistance désespérée des détenus. En effet quarante prisonniers répartis dans douze établissements ont effectivement entamé une cinquième grève de la faim et de la soif. Me Croissant accuse les autorités allemandes de vouloir en finir avec le groupe Baader et de préparer l'opinion à une issue tragique. Ainsi, il cite un sondage paru dans la presse et dans lequel, à la question : « *Pensez-vous qu'il faille laisser mourir les détenus de la Fraction armée rouge ?* », 74 % des gens interrogés ont répondu oui.

« *Déjà douze prisonniers sont sous alimentation forcée, et beaucoup d'entre eux sont entrés dans un semi-coma* », a déclaré l'avocat.

Le gouvernement ne cédera pas, affirme Me Croissant. Il ira jusqu'au bout, ce qui justifie les plus vives inquiétudes pour les prochains jours.

L'avocat allemand rappelle ensuite la condamnation par les experts médicaux des conditions de détention des membres du groupe Baader. En conclusion il dénonce les multiples atteintes aux droits de la défense et les entraves dont sont l'objet les avocats de la Fraction armée rouge. Me Croissant condamné pour sa part comme complice du groupe Baader par les tribunaux allemands, réfugié en France, fait l'objet d'une demande d'extradition du gouvernement de Bonn.

Sa demande d'asile politique déposée le 11 juillet ne pourra être examinée qu'après décision de la chambre d'accusation sur la demande d'extradition présentée par l'Allemagne dont il fait l'objet.

LA POLICE DÉJOUE UNE TENTATIVE D'ATTENTAT CONTRE LE PROCUREUR FÉDÉRAL REBMANN

Karlsruhe (A.F.P.). — La police de Karlsruhe a pu faire échouer, jeudi 25 août, d'extrême justesse, l'attentat d'un commando se réclamant de la Fraction armée rouge contre le bureau du procureur fédéral, M. Kurt Rebmann.

Selon les premières informations de la police, un couple d'inconnus se serait rendu dans l'appartement d'un peintre résidant à quelque 100 mètres du parquet fédéral, à Karlsruhe. Rejoints par trois complices, ils auraient mis en place à la *fenêtre donnant* sur le parquet une véritable installation de tir automatique de bombes semblable à des « orgues de Staline ». Cette installation aurait été commandée par un système électrique. Un tube d'explosifs était dirigé vers le bureau du procureur fédéral. La police de Karlsruhe se refuse toutefois à donner des détails sur cette « machine infernale ».

Une vaste chasse à l'homme a été déclenchée contre les cinq inconnus, qui, au cours de leur action chez l'artiste peintre, *se seraient réclamés* de la Fraction armée rouge, l'organisation du groupe d'extrême gauche Baader-Meinhof.

Le procureur Rebmann avait pris la succession, au mois d'avril, du procureur fédéral Siegfried Buback, assassiné en pleine rue, à Karlsruhe, par des extrémistes de gauche.

PROCHE-ORIENT

L'Egypte demande que l'Assemblée générale de l'ONU examine « en toute priorité » la politique israélienne en Cisjordanie

Tandis que s'ouvrait, jeudi soir 25 août, à Damas, une session extraordinaire du conseil central de l'O.L.P. (C.C.O.L.P.), le gouvernement égyptien adressait à M. Kurt Waldheim une note l'invitant à inscrire « *en toute priorité* » à l'ordre du jour de l'Assemblée générale la question des mesures « *illégales* » prises par Israël en Cisjordanie.

Dans sa lettre, l'Egypte fait remarquer que « *ces mesures changent la nature légale, les aspects géographiques et la composition démographique* » de la Cisjordanie, « *violant ainsi la charte de l'ONU et le quatrième accord de Genève, conclu en 1949* ».

On estime, au Caire, que l'annonce, le 17 août, de la création de trois nouvelles colonies juives *en Cisjordanie était destinée* à saboter l'amorce d'un dialogue avec l'O.L.P., qui, dès le lendemain, réaffirmait son rejet pur et simple de la résolution 242, clé de voûte du règlement du conflit du Proche-Orient.

Ce rejet ne paraît cependant pas définitif, à en juger par les révélations faites, jeudi, par M. Kurt Waldheim. Le secrétaire général de l'ONU, qui s'était longuement entretenu la veille, à Tripoli (Libye), avec M. Yasser Arafat, a déclaré que le président *de l'O.L.P. l'avait assuré que son* organisation accepterait la résolution 242, si celle-ci était modifiée dans un sens favorable aux « *droits nationaux* » des Palestiniens.

Le ralliement de l'O.L.P. à la résolution 242, a estimé M. Waldheim, marquerait la reconnaissance implicite du droit d'Israël à l'existence et entraînerait, dès *lors*, à la « *reconnaissance réciproque* » de l'Etat juif et de la « centrale » des fedayin. Cependant, rappelle-t-on à Jérusalem, le gouvernement israélien demeure hostile à tout amendement de la résolution 242 et, surtout, à tout dialogue avec l'O.L.P.

La fermeté du gouvernement de M. Begin a conduit M. Arafat à durcir ses prises de position publiques, indique-t-on à Damas, où le leader palestinien a démenti jeudi soir que son organisation s'apprêtait à entériner la résolution 242. « *Il s'agit d'inventions mal intentionnées* », a-t-il déclaré. Un porte-parole de l'O.L.P. a indiqué, pour sa part, que la question n'avait même pas été portée à l'ordre du jour du *conseil central de l'O.L.P.*

Réuni en l'absence des représentants du « front du refus » (essentiellement les partisans de M. Georges Habache), le C.C.O.L.P. examine les résultats de la récente tournée au Proche-Orient du secrétaire d'Etat américain M. Cyrus Vance et « *le refus du gouvernement israélien de parvenir à une paix juste et durable* » dans cette région.

Accueil réservé en Roumanie pour M. Begin

La veille de l'ouverture de la session du C.C.O.L.P., M. Yasser Arafat s'était déclaré « *extrêmement satisfait* » des prises de position du président Carter contre la politique israélienne en Cisjordanie, ajoutant que l'O.L.P. « *ferait de son mieux* » pour entamer un dialogue palestino-américain.

A Bucarest, où il se trouve depuis jeudi en visite officielle, le premier ministre israélien, M. Menahen Begin, a réaffirmé, au cours d'un toast prononcé à *l'issue d'un banquet*, son opposition à la présence de représentants de l'O.L.P. à la conférence de la paix de Genève. Pour justifier son refus, il a invoqué « *le droit d'Israël à l'existence en tant que pays libre et souverain* ». M. Begin s'était écarté du texte écrit de son allocution pour répondre aux propos, semble-t-il inattendus, tenus par le chef du gouvernement roumain, M. Manescu. Dans son toast, ce dernier avait posé comme conditions préalables à toute solution du conflit « *la reconnaissance du droit du peuple palestinien de se constituer en Etat national et le retrait des troupes israéliennes des territoires arabes occupés* ». Le premier ministre roumain avait ajouté qu'il « *est nécessaire d'agir avec esprit de suite pour la reprise, à une date proche, de la conférence de Genève, avec la participation de tous les Etats intéressés ainsi que de l'Organisation de libération de la Palestine* ».

M. Begin a eu droit à un accueil plutôt réservé à son arrivée jeudi matin en Roumanie, le seul pays communiste qui entretient des relations diplomatiques avec Israël. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

Liban

LES DIRIGEANTS CONSERVATEURS MENACENT DE PASSER A L'ACTION

Beyrouth (A.F.P.). — Les principaux dirigeants conservateurs libanais ont menacé jeudi 25 août de *passer à l'action jeudi 25 août de* libanaises ne jugent pas les responsables des sanglants incidents de dimanche dernier dans un village du Centre-Liban qui ont fait une quinzaine de morts, en majorité chrétiens.

Cette position a été définie dans un communiqué publié jeudi soir par le Front libanais (conservateurs) à l'issue d'une « réunion extraordinaire » qui s'est tenue dans la journée à Ehden (Nord-Liban) au domicile de M. Soleiman Frangié, ancien *président* de la République et l'un des quatre principaux dirigeants du Front. Les dirigeants du Front, qui ont décidé de mettre fin dès jeudi soir à leur rencontre, ont convoqué les chefs militaires des « forces libanaises » à Ehden.

Le Front libanais souligne, dans son communiqué de jeudi, que, à la suite de l'assassinat, en mars dernier, de M. Kamal Joumblatt, chef du parti socialiste progressiste (P.S.P.) et *personnalité dominante de la* communauté druze, cent quarante-trois personnes ont été victimes de représailles. Il ajoute que les responsables de ces actions n'ont pas été poursuivis comme il l'avait demandé.

Le Front conclut son communiqué en annonçant que ses membres « ont fait le serment d'appliquer des décisions prises au cours de la réunion extraordinaire d'Ehden si les autorités ne prennent pas immédiatement les mesures nécessaires ». La nature de ces « *décisions* » n'a pas *été* révélée.

En dépit du renforcement des « casques verts » de la Ligue arabe dans le Chouf, deux Druzes qui circulaient jeudi dans la région de Brih ont été attaqués. Atteint de plusieurs balles, l'un d'eux a succombé à ses blessures.

Portugal

Le plan d'austérité

(Suite de la première page.)

C'est une mesure qui, selon M. Soares, pourrait entraîner une réduction du rythme de certains investissements. Mais des dispositions ont été prises en faveur des chefs d'entreprises, et notamment la suspension de l'application des contrats collectifs dans les entreprises recevant l'aide de l'Etat et qui connaissent des difficultés.

La suspension des contrats de travail, nous indique notre correspondant, va se heurter sans doute à une forte résistance de la part des organisations syndicales, qui s'insurgent déjà contre la « vague de licenciements », qui affecterait surtout les entreprises placées sous le contrôle de l'Etat en 1975. Au cours des derniers mois, le gouvernement a retiré sa participation dans beaucoup de ces entreprises, qui ont été transformées en sociétés à capital mixte ou remises aux anciens propriétaires.

Dans un cas comme dans l'autre, des plans de redressement ont été élaborés. Ceux-ci ont provoqué le licenciement ou « la mise en réserve » d'un certain nombre de travailleurs, le dernier exemple en date étant celui de la société métallurgique Uarte Ferreira, où, selon un projet du ministère de l'industrie et de la technologie, quinze cents ouvriers seront provisoirement suspendus, avec une allocation de chômage, en attendant que l'entreprise parvienne à un niveau de production souhaitable.

● *L'amiral Rosa Coutinho*, ancien membre du Conseil de la révolution au Portugal, a été versé dans le cadre de réserve, a-t-on appris le jeudi 25 août. Mis en cause dans le rapport sur les sévices commis pendant la période révolutionnaire, il avait été récemment entendu par le Conseil supérieur de discipline de la marine. L'amiral a décidé de faire appel de la décision auprès du tribunal militaire suprême. — *(A.F.P.)*

A travers le monde

Madagascar

● SEPT DES TREIZE MEMBRES DU COMITE CENTRAL DU MONIMA, mouvement d'extrême gauche, ont annoncé dans un communiqué rendu public le jeudi 25 août, que le parti, « *dans sa majorité* », répondra favorablement à l'appel lancé par le président Didier Rastiraka pour la constitution d'un « front unique » de toutes les formations de gauche. Cette décision du comité central de faire revenir ce parti au sein du Front national pour la défense de la révolution, qu'il avait quitté en juin (*le Monde* du 21 juin), a provoqué une profonde division dans la formation politique de M. Monja Joana. — *(A.F.P.)*.

Pérou

● LE GOUVERNEMENT DU GENERAL MORALES BERMUDEZ a libéré plusieurs syndicalistes arrêtés à la suite de la grève générale du 19 juillet. Parmi eux figurent notamment MM. Eduardo Castillo, Victor Sanchez et Sergio Aparicio, dirigeants des trois principales centrales ouvrières qui avaient, conjointement, lancé l'ordre de grève. — *(Reuter.)*

AFRIQUE

Éthiopie

Le lieutenant-colonel Menguistu assure que l'Ogaden « sera reconquis »

Le lieutenant-colonel Menguistu Hailé Mariam, chef de la junte éthiopienne, a promis à ses concitoyens que « l'Ogaden serait reconquis, s'il le faut, au moyen d'armes traditionnelles ». Parlant, jeudi 25 août, devant un demi-million de personnes réunies sur la place de la Révolution, à Addis-Abeba, le lieutenant-colonel Menguistu a notamment déclaré : « Bien que l'Ethiopie fasse tout ce qui est possible pour armer les masses afin de leur permettre de faire des miracles, nos armes ne doivent pas seulement être l'artillerie, les mitrailleuses et les fusils. »

Se référant à la guerre livrée contre l'occupant italien, en 1944, dans l'Ogaden, le chef de l'Etat éthiopien a ajouté : « Il n'y a pas de raison pour que n'existe pas aujourd'hui cette race d'Ethiopiens qui sont montés sur les tourelles des chars et ont décapité nos ennemis. »

Les propos du chef de la junte tendent à indiquer qu'en dépit du pont aérien établi entre l'Union soviétique et d'autres pays de l'Est, d'une part, et l'Ethiopie, d'autre part, celle-ci ne dispose pas encore de suffisamment d'armes pour équiper les forces issues de la levée en masse qu'elle a décrétée. Aux côtés de l'armée régulière, l'Ethiopie dispose de cent trente-cinq mille hommes de la milice populaire et d'une milice ouvrière en cours d'entraînement. — (Reuter.)

L'« Alsace-Lorraine » de la Somalie

Les rapports somalo-éthiopiens sont entièrement dominés par la question du Haud et de l'Ogaden, que les Somaliens considèrent comme des « *provinces perdues* ». Ces deux régions étant peuplées de Somalis, les autorités de Mogadiscio exigent leur retour à la « *mère patrie* », de même qu'elles préconisent l'annexion de celles du district de la frontière nord du Kenya et qu'elles combattirent longtemps pour le rattachement de l'ancien Territoire français des Afars et des Issas, aujourd'hui République de Djibouti, à la République démocratique de Somalie.

L'étoile blanche qui frappe le centre du drapeau somalien comporte d'ailleurs cinq branches, qui représentent les tribus somalies de l'ancien Somaliland britannique et de l'ancienne Somalia italienne unifiées depuis dix-sept ans au sein de l'actuelle Républiquo somalie et celles encore dispersées sur les territoires du Kenya, de la République de Djibouti et de l'Ethiopie. La Constitution somalienne, promulguée en juillet 1960, stipule, dans le paragraphe 4 de son article 6, que la « *République somalie promouvra, par les moyens légaux et pacifiques, l'union de tous les territoires somalis* ». Certes, ce texte a été suspendu après le coup d'Etat militaire d'octobre 1969, mais la Charte révolutionnaire rendue publique alors indique, dans le chapitre consacré à la politique étrangère, que l'un des objectifs de la révolution est de « *lutter pour l'unité de la nation somalie* ». Enfin, lorsqu'ils parlent de l'Ogaden, considéré par eux comme l'« *Alsace-Lorraine de la Somalie* », les dirigeants de Mogadiscio n'emploient pratiquement que le terme de « *Somalie éthiopienne* ».

Après avoir d'abord soutenu, de façon discrète, l'irrédentisme des tribus de leurs frères de race installés dans l'Ogaden et dans le Haud, les dirigeants somaliens cédèrent aux sollicitations de ceux que l'on appela longtemps les Shiftas, sorte de partisans qui tenaient le maquis contre les forces armées éthiopiennes. En 1963, sans que la guerre eût jamais été déclarée officiellement, un conflit armé éclata entre l'Ethiopie et la Somalie, et se prolongea durant l'année 1964. Mort en 1965, le général somalien Daoud (l'une des principales avenues de Mogadiscio porte son nom), fut le héros de ce conflit.

Déjà très médiocres à l'époque de l'empereur Hailé Selassié, les relations entre Addis-Abeba et Mogadiscio ne s'améliorèrent pas après la prise du pouvoir par les militaires en Ethiopie, bien que ces derniers aient multiplié les professions de foi « *socialistes* ». Cependant, jusqu'au début de cet été, les Somaliens se contentèrent d'attendre le démantèlement de l'ancien empire, dont les nouveaux dirigeants devaient faire face à de multiples mouvements de dissidence. Sans doute l'affaiblissement du pouvoir central éthiopien leur parut-il trop lent. Le renversement brutal des alliances intervenu il y a quelques semaines à Addis-Abeba, où les Soviétiques remplacèrent les Américains, qui semblaient y bénéficier d'une position pourtant solide, a, sans doute, accéléré ce mouvement.

Le gouvernement de la République somalie veut aujourd'hui réaliser, au nom du nationalisme pansomali, ce qu'il y a trente ans les Britanniques prétendaient imposer au nom du colonialisme : l'union de toutes les populations somalie de la corne orientale du continent noir. En effet, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, après la défaite fasciste et l'échec des rêves mussoliniens de grande Afrique orientale italienne, la Grande-Bretagne, qui occupa alors tout l'est africain, caressa l'espoir de maintenir sous son autorité les tribus du Kenya, d'Ethiopie, du Somaliland britannique et de l'ancienne Somalia italienne, celles de Djibouti demeurant sous autorité française.

Le ministre britannique des affaires étrangères, M. Bevin, tenta vainement d'imposer la création d'une Grande-Somalie, qui serait ultérieurement devenue membre du Commonwealth. C'est l'opposition de son collègue soviétique, M. Molotov, qui fit échouer ce plan, permettant le retour de l'Ogaden à l'Ethiopie, puis la cession au Négus, par la Grande-Bretagne, en 1954, d'une partie des pâturages du Haud.

Comment la Somalie, qui apporte un appui important aux nationalistes érythréens (plusieurs de leurs chefs se déplacent à l'étranger avec des passeports somaliens), eût-elle pu rester indéfiniment sourde aux appels à l'aide des tribus somalies de l'Ogaden et du Haud ? Comment, surtout, le gouvernement de Mogadiscio aurait-il pu réellement renoncer à récupérer l'Ogaden, dont est originaire celui qu'il considère comme le père du nationalisme somali et le précurseur des projets de Grande-Somalie ? C'est en effet dans un clan bagheri, du sud de l'Ogaden, que, « vers 1870 », vit le jour le mullah Mohamed Abdallah Hassan, héros national, qui, de 1899 à 1920, parvint, avec ses seuls derviches, à défier les armées britannique, italienne et... éthiopienne.

Les Britanniques, il y a trente ans...

Convaincus de ce que l'équilibre des forces s'était modifié en leur faveur, notamment du fait de l'extension de la lutte de libération nationale en Erythrée, les Somaliens ont brusquement passé à l'offensive, « *libérant* » plusieurs dizaines de milliers de kilomètres carrés de territoire éthiopien. Les soldats d'Addis-Abeba ont d'ailleurs, selon les premiers envoyés spéciaux qui se sont rendus sur place, été chassés non pas par des troupes régulières somaliennes venues de l'extérieur, mais par des maquisards opérant à l'intérieur même de l'Ethiopie.

PHILIPPE DECRAENE.

République Sud-Africaine

POUR SANCTIONNER LES ÉLÈVES EN GRÈVE

Le gouvernement ferme les écoles secondaires de Soweto

De notre correspondante

Johannesburg. — M. M.C. Botha, ministre de l'éducation bantoue, a annoncé, jeudi 25 août, la fermeture, jusqu'à une date indéterminée, de quarante des quarante-deux écoles secondaires de Soweto, ville noire satellite de Johannesburg. A plusieurs reprises, le ministre avait menacé, dans le passé, les lycéens et collégiens de fermer leurs établissements, s'ils n'interrompaient pas leur mouvement de grève commencé il y a un mois pour protester contre le système d'éducation qui leur est imposé.

Il y a une dizaine de jours, le conseil représentatif des étudiants de Soweto, qui est à l'origine du mouvement, avait décidé d'appeler au « *retour en classe* » — appel renouvelé plusieurs fois mais à moitié écouté. Les organisations étudiantes et le conseil des dix, conseil représentant les mouvements de la conscience noire et réclamant l'autonomie de la municipalité de Soweto, rejettent la responsabilité de cette désertion des établissements scolaires sur la police, qui, malgré plusieurs demandes, a continué d'intervenir, souvent même jusque dans l'enceinte des établissements. Depuis un mois, donc, la situation est tendue, et l'immense *township* est régulièrement secoué par des manifestations sporadiques.

Le dernier incident remonte au jeudi 25 août. Un étudiant a été tué par balle lors d'une charge de police. Selon le général Kriel, responsable du secteur de Soweto, ses hommes seraient intervenus à l'école secondaire de Jabulani, alors que des jeunes lançaient des pierres sur des voitures.

M. M.C. Botha a également annoncé que les quarante écoles, financées jusqu'à présent essentiellement par des taxes locales et les droits de scolarité, et contrôlées par des conseils d'administration locaux, dépendront dorénavant entièrement de l'Etat.

Les vingt-sept mille élèves de ces établissements devront se réinscrire. Les professeurs seront réengagés en fonction du nombre de lycéens et de collégiens. Leurs salaires seront suspendus à partir de la mise en application de la fermeture des écoles et jusqu'à la réouverture de celles-ci. Deux lycées, très faiblement touchés par le mouvement de grève, ne sont pas affectés par la mesure gouvernementale.

L'université africaine du Nord vient également d'être fermée après deux jours de grève étudiante. — C. C.

● *Les autorités sud-africaines* ont procédé jeudi 25 août à la destruction d'un bidonville abritant près de cinq mille Noirs et Métis à Werkgenot, en dépit de la protestation de personnalités religieuses et universitaires. Ce bidonville est le deuxième en importance de la ville du Cap, et ses habitants noirs expulsés se sont vu offrir par les autorités des billets de train gratuits pour les Bantoustans du Ciskei et du Transkei. — (*A.F.P.*)

PARIS PREND ACTE DES ASSURANCES DE PRETORIA SUR L'ARME NUCLÉAIRE

A la suite des déclarations faites, le mercredi 24 août, par M. Vorster, premier ministre d'Afrique du Sud, le porte-parole du Quai d'Orsay a indiqué, jeudi, que « *le gouvernement français a pris acte des assurances publiquement données par M. John Vorster, selon lesquelles l'Afrique du Sud n'a pas l'intention de se doter de l'arme nucléaire* ».

« *Ces déclarations confirment ce qui avait été dit à l'ambassade de France à Pretoria. Ainsi que l'a souligné la déclaration du gouvernement français du 9 août, cette affaire est, pour la France, de la plus grande importance* » a ajouté le porte-parole.

Dans sa déclaration du 9 août, le porte-parole du Quai d'Orsay avait notamment indiqué que, « *si le gouvernement de l'Afrique du Sud mettait à exécution les intentions qui lui sont prêtées, le gouvernement français ne pourrait que condamner une telle initiative* ».

● « *Le Soleil de Dieu en Tanzanie* ». Sous ce titre, le père Bernard Joinet, qui se présente comme « *prêtre en temps socialiste* », vient de publier un petit livre-interview présenté par Jean-Claude Petit, journaliste à *La Vie*. Docteur en psychologie et en théologie, diplômé de sociologie politique, le père Joinet, missionnaire depuis quinze ans en Tanzanie, explique notamment dans ce livre comment sa lecture de l'Evangile a été transformée « *à la fois par la Tanzanie et par le socialisme* ».

★ Editions du Cerf, 164 p., 29 F.

LA RECHERCHE D'UN RÈGLEMENT EN RHODÉSIE

M. Waldheim envisage l'envoi de « casques bleus » à Salisbury

Tandis que s'ouvre, ce vendredi 26 août, à Lusaka (Zambie), la conférence des chefs d'Etat des pays de « *première ligne* » (Botswana, Angola, Mozambique, Tanzanie, Angola), on confirme à Pretoria que M. Vorster rencontrera, lundi prochain en Afrique du Sud, MM. Owen, secrétaire au Foreign Office, et Young, ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU. D'autre part, au cours des entretiens qu'il vient d'avoir à Londres avec M. Owen, M. Kurt Waldheim, secrétaire général à l'ONU, a évoqué la possibilité d'envoyer en Rhodésie un contingent de « casques bleus » pour y maintenir la paix pendant la période de transition qui précédera l'accession d'un gouvernement africain au pouvoir.

Le secrétaire général des Nations unies a en effet indiqué jeudi à Londres qu'il serait possible de créer une force de paix de l'ONU pour maintenir l'ordre en Rhodésie si les « *parties intéressées* » se mettaient d'accord sur la nécessité d'une telle mesure. S'adressant ensuite aux journalistes, M. Waldheim a précisé qu'à son avis les « *parties intéressées* » étaient principalement la Grande-Bretagne, « *les pays de première ligne* » et les mouvements africains de libération. L'Afrique du Sud est elle aussi « mêlée » à ce problème, a-t-il observé. Quant au gouvernement rhodésien, M. Waldheim a souligné qu'il s'agissait d'un « *régime illégal* » et que « *son consentement n'était pas juridiquement nécessaire* ». Mais il a ajouté que, pratiquement, il fallait tenir compte des réalités et que des contacts avec le régime Smith étaient « inévitables ».

M. Waldheim a rappelé qu'un mandat du Conseil de sécurité était nécessaire pour mettre sur pied une telle force. Le problème du maintien de l'ordre pendant la période de transition reste au demeurant une des difficultés les plus épineuses à résoudre pour les Occidentaux, qui en sont à la sixième tentative de règlement négocié en un an. En effet, ni les nationalistes noirs ni les Rhodésiens blancs ne sont disposés à admettre que l'autre partie ait le contrôle de l'armée et de la police.

Pour les diplomates occidentaux à Lusaka, le nouveau plan anglo-américain n'a pas plus de chances de succès que les cinq autres, et M. Smith le rejettera très vraisemblablement. En revanche, après un entretien avec M. Young, qui représente les Etats-Unis à la conférence anti-apartheid de Lagos, M. Robert Mugabe, qui est l'un des deux principaux dirigeants du Front patriotique, a dit que son mouvement ne serait pas opposé à la dernière des propositions anglo-américaines. — (*A.F.P., Reuter, U.P.I.*)

AMÉRIQUES

Canada

Le référendum sur l'indépendance du Québec n'aura qu'une valeur indicative

De notre correspondant

Montréal. — Le référendum qui décidera de l'avenir politique du Québec sera seulement consultatif. Telle est la principale caractéristique d'un projet de loi présenté dans une petite brochure, que le gouvernement du parti québécois a publiée le mercredi 24 août.

La pratique du référendum, fréquente au niveau municipal, est en revanche très rare au niveau provincial. Aussi, la loi québécoise sur le référendum constituera-t-elle une innovation juridique, mais la Constitution canadienne et la jurisprudence assignent au référendum un rôle uniquement consultatif. Ainsi, le gouvernement de M. René Lévesque ne serait pas contraint de changer sa politique si les Québécois rejetaient la formule d'indépendance qui leur sera proposée, ce qu'a immédiatement souligné la presse anglophone.

Cette caractéristique, et quelques autres, alimenteront sûrement au cours des prochaines semaines une vive polémique autour d'un projet qui se veut pourtant très respectueux des droits des électeurs. Présenté par M. Robert Burns, ministre d'Etat à la réforme électorale et parlementaire, le texte du projet explique que le modèle français a été rejeté parce qu'il fait la part trop belle à l'exécutif. En revanche, la pratique britannique, illustrée par le référendum tenu dans ce pays en 1975 sur l'adhésion au Marché commun, a paru meilleure. L'initiative de la consultation viendra, comme pour le projet de loi, de « *l'action concertée de l'exécutif et du Parlement* ». Sur proposition du gouvernement, l'Assemblée nationale devra examiner le projet de référendum et définir, au cours d'un débat qui ne durera pas plus de vingt-cinq heures, la ou les questions qui seront posées à la population. Celle-ci pourrait avoir à choisir entre trois solutions : le *statu quo*, l'indépendance complète ou une formule de souveraineté-association. La campagne électorale ne durera pas plus de soixante jours.

Comme dans le cas du référendum britannique, les partisans de l'un ou l'autre des choix proposés devront se regrouper dans une organisation unique. Celle-ci désignera un comité qui supervisera sa campagne électorale. Les dépenses de propagande ne pourront excéder 25 cents par électeur inscrit sur les listes québécoises, ce qui donne environ 2 millions de dollars à chacune des organisations. Ces dépenses seront contrôlées, et les personnes privées, les partis politiques ou les groupes de pression n'auront pas le droit de faire campagne (louer des salles de débats ou acheter du temps d'antenne à la télévision, par exemple) en dehors de ces organisations.

On se trouvera ainsi dans une situation tout à fait particulière, où M. Trudeau, premier ministre du Canada, ne pourra venir de son propre chef organiser un meeting politique en faveur de l'unité canadienne au Québec. Il lui faudra obtenir l'autorisation de l'organisation qui défendra son point de vue... Il est probable qu'il sera nommé à la tête de celle-ci dès le début de la campagne électorale et qu'il ne se privera pas, par ailleurs, de multiplier les déclarations sous les prétextes les plus divers. Le Canada offrira toutefois l'exemple rare d'un Etat menacé de partition et qui respecte jusqu'au bout la liberté de ceux qui la réclament. Sans que les réalités puissent se comparer, on saisira mieux l'originalité de ce qui se passe au Canada si l'on repense à la récente déclaration de M. Alain Peyrefitte à propos de la Corse : « *Le séparatisme relève de la Cour de sûreté de l'Etat.* »

Dans les milieux anglophones, on s'indigne du peu de temps dont disposeront les tenants du fédéralisme pour s'organiser. Les partisans de l'indépendance, fait remarquer l'éditorialiste du *Globe and Mail*, de Toronto, peuvent faire campagne en permanence, avec à leur tête un chef qui n'est autre que le premier ministre de la province, et en s'appuyant sur le parti le mieux structuré du Canada. Les autres devront attendre que le Parlement du Québec ait choisi la forme définitive des questions qui seront posées pour se répartir, par affinités, partis politiques, groupes ethniques ou de pressions confondus. De telles alliances ne seront pas aisées à conclure, et à rendre opérationnelles en moins de soixante jours. D'autant que le gouvernement du parti québécois, assuré de la majorité au Parlement, choisira ses questions de façon à diviser le plus possibles ses adversaires. Il eût été invraisemblable que le parti québécois, ayant le choix des armes, ne se donne pas quelques avantages. Mais tout est loin d'être joué : selon les derniers sondages, seulement 33 % des Québécois étaient favorables à la souveraineté-association prônée par le parti de M. Lévesque.

ALAIN-MARIE CARRON.

Argentine

LE DIPLOMATE CONTRE LES EXPERTS

Le problème du traitement des prisonniers politiques en Argentine a provoqué un incident diplomatique à la sous-commission des Nations unies pour la protection des minorités, réunie mercredi 24 août à Genève. M. Gabriel Martinez, ambassadeur d'Argentine, assurant qu'il n'y a pas de détenus pour motifs politiques dans son pays, a violemment pris à partis diverses personnalités, dont Mme Nicole Questiaux, maître de requêtes au Conseil d'Etat, venues témoigner à titre d'experts devant la sous-commission. Il a mis en question la valeur et l'origine de leurs informations, et il a menacé de « *dénoncer* » leur manque d'impartialité à leurs gouvernements respectifs.

La réplique des experts a été d'autant plus vive que l'ambassadeur ne s'était nullement préoccupé de discuter des faits soumis à la sous-commission. Le professeur Antonio Cassese, de l'université de Florence, a accusé le diplomate d'« *avoir tenté d'exercer des pressions sur les membres de la sous-commission* ». M. Marc Schreiber, ancien directeur de la division des droits de l'homme de l'Organisation internationale, a dénoncé ce « *manque de respect* » et M. Benjamin Whittaker, expert britannique, a exprimé l'espoir que « *des gouvernements accoutumés à exercer le terrorisme dans leur pays ne cherchent pas à faire de même aux Nations unies* ». Il a demandé à l'ambassadeur argentin de présenter des excuses ou, à défaut, de quitter la salle.

La session fut alors levée. A la demande du représentant américain, la sous-commission s'est de nouveau réunie jeudi à huis clos. Elle a adopté une résolution réaffirmant l'indépendance des experts consultés par les Nations unies et repoussant fermement les accusations formulées contre certains d'entre eux. — Ph. L.

Le 7 septembre à Washington

LE GENERAL PINOCHET ASSISTERA A LA CÉRÉMONIE DE SIGNATURE DU TRAITÉ SUR LE CANAL DE PANAMA

Santiago (*A.F.P.*). — Le général Augusto Pinochet, président de la République chilienne, se rendra le 7 septembre à Washington pour assister à la signature du traité sur le canal de Panama. La cérémonie aura lieu au siège de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.), qui s'est chargée de transmettre une invitation au général comme d'ailleurs à tous les autres chefs d'Etat d'Amérique latine. Mais le président chilien est, semble-t-il, le premier à avoir fait connaître son acceptation. — (*A.F.P.*)

DIPLOMATIE

Libres opinions

Pas de désarmement sans contrôle

par JULES MOCH (*)

Il faut féliciter MM. Giscard d'Estaing et de Guiringaud d'avoir décidé de faire à nouveau participer la France aux discussions sur le désarmement.

Elle s'en était exclue en 1962, quand une réorganisation de la commission internationale chargée de ces études augmenta ses effectifs en y faisant siéger, à côté des cinq délégués de l'Ouest et d'autant de l'Est, huit représentants d'Etats neutres, parmi lesquels l'Ethiopie. L'apprenant, le général de Gaulle s'exclama : *« La France, discuter du désarmement avec l'Ethiopie, jamais ! »* Et il décida sur-le-champ notre retrait.

Depuis lors, depuis quinze ans, le siège de la France est resté vacant à Genève, à New-York, partout où se poursuivent les discussions sur le désarmement.

***

La France avait pourtant participé à toutes les négociations antérieures : entre les deux guerres mondiales d'abord avec Paul-Boncour *comme délégué permanent au désarmement*, puis après la seconde, quand je lui ai succédé en vertu d'un décret en conseil des ministres signé par M. René Pleven, président du conseil, à la fin de 1951. J'ai consacré la majeure partie de mon temps à ces négociations, jusqu'à la décision de de Gaulle, neuf ans plus tard, nous isolant des autres grandes puissances.

Le problème est complexe. Il s'agit d'établir un plan de désarmement général, progressif, simultané et contrôlé, comme la France en a proposé à diverses reprises, notamment en 1954.

Le désarmement doit tout d'abord être *général* : c'est-à-dire porter sur les effectifs et sur les armements de toute nature existant ou *en fabrication. Il doit, en deuxième lieu, être progressif*, c'est-à-dire comporter des étapes successives nettement délimitées. Cette méthode est indispensable à la fois pour permettre un contrôle efficace — on y reviendra — et pour éviter de graves crises dans les industries produisant les armes et les équipements, dont la reconversion à des fins pacifiques doit être menée progressivement pour éviter des pointes de chômage. Les études faites en France, avant notre retrait de 1962, sur cette importante question prouvent qu'un désarmement complet peut raisonnablement être réalisé en trois étapes s'étendant sur un total de six à huit ans.

Le désarmement doit en troisième lieu être *simultané*, les grandes puissances signataires — essentiellement les nations du pacte atlantique, celles du pacte de Varsovie et la Chine — devant y procéder en même temps. On ne concevrait pas un traité imposant aux unes un désarmement immédiat et différant pour d'autres les premières étapes.

Enfin le désarmement doit être *internationalement contrôlé*. Une commission internationale doit avoir tous les pouvoirs nécessaires pour envoyer ses experts dans les casernes et quartiers, dans les arsenaux et dépôts de matériel, dans les usines productrices, etc., avec mission de vérifier tous les existants et tous les matériels en construction d'une part, les effectifs, de l'autre. Il faut que chaque gouvernement ayant souscrit aux obligations d'un traité de désarmement ait la certitude que les autres signataires en appliquent fidèlement toutes les clauses, comme lui-même. *« Un contrôle strict est la condition de la confiance, donc du succès. »*

***

Ici commencent les difficultés. Jamais, au cours des dix dernières années de discussion en présence des délégués français, ceux de l'Est n'ont accepté notre conception du contrôle, qui fut toujours la suivante :

Si, pour le matériel quelconque, le traité impose une réduction de 10 % *par exemple au cours de la première étape*, et si un pays présente cent engins à envoyer au pilon, les contrôleurs doivent non seulement vérifier que les cent engins à détruire sont effectivement réunis puis détruits, mais encore qu'il en existait bien mille avant cette amputation ou — cela revient au même — qu'il en reste neuf cents après celle-ci.

Sinon, si on ne vérifie que les matériels à détruire, non les existants avant ou après cette destruction, comment saura-t-on si la puissance contrôlée a rempli ses engagements ? Car si, déclarant posséder mille chars avant réduction de 10 %, elle en possédait en réalité deux mille, elle aura effectué une réduction de 5 % de ses existants et non de 10 %.

Or les représentants de l'Est — parmi lesquels il y en eut de fort connus, de Vychinsky à l'actuel ministre des affaires étrangères, Gromyko — déjà en poste il y a vingt ans ! — n'ont jamais accepté cette conception du contrôle, baptisée par eux *« espionnage légalisé »*. Ils acceptent la vérification des destructions, non celle des *existants avant cette opération ni celle des subsistants après elle.*

C'est sur la définition du contrôle que, malgré la qualité de certains plans d'ensemble, notamment du plan français de 1954, toutes les négociations ont successivement échoué...

Souhaitons que les Soviétiques comprennent aujourd'hui que le vrai désarmement implique la confiance réciproque et que celle-ci ne peut naître que d'un contrôle effectif et complet prouvant à toutes les parties en cause la bonne foi de chacune d'elles.

(*) Ancien délégué permanent de la France à la conférence du désarmement.





POLITIQUE

A Vallauris

Le P. C. accuse les socialistes de « représailles politiques »

De notre correspondant régional

Cannes. — M. Charles Caressa, secrétaire de la fédération départementale du parti communiste, vient de prendre à partie la nouvelle municipalité socialiste de Vallauris (Alpes-Maritimes), qu'il accuse notamment de *« multiplier les représailles politiques »*. Le responsable du P.C., dont les propos sont repris dans le dernier numéro de l'hebdomadaire communiste *le Patriote Côte d'Azur*, affirme que *« le temps des mutations dans le personnel municipal, des vexations (serait-ce la « chasse aux sorcières », la R.F.A. comme exemple ?), des expulsions même, semble venu »*. A l'appui de ses assertions, il cite certains *« gestes politiques injustifiés, revanchards : mutation au service de l'enlèvement des ordures ménagères ; expulsion de la section du P.C.F. du local (une très modeste pièce) où se réunissent les organisations de la commune ; mutation de M. Jean Lavitola, secrétaire de section, membre de la direction fédérale du parti »*.

A propos de ce dernier, M. Caressa ajoute : *« Rien ne saurait être reproché à ce salarié sinon... ses responsabilités politiques, comme il le lui a été dit sans ambages. »* Le secrétaire de la fédération du P.C. impute également au P.S. *« une pratique bien connue d'accointances de fait et même plus avec la droite »*.

La publication dans *le Patriote-Côte d'Azur* des propos de M. Caressa a amené le premier secrétaire de la fédération socialiste des Alpes-Maritimes, M. Jean de Bengy, à faire, le jeudi 25 août, une mise au point dans laquelle il déclare : *« L'accusation de collusion entre le P.S. et la droite est totalement dénuée de fondement. Le parti communiste ne peut apporter aucun élément de preuve à ce sujet. »* Il a d'autre part précisé que la mutation de M. Lavitola d'un service technique à un nouveau service de *« comptabilité matières »* n'était nullement une sanction mais une promotion. Quant au local retiré à la section du P.C., elle s'explique, a-t-il dit, par une réorganisation des lieux de réunion communaux. Ceux-ci étant insuffisants, la municipalité, a-t-il rappelé, a décidé de créer dès que possible une maison des associations. En attendant seuls les syndicats ouvriers — dont la C.G.T. — se sont vu attribuer des locaux permanents.

« En réalité, a conclu M. de Bengy, *le P.C. refuse le fait d'avoir été mis en minorité à Vallauris et oublie que ce sont les électeurs qui ont tranché en notre faveur* (1). *Le procès dont nous sommes l'objet n'est d'ailleurs qu'une illustration de la « stratégie du soupçon » que les communistes ont décidé d'appliquer au plan national. »*

GUY PORTE.

(1) Lors des élections municipales de mars dernier, la liste conduite par M. Donnet (P. S.), adjoint sortant, avait enlevé dès le premier tour les vingt-sept sièges à pourvoir face à la liste dont le chef de file était le maire sortant, M. Paul Derigon (P. C.), conseiller général du canton d'Antibes-Sud.

L'ACTUALISATION

M. HERZOG (P.C.) : la balance des paiements pourrait être équilibrée dans un délai d'un an.

« Que doit être la politique économique et sociale de la première année ?, écrit M. Philippe Herzog, économiste du parti communiste, dans un article publié dans *l'Humanité* du 26 août. Premier objectif : relancer la consommation populaire. M. Herzog précise notamment : *« Le SMIC tout de suite à 2 200 francs (en pouvoir d'achat d'avril 1977) et une augmentation différenciée de 4 % en moyenne du pouvoir d'achat des salaires compris entre 2 200 et 8 800 francs. Cela représente un accroissement d'environ 10 % du pouvoir d'achat du salaire moyen (37 % pour le salarié payé au SMIC actuel, 0 pour le salarié à 8 800 francs).*

» Dès les débuts, le minimum vieillesse à 1 200 francs. Les allocations familiales seront revalorisées de 50 %, les allocations pour le chômage, pour les handicapés, revalorisées aussi. La gratuité des livres, fournitures et transports scolaires pour la rentrée 1978. Le remboursement des soins porté à 80 et 100 %. Une relance massive des H.L.M., en particulier locatives.

» L'abaissement de l'âge de la retraite à 60 et 55 ans avec pension complète.

» Pour ce qui concerne les prestation sociales, ces mesures représentent une progression en valeur réelle d'environ 12 % de 1977 à 1978, et autant de 1978 à 1979. »

Après avoir évoqué la relance de l'emploi, de la production et de l'investissement, le contrôle des prix et le financement des dépenses, M. Herzog écrit :

« Nous pouvons retenir l'objectif de stopper tout nouvel accroissement du déficit commercial en 1978, et de parvenir à un équilibre de la balance des paiements dans un délai d'un an. »

LES DIRIGEANTS DU P.C.F. VONT RENCONTRER LES SALARIÉS DE L'INDUSTRIE

Les dirigeants du parti communiste vont rencontrer les salariés des grandes entreprises, en particulier dans les secteurs où ils préconisent des nationalisations. C'est ainsi que, le 2 septembre, M. Colpin, membre du secrétariat, s'adressera aux travailleurs de chez Peugeot, à Sochaux, et le 5 septembre M. Fiterman, également membre du secrétariat, rencontrera les salariés de chez Berliet.

Quant à M. Georges Marchais, c'est mardi 30 septembre, à Paris, qu'il s'entretiendra avec des délégations de sidérurgistes et de salariés des mines de fer venues d'une vingtaine de départements. Cette rencontre aura lieu à La Grange-aux-Belles, dans le 10e arrondissement, à partir de 14 heures. Le secrétaire général du P.C.F. entend discuter avec les intéressés des raisons qui ont conduit son parti à préconiser la nationalisation de la sidérurgie.

Selon M. Jean Colpin, parmi les délégués qui participeront à cette réunion figureront des syndicalistes C.G.T. et C.F.D.T. et peut-être aussi des membres du P.S.

M. CHARPENTIÉ (C.G.C.) : le P.C. propose une « véritable police des salaires ».

« En clair, ce que propose le P.C., a déclaré M. Yvan Charpentié dans une interview au *Figaro* (26 août), *c'est une politique des revenus qui sera une véritable police des salaires, car en fixant l'écart maximum des rémunérations, il nous interdit la libre négociation des salaires à laquelle nous sommes attachés dans le cadre de nos droits et de la liberté syndicale. Mais l'une des conséquences redoutables de ces propositions, ce sera le tassement non seulement des salaires élevés, mais également des salaires actuellement moyens. Edmond Maire a eu le mérite de la sincérité en reconnaissant que les revenus des classes moyennes (parmi lesquelles figure l'encadrement) devraient baisser.*

» Quel que soit celui qui sera au pouvoir en 1978, a conclu M. Charpentié, *il doit savoir que les cadres n'accepteront pas le laminage de leur situation (...). S'ils doivent se battre, ils se battront. »*

DEUX PRÉCISIONS DE LA C.F.D.T. SUR LES SALAIRES ET L'EMPLOI

Après les déclarations de M. Georges Séguy (C.G.T.), qui, à TF 1 s'est opposé à la réduction de la durée du travail sans compensation totale des salaires, ce que M. Edmond Maire (C.F.D.T.) a suggéré dans une interview au *Monde* (17 août), le secrétaire général de la C.F.D.T. vient de publier une longue déclaration pour *« confirmer et préciser deux points de son intervention »*. Après avoir rappelé que la C.F.D.T. réclame *« la création d'au moins deux millions d'emplois supplémentaires »* et *« la réduction massive de la durée du travail »*, M. Maire indique : *« C'est conscient des problèmes que soulève la réalisation rapide de cet objectif que le secrétaire général de la C.F.D.T. a été amené à dire que si cet objectif était retenu — et dans ce cas seulement — le mouvement syndical devrait accepter de discuter de l'ensemble des données du problème et notamment d'une non-compensation totale sur le plan des salaires d'une telle réduction de la durée du travail. Cette non-compensation intégrale pourrait d'ailleurs être différenciée : elle pourrait être nulle pour les bas salaires, alors que, au contraire, les salaires les plus élevés n'obtiendraient pas de compensation. »*

Au sujet des revendications salariales de la C.F.D.T., qui viennent d'être critiquées par la C.G.C., M. Maire précise :

« La C.F.D.T. entend d'une part s'attaquer aux revenus les plus hauts en interdisant par la fiscalité de disposer de revenus supérieurs à dix fois le SMIC, d'autre part ramener la hiérarchie des salaires de un à six.

» Ainsi, il y aura maintien du pouvoir d'achat du salaire pour tous les salariés dont le salaire est compris entre une et six fois le salaire minimum. Au-delà celui-ci ne suivrait pas automatiquement le coût de la vie. Pour la progression du pouvoir d'achat nous souhaitons une augmentation différenciée entre une et six fois le salaire minimum.

» Nous savons qu'une grande partie des cadres sont aujourd'hui plus qu'hier prêts à discuter d'une telle proposition parce qu'ils savent que la lutte contre les inégalités, l'inflation et le chômage passe par là

» En déformant les positions de la C.F.D.T., positives pour la grande masse des cadres, M. Charpentié (président de la C.G.C.), *prend en fait la seule défense de la petite minorité des cadres privilégiés qui gagnent plus de six fois le SMIC. »*

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

SEINE-MARITIME : liste commune de la majorité conduite par M. Jean Lecanuet.

Dans le département de Seine-Maritime, comportant six sièges de sénateurs — un de plus que lors de la précédente consultation sénatoriale, — l'élection se fera au scrutin proportionnel. La majorité présente une liste unique, dite « d'Union des républicains et des démocrates », ainsi composée : MM. *Jean Lecuanet*, *président du C.D.S.*, *maire de* Rouen, président du conseil général, ancien ministre, ancien député et ancien sénateur ; *André Bettencourt*, P.R., député de la 5e circonscription, maire de Saint-Maurice-d'Etelan, conseiller général, président du conseil régional de Haute-Normandie, ancien ministre ; *Charles Ferrant*, C.D.S., sénateur, maire et conseiller general de Neufchâtel ; *Geoffroy de Montalembert*, R.P.R., sénateur ; *Paul Caron*, C.D.S., sénateur (ancien suppléant de M. Lecanuet), conseiller général, maire de Saint-Nicolas-d'Aliermont ; *Henri Binet*, P.R., conseiller général, maire de Sigy-en-Bray. [Ce sixième candidat pourrait être non pas M. Binet, mais une personnalité choisie en tout état de cause parmi les représentants du monde agricole.] La majorité dispose actuellement de quatre sièges sénatoriaux sur cinq dans le département, le cinquième étant détenu par M. *Jacques Eberhard*, P.C., maire de Gonfreville-l'Orcher, qui se représente à la tête de la liste du P.C. M. *Roger Houdet*, C.N.I., sénateur sortant, *ancien ministre de l'agriculture* dans les cabinets Laniel (1953-1954), Mendès France (1954-1955), de Gaulle (1958) et Debré (1959), ne se représente pas.

La liste socialistes-radicaux de gauche (*le Monde* daté du 4 août) sera conduite, ainsi que nous l'avons dit, par M. *Tony Larue*, député de la deuxième circonscription (P.S.), maire de Quevilly.

M. MAROSELLI EST CANDIDAT DANS LA HAUTE-SAONE

Le bureau national du Mouvement des radicaux de gauche, réuni mercredi 24 août, a rendu publique une première liste de ses candidats aux élections sénatoriales.

Parmi ses candidats figurent deux sénateurs sortants : MM. Louis Brives (Tarn) et Pierre Tajan (Tarn-et-Garonne) ; ainsi que M. Jacques Maroselli, vice-président du M.R.G., conseiller général, maire de Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône), qui aura pour colistier M. *Amédée Collin*, maire d'Etrelles-et-la-Montbleuse.

Dans le Rhône, M. Mercier, conseiller municipal de Lyon, a été investi de même que MM. France Lechenault, conseiller général dans la Saône-et-Loire, Marc Bareyre, conseiller général, maire de Courtomer dans la Seine-et-Marne, Jean Béranger, conseiller général, maire de Marly-le-Roi, dans les Yvelines. MM. Marcel Perrin, adjoint au maire d'Avignon, et Marc Anselme, maire de Gargas, représentant le M.R.G. dans le Vaucluse.

Vosges : deux députés en navette

De notre correspondant

EPINAL. — Les deux sénateurs sortants (P.R.), MM. Louis Courroy et Henri Parisot, ne solliciteront pas, le 25 septembre prochain, le renouvellement de leur mandat, qu'ils détenaient depuis 1952. La majorité voudrait, avec ses nouveaux candidats, faire aussi bien qu'il y a neuf ans : l'élection de ses deux représentants dès le premier tour. Réélu député de la 3e circonscription en mars 1973, M. Christian Poncelet (R.P.R.), actuel secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, président du conseil général des Vosges, qui brigue un siège au Sénat, se garde de tout pronostic. Mais ses adversaires le créditent de quelque 850 voix sur les 1 230 grands électeurs que compte le département.

Pour l'autre candidat, M. Albert Voilquin (P.R.), vice-président du conseil général, député de la 4e circonscription, il s'agit d'éviter *« les mauvaises surprises »* toujours possibles d'un second tour. Alors, en compagnie de M. Poncelet, *il multiplie réunions et* contacts. La campagne terminée, il aura rencontré tous les grands électeurs du département. Il n'oublie pas que la perte de *« sa »* mairie de Neufchâteau lors des élections municipales de mars dernier est un handicap, *« aujourd'hui presque surmonté »*, dit-il. Plus gênante à ses yeux est la candidature de M. Roland Etienne, adjoint au maire de Thaon-les-Vosges, membre du Conseil économique et social. Ce dernier, qui refuse toute étiquette politique, se veut *« une alternative originale, non politique »*.

Le parti socialiste a investi le nouveau maire d'Epinal, M. Pierre Blanck, conseiller général, vice-président de la Fédération nationale des communes forestières, qui fait équipe avec M. Gilbert Pierson, maire de Seraumont. Pour M. Blanck, *« il faut amplifier la poussée de la gauche »*, concrétisée certes par les succès à Epinal, Golbey, Contrexéville et Saint-Etienne-lès-Remiremont, mais tempérée toutefois par la perte des mairies de Gérardmer, Saint-Dié et Bruyères.

Le maire d'Epinal, qui avait recueilli 231 voix en septembre 1968, peut raisonnablement espérer améliorer ce score. La campagne discrète qu'il mène en compagnie de son colistier lui donne l'occasion d'attaquer ses adversaires sur le terrain politique. *« M. Poncelet et M. Voilquin, en tant que membres de la majorité, sont responsables de la crise qui frappe les Vosgiens. Comment voulez-vous que deux mauvais députés fassent deux bons sénateurs ? »* Ne dit-on pas que MM. Poncelet et Voilquin préfèrent entrer au Sénat que de tenter de se faire réélire députés en mars prochain ?

Les deux candidats de la majorité accueillent ces « attaques » avec un certain détachement. *« Si nous sommes candidats*, répondent-ils, *c'est tout simplement parce que nos collègues conseillers généraux, députés et sénateurs sortants, à l'unanimité, nous ont demandé de l'être. » « Aux tout premiers jours de juillet, avant le début de la crise à Montefibre »*, précise M. Poncelet.

M. Voilquin estime qu'à soixante-trois ans et après vingt ans passés à l'Assemblée nationale [où il est entré en novembre 1958], il éprouve *« le besoin de travailler différemment »*. *« D'une autre manière*, renchérit son colistier, *mais avec plus d'efficacité pour le département. D'autre part, ma tâche de président du conseil général en sera facilitée. »* Tous deux ont décidé de créer prochainement à Epinal « une cellule d'accueil » chargée d'aider les maires et conseillers généraux vosgiens. Une façon de rassurer peut-être ceux qui pensent qu'*« un sénateur est moins efficace qu'un député et surtout qu'un secrétaire d'Etat »*. Une « crainte » en tout cas qu'ils doivent dissiper quelquefois au cours de leurs réunions.

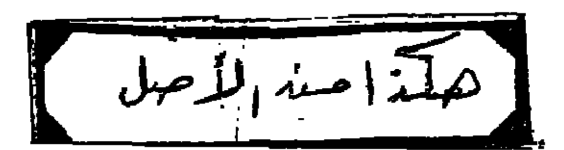
Quant à l'éventualité d'abandonner son portefeuille de secrétaire d'Etat, M. Poncelet l'envisage apparemment sans trop de déplaisir : *« Les relations avec le Parlement sont aujourd'hui très délicates »*, déclare-t-il en se refusant à en dire davantage. On lui prête une autre ambition : la présidence du conseil régional de Lorraine — détenu actuellement par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber. — *« qu'il aurait de bonnes chances d'emporter »*, dit-on au R.P.R.

Le parti communiste n'a pas encore fait connaître le nom de ses candidats, qui, selon M. René Martin, secrétaire de la fédération départementale, *« mènerait une campagne militante popularisant nos solutions et le programme commun »*. M. Martin constate : *« La droite essaie de dissimuler son échec derrière le masque de l'apolitisme. M. Poncelet fait partie d'un gouvernement directement responsable de l'augmentation du chômage dans les Vosges et de toutes les difficultés auxquelles sont confrontées les populations vosgiennes. »*

Que les élections sénatoriales constituent une première préparation aux élections législatives, tous en conviennent, notamment le secrétaire de la fédération départementale du P.R., M. Joliez, qui assure : *« Si M. Poncelet ne s'était pas présenté, l'élection de M. Blanck n'était pas à exclure ; il en serait alors résulté pour la majorité le risque accru de ne pas conserver ses quatre sièges en mars prochain... »*

YVAN COLIN.

● RECTIFICATIF. — C'est par erreur que nous avons indiqué dans nos éditions datées du 24 août que Pierre Cot avait été, aux élections législatives de 1924, candidat dans les Basses-Alpes. En fait, Pierre Cot échoua lors du scrutin du 11 mai 1924 dans le département des Hautes-Alpes.



DU PROGRAMME COMMUN DE LA GAUCHE

L'éventail des salaires

(Suite de la première page.)

Sur la première série d'actions, les communistes ont progressivement serré les écrous, au détriment de certains cadres.

Au départ, il s'agissait de « *garantir à tous les salariés, c'est-à-dire ceux qui entrent dans le cadre des conventions collectives et des statuts, le maintien du pouvoir d'achat* » (1). Mais cette attitude s'est modifiée puisque, ces derniers jours, les dirigeants du P.C. ont affirmé que le « *strict maintien du pouvoir d'achat* » serait assuré jusqu'aux salaires de 12 000 F (soit cinq fois le SMIC à 2 400 F proposé pour 1978).

Tous les salariés couverts par une convention collective ou un statut sont donc plus garantis de voir maintenu leur pouvoir d'achat, puisque, *dans certaines branches ou entreprises*, les grilles contractuelles montent jusqu'à 18 000 F par mois. M. Marchais vient pourtant de déclarer à *Paris-Match* qu'il n'y aurait pas de diminution de salaire pour les cadres supérieurs. Contradiction ? « *Non pas*, nous a répondu M. Claude Quin, *notre réflexion se poursuit.* » Si nous voulons vraiment changer la société et si, dans le domaine des salaires, nous voulons vraiment aboutir à de moins grandes inégalités, explique-t-il, nous avons constaté qu'il fallait descendre la barre. « *Et qu'on ne dise pas que les cadres sont lésés*, ajoute M. Quin. *En fait, ni les cadres moyens ni les techniciens ne sont visés puisque, en quasi-totalité ils gagnent moins de 12 000 F par mois. Seulement 30 % de cadres supérieurs, qui gagnent davantage, devront faire un effort de solidarité, qui sera compensé par des garanties d'emploi plus grandes.* »

Pour la deuxième série d'actions, là encore, le P.C. a modifié son attitude ces dernières semaines. La proposition générale consiste à affirmer : il faut dégager des orientations sans craindre de fixer des objectifs précis et chiffrés, mais laisser aux partenaires sociaux le soin de définir les méthodes pour les atteindre.

« *Nous proposons*, déclare M. Quin, *d'atteindre au bout d'un certain nombre d'années — au mieux à la fin de la prochaine législature, — l'objectif d'un éventail de 1 à 5.* »

Faut-il aussitôt traduire que pour un salaire minimum de 2 400 francs, aucune rémunération ne devrait dépasser 12 000 francs par mois ? Ce dernier chiffre ne correspond-il pas à celui lancé un jour par M. Séguy, secrétaire général de la C.G.T. ? En fait, il n'en était rien, du moins fin juillet. La position du P.C. ne reposait pas alors sur le schéma simpliste d'un rapport du SMIC à un salaire brut maximum.

Variations autour de 1 à 5

Une première nuance apportée par le P.C. est toujours valable : il ne s'agit pas d'un objectif précis de « *1 à 5* » mais « *autour de 1 à 5* ». Une deuxième nuance plus fondamentale a, en revanche, été abandonnée depuis lors : « *Sous le terme de salaire réel nous entendons parler*, précisait M. Quin, *de salaire disponible après impôt.* » Dès lors tout ou plutôt presque tout changeait. Il ne s'agissait plus d'aboutir à un éventail, au sein des conventions collectives de 1 à 5 — par exemple 2 400 francs à 12 000 francs par mois, mais à un écart de 1 à 5 après paiement de l'impôt. En conséquence, l'écart entre salaires bruts pouvait être de 1 à 6 voire de 1 à 7, dans les grilles de rémunérations, et M. Quin remarquait d'ailleurs, non sans raison, que cette suggestion dite de « 1 à 5 » n'était pas éloignée de celle de la C.F.D.T. : 1 à 6 en salaire brut. Quant à la position des cadres C.G.T. que nous *avons interrogés, elle montrait combien* l'objectif « 1 à 5 » peut être interprété avec souplesse.

Dans un document, l'U.G.I.C.T.-C.G.T. rappelle qu'actuellement le salaire maximum dans certaines conventions est de 18 000 francs par mois et prend ce chiffre comme base de calcul du nouvel éventail. « *Si l'on veut limiter à 6 voire à 5 l'écart des salaires, il faut* explique-t-elle, *partir du sommet des conventions c'est-à-dire, en clair, non pas multiplier le SMIC par 5 ou 6 mais diviser le salaire maximum — par exemple 18 000 francs — par 6 ou 5, ce qui donne un SMIC de 3 000 francs.* » Le fameux objectif du « *autour de 1 à 5* » ressemble ainsi à l'auberge *espagnole*.

Mais le P.C. a, « *pour le moment* » — car « *la réflexion*, dit-on, *se poursuit* » — abandonné l'idée d'un objectif « *1 à 5 après impôt* ». Les conseillers en fiscalité ont *tout d'abord critiqué cette formule* : que veut dire « 1 à 5 après impôt » ? Comment traduire cet objectif, en salaire brut, dans les conventions collective, puisqu'à une rémunération de 12 000 F par mois après impôt *peut égaler des sommes supérieures* mais très différentes, selon que le cadre supérieur est célibataire, marié, père d'un ou de plusieurs enfants. En outre les dirigeants du parti ont estimé qu'un éventail plus large que celui-ci, de 1 à 5, n'aurait pas provoqué de modifications sensibles puisque déjà, à l'heure actuelle, peu de salariés gagnent plus de 12 000 F par mois. D'où le choix qui vient d'être pris d'un objectif plus ambitieux de « *1 à 5 en salaire brut avant impôt* ». Choix politiquement et psychologiquement plus clair mais aussi plus explosif, qui va au-delà même des positions de la C.F.D.T. ; encore que, pour cette centrale, la définition donnée à ses objectifs peut *l'amener à démontrer que son « 1 à 6 »* est plus radical que le « 1 à 5 » du P.C. (2).

Faut-il prendre *à la lettre* les propositions changeantes du P.C. ? Ce serait négliger une autre nuance de taille que les communistes ont insérée dans leur programme. Le P.C. ne veut pas « *imposer* » son objectif. Il entend seulement fixer des orientations aux syndicats, qui auront le dernier mot dans les négociations avec les employeurs. Et la position prise par exemple par les cadres C.G.T. (U.G.I.C.T.) permet de bien comprendre ce que cette nuance pourrait signifier : l'U.G.I.C.T. refuse l'idée « *d'un écart théorique et national valable pour toutes les branches professionnelles, qui risquerait de devenir un carcan que patronat et gouvernement utiliseraient à leur profit* ».

Reste enfin et surtout le P.S., qui maintient sa position en repoussant tout projet chiffré, que ce soit celui du P.C. ou un autre. Pas question d'afficher un écart hiérarchique qu'il soit de 1 à 5, de 1 à 6, voire davantage. Plusieurs raisons sont avancées. L'expérience montre, soulignent certains spécialistes du P.S., que *toutes les mesures qui ont été prises* en faveur des bas salaires n'ont pas abouti, sur une longue période, à un véritable rétrécissement de l'éventail, comme le montre l'évolution des rémunérations de *1954 à 1973. Tout se passe comme* si les cadres et salariés à revenus élevés rattrapent en deux ou trois ans l'avantage consenti par à-coups aux smicards (3). « *La population est réticente. Il faut en tenir compte* », indiquent les conseillers du P.S. Autre motif du refus de tout objectif chiffré : le risque de s'engager dans une politique trop dirigiste. « *Pour fixer un objectif aussi draconien*, indique M. J.-P. Bachy, délégué à l'emploi du P.S., *il faut en prendre les moyens. Cela supposerait, si l'on veut être efficace, une intervention autoritaire de l'Etat, ce que les syndicats rejettent.* »

Les dirigeants du P.S. rappellent cependant avec insistance que, bien avant le P.C., ils ont préconisé un rétrécissement de la hiérarchie. « *Nous demeurons favorables à cette politique*, déclare-t-on au P.S. *Pour y arriver, nous préconisons le relèvement sensible du SMIC, mais aussi la publication obligatoire des salaires, ainsi que le droit pour les syndicats de négocier non seulement sur les salaires réels, mais aussi sur tous les accessoires aux salaires (primes, etc.). En outre, le gouvernement de gauche devra donner l'exemple dans le secteur nationalisé.* »

Face au volontarisme affiché du P.C., la très grande prudence du P.S. constitue-t-elle un obstacle définitif à tout compromis ? Sauf nouveau durcissement — non exclu — des communistes, un arrangement devrait pouvoir être trouvé. Encore faudrait-il que les partis acceptent de discuter au fond. Curieusement, ce ne semble pas avoir été le cas, puisque des membres du P.S. ont avoué n'avoir pas vraiment engagé, avec le P.C., un débat approfondi !

Au moment où les syndicats — tous — mais aussi les citoyens souhaitent connaître la vérité sur les salaires et les politiques envisagées, le refus du P.S. de fixer des orienta*tions précises en matière d'éventail* hiérarchique comporte peut-être quelques arrière-pensées électorales.

A l'inverse, le P.C., qui réclame la clarté, n'y contribue pas tout à fait en fixant un objectif au contenu pour le moins variable et en multipliant les déclarations contradictoires. Toute politique de lutte contre les inégalités risque d'être vouée à l'échec si, au nom, tantôt de la clarté, tatnôt du réalisme, on se contente finalement d'un clair-obscur.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Quant à l'accroissement du pouvoir d'achat — 4 % en 1978, 3 % ensuite sur la masse salariale, — il sera modulé au niveau du SMIC à quatre fois le salaire minimum. Le P.C. suggère en outre l'ouverture de négociations entre syndicats et patronat pour réviser les grilles, de rémunérations : rapprocher les minima des salaires réels, réexaminer les critères de hiérarchisation, en prenant en compte les notions de responsabilité, d'ancienneté, de formation, d'expérience mais aussi de pénibilité.

(2) Pour la C.F.D.T., l'objectif est l' « *obligation d'aboutir rapidement, dans chaque entreprise, à un écart hiérarchique de 1 à 6 entre le salaire minimum et le salaire maximum distribué, y compris celui des cadres dirigeants* », alors que pour l'U.G.I.C.T. « *il ne peut être question de situer dans notre politique salariale les faux salariés que sont les P.-D.G. et cadres dirigeants* ».

(3) Selon une étude officielle, mais non encore publiée, sur la hiérarchie des salaires en France de 1954 à 1973, il n'y a pas eu de rétrécissement significatif des disparités salariales entre cadres supérieurs et ouvriers en dépit des événements de 1968 et de l'effort en faveur des smicards. L'écart « moyen » — soulignons-le, — c'est-à-dire la moyenne entre l'ensemble des cadres supérieurs et l'ensemble des ouvriers étant de 1 à 3,99 en 1954 et de 1 à 3,95 en 1973. Si cet écart est passé de 1 à 3,68 en 1976, les spécialistes estiment qu'il s'agit là d'un phénomène conjoncturel qui sera remis en cause et non pas d'une tendance durable, l'éventail hiérarchique s'ouvrant à nouveau quand le rythme de la hausse des prix est inférieur à 14 %.

M. CEYRAC : le P.C. veut faire passer les socialistes pour des gens rassurants.

« *J'ai le sentiment qu'en attaquant M. Mitterrand et le parti socialiste, le P.C. veut les faire passer pour des gens rassurants qui, le moment venu, pourraient être un rempart contre des aventures. En même temps, le P.C. fait coup double en faisant plaisir à ses militants qui ne sont pas mécontents de voir leur parti s'affirmer comme pur et dur.*

» *C'est peut-être là une combinaison astucieuse. Je ne suis pas du tout sûr que l'union de la gauche soit vraiment atteinte par cette polémique tellement sont puissants les intérêts communs qui rassemblent ces partis face à l'échéance de 1978* », a déclaré, jeudi 25 août, à 13 heures, M. François Ceyrac au micro de France-Inter. Le président du C.N.P.F., qui estime qu'il faut mettre au crédit de M. Barre la *bonne tenue* du franc et l'évolution favorable de la balance commerciale, reste cependant préoccupé par l'évolution à court terme de la conjoncture économique, marquée par les difficultés que rencontrent certains secteurs, les attaques sauvages du marché national et une stagnation de la consommation.

CORRESPONDANCE

M. Debré et le pacifisme

M. Michel Languignon, secrétaire national du Mouvement de la paix nous écrit (*) à la suite de l'article de M. Debré paru dans le Monde *du 12 août :*

Les discussions au sein de l'union de la gauche sur la défense nationale et la politique extérieure de la France attirent l'attention sur un problème fondamental que les gouvernements, depuis vingt ans, avaient placé dans le domaine réservé. C'est ce qui a, sans doute, incité M. Debré à donner, à son tour, son opinion.

L'ancien premier ministre a une certaine conception de la défense nationale que l'on peut partager ou non. Mais, comme il l'écrit justement : « *La politique militaire d'un pays est toujours une affaire sérieuse* », et par conséquent il a parfaitement raison d'exposer son point de vue « *dans le débat actuel sur la force nucléaire de dissuasion* (qui) *est du plus haut intérêt* ». Mais une politique militaire pour quoi faire ? Pour défendre l'indépendance nationale (les Français en sont conscients) mais non pour apporter une pierre toujours plus lourde à la course aux armements (300 milliards de dollars cette année) et ne rien faire pour essayer d'en arrêter le cours. C'est, hélas, la politique que Michel Debré et ses successeurs ont menée depuis deux décennies. Et *chaque fois que ceux qui pensent* qu'une politique extérieure de paix et de recherche d'accords limitant les armements est aussi un élément important de la sécurité de la France sont allés les trouver, ils ont toujours reçu cette *même réponse* qui n'en est pas une : « que les autres commencent ».

C'est pourquoi, sans doute, dans ce même article cité plus haut, il s'en prend avec véhémence à « *la tragédie du pacifisme* » qui, d'après lui, « *conduit les Français à devenir un jour des mercenaires au service d'intérêts étrangers* ». Le pacifisme — d'après le *Petit Larousse* — est « *la doctrine des personnes qui estiment que la guerre ne résout jamais mieux les différends entre nations que les négociations* ».

Si ce sont ces « personnes » que vise M. Debré — des partisans convaincus de la négociation internationale, mais qui estiment qu'une défense nationale efficace est nécessaire tant que cette négociation n'aura pas abouti au désarmement — alors, oui, mille fois oui, nous sommes des pacifistes.

Il est temps, il est grand temps, que la France s'engage dans une politique extérieure de paix et de désarmement. La gauche a inscrit cette nécessaire négociation dans son programme. Mais quel que soit le gouvernement qui sera en place en juin prochain, il importe que la France apporte enfin une contribution constructive lors de la session spéciale des Nations unies consacrée au désarmement.

(*) 35, rue de Clichy, 75009 Paris.

Nationaliser ou pas

(Suite de la première page.)

Cela fait en tout une centaine d'entreprises. En outre, dans un *groupe nationalisable, le parti* socialiste exclut l'addition sur une même entreprise des participations publiques résultant de la nationalisation d'autres groupes ou du secteur bancaire et financier.

Cette interprétation n'est pas du tout conforme au Programme commun qui distingue nettement holding et groupe. Ce principe aboutit, quoique prétende Michel Rocard, à ne pas nationaliser les Avions Marcel Dassault Roussel-Uclaf et la C.I.I.-Honeywell-Bull puisque ces sociétés ne sont pas des têtes de groupes et qu'elles dépendent des sociétés-mères pour des participations à peine supérieures à 50 %.

« *Car de deux choses l'une, ou bien le principe exposé par le parti socialiste est bien celui qu'il utilise, et alors les conclusions que nous en tirons pour les trois sociétés précitées sont irréfutables, ou bien pour ces sociétés il utilise une autre méthode, alors c'est qu'il n'y a pas de principe.* »

Ne seraient pas nationalisées, pour la même raison, des sociétés aussi importantes que Thomson-C.S.F., Alsthon-Atlantique, Tréfimétaux, Comhurex, C.I.T.-Alcatel, Stein-Industrie, Naphtachimie, la Cellulose du Pin, les secteurs pharmacie de Rhône-Poulenc et de Pechiney-Ugine-Kuhlmann, etc. Des centaines d'autres entreprises seraient laissées pour compte.

Voilà pour quelles raisons précises nous estimons que les *positions* du parti *socialistes* sont non seulement insuffisantes au regard des solutions nécessaires pour sortir le pays de la crise, mais qu'en plus elles sont bel et bien un recul par rapport à 1972.

***

Recul aggravé par les récentes déclarations de Michel Rocard. Estimant que « *la technique de la prise de participation est tout aussi valable que celle de l'expropriation intégrale* », il interroge : « *Que veut véritablement la gauche : prendre le pouvoir dans ces groupes ou s'assurer la propriété sans partage des bâtiments, terrains, machines et camions concernés ? Si, comme le pensent les socialistes, c'est bien le pouvoir que l'on veut, alors il suffit de le prendre là où il est, c'est-à-dire au sommet...* »

Si l'on se souvient, en outre, que la méthode publiquement développée par le parti socialiste il y a quelques mois en matière d'indemnisation consistait à laisser entre les mains des anciens actionnaires les signes de leur propriété, cela veut dire en clair que le parti socialiste ne veut pas nationaliser véritablement, mais remplacer les nationalisations franches par une politique de participations financières généralisée. Les conséquences en seraient très graves. Dans le contexte de luttes intenses, qui sera celui de la mise en œuvre du programme commun, une simple politique de participations financières serait insuffisante pour assurer la maîtrise de l'outil de production et la démocratie industrielle, et cela pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, la propriété monopoliste n'est pas affaiblie de façon déterminante si l'on se contente de simples participations *au lieu de nationaliser franchement*. Le grand capital peut même y trouver l'occasion d'un nouveau soutien public, comme cela s'est passé récemment lorsque l'Etat a pris une participation dans Dassault. A la place d'un secteur public clairement identifié, instrument important des changements démocratiques dans notre pays, on aurait alors un enchevêtrement inextricable de liaisons financières mêlant sans principe le capital public et le capital privé, pour le grand bénéfice *de ce dernier*.

Ensuite, notre but n'est pas de « *boursicoter* » avec un gros portefeuille d'actions d'Etat, mais de promouvoir un nouveau type de croissance, de développer les productions-clés de notre économie, sur la base d'un secteur public élargi, solide, modernisé. Sans nationalisation franche, c'est inévitablement le profit qui finirait par s'imposer comme objectif majeur dans la conduite des affaires. Ce que soulignait d'ailleurs Roger Priouret dans sa lettre à Georges Marchais : « *Les entreprises que vous nationaliserez sont construites pour une bonne gestion capitaliste, comme Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, ou sont des conglomérats de féodalités, comme Rhône-Poulenc...* » On ne peut donc se contenter de mettre la main sur leur capital financier. Enfin, et ce n'est pas le moins important, la gestion démocratique serait beaucoup plus difficile à mettre en œuvre dans une société où subsisteraient des *capitaux privés, qui pourraient* (notamment s'ils disposaient d'une minorité de blocage) obtenir leur représentation au conseil d'administration, s'opposer aux restructurations nécessaires, refuser les augmentations de capital et les recours à certains financements, intenter des procès contre les dirigeants de l'entreprise, etc.

Pouvoir ou propriété ? L'alternative est fausse car il n'y a pas de pouvoir sans pleine propriété du capital réel, c'est-à-dire des usines, des machines ; et pour les communistes il n'y a pas de pouvoir démocratique sans intervention des travailleurs à partir de cette appropriation par la nation du patrimoine des grandes féodalités privées. Le pouvoir, il n'est pas à prendre au sommet comme le propose Rocard, il est à conquérir à la base, par la nationalisation, la gestion démocratique et l'autogestion nationale.

***

On comprend mieux pourquoi le parti socialiste adopte une position qui vide en fait le seuil minimum de nationalisation de sa substance, lorsque Michel Rocard explique ce qu'il entend par gaspillage. Et tout d'abord : « *De très loin le plus lourd gaspillage vient des subventions versées directement ou par le canal européen aux grosses exploitations agricoles...* » Suivent, dans l'ordre : les Halles, la Villette, Concorde et les fautes d'investissements des entreprises, entreprises publiques ou privées.

Cette énumération ordonnée a un sens ; elle absout de fait les fauteurs de crise ; le pouvoir giscardien et le grand capital, ces maîtres de la France responsables du million et demi de chômeurs à la rentrée, de l'inflation à deux chiffres, du déficit extérieur, du démantèlement industriel. Elle remplira d'aise les maîtres de forges, qui cassent la Lorraine, et RhônePoulenc, qui ferme Péage-de-Roussillon.

Cet inventaire sélectionné a une signification. Il veut dire que, pour Michel Rocard, il faut renoncer à s'attaquer à la toute-puissance des multinationales à base française ou étrangère, ce qui explique son refus de nationaliser résolument les quinze groupes que nous proposons.

Par voie de conséquence devient plus compréhensible le refus du parti socialiste de donner son accord aux propositions sociales que nous estimons justifiées et nécessaires (tout comme nous jugeons indispensables les nationalisations à réaliser simultanément), à savoir notamment : le SMIC à 2 200 francs en pouvoir d'achat d'avril 1977, l'augmentation dégressive des salaires jusqu'à quatre fois le SMIC, avec stricte garantie du pouvoir d'achat seulement assurée jusqu'à 12 000 F, *un effort* pour aller vers un éventail hiérarchique des salaires de l'ordre de 1 à 5, le relèvement de moitié des allocations familiales dans les six premiers mois, l'abaissement de l'âge de la retraite avec pension complète, la gratuité des fournitures et transports scolaires, et bien d'autres encore.

C'est dans le refus du parti socialiste de s'attaquer aux racines du mal par la nationalisation franche qu'il faut rechercher les raisons de son inclination à reprendre à son compte le thème orchestré de l'austérité contrôlée, du « *pas tout, tout de suite* » ou de sa variante « *tout, mais pas tout de suite* ».

***

On peut tout craindre également du discours du porte-parole du parti socialiste en ce qui concerne l'indépendance nationale, lorsqu'il se déclare prêt à engager avec les groupes Roussel-Uclaf et la Compagnie des Machines Bull des discussions réservant « *pour la fin des négociations sur les orientations de la politique industrielle notre décision sur le sort du capital investi en France par Hoechst d'une part, et Honeywell-Bull de l'autre* ». C'est baisser les bras avant l'épreuve et cela ne peut que constituer un encouragement pour ces firmes qui ont déjà profité de leur installation sur le territoire national pour consolider leurs positions dans des activités-clés de notre économie.

Tout cela est extrêmement préoccupant. Ce que veulent les Français, c'est le changement, un vrai changement dans leur vie : plus de bien-être, plus de réelle liberté, plus d'indépendance pour leur pays. Cela suppose des moyens importants, c'est vrai, et notamment des nationalisations bien choisies, en quantité suffisante et d'un contenu démocratique avancé. On ne peut vouloir l'un sans l'autre, c'est l'idée simple qui oriente la démarche conséquente et responsable de parti communiste. Dans la perspective de la prochaine réunion des dirigeants des trois partis de gauche, tous nos efforts tendent à en montrer le bien-fondé.

Il y va de l'avenir de notre pays et du bonheur de notre peuple.

JEAN COLPIN.

Une lettre ouverte des autonomistes corses au président de la République

« Votre volonté n'a pas été respectée et les réformes ont échoué »

Le mouvement de l'Union pour le peuple corse vient d'adresser une lettre ouverte au président de la République.

« *Vous êtes*, lit-on notamment, *de tous les présidents de la République, celui qui a fait les plus nombreuses déclarations officielles et même solennelles concernant la Corse. (...) Votre volonté n'a pas été respectée et les réformes ont échoué... Vous n'en étiez pourtant pas conscient le jour récent où vous avez publiquement assuré que la situation insulaire avait été modifiée en profondeur.* »

(...) « *Nous préférons en toute franchise vous assurer que notre peuple ne veut pas mourir et qu'en dernière analyse, si on l'y contraignait, il se battrait comme il l'a fait bien souvent au cours des siècles pour préserver sa pérennité.* » *(...)* Pour l'U.P.C. la « *porte étroite par où passe notre espoir* » ne laisse de place qu'à une seule solution : « *Le statut d'autonomie interne dans le cadre des institutions de la République. Ce statut reconnaîtrait la compétence exclusive de l'Etat dans les domaines de la souveraineté nationale et celle de la Corse autonome dans les domaines de son propre développement économique, culturel et social.* » *(...)*

L'U.P.C. n'envisage à aucun moment de déserter le combat et à la violence préfère d'autres moyens : un recensement quantitatif du peuple corse « *destiné à montrer à la fois son existence vraie et son identité* ». « *Ces moyens n'ont évidemment rien d'illégal, rien de répréhensible dès lors surtout que nos objectifs invariables se situent sans ambiguïté dans le cadre des institutions françaises.* » *(...)*

Enfin, avant sa venue en Corse, il est indiqué au président de la République que deux routes seulement s'offrent à lui : « *La route démocratique. Elle passe par le respect des milliers de militants autonomistes, par l'abandon de la répression illégale, elle conduit au dialogue. (...) La route antidémocratique. On l'appelle route de la fermeté. Elle est celle de l'antagonisme, de l'affrontement, de la guerre civile. (...) Des milliers et des milliers de Corses ne se laisseront pas persécuter pour leurs convictions. Ils seront d'ailleurs très vite rejoints par ceux qui, aujourd'hui, ne sont pas encore à leurs côtés, car rien ne fait l'unité si difficile des Corses comme le sentiment de l'arbitraire et de l'injustice.* »

En conclusion de cette lettre, cette simple phrase : « *Le choix, vous le voyez, est simple, mais il est urgent.* »

● *Le mouvement clandestin corse* « *Francia* » (Front d'action nouvelle contre l'indépendance et l'autonomie), né en avril dernier et qui a depuis revendiqué plusieurs attentats visant les autonomistes, a demandé le jeudi 25 août au Front de libération national corse de cesser les combats, dans l'intérêt de *tous* ; d'arrêter les plasticages anti-autonomistes et autres. Il demande en outre une amnistie totale pour M. Max Simeoni dans les plus brefs délais. Il souhaite enfin que la journée du 9 septembre, jour anniversaire de la libération de l'île « *soit une journée d'action pour tous les Corses, même autonomistes* ».

● *La Fédération des républicains de progrès* (gaulliste d'opposition) a précisé, jeudi 25 août, après une mission d'études en Corse, qu' « *elle ne saurait accepter la dégradation économique et morale de l'île* ». Elle a proposé aux organisations politiques représentatives de la population corse « *un dialogue qui permettrait de déterminer les moyens à mettre en œuvre pour assurer la nécessaire rénovation de l'île* ».

POLITIQUE

Le « tour de France de l'emploi » du premier ministre

Après les quatre étapes qui l'ont conduit à Quimper, à Montpellier, à Colmar et à Charleville-Mézières, M. Raymond Barre a continué, ce vendredi 26 août, son « tour de France de l'emploi » à Toulouse, préfecture de la région Midi-Pyrénées. Après deux réunions dans la matinée consacrées à l'emploi, le premier ministre devait se rendre dans l'après-midi à Auch, préfecture du Gers, pour examiner un deuxième dossier : celui des dommages subis par ce département lors des inondations du 8 juillet. M. Barre devait recevoir, entre autres, les parlementaires du Gers et du Lot-et-Garonne, des dirigeants agricoles ainsi que des représentants des trois associations de sinistrés d'Auch, de Castera-Verduzan et de Montestruc. Les organisations C.G.T., C.F.D.T., SNI, FEN et MODEF ont appelé conjointement à un rassemblement devant la Bourse du travail d'Auch, à 16 heures, demandant notamemnt une indemnisation rapide et totale des sinistrés.

Enfin, samedi 27 août, dans la matinée, le premier ministre retrouvera le « dossier emploi » en donnant audience à des parlementaires de la région.

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES : le gouvernement a retrouvé une certaine marge de manœuvre déclare M. Barre

De notre envoyé spécial

Charleville-Mézières. — A l'occasion du premier anniversaire de sa *nomination à la tête du gouvernement*, M. Raymond Barre a dressé, ce jeudi 25 août, à Charleville-Mézières, où il poursuit son *« tour de France de l'emploi »*, un bilan de son action. Devant les représentants ardennais de l'administration, des organismes professionnels et interprofessionnels et des industriels, le premier ministre a indiqué que les quatre principaux objectifs du gouvernement avaient été atteints :

● Le franc a été stabilisé, ce qui a permis d'arrêter l'hémorragie des réserves et de reconstituer celles-ci. *« Le franc*, a dit M. Barre, *a traversé toutes les bourrasques monétaires »*

● Le commerce extérieur s'est redressé. Grâce, en particulier, au rétablissement du franc.

● L'évolution des revenus et des salaires, qui est *« la clé de notre redressement »*, a été modérée. *« Cet effort doit être poursuivi »*, a souligné le premier ministre, avant d'ajouter qu'il restait attaché à la politique contractuelle, et que le maintien du pouvoir d'achat avait été respecté.

● La récession a été évitée *« La croissance de notre production industrielle est comparable à celle de l'Allemagne fédérale,* a dit le premier ministre. *Le gouvernement a systématiquement soutenu les investissements en injectant en un an 11 milliards de francs. »*

Se défendant de *« faire du triomphalisme »*, M. Raymond Barre a souligné que ces résultats avaient été acquis *« grâce aux efforts de tous les Français (...), au milieu de l'assaut de nombreux démagogues »* et malgré une conjoncture internationale très difficile.

Dès à présent le gouvernement a *« retrouvé une certaine marge de manœuvre en matière économique »*, a affirmé le premier ministre.

Toutefois, a poursuivi M Barre, deux grands problèmes restent en suspens : les prix et l'emploi. S'il n'y avait pas eu de blocage des prix au dernier trimestre de 1976, a-t-il déclaré, l'inflation aurait été de 13 à 14 % et de 16 à 17 % cette année La France serait engagée dans *« un processus à l'italienne »*.

« Après janvier, a-t-il indiqué, *j'ai refusé ce blocage et j'ai délibérément accepté des indices de prix élevés au premier semestre. Ceci pour deux raisons essentielles : permettre aux entreprises de respirer et ajuster les tarifs publics. Nous allons maintenant bénéficier de cette situation et enregistrer une décélération des prix au second semestre. La politique de redressement des entreprises n'est pas menée en faveur du patronat, mais en faveur des salariés. »*

En ce qui concerne l'emploi, M. Barre a assuré que *« le gouvernement ne pratique pas une politique de démagogie à court terme »*, mais qu'il s'agit *« d'embaucher, chaque fois que cela est possible, à moyen et long terme, et non pas seulement pour huit mois »*.

En conclusion, M. Barre a indiqué que le principal objectif du gouvernement était désormais le soutien de l'activité économique, mais qu'il n'était pas question de compromettre les résultats obtenus par une relance globale.

Alors que le chef du gouvernement dressait ce bilan, un meeting, organisé par la fédération des Ardennes du P.C. avec la participation des unions locales C.G.T et C.F.D.T., a rassemblé quelque trois cents personnes devant les grilles de la préfecture Des banderoles proclamant notamment *« Barre casse nos usines, cela suffit, les Ardennes veulent vivre ! »*, ont été brandies par les manifestants.

M. Alain Léger, maire adjoint (P.C.) de Charleville-Mézières, a dénoncé la venue du premier ministre comme *« une opération poudre aux yeux »*, soulignant que la visite *« non officielle »* du chef du gouvernement *« était parfaitement orchestrée »*, les propos de M Barre à Colmar constituaient *« une insulte aux chômeurs »*, a-t-il poursuivi, avant d'ajouter : *« Depuis la mise en place du plan Barre en septembre 1976, 14 usines ont fermé leurs portes dans le département des Ardennes, 45 ont été touchées par le chômage et 1 620 licenciements ont été autorisés. »*

On reconnaît officiellement que le département des Ardennes, qui possède *« de vieilles industries et une population jeune »* est un des plus touchés par le chômage : 6 639 demandeurs d'emploi au 31 juillet, soit 5,5 % de la population active La moyenne nationale est de 4,6 %. Parmi ces 6 639 demandeurs, 68 % sont des jeunes de moins de 25 ans alors que la moyenne nationale est de 45 %.

Enfin, pour la première fois depuis le début de ce tour de France de l'emploi, qui se termine vendredi *26 août à Toulouse* (1), *les unions* locales C.G.T. et C.F.D.T ont accepté de répondre à l'invitation du premier ministre Mais les délégués de ces deux syndicats se sont hâtés de préciser que c'est eux-mêmes qui avaient demandé, au soir d'une opération *« Ardennes mortes »* organisée le 28 avril, à rencontrer le chef du gouvernement. Ils ne pouvaient plus dès lors décliner l'invitation. Ils ont remis au premier ministre un sac contenant 8 000 cartes postales revendicatives.

MICHEL CASTAING.

(1) Dans l'après-midi de vendredi M. Raymond Barre doit également se rendre à Auch pour vérifier la mise en application des mesures d'indemnisation prises à la suite des inondations, en faveur des sinistrés du Gers, du Lot-et-Garonne et de la Haute-Garonne.

TOULOUSE : les organisations de gauche soulignent la gravité du chômage dans le Sud-Ouest

De notre envoyé spécial

Toulouse. — Avant même que M. Barre n'ait atterri sur l'aérodrome militaire de Toulouse-Francazal, jeudi 25 août, à 20 h. 15, les organisations syndicales C.G.T., C.F.D.T. et FEN avaient brossé un bilan particulièrement sévère de la situation économique dans la région Midi-Pyrénées au cours d'un défilé dans les rues de Toulouse, réunissant quatre mille manifestants selon les organisateurs, et six cents selon les services de la préfecture. *« Nous sommes la deuxième région de France au palmarès du chômage après le Languedoc-Roussillon »*, ont clamé, durant une heure, les haut-parleurs des camionnettes précédant le cortège. Les manifestants ont rebaptisé la place Saint-Etienne, face à la préfecture « place des 15 000-Jeunes-Chômeurs ». Les calicots portés à bout de bras résumaient les revendications des syndicats toulousains : *« C.G.T : Concorde à New-York » ; « Lançons immédiatement l'avion moyen-courrier » ; « C.G.T. : C.I.I., nationalisation de l'informatique »*.

« La réalité toulousaine, pouvait-on entendre au cours d'un meeting avant la dislocation de la manifestation, *ce sont : les 1 600 licenciements en deux ans des trois usines de la SNIAS et les 200 qui sont prévus en 1977 ; ce sont les 450 licenciements à la Compagnie internationale d'informatique et les 250 qui sont prévus d'ici à la fin de l'année. C'est encore le tiers du personnel des établissements Azote produits chimiques (A.P.C.) congédié en cinq ans avec la menace de 800 autres licenciements. »* Après un tel constat (*« bradage de l'aéronautique », « sabotage du plan-calcul »*) les trois organisations syndicales ont annoncé qu'elles se refusaient à rencontrer le premier ministre ce *26 août comme cela était initialement prévu. « Toute entrevue ne serait qu'une parodie d'entrevue »*, ont expliqué la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN, qualifiant la visite de M. Barre de *« tour de France électoral »*.

Ainsi, M. Barre n'aura pu dialoguer sur les questions d'emploi, ce 26 août, qu'avec les responsables départementaux des pouvoirs publics. La rencontre avec le comité d'établissement de la SNIAS à majorité Force ouvrière (F.O.) constitue par *là même* une exception.

L'annonce de ce premier faux bond à l'égard du premier ministre a été doublée, jeudi 25 août, du refus déclaré des parlementaires socialistes de se rendre au déjeuner offert par M. Barre aux députés et sénateurs de la Haute-Garonne. Ce refus ne sera cependant que symbolique, car la rencontre, « reportée » temporairement, aura tout de même lieu samedi 27 août dans la matinée avant que M. Barre ne visite le chantier des bâtiments de la météorologie nationale qui accueilleront, à terme, 1 500 ouvriers et employés.

Des discussions au plan régional

Il ne fait pas de doute que M. Alain Savary (P.S.), président du conseil régional Midi-Pyrénées et député de la Haute-Garonne, cherchera à aborder, samedi avec le premier ministre, la question de l'emploi au plan régional et non pas départemental. Au cas où M. Savary et ses collègues parlementaires socialistes arriveraient à entraîner M. Raymond Barre dans un tel débat, un troisième dossier se trouverait alors inéluctablement ouvert : celui de l'extrême fragilité de larges pans de la structure industrielle du Sud-Ouest. C'est le *cas des mégisseries et du textile.* C'est le cas aussi des aciéries du Saut-du-Tarn, qui, après avoir honoré deux marchés importants avec l'Union soviétique, s'essoufflent : quatre cent cinquante lettres de licenciements ont déjà été adressées dans cette entreprise qui compte deux mille salariés. Ce sont encore les difficultés des établissements Ratier, de Figeac (Lot), spécialisés dans la fabrication d'équipements d'avions, qui font craindre des mesures de licenciements.

LAURENT GREILSAMER.

CHOMAGE TECHNIQUE PROLONGÉ CHEZ USINOR-THIONVILLE

Chez Usinor-Thionville, le chômage technique de 1 532 ouvriers sur les 2 858 que compte l'usine a été prolongé jusqu'au 5 septembre. D'ici là, ces travailleurs seront affectés à *« des travaux divers dans l'usine »* et toucheront, selon les syndicats, 88 % de leur salaire normal. Parmi eux, 334 prendront une retraite anticipée d'ici au mois *de décembre et 600 pourraient* faire l'objet de mutations. Les 448 ouvriers du haut fourneau reprendront le travail le 16 septembre, en principe jusqu'au 18 décembre. Le chiffre de 1 532 personnes en chômage technique ne comprend pas les 183 travailleurs immigrés dont les licenciements ont été autorisés.

La C.F.D.T. voit dans ces mesures un *« démantèlement dans le calme »* de l'entreprise. Le but recherché par le patronat, estime-t-elle, est de *« prendre de vitesse M. Siderurgie »* dont la mission est de *« vérifier que l'argent public n'est pas destiné à financer des licenciements »*.

A Mondeville, près de Caen, la société métallurgique de Normandie a annoncé que les 6 000 personnes qu'elle emploie chômeront un jour par semaine durant les quatre derniers mois de l'année.

● *Clermont-Ferrand : le ministre du travail qualifie de scandaleuse la grève* observée jeudi 25 août par des employés de l'Agence nationale pour l'emploi, lors de la visite qu'il effectuait dans cette ville : *« Il est scandaleux que des agents publics* (dix sur trente-sept selon le ministre), *à l'instigation d'organisations syndicales politisées, refusent d'appliquer la loi votée par le Parlement. Cette attitude reflète une curieuse conception de la démocratie.*

» Je ne tolérerai pas que les vastes actions entreprises par le gouvernement et décidées par le Parlement pour trouver un emploi aux jeunes soient entravées, au sein même des services qui sont chargés de les mettre en œuvre, par le comportement de quelques irresponsables. »

UN NOUVEAU SYSTÈME D'INSCRIPTION DES CHOMEURS VA ÊTRE EXPÉRIMENTÉ

Dans son numéro du 26 août, « l'Humanité » révèle que l'Agence nationale pour l'emploi met en place un nouveau système d'inscription des chômeurs qui, affirme le quotidien, aboutirait à « dégonfler » les statistiques du chômage...

A l'Agence, on confirme l'entrée en application le 1er septembre, dans vingt agences sur six cents, d'une *expérience calquée sur* le modèle suédois. Au lieu d'être inscrites dès leur présentation à l'Agence, les personnes à la recherche d'un emploi seront « pré-inscrites » sans être comptées comme « demandeurs d'emploi » au sens statistique. Ces personnes seront conseillées et pourront consulter les offres disponibles ; elles seront invitées à se présenter de nouveau à l'Agence dans un délai de quinze jours si elles n'ont pas trouvé d'emploi. Dans ce cas, elles seront définitivement et rétroactivement inscrites comme demandeurs.

Un dégonflement des statistiques

Pour l'Agence, il s'agit là d'une simplification importante des tâches administratives, puisqu'il est constaté qu'un grand nombre de personnes arrivent à se placer en quinze jours. Pour le gouvernement, cette expérience pourrait aboutir à un dégonflement non négligeable des statistiques officielles du nombre des chômeurs puisque, selon l'INSEE, 12 % des demandeurs sont comptabilisés à tort dans la mesure où leur placement n'a pas été signalé à temps. « L'Humanité » craint que non seulement les demandeurs placés soient exclus des statistiques — ce qui est justifiés, — mais que tous les chômeurs (30 %) qui n'ont aucun droit à indemnisation soient plus ou moins *incités à ne pas revenir à l'Agence* de l'emploi quinze jours après leur pré-inscription.

A l'Agence on dément cette intention : toute personne qui recherche un emploi a le droit de s'inscrire.

Reste le problème de l'application du droit...

A PÉRIGUEUX

M. Chirac se prononce pour une relance sélective de l'économie

(De notre envoyé spécial.)

Périgueux. — En se rendant, ce vendredi 26 août, à Périgueux, dont le maire est M. Yves Guéna, député de la Dordogne et délégué politique du R.P.R., M. Jacques Chirac effectue le premier des voyages qu'il compte accomplir dans chaque département d'ici aux élections législatives. Il ouvre ainsi, pour le compte du mouvement qu'il préside, la campagne électorale, si tant est que cela ne soit pas déjà fait depuis sa démission des fonctions de premier ministre il y a un an, le 25 août 1976. Dans la soirée, le président du R.P.R. devrait prononcer, dans la vaste salle du Toulon, près de Périgueux, un discours politique.

A son arrivée à Périgueux, vendredi matin, l'ancien premier ministre a présidé une réunion groupant les représentants des chambres consulaires et les membres des associations socio-professionnelles. Il a décrit devant eux la situation économique, en soulignant que les grandes causes internationales qui sont à l'origine de la crise actuelle n'avaient toujours pas reçu de solution, ce qui, selon lui, *« rend fragile l'actuelle croissance modérée de l'économie mondiale »*. Tout en reconnaissant *« les efforts réalisés par le gouvernement de M. Barre »*, il a estimé que la situation *« demeurait préoccupante »*, bien que les perspectives pour les prochains mois doivent *« s'améliorer un peu »*, notamment en matière de prix et d'emploi. Il a demandé une *« relance sélective rapide de l'activité économique »*. Mais M. Chirac a surtout souhaité, pour l'avenir, *« un immense effort d'imagination »*, insistant sur le droit au travail pour tous, la *« planification démocratique »* de l'économie, l'allégement des contraintes qui ont abouti à l'instauration d'une *« économie à la fois ultra-dirigiste et sans direction »*.

M. Chirac a ensuite inauguré l'avenue Georges-Pompidou. Dans son allocution, il a insisté sur le comportement de l'ancien chef de l'Etat, qui était *« le contraire d'un conservateur »*, et qui savait qu'une société, *« pour survivre, doit changer, s'adapter, faire face aux défis qui lui sont lancés ou qu'elle se lance à elle-même »*. Il a rappelé que c'est Georges-Pompidou *« et lui seul qui a fixé à notre industrie une tâche à la mesure de nos ambitions : doubler en dix ans la production française »*, et il a ajouté : *« Ce pari fut largement gagné, ce qui permet aujourd'hui au pays de faire face mieux que beaucoup d'autres au choc brutal de la crise économique. »* Il a encore cité au crédit de l'ancien président de la République l'instauration, *« malgré les sceptiques, de l'actionnariat et de l'intéressement des travailleurs, la mensualisation des salaires, une politique de la protection de la nature et de l'environnement, avant que l'écologie ne connaisse les faveurs que l'on sait, et enfin, par une sorte de géniale intuition, la mise de l'art et de la culture à la portée du plus grand nombre »*. Enfin, M. Chirac a fait sienne la formule de Georges Pompidou, qui disait : *« Le gaullisme n'est pas une doctrine, c'est une attitude. »*

ANDRÉ PASSERON.

L'élaboration du manifeste de la majorité

M. Lecanuet souhaite que M. Barre ouvre le dialogue

M. Jean Lecanuet, président du Centre des démocrates sociaux, estime, dans une déclaration au *Quotidien de Paris* publiée vendredi 26 août, que *« l'actuel premier ministre peut, s'il le désire, et comme il en avait d'ailleurs exprimé l'intention, à Rouen le 9 juillet, ouvrir le dialogue sur le* « manifeste » *avec les représentants de la majorité. C'est le vœu que je forme »*.

Interrogé sur le rôle que devrait jouer M. Valéry Giscard d'Estaing pendant la campagne électorale, M. Lecanuet a déclaré : *« Le président de la République, lorsqu'il décidera d'éclairer le choix des Français, peut présenter les orientations du pays pour l'avenir. C'est ce que je souhaite. Tout cela constituerait ce que je nomme une entente globale, une entente qui aurait réalisé l'accord des formations politiques et du premier ministre en harmonie avec la politique définie par le président de la République. La majorité attend les interventions du président de la République et du premier ministre. »*

Enfin, M. Lecanuet a affirmé que ses relations avec M. Jacques Chirac *« évoluent favorablement »*.

M. DILIGENT (C.D.S.) : des réserves sur le passé

Après la réunion des représentants de la majorité du 24 août, consacrée à l'examen du projet de manifeste, M. André Diligent, vice-président du Centre des démocrates sociaux, qui participe à ces discussions, précise qu'*« aucun texte n'a été définitivement adopté »* et ajoute : *« Le C.D.S. approuve pour l'essentiel la politique de la nouvelle majorité à laquelle il appartient. Il ne saurait prendre à son compte l'intégralité de la politique menée antérieurement et dont il a combattu certains aspects. »*

M. Diligent répond aux informations (*le Monde* du 26 août) selon lesquelles tous les participants avaient accepté d'assumer globalement le bilan de la Ve République. Rappelons que le projet de manifeste fera l'objet de nouvelles délibérations la semaine prochaine et qu'il sera ensuite soumis aux instances des partis concernés.

Dans le XVIIe arrondissement

M. ESTINGOY (P.R.) CONFIRME SA CANDIDATURE

M. Henry Estingoy, directeur général de l'Institut national de la consommation, membre du parti républicain, a adressé une lettre à M. Jean-Pierre Soisson, pour s'étonner des propos tenus, mercredi 24 août, par le secrétaire général du parti républicain concernant une éventuelle candidature de M. Edgar Faure aux élections législatives dans le dix-septième arrondissement de Paris, *qu'il « ne souhaitait pas contrecarrer »*. M. Estingoy, qui avait annoncé sa candidature dans cette circonscription, le 2 août (*le Monde* des 4 et 20 août), a été reçu jeudi matin par M. Soisson. Il a indiqué que le secrétaire général du P.R. *« n'avait fait aucune promesse à qui que ce soit, et qu'aucune investiture du parti républicain ne serait accordée avant la conclusion des accords globaux de la majorité »*. En conséquence, M. Estingoy lui a annoncé qu'il *« maintenait sa candidature, et qu'il poursuivait sa campagne électorale »*.

LE « PROJET RÉPUBLICAIN » S'ADRESSERA PARTICULIÈREMENT AUX « COUCHES MONTANTES »

Le bureau politique du parti républicain s'est réuni le 25 août, sous la présidence de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général. Il a entendu six interventions, sur les thèmes suivants :

— M. Philippe de Bourgoin, président du groupe au Sénat, sur la préparation des élections sénatoriales ;

— M. Jean-Pierre Soisson, sur la situation politique aux Antilles ;

— M. Dominique Bussereau, président du bureau politique, sur la situation politique à la Réunion ;

— M. Hervé de Charette, secrétaire national à la défense, sur la politique de défense de la France ;

— M. Bertrand de Maigret, sur le « projet républicain » (programme) qui s'adressera particulièrement aux préoccupations des « couches montantes » ;

— M. Jacques Blanc, secrétaire d'Etat à l'agriculture, sur son rapport consacré au tourisme social que le P.R. a décidé de faire sien.

La prochaine réunion du bureau politique, qui sera notamment consacrée à l'examen du manifeste de la majorité, aura lieu à Nancy, le 8 septembre prochain, avec la participation des parlementaires du mouvement, dans le cadre de l'université politique du parti.

A la communauté urbaine de Bordeaux

L'ACCORD EST RATIFIÉ PAR VINGT-CINQ MUNICIPALITÉS SUR VINGT-SEPT

De notre correspondant

Bordeaux. — Le conseil municipal de Bordeaux a voté, jeudi 25 août, à l'unanimité le contrat communautaire qui devra désormais régir la Communauté urbaine de Bordeaux (CUB). Cet accord qui prévoit une répartition à parts égales des sièges entre la majorité et la gauche, la présidence de l'organisme revenant à un socialiste avec voix prépondérante a été ratifié par vingt-cinq des vingt-sept municipalités qui composent la CUB. S'y sont opposées celles de Bègles (communiste) et celle de Bouliac (socialiste). Dans bon nombre de communes, les élus socialistes ont tenu à faire clairement savoir qu'ils agissaient par discipline de parti.

M. Jacques Chaban-Delmas a déclaré que l'intérêt général était le véritable vainqueur de cette longue crise ouverte au lendemain des élections municipales : *« Je tenais à la sauvegarde des libertés de Bordeaux, mais je savais que l'éclatement de la CUB aurait été une régression. Le respect de l'alternance et la confiance en un homme même s'il est d'un autre camp constituent l'originalité de notre accord »*, a-t-il dit avant de déclarer que M. Michel Sainte-Marie, député socialiste et maire de Mérignac, est non seulement le candidat du parti socialiste à la présidence de la CUB, mais aussi celui de Bordeaux et des communes associées

Au cours d'une conférence de presse tenue jeudi après-midi 25 août, M. Jean Barrière, secrétaire fédéral du parti communiste, a constaté que cet accord entre les représentants de la droite et le parti socialiste privait une majorité de gauche de sa victoire électorale.

« Le vainqueur est incontestablement M. Chaban-Delmas », a-t-il souligné avant d'expliquer : *« Il a obligé le P.S. à brader la position de la gauche. Cette décision aura des répercussions au niveau de la population. Les électeurs de gauche s'estiment volés. Le suffrage universel a été bafoué. Les électeurs sont en droit de se demander ce que feront les socialistes en mars 1978. Céderont-ils aussi aux pression de la droite ? Et si demain MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand faisaient la même chose ? »* — P. C.

POLITIQUE

LE 33e ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE PARIS

Nos temps de paix ont encore besoin des élans de leur guerre

déclare M. Chirac

Le trente-troisième anniversaire de la libération de Paris a été marqué, le jeudi 25 août, par de nombreuses cérémonies qui se sont achevées, dans la soirée, par un défilé militaire, un spectacle audiovisuel et un feu d'artifice devant l'Hôtel de Ville.

Dans la matinée, M. Chirac avait déposé une gerbe devant la plaque rappelant la mémoire des huit conseillers municipaux communistes fusillés par les Allemands. Au même moment, les élus communistes et socialistes déclaraient par la voix de M. Henri Fizbin, président du groupe communiste à l'Hôtel de Ville, que « le caractère populaire de la libération de la capitale avait été exclu délibérément des cérémonies officielles ». Dans l'après-midi, un communiqué était publié par le cabinet du maire de Paris, qui s'élevait contre « l'attitude des représentants du Comité de libération de Paris, qui, au cours de la cérémonie traditionnelle d'hommage aux morts de l'Assistance publique, à l'hôpital Corentin-Celton, ont tenté d'empêcher une allocution de Claude Marcus, député, adjoint au maire et vice-président du conseil d'administration de l'Assistance publique, qui représentait Jacques Chirac ».

Sur la place du 25-Août-1944, à 20 heures, les anciens de la 2e D.B. attendent M. Jacques Chirac. Le maire de Paris dépose une croix de Lorraine fleurie au pied de la statue du maréchal Leclerc.

Après avoir serré les mains des porte-drapeaux, en compagnie de Mme la maréchale Leclerc, M. Jacques Chirac prend un bain de foule. *« Allez Chirac ! Vive Chirac ! »*, peut-on entendre. Le maire monte ensuite dans sa voiture qui, derrière vingt-six jeeps et six chars AMX 13, prend la direction du boulevard du Montparnasse.

Arrêt à la place du 18-Juin-1940 pour déposer une gerbe de fleurs et se recueillir devant la plaque commémorative de la reddition du général Von Choltitz au général Leclerc et au colonel Rol-Tanguy. Le défilé repart vers le boulevard Saint-Germain. Ce n'est pas la grande foule sur les trottoirs, mais plus on approche du quartier Latin et de l'hôtel de ville, plus il y a de spectateurs.

A 21 heures précises, les cloches de Paris se mettent à sonner à la volée comme trente-trois ans plus tôt. Elles sont vite relayées par les haut-parleurs qui diffusent un enregistrement emplissant la place de l'hôtel de ville de vibrations de bronze.

M. Jacques Chirac et M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, passent en revue les troupes. Une pluie fine se met à tomber quand *la Marseillaise*, ancienne manière, est exécutée et très applaudie. Après avoir salué les porte-drapeaux des anciens combattants, M. Chirac reçoit le fanion du général Leclerc.

M. Philippe Peschaud, président des anciens de la 2e D.B., prend la parole et rappelle l'épopée africaine et métropolitaine de cette division et de son chef, qui, aux portes de Paris encore occupé, encourageait la préfecture de police et les Parisiens à tenir bon. Un concert de klaxons s'élève du côté de la rue de Rivoli.

En conclusion, le président s'adresse au maire : *« Votre jeunesse, votre dynamisme éclairé et votre fougue font de vous un combattant de premier ordre,* déclare-t-il. *Puisse des hommes de bonne volonté retrouver les valeurs de Leclerc (...) et répondre au doute par la foi. »*

Dans le discours qu'il lit face à la foule, le maire de Paris rappelle alors *« les consignes de la gloire »* données par le général de Gaulle : *« Il fallait que la bataille de France fût la bataille de la France elle-même,* dit-il. *Il le fallait pour l'honneur, c'est-à-dire pour l'avenir, pour l'âme de la nation, pour le support futur de l'indépendance nationale. (...) Il fallait que les blindés de la division Leclerc fussent les premiers à atteindre Paris. (...) Il fallait que les résistances de l'intérieur fussent parties à ces combats. (...) Il fallait que Paris se soulevât, au risque des pires représailles. (...)*

« Aujourd'hui, devant des menaces extérieures d'une autre nature, sollicités par d'autres formes d'abandon, c'est le même devoir qui nous interdit les faciles résignations, les fausses prudences et les médiocres calculs. (...) Que tous ceux qui ont participé, par la souffrance ou dans la joie, avec ou sans armes, connus ou anonymes, à ce destin de la patrie redevenu triomphant, nous soient garants d'un avenir conçu comme digne de leur idéal, de leur ferveur et de leurs sacrifices. Nos temps de paix ont encore besoin des élans de leur guerre. Que leur gloire fournisse caution à notre espérance. (...) Vive Paris, vive la République, vive la France. »

Le secrétaire d'Etat aux anciens combattants ayant renoncé à prononcer le discours qu'il avait préparé, le maire traverse la place et se campe face à l'Hôtel de Ville entre deux jeeps.

Des « canons à images » projettent pendant dix minutes sur les murs de l'édifice des diapositives rappelant la marche de Leclerc commencée au Gabon, consacrée à Strasbourg et achevée à Berchtesgaden. Des feux de Bengale éclairés de bleu, de blanc et de rouge embrasent les fenêtres de l'Hôtel de Ville au moment où retentissent la *Marche de la 2e D.B.*, puis le *Chant des partisans*.

La prise d'armes est close par un feu d'artifice tiré depuis le pont d'Arcole, le quai de la Corse et le quai aux Fleurs. La foule, invitée aux deux buffets dressés dans la salle des fêtes et dans la salle des Arcades, s'écrase à l'entrée de l'Hôtel de Ville, pendant que M. Chirac, Mme Leclerc de Hauteclocque et les officiels montent l'escalier d'honneur.

Le maire de Paris reste un peu plus d'une demi-heure avec ses hôtes. Il déclare qu'il tient à recommencer, l'année prochaine, une manifestation d'une *« certaine allure »* afin d'associer les Parisiens à la vie et à la gloire de leur cité.

TÉMOIGNAGE

Insurgés et 2e D.B. : une victoire commune

par CLAUDE CHEVALLIER-APPERT

Chaque année, au moment de l'anniversaire de la libération de Paris, s'envenime un peu plus la querelle au sujet du rôle respectif joué par la Résistance intérieure et la 2e D.B. du général Leclerc. Ayant participé à ces événements avec le corps-franc « Victoire » avant de m'engager à la 2e D.B., je crois pouvoir, à ce double titre, apporter un témoignage peu suspect de partialité.

Le 18 août, veille de l'insurrection, mon corps-franc reçut des instructions des dirigeants du réseau « Ceux de la Résistance », auquel il appartenait, d'avoir à se tenir prêt à occuper les édifices publics qui nous seraient désignés le moment venu. Cette mesure devait intervenir pour éviter que ceux-ci ne soient occupés par les mouvements de Résistance d'obédience communiste, dès que les troupes allemandes auraient évacué la capitale. Les ordres précisaient que, dès cet instant, nous devions nous considérer comme totalement mobilisés, ne plus coucher à nos domiciles plus ou moins clandestins et nous installer, la nuit même, dans des conditions de fortune, dans ce qui nous servirait désormais de P.C., l'hôtel des Pyrénées, rue de Seine.

En quelques heures, les événements devaient évoluer dans un sens différent, les chefs de l'insurrection ne parvenant sans doute pas à contrôler la totalité de leurs troupes. A peine installé dans mon nouveau cantonnement de l'hôtel des Pyrénées, aujourd'hui disparu, face à la rue Jacob, je descendis la rue de Seine jusqu'au quai et y fus le témoin d'une des premières attaques contre l'occupant. Une traction avant déboucha à une allure folle, dans un crissement de pneus, et stoppa à hauteur de l'Institut. Deux hommes en sortirent, revolver au poing, et ouvrirent le feu sur les soldats allemands qui tenaient le pont des Arts, déclenchant aussitôt un tir nourri d'armes automatiques. J'ai toujours pensé que cette première action armée, le soir du 18 août, avait donné le coup d'envoi à l'insurrection. Le lendemain, nous arrachions les pavés du boulevard Saint-Michel et construisions la première barricade, à l'angle de ce boulevard et du boulevard Saint-Germain, et une autre, place Saint-Michel, créant ainsi un camp retranché au cœur de Paris.

Il n'est pas utile de revenir sur les faits qui se déroulèrent au cours de ces journées historiques, du 19 au 25 août. Rappelons, toutefois, qu'une trêve eut lieu, le 21 ou le 22 août. Les autorités allemandes reconnaissaient une situation de fait, c'est-à-dire l'occupation de certains secteurs par la Résistance, et s'engageaient à ne pas exercer d'actions contre celle-ci. En contrepartie, les F.F.I., maintenues et reconnues sur leurs positions, ne devaient plus en attaquer ou en occuper d'autres. Cette trêve n'avait pas fait l'unanimité des chefs de la Résistance. Le colonel Rol-Tanguy y était opposé et joua un rôle déterminant pour la rompre. Le combat reprit aussitôt avec une violence accrue.

Nous étions peu nombreux — on a cité le chiffre de quatre mille à quatre mille cinq cents résistants effectivement incorporés dans des unités constituées au cours de l'insurrection, — et n'avions pratiquement comme armes que celles que nous prenions à l'ennemi en interceptant ses camions de transport de troupes avec les cocktails Molotov fournis par un certain colonel Paulo (?), ancien des Brigades internationales. L'armée allemande, bien qu'en retraite, disposait encore d'une puissance redoutable, avec des points d'appui fortement tenus, notamment au Sénat, et d'importantes réserves d'explosifs pour exécuter, le moment venu, le plan de destruction de Paris prévu par Hitler. La situation des insurgés était précaire, et leur action faisait courir à la population tout entière et à la ville elle-même des risques immenses. Le drame de Varsovie, soulevée prématurément le 1er août, et où les S.S. noyaient dans le sang la Résistance polonaise, hantait beaucoup d'esprits. L'insurrection parisienne subirait-elle le même sort, si les Américains arrivaient trop tard ? Leclerc, informé et conscient de ce péril, agit en conséquence. Avec cette furia qui était un des traits de son génie militaire, déjà manifesté à Koufra, et qui le serait à nouveau à Strasbourg trois mois plus tard, lançait ses colonnes blindées vers la capitale, qu'elles atteignirent à temps.

Quand, dans la nuit du 24 au 25 août, passée comme les précédentes derrière nos barricades de la place Saint-Michel et du boulevard Saint-Germain, à l'affût des convois ennemis, nous entendîmes sonner les cloches si proches de Notre-Dame, auxquelles firent bientôt écho celles de toutes les églises de Paris, et qu'une rumeur annonça que les premiers blindés étaient à l'Hôtel de Ville — nous ne savions pas encore que c'étaient ceux de Leclerc, — une formidable et inoubliable *Marseillaise* jaillit de toutes les poitrines dans notre camp retranché. Les occupants des immeubles voisins nous rejoignirent dans la rue, sur les barricades, nous serrant dans leurs bras, dans une allégresse fraternelle inoubliable. Nous ne songions pas qu'on voulait nous voler une victoire. Mais, au contraire, que ce que nous pensions être les Américains la parachevait et mettait un terme à l'angoisse que nous avions des conséquences de l'insurrection si elle avait dû se poursuivre sans leur concours. Et quand, le lendemain, au petit matin, je quittai ma barricade et me rendis à l'angle de la rue Dante et du boulevard Saint-Michel, pour voir surgir peu de temps après, descendant la rue Saint-Jacques, la première colonne blindée, et que je pus discerner la croix de Lorraine sur le flanc des chars, mes camarades et moi pleurions de joie. A ce moment, non plus, nous n'imaginions pas qu'on voulait usurper notre victoire, qui était une victoire commune : Leclerc achevait cette libération de Paris que nous avions commencée seuls.

* * *

Oui, c'est bien l'action conjuguée des Forces françaises de l'intérieur, toutes tendances politiques confondues, et de la 2e D.B., arrivée à temps, qui aura permis la libération de Paris sans que l'irréparable s'accomplisse. Vouloir aujourd'hui dissocier ces deux actions, ou donner à une des parties un rôle privilégié n'est pas conforme à la vérité historique. Faut-il rappeler que l'amalgame entre les forces de la Résistance et la 2e D.B. s'est effectué spontanément, nul ne songeant à tirer la couverture à lui. Certains de mes camarades et moi-même avons réalisé, en commun avec des éléments de la 2e D.B., la réduction des points d'appui allemands, notamment au Sénat. (C'est à la suite de ces opérations, pour combler tant de places déjà vides, que nous avons pu être enrôlés immédiatement, sans même le minimum de préparation militaire, dans les rangs de la 2e D.B. et poursuivre avec elle la marche vers l'Est). Faut-il rappeler aussi que de Gaulle chargea le général Billotte, compagnon de Leclerc et un des principaux artisans de la libération de Paris, de constituer une division d'infanterie, la 10e, avec, précisément, des éléments épars issus de la Résistance ?

Pourquoi remettre en cause, plus de trente ans après, un amalgame qui s'était réalisé sans coup férir au moment même de l'action ?

ÉQUIPEMENT

URBANISME

Une histologie du cœur de Paris

(Suite de la première page.)

Du groupe nombreux des collaborateurs, soutenus par l'Université et le C.N.R.S., se détachent les auteurs, trois femmes, Françoise Boudon, Hélène Couzy et Françoise Hamon ; n'oublions pas Jean Blécon, le cartographe omniprésent.

Très différente de l'abondante bibliographie parisienne parue récemment, de type synchronique ou diachronique, portant sur l'urbanisme, l'archéologie, l'architecture... et de la *Nouvelle Histoire de Paris*, remarquable réalisation de la Ville qui en est à son sixième volume, *le Système* — le terme évoque plaisamment le Siècle des Lumières, — s'apparente aux disciplines médicales et plus spécialement à l'histologie, l'étude des tissus cellulaires, de leur naissance, de leur prolifération, de leurs maladies, de leur vieillissement et de leur mort. Le champ d'observation, c'est la moitié ouest de la vieille *rive droite* de Philippe Auguste, du Louvre à la rue Saint-Denis, de la rue Etienne-Marcel à la Seine. La matière, faite de vides et de pleins, c'est le système stradal d'une part, l'îlot d'autre part, ou plutôt sa cellule constitutive, la parcelle.

Au terme d'un long travail de compilation des documents écrits ou figurés, on a tenté de restituer l'évolution de ce tissu en remontant des étapes bien connues des vingtième et dix-neuvième siècle vers les temps plus éloignés, en fait vers les plus anciens lotissements décelables, celui de la rive nord de la rue Saint-Honoré et des rues Sauval et des Prouvaires, qui pourrait dater de la fin du douzième siècle. Plus loin encore, le parcellaire permet d'imaginer le tracé de l'enceinte du bourg Saint-Germain-l'Auxerrois au onzième siècle.

La parcelle est une cellule qui a la vie dure. Rue Saint-Honoré, rue Saint-Denis, il en est encore qui n'ont pas changé depuis les temps les plus lointains ; d'autres ont été regroupées, recoupées, d'autres ont disparu dans la nouvelle structure haussmannienne. La lecture des plans successifs dont la trame générale semble bien obéir à des lois naturelles, proposées par Françoise Boudon, permet de recréer par la pensée l'immeuble qui occupe ou qui occupait chaque parcelle. Les terrains étroits et longs, qui attestent l'activité commerciale d'une voie primaire où le mètre de boutique vaut cher, portent de hautes maisons d'une, deux ou trois fenêtres de largeur, sur un grand nombre d'étages (jusqu'à sept, semble-t-il, dès le seizième siècle). Les terrains plus larges, bordant des voies secondaires, portent des maisons plus basses, voire des hôtels aristocratiques dont le quartier fut bien pourvu dès le Moyen Age et jusqu'au dix-septième siècle, en raison de la proximité du Louvre et qui périclitèrent dès le dix-huitième siècle.

L'offensive haussmannienne

Durant toute la période pré-industrielle, ce tissu avait conservé une grande homogénéité. Les façades, où les styles successifs avaient brodé de discrètes variations, se répondaient le long de la rue, dans une harmonie naturelle équilibrant, en quelque sorte, les métabolismes successifs des immeubles ; elles étaient ponctuées de rares « effets » aux temps forts (carrefours, axes de perspectives). La liberté de composition est grande au Moyen Age, elle se maintient au seizième siècle, au dix-septième siècle ; puis, à mesure que l'on bâtit des maisons de plus en plus larges et que le style classique impose plus catégoriquement sa grammaire, une certaine uniformité se fait jour, dans le courant du dix-huitième siècle ; mais aucune césure brutale ne sépare les maisons bâties avant la Révolution de celles qui voient le jour sous la Restauration, ni même sous Louis-Philippe (rue Rambuteau).

L'offensive haussmannienne, au contraire, se fait sentir brutalement, aveugle au système ancien qu'il s'agit d'évincer totalement, à court ou moyen terme ; les îlots épargnés par les grandes percées obliques et par le découpage de vastes parcelles disproportionnées avec leurs voisines, porteuses de grands immeubles cossus dont les cours sont parfois minuscules, ne sont là qu'en sursis, oubliées par l'urbaniste. De ce fait, la continuité de la rue s'en trouve profondément désaccordée, d'autant plus que les sévères arrêtés d'alignement vont isoler peu à peu en saillie les étroits immeubles anciens, comme des dents gâtées promises à l'arracheur, tandis que, de part et d'autre, la dentition nouvelle éclate de santé. L'ancien rythme des façades, aussi subtil qu'un paysage naturel issu d'obscurs équilibres biologiques, s'en trouve irrémédiablement atteint, et nous savons combien il est difficile à restituer, à voir les essais de constructions nouvelles dans les quartiers anciens.

C'est pourtant l'une des préoccupations des plus récentes de certains groupes de jeunes architectes, l'atelier Lucien Kroll en Belgique, le groupe Arcane en France et tous ceux qui ont participé au concours Cergy-Pontoise, et l'on pourrait conseiller aux urbanistes la lecture du chapitre V sur « L'espace urbain », où les principes d'enchaînement des façades le long du ruban de la rue sont bien analysées. C'est, en fait, l'éloge de l'« architecture mineure » qui, en juxtaposant des éléments variés et personnalisés, a su souvent atteindre à l'harmonie sans jamais tomber dans la banalité.

Par son titre, l'étude se présente déjà comme une synthèse. Ses conclusions sont à retenir pour cette architecture mineure ancienne, du Moyen Age au dix-huitième siècle, qui fait l'originalité profonde de ce quartier par sa continuité vivante durant des siècles et par la subsistance de nombreux vestiges. Au-delà, dans le domaine des hôtels particuliers et dans celui des constructions de l'ère industrielle, le champ d'observation est trop réduit et trop particulier pour que les résultats soient retenus autrement que comme des hypothèse de travail. Reste à étudier le brûlant problème de l'actualité.

Des démolitions ont eu lieu ; immeubles Louis-Philippe et Napoléon III de très bonne qualité, derniers vestiges des Halles du seizième siècle. L'activité alimentaire a quitté les immeubles conserv[illegible] suivie par une bonne part d[illegible] population qui en vivait, mond[illegible] ginal et allégement vivant, [illegible] ché à une tradition immémor[illegible] plus parisiens des [illegible] L'extrême familiarité de [illegible] de l'habitat, caractéristi[illegible] vieilles civilisations urb[illegible] éloignée des sentiment[illegible] priétaire de grand ens[illegible] son ascenseur ou son [illegible] est trouvée naturelle[illegible] Espaces commerciaux [illegible] d'habitation, dévolue à [illegible] population, subissent [illegible] une transformation [illegible] observer.

Il faudrait poursuivre, [illegible] fameux « plan Voisin » de [illegible] rasait tout le quartier, l'étu[illegible] projets d'urbanisme. Cette zo[illegible] sans doute, en France, celle qu[illegible] été la plus pensée et repensée pa[illegible] les urbanistes, réalistes ou songe-creux. Les « grands partis » des siècles passés ne se comptent plus, qu'ils s'attachent à dégager la colonnade du Louvre et à lui donner une avenue axiale, qu'ils veuillent y tracer la place Louis-XV, y remodeler de façon grandiose ou utilitaire le vieux marché des Halles fixé là par Louis VI le Gros, ou aménager devant Saint-Eustache une vaste place ordonnancée. Il faudrait prolonger cet examen de l'indispensable « dimension de l'imaginaire » par celui des six fameuses maquettes de 1968 qui firent couler tant d'encre, puis par celui des trois de 1975, si l'on ne veut intervenir dans le débat actuel.

Depuis le douzième siècle, ce vieux quartier n'a pas fini de vivre et de faire parler de lui. Il était aimé de ses habitants jusqu'au grand déménagement, il a trouvé de nouveaux amoureux. Il faut souhaiter qu'une étude comme celle-ci serve à préserver ou à ressusciter, ici et ailleurs, le lien personnel qui doit exister entre l'individu et son habitation, ainsi que la valeur d'harmonie du paysage urbain que nous enseignent avec leur vieille sagesse les maisons de la rue Saint-Honoré.

JEAN-PIERRE BABELON.

(*) Editions du C.N.R.S., 2 vol. à l'italienne, l'un de texte, l'autre de plans. Prix : 210 francs.

A PROPOS DE...

LE NAUFRAGE ET LA FIN DES OPÉRATIONS DE POMPAGE SUR LE « BOEHLEN »

Pour que Ouessant ne rime plus avec sang

Le « Boehlen », c'est fini. Il aura fallu dix mois de périlleux travaux pour rendre inoffensive l'épave de ce pétrolier d'Allemagne de l'Est, coulé par 100 mètres de fond, depuis le 14 octobre 1976, au large de Brest. Le pétrole qui restait dans les soutes a été entièrement pompé et brûlé.

L'opération qui vient de s'achever a été marquée par de nombreuses difficultés, mais surtout par la mort de trois personnes, un plongeur, un ouvrier et un militaire enlevé par une lame (qui s'ajoutent aux vingt-cinq marins qui ont péri lors du naufrage). Finalement, sur les 9 700 tonnes de pétrole contenues dans les vingt-quatre cuves du petit pétrolier, 2 000 seulement ont été récupérées, le reste du chargement s'est, soit dilué en mer, soit répandu sur les côtes du Sud-Finistère. Quelque 2 000 tonnes mélangées à des algues ont été ainsi ramassées sur le littoral.

Le Boehlen, c'est donc bien fini. Mais à quel prix ! sur l'épave elle-même ont été dépensés 143 millions de francs : 43 millions pour colmater les brèches, 100 millions pour vidanger les soutes. En vérité, le coût total est largement supérieur. Il a fallu traiter, avec des produits dissolvants, les 5 000 tonnes de pétrole répandues à la surface de l'océan, nettoyer les plages et les grèves, indemniser les marins-pêcheurs dont les lieux de pêche avaient été pollués. Certes, les assureurs du Boehlen ont rempli leurs obligations, mais l'indemnité qu'ils ont versée couvre à peine la moitié des dépenses engagées. Celles-ci sont supportées par la marine nationale, qui trouve la note salée.

« L'exploit » réalisé par des entreprises françaises sur l'épave du Boehlen — une première mondiale — ne résout pas pour autant le problème de la sécurité des navires doublant la pointe de Bretagne. Fin juillet, un cargo allemand, le Colombus-Nouméa s'est échoué sur les récifs d'Ouessant ; au mois de mai, un porte-conteneurs français, l'Ile-de-la-Réunion, avait heurté l'une des deux mille roches de la chaussée de Sein. Pour que l'on ne puisse plus dire « Qui voit Ouessant voit son sang », il importe de définir au plus vite une nouvelle réglementation de la navigation maritime au large du Finistère.

Le plus urgent est de revoir la signalisation de la bouée d'Ar-Men, qui annonce la chaussée de Sein. Cette bouée devrait être équipée d'un appareil de localisation permettant son repérage par mauvais temps. Cette lacune est à l'origine des erreurs de navigation qui ont provoqué, à sept mois d'intervalle, la perte du Boehlen et la mésaventure survenue à l'Ile-de-la-Réunion.

Il est toujours aussi important d'éloigner vers l'ouest le « rail », c'est-à-dire les itinéraires obligatoires empruntés dans chaque sens par les quelque 30 000 navires qui contournent Ouessant chaque année. Ces couloirs de circulation passent trop près des côtes, les pétroliers, en particulier, ne devraient pas croiser à moins de 12 milles. L'Afrique du Sud, qui applique cette interdiction depuis plusieurs années, a ainsi mis fin aux échouages et collisions dans ce secteur de la côte africaine. Une nouvelle réglementation de la navigation s'impose au large de Brest, comme on l'a fait dans le Pas-de-Calais. Bien des capitaines au long cours la réclament. Pour surveiller la circulation maritime, les pouvoirs publics envisagent de construire une station radar sur l'île d'Ouessant, au Conquet ou à Camaret. Le projet coûtera environ trente millions de francs. M. Cavaillé, ministre des transports, a indiqué qu'il pourrait être réalisé en 1980.

JEAN DE ROSIERE.

Le Monde de L'ÉTÉ

RETOUR

Requiem pour des vacances défuntes

ILS rentrent, ils partent, s'en vont et reviennent à date fixe. Ils prennent le sentier des loisirs grâce à Bison futé, qui trace pour eux des itinéraires, abusivement qualifiés « de délestage ». La presse, la télévision, la radio, leur conseillent une date de départ et de retour, la veille ou le lendemain de préférence au jour même, à quatre heures plutôt qu'à six.

Leur flot se déverse sur les plages, sinue dans les campagnes et s'accroche à la montagne, avec une rare vélocité.

Ils campent, résident, bivouaquent, séjournent, gîtent, logent, occupent, louent, pendant trois semaines sur l'ensemble du territoire. Le trop-plein de cette transhumance déborde selon ses moyens financiers chez les *frontaliers*, en Europe, en Asie, aux Iles du Levant ou du Couchant.

La France en mouvement, allant à l'assaut d'un coin de sable, de pré ou de rocher, voit ainsi aboutir un rêve soigneusement caressé pendant des heures et des heures, au bureau, à l'atelier, à l'usine, au magasin et à l'école.

On étudie les cartes, astique la caravane, recoud la tente, consolide les valises, épistole avec les syndicats d'initiatives et les agences immobilières, scrute les guides touristiques. Ces tâches préliminaires apportent, avant la lettre, le grisant parfum des congés payés. Cela fait, le talon sur la ligne de départ on attend le coup de starter patronal qui déclenche le marathon annuel.

Trains, avions, autos, motos, bateaux, cyclos, vélos, sont fin prêts à subir le choc exceptionnel de l'exode estival et à véhiculer cette masse frémissante d'impatience.

Baromètre et thermomètre sont *dès lors, les deux mamelles* de la France et la météo en devient le nombril. Routes et voies ferrées sont atteintes d'hémorragie permanente.

Les hôtels et les pensions affichent « complet » sous le nez consterné des mauvais stratèges qui n'ont pas assuré par avance le casernement ; les bords de mer cachent leur sable et leurs galets sous un matelas de chairs pelantes et suantes. Dans la campagne, les sylphides laissent place aux shorts des chercheurs de champignons et la montagne regorge de Frison-Roche de banlieue.

On court, marche, saute, primesaute, grimpe, nage, surnage et flotte.

On se bronze et on se désargente au cours de ces semaines bénies et idylliques. La reine Ambre solaire chasse la fée chlorophylle et l'iode des algues bat en retraite devant les effluves de saucisson.

On se rôtit consciencieusement l'anatomie. La peau « pain d'épices » n'est-elle pas la marque irréfragable que « l'on en revient », que « l'on y est allé » ? Ainsi d'ailleurs s'obtiennent des phénomènes dermatologiques curieux, les dames notamment paraissant avoir un soutien-gorge, alors que précisément elles viennent de l'ôter !...

Et puis s'effeuillent le calendrier et le carnet de chèques, tristes prémices d'un retour obligatoire.

On se remélange, pour regagner *ses pénates, la hâte à ren*trer n'étant pas moins vive que celle de partir. Pendant notre absence, les P.T.T., l'E.D.F.-G.D.F., la perception, les assureurs, les fournisseurs, ont continué à œuvrer laborieusement, nonobstant le farniente général. Il en résulte une série de petits bleus que l'on épluche avec des cris de douleur.

On apprend itou que la baguette a augmenté, on constate que la légume est d'un prix respectable, que l'orage a inondé la chaudière et, comble d'infortune, que M. Barre est toujours premier ministre.

On se remet devant sa télé afin de se réhabituer aux bonnes nouvelles que sont les prises d'otages, le déficit de la balance commerciale, les grèves, le chômage, les déclarations ministérielles. La vie a continué sans nous, quoi...

La carte de transport orange que l'on va chercher à la gare pour reprendre ses transports quotidiens, et la note aiguë qui marque l'apothéose de couleurs dont on vient, pendant un mois, de s'emplir les yeux.

Oui décidément, les vacances son bien terminées. Allons, il est grand temps de penser aux prochaines...

SERGE GRAFTEAUX.

Affrontement triangulaire en Ardèche

LE long des routes sinueuses de l'Ardèche — un des trois départements, avec la Drôme et l'Ariège, où les « marginaux » se retrouvent le plus volontiers — des inscriptions fleurissent sur les murs en ruine : *« La terre aux bras, pas au fric ! »* — *« Pays beau et pauvre, pourquoi ? »* — *« La terre aux paysans. »* Ailleurs, ces graffiti prennent des airs plus régionalistes : *« Les estivaires font cagar »* (slogan dont le sens se devine, même pour qui n'est pas familiarisé avec la langue d'oc), ou plus nationalistes : *« Tourist go home. »*

Ceux qui rédigent ces messages traduisent, sans que l'ordre public soit troublé pour autant, l'affrontement triangulaire dont l'Ardèche est le théâtre depuis ces dernières années. D'une part, les paysans — de condition modeste en général — qui voient d'un mauvais œil s'installer sur « leurs terres » ceux qu'ils appellent des « zippi » (entendez hippies), dont ils exècrent les cheveux trop longs et le vêtement trop surprenant ; d'autre part, les « marginaux » qui, poussés par une vague de romantisme, viennent faire des expériences de « retour à la vraie vie » ; enfin, les « estrangers » — Belges et Hollandais essentiellement, mais il n'est pas exclu que les Parisiens fassent aussi partie du lot — considérés comme des envahisseurs.

Ces derniers, du moins, disposent généralement d'argent et sont prêts à payer à bon prix les maisons abandonnées qui jalonnent les villages. Argument de poids pour convaincre le paysan — né conservateur et méfiant — de leur vendre la ruine héritée de l'oncle Octave, plutôt qu'aux « zippi » qui n'offrent que la moitié de la somme...

« NL go home. » Cette autre inscription vengeresse traduit le ras-le-bol des Ardéchois, y compris les commerçants, pourtant plus « ouverts » aux avantages du tourisme, qui reprochent aux Hollandais de tout « importer » : boîtes de conserves, boissons, vêtements...

CLAUDE DURIEUX.

A LA FÉRIA DE DAX

Dans un orage blanc...

L'ORAGE rôdait entre l'océan et la grande forêt. Quand le sixième taureau parut, les nuages de suie pesaient si lourd sur la ville qu'il fallut éclairer les arènes. Ce taureau de Salamanque s'appelait Casudo. D'un noir taché de gris. Christian Montcouquiol, dit El Nimeño, ne l'a pas plutôt pris dans les plis de sa cape que Casudo l'a, d'un coup de corne expédié vers les nuages. Et le voilà pourtant, Nimeño, les banderilles au bout des doigts, avec cet air d'enfant fou qu'il a quand le péril est grand.

La mouvance immobile de l'homme

Alors les nuages crevèrent, vomissant sur l'arène de monstrueux grêlons, comme des cerises de cristal neigeux. Le sol n'était plus qu'un tapis de glace crépitant d'éclairs. Dans cette blancheur scintillante, le taureau noir taché de gris et le torero vert et or, lapidés de lumière glacée, entament un étrange corps à corps. Quel Dali aurait su inventer cette corrida d'aurore boréale ? La lumière n'est plus sur le corps de cet homme, mangeuse de la nuit qu'est le taureau. Elle baigne le couple, le rassemble dans une surprenante unité, comme le soleil lourd d'Andalousie confond les deux formes, la mobile et l'immobile.

On sut alors ce que vaut ce jeune homme. Deux jours plus tôt, nous l'avions vu à Bayonne opposé en mano à mano à Paco Camino, l'aîné tout pétri de science et de maîtrise, lui qui n'est matador que depuis un peu plus de deux mois (c'était une idée audacieuse du cher Marcel Daugou, le directeur des arènes de Bayonne, mort l'avant-veille de la corrida, de confronter à celui qui s'en va celui qui vient). De Camino, on avait vu ce dimanche-là le meilleur et le pire, une faena dans le style de celles qui naissent à Séville en avril, à la saison légère, où rien ne pèse, et puis l'assassinat par son cavalier d'un taureau à la tête revêche aux lois du maestro. Mais le meilleur des maîtres de Séville avait fait paraître ce que le métier de l'adolescent de Nîmes a encore de vert, d'incomplet. On discerna là ce que le triomphe du jeune homme à Mont-de-Marsan, le 20 juillet, avait dissimulé : que bien toréer ne consiste pas seulement (seulement !) à attendre de pied ferme la charge du taureau, et puis à conduire sa course dans une cape, puis une muleta sans pli, mais aussi à éviter ce qu'on pourrait appeler, d'un jeu de mots, la rupture de charge et que celle-ci, pour si allongée qu'elle soit, ne soit pas une fuite, qu'elle renaisse et reprenne sur le parcours inverse, car seulement alors le taureau voit l'étoffe et entre dans la mouvance immobile de l'homme.

Déjà magistral dans l'accomplissement des deux premiers « temps », l'aguentar et le templar, Nimeño peine encore à accomplir la troisième phase, cet envol-reprise, cet « au revoir » qu'est le mandar qui crée la différence entre celui qui fait des passes et celui qui torée. Toréer, c'est devenir le taureau, se faire lui pour le faire sien, pour « se le faire ». Et pour cela, après l'avoir attendu, reçu et conduit, le garder. Ainsi se crée le cercle, où se joue, dans un cercle, ce drame en rond.

Cet épicentre des typhons

De Bayonne à Dax, on vit Nimeño entrer dans le cercle. C'est dans la tempête boréale, dans cette espèce d'illumination cristalline, qu'on le vit devenir soudain ce pivot, cet épicentre de typhon que doit être le torero assiégé par les élans de celui qu'il va enchaîner à lui, l'immobile, pour le tuer. On dit du bon torero qu'il « se centre ». Ainsi faisait le jeune matador nîmois, ce soir-là, à force de fermeté dans l'attente, les pieds plantés dans cette arène de glace déversée, le corps aux gestes sobres, épurés, et sur son visage olivâtre une gravité sans ombre. Je ne sais ce qu'apportait au rite, ce soir-là, l'orage blanc. Je sais que, dans le bombardement de grêle, le jeune homme de Nîmes a prouvé qu'il était désormais un initié.

Pour que ces minutes-là soient fixées, d'abord dans notre souvenir, il faut qu'elles aient été d'une étrangeté bien prenante, tant cette corrida du 16 août, à Dax, encombre puissamment la mémoire de tous ceux qui ont eu la chance d'en être les témoins. Le taureau, Cariño, d'Atanasio Fernandez, y donna l'exemple de ce que peut être la bravoure, la vraie bravoure d'un animal né, modelé, nourri pour le combat. Et face à lui, grimpant allègrement vers les sommets de son art, Francesco Rivera Paquirri, le rieur, le dodu, le pimpant, qui de semaine en semaine épure tout ce qui en lui demeure un peu vulgaire, affirma, comme en se jouant, une maîtrise décidément sans rivale dans sa génération.

La tauromachie est une drogue

J'ai beau fouiller dans mes souvenirs : des deux côtés des Pyrénées, en trente ans, je ne crois pas avoir jamais vu un matador afficher une si souveraine aisance, une si totale assurance, une virtuosité plus multiple, une plus sereine domination. A la cape, c'est d'abord un corps à corps impitoyable, dans un tourbillon où s'enroule la force noire autour de l'homme doré ; banderilles en mains, le torero prend par trois fois le risque du quiebro, cette feinte qui suppose, chez le taureau, des réflexes identiques à ceux du matador : qui s'y trompe y perd la vie... Et puis la muleta dans une main, l'épée dans l'autre, et le cœur au milieu, constamment face aux cornes, le torero de Cadix donna en un peu moins d'un quart d'heure le cours de tauromachie le plus accompli, le plus exigeant aussi, qu'on puisse rêver. Et à vrai dire nous étions quelques milliers à nous demander si nous étions bien éveillés, si le songe qui nous emportait, nous, le torero Paquirri et le taureau Cariño, n'allait pas soudain se briser. La tauromachie est une drogue. Ce soir-là, nous l'avons fait, le fameux « voyage ».

Et ce n'est qu'après, comme pour prolonger ces instants sans limite, que l'orage éclata, et que, pour hausser le Nimeño au plan de son aîné, le sortilège de glace redoubla ceux que crée ainsi, une fois l'an, ce rite raffiné et sauvage.

JEAN LACOUTURE.

FEUILLETON N° 41 — 27 AOUT

LES ENVOÛTÉS

par Witold Gombrowicz

Hincz a acquis la certitude que Waltchak a succombé à l'influence négative d'une force spirituelle très puissante liée à l'ancienne présence de François au château. Alors qu'il essaye de résoudre cette difficile énigme, l'arrivée impromptue de Kholawitski à Polyka sème le trouble. Mais il est vite oublié lorsqu'on s'aperçoit que Waltchak a disparu. On le retrouve pour la deuxième fois chez le paysan Handrycz, qui semble l'attirer comme un véritable aimant. Hincz tente de lui expliquer le phénomène auquel il succombe.

WALTCHAK tourna vers Hincz des yeux agrandis par l'effroi.

« Alors, vous dites la vérité ? Cela veut dire que moi, je suis...

— Oui, mais ne vous laissez pas abattre. Nous luttons pour vous récupérer. Aidez-nous.

— Alors, c'est pour cela que je suivais ce paysan à la trace ? »

Il avait déjà repris conscience.

« Sauvez-moi, murmura-t-il.

— Profitez de cet instant de conscience. Maintenant, vous avez *toute* votre lucidité, l'encourageait Hincz, essayez de répondre à mes questions le plus précisément possible.

— Allez-y, je vous écoute.

— Qu'est-ce qui vous attire ainsi vers ce paysan ?

— Je ne sais pas.

— Le connaissiez-vous avant ?

— Absolument pas.

— Donc, vous ne le connaissiez pas. Vous rendez-vous compte de ce que vous faites dans vos moments de crise ? Vous en souvenez-vous ?

— Je m'en souviens, murmura-t-il, mais je ne peux m'en empêcher. C'est C'est comme si j'étais ivre.

— Et quand cela vous a-t-il pris pour la première fois ?

— Après le meurtre de Maliniak.

— Pourquoi avez-vous tué Maliniak ?

— Comment ?... Qui ?... »

Il s'assit sur le lit.

« C'est elle qui l'a tué ! s'écria-t-il, et son visage s'assombrit. C'est elle, elle ! »

Hincz *le secoua violemment.*

« Du calme, enjoignit-il, voyant que le garçon replongeait dans les ténèbres. Quelle sottise racontez-vous là ! Réfléchissez un peu ! Ressaisissez-vous, que diantre !

— Elle lui a passé un nœud coulant autour du cou et elle a tiré dessus à travers un trou dans le mur. J'ai bien vu », murmura Waltchak, et il s'évanouit.

Hincz le ranima avec un linge mouillé.

« Savez-vous ce que vous venez de dire ? Continuez à parler. Racontez tout en détail.

— A quoi bon, repartit-il, apathique.

— Parce que ce n'est pas elle qui a tué. *Vous avez eu des visions ! Peut-*être aviez-vous déjà perdu la tête à ce moment ? »

Non, non, il n'était pas fou, il se rappelait parfaitement. Au moment où il était entré dans la pièce, elle était justement en train de l'étrangler. Elle lui avait passé un nœud autour du cou pendant qu'il dormait, glissé le bout de la corde par une fente dans le mur de sa chambre, et tiré. D'abord, il n'avait pas compris, ce n'est qu'ensuite qu'il avait deviné. Elle avait tout combiné avec une habileté infernale pour que *tout retombât sur lui*. Qui pourrait la soupçonner, elle, du moment que lui était entré par la fenêtre ?

Hincz se passa la main sur le front.

Etait-ce possible ? Et si cela était ? Tout était en fait possible. Et si Maya avait, elle aussi, été attirée dans l'orbite de ces forces mauvaises et étranglé Maliniak dans un accès de furie ?

Hincz s'était juré de ne se laisser emporter à aucun prix par les redoutables extravagances de l'imagination. Aussi concentra-t-il son attention sur *les faits*.

Il fit répéter Waltchak et courut à Maya, qui endurait mort et passion à se morfondre dans l'entrée.

Il lui répéta tout

« Il perd la tête, dit-elle. Le lit de Maliniak se trouvait contre le mur opposé à celui qui séparait sa chambre de la mienne. Qui donc aurait pu tuer, sinon lui ? Vous savez, plus j'y réfléchis, plus je me persuade que la seule issue serait d'appeler un psychiatre. »

La résignation commençait à la gagner, mais Hincz résistait au doute. Il avait décidé de demeurer confiant. Si eux-mêmes ne s'accordaient pas mutuellement confiance, lui avait décidé de leur prêter foi à tous deux. Si tous deux se soupçonnaient mutuellement du meurtre, c'est qu'aucun d'eux ne l'avait commis.

Que s'était-il donc passé ? Un esprit maléfique ? Il convenait de ne pas abuser de ce genre d'hypothèse, à moins qu'il ne restât vraiment plus aucune autre explication.

A tout hasard, il demanda à Maya de lui dessiner le plan de la villa et de lui décrire encore une fois, avec précision, le déroulement de ces événements dramatiques.

Elle satisfit de mauvaise grâce à sa requête. Elle n'entretenait plus d'illusions. Il eut à vaincre la même réticence chez Waltchak avant que ce dernier ne consentît à tout lui répéter une nouvelle fois, plan en main.

Waltchak avait confondu la disposition des pièces ! La chambre de Maliniak voisinait d'un côté avec celle de Maya, de l'autre avec une petite antichambre sur laquelle donnait l'escalier menant au premier.

« Et le lit de Maliniak se trouvait *près de ce mur ?*

— Oui.

— Eh bien, vous vous êtes trompé. Ce n'était pas du tout la chambre de Mlle Okholowska.

— Ça m'est égal, répondit-il d'une voix morne et à peine audible. Si quelque chose de ce genre m'habite, si je suis... »

Il se retourna contre le mur, et Hincz ne put rien en tirer de plus.

Maya ne voulut pas le croire non plus quand il lui exprima son intime conviction que Waltchak disait la vérité et que ce n'était pas lui qui avait tué Maliniak.

« Qui d'autre aurait pu le tuer ? Ou bien Waltchak a perdu la mémoire, ou bien sa responsabilité l'effraie. Cette histoire de mur est un enfantillage.

— Rentrons », dit finalement Hincz. Le pire, c'était cette impossibilité de les confronter. Il craignait que ni l'un ni l'autre n'y résistât. Maya dut rentrer seule, car il fallait ramener Waltchak en calèche.

« Je rentre au château, dit le professeur. Vous n'avez plus besoin de moi et je ne puis laisser si longtemps notre vieux prince sans protection.

— Soit, mais nous devons garder un contact permanent. Sauf imprévu, venez nous voir demain après-midi à Polyka. Ah oui ! encore autre chose ! Où est Handrycz ? Il faudrait l'interroger lui aussi. »

Il appela le paysan.

« Venez demain à Polyka. J'aurai à vous parler. »

Mais la femme de Handrycz intervint :

« Mon homme, il ira nulle part, fit-elle, catégorique.

— Pourquoi donc ?

— Il a aut' chose à faire.

— Te bute pas ! fit le paysan, qui pressentait la possibilité de gagner. A quelle heure faut-y venir ?

— J' te dis qu' tiras nulle part ! cria-t-elle. Tu fais des histoires pour rien. Faut qu' tu gardes la maison. »

Hincz la regarda attentivement. Cette résistance inattendue l'intriguait.

« Bon, bon, fit-il. Puisque vous refusez, tant pis. »

Mais il se promit de revenir les voir le lendemain pour observer cet étrange couple.

On se mit en route. Ils étaient déjà dans la forêt quand ils entendirent le galop d'un cheval et virent filer devant eux, à un carrefour, la silhouette sombre d'un cavalier.

Kholawitski... L'écho sourd des sabots et des coups de cravache s'enfonça dans le silence de la forêt.

* * *

Kholawitski remit le cheval à moitié mort au palefrenier et pénétra dans le château. Il avait entendu toute la conversation de Hincz et de Waltchak, il avait tout appris ! Cette force de la vieille cuisine était donc bien une manifestation maléfique.

Elle se communiquait aux gens ? Pourquoi n'avait-il pas encore été atteint, lui ? Pourquoi avait-elle jeté son dévolu sur Waltchak ?

son dévolu sur Waltchak ? Il serait intéressant de savoir pourquoi.

Le secrétaire était intrigué à l'extrême. Ainsi, ni lui, ni Skolinski, ni le prince, qui séjournaient en permanence au château, n'avaient été touchés, mais seulement Waltchak... bien qu'il demeurât loin, à Varsovie...

Il ouvrit la lourde porte ferrée et s'arrêta sur le seuil de la vieille cuisine. Il frotta une allumette. La serviette s'agitait sans relâche, d'une manière imperceptible. Il tressaillit, se raidit et tout son être se mit à travailler.

C'était donc ce chiffon qui persécutait Waltchak et Maya. Il les avait choisis pour victimes. Kholawitski éclata d'un rire involontaire qui le fit tressaillir.

« Il faut avouer, songea-t-il, que même s'il s'agit tout bonnement d'une *force de la nature, aveugle et mécani*que, d'une sorte d'énergie plasmo-spirite... elle a su viser. »

Il se souvint qu'il avait essayé d'enfermer le professeur dans cette cuisine. Skolinski s'en était enfui la même nuit.

A présent, le fluide s'en était pris à Waltchak. Et s'il essayait de mieux connaître cette force, d'exploiter ce mal mystérieux pour son propre compte ? Toucher la serviette de ses propres mains, passer ici la nuit, pour voir... Si le crayon avait exercé une influence aussi catastrophique sur Waltchak, à quoi ne pouvait-on s'attendre de la part de la serviette ?

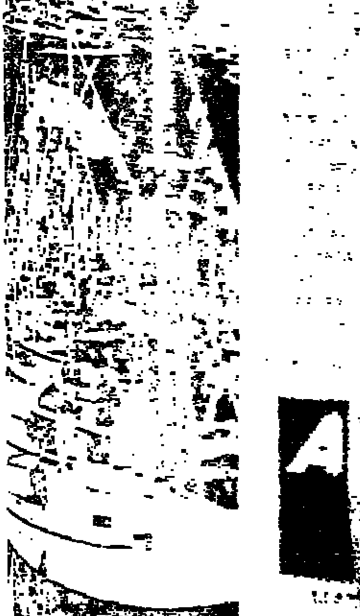
Bien sûr, c'était abominable. Mais n'était-il pas lui-même abominable ? Epuisé, désespéré, privé de Maya, dépouillé de ses trésors, il avait perdu sur tous les fronts.

Et il savait depuis longtemps qu'il avait échoué. Depuis que le professeur s'était installé au château ; depuis que Maya avait pris la fuite avec Waltchak. Mais la possibilité d'une vengeance ne lui apparaissait qu'à présent. Et il partit d'un nouveau rire.

« Je vais te faire danser de plus belle », grommela-t-il.

Il se leva et se dirigea à pas lents vers la serviette. Il s'étonna que ce qu'il n'avait pas si longtemps osé lui parût maintenant si incroyablement aisé. Il ne ressentait plus l'horreur du phénomène — il ne percevait plus que l'horreur de lui-même et, s'il avait le visage grimaçant, ce n'était pas par peur de la serviette, mais par peur de lui-*même*...

(A suivre.)



Le Monde du tourisme et des loisirs

VACANCES EN FRANCE

D'autres couleurs sur la Normandie

LA ROUTE DU CIDRE EST OUVERTE

DE Bonnebosq à Beuvron, comme au repas de noce de Mme Bovary, « *le cidre doux en bouteilles poussait sa mousse épaisse autour des bouchons* ». A la mi-juillet, de fameuses collations champêtres ont accompagné le mariage symbolique de la route du cidre et de la route du camembert. Le pays d'Auge fêtait — et fête encore — deux de ses plus purs produits, depuis longtemps promis l'un à l'autre.

Si la pomme est vieille comme le monde, et le cidre guère moins, le camembert date seulement de la fin du dix-huitième siècle ou du début du dix-neuvième, selon qu'on en attribue l'invention à Marie Harel ou à sa fille... Marie Harel. Un même prénom ajoute à la confusion. Qu'importe. En appliquant à une fabrication locale la recette du brie, autre fromage à pâte molle et croûte fleurie, elle a, elles ont, rendu célèbre dans le monde entier, et pour le bon motif, le nom de leur village. Ce qui mérite bien un pèlerinage aux sources, au « royaume du lait » verdoyant, vallonné, où, le long des chemins creux, les bidons argentés de la collecte signalent les fermes ventrues à colombages.

Au sud-est, pour qui vient de l'Eure, la vallée de la Touques sépare le pays d'Ouche du pays d'Auge ornais. La route du fromage débouche aussitôt, à Canapville, où Mme Pinot, la mort dans l'âme, a décroché son enseigne : « *Ici, au temps de ma jeunesse, jusqu'à la guerre, 90 % des fermiers fabriquaient un livarot blanc, qu'ils vendaient aux affineurs. C'est à peu près fini. Moi-même, j'ai cessé, l'an dernier, de faire du pont-l'évêque. Trop difficile.* »

Et le camembert ? A Saint-Germain-de-Montgommery, non loin de là, M. Daniel Courtonne maintient à bout de bras une fabrication commencée en 1884, et qui s'éteindra avec lui. Travaillant un lait cru en provenance exclusive de sa ferme, il aligne journellement de deux cent cinquante à trois cents fromages. Produit fragile, vendu sur place ou directement à des crémiers qui veillent à sa maturation. Aux questions du visiteur, il répond par une boutade : « *Faire un bon camembert n'est pas difficile. Ce qui l'est plus, c'est de savoir pourquoi il est bon.* »

A Camembert, noblesse oblige, un autre fermier fabrique le fromage de ce nom. Mais, face à une industrie florissante, il en reste peu. Ce qui n'empêche pas la route du camembert d'être l'excellent prétexte à une promenade fléchée de 50 kilomètres au pays de Marie Harel.

Tout nous parle d'elle. On la suit pas à pas : de l'église de Crouttes, lieu de son baptême (voir aussi les granges dîmières du treizième siècle), à la ferme de Beaumoncel, commune de Camembert, où elle élabora sa recette, au cimetière de Champosoult. Dominant la vallée de la Viette, elle y a son tombeau. Enfin, consécration suprême, à Vimoutiers, près de la halle, la voilà immortalisée dans la pierre, portant la coiffe normande, fin prête pour la messe ou le marché.

La mère ou la fille ? Comme il y a deux Marie, il y a deux statues. La première avait été inaugurée, en 1928, par le président Millerand. Le bombardement de juin 1944, rasant une partie de la ville, la décapita. Alors, en 1951, quatre cents employés de la plus grande fabrique de « camembert made in U.S.A. », à Van Wert, dans l'Ohio, se cotisèrent pour la remplacer. Un médecin américain avait déjà financé le premier monument dédié à la bienfaitrice de l'humanité.

Collation dans le clos

On quittera Camembert pour Livarot (*survivance du livarot fermier à Livarot même et à Sainte-Marguerite-de-Viette*), en faisant un détour par la ferme-musée de Lisores. Fernand Léger aimait — comme on le comprend ! — la tranquillité de ce vallon. Dans une grande mosaïque couvrant entièrement un mur de la grange, il a symbolisé l'opulence de la contrée : *la Fermière et la Vache*. Encore faut-il ajouter le cheval. Nous passerons du fromage au cidre cru de Cambremer en empruntant la route des manoirs et des haras.

Au cœur du Pays d'Auge, à cheval lui-même sur la haute et la basse Normandie, les pommiers dans les clos alternent avec de vastes herbages où les pur-sang « prennent de l'os » avant d'être sélectionnés pour les courses et les concours. Des clochers d'ardoise, élancés, veillent sur des bourgs trapus. *Ici et là de belles* demeures : à Bellou, un manoir à pans de bois, du seizième siècle ; le château de Saint-Germain-de-Livet et sa curieuse façade à damiers de pierre et de briques de couleur : Coupesarte et Grandchamp.

Voilà les panonceaux de la route du cidre jalonnée par le syndicat d'initiative de Cambremer. Elle relie ce village à une douzaine d'autres aussi pittoresques par de petites routes bordées de haies vives. Les voyageurs pressés y accèdent par les nationales 13 et 815.

A ne pas manquer, au passage, le château et le haras de Victot, l'ancienne abbaye cistercienne du Val-Richer, la chapelle de Clermont, au bout d'une allée de grands hêtres, d'où la vue plonge *sur la vallée d'Auge et la plaine* de Caen. Et comment oublier l'élégant château de La Roque-Baignard entouré de douves profondes. *André Gide y séjourna* souvent de l'enfance à l'âge mûr. Il fut même élu maire de la localité. C'est là qu'il exalte pour Nathanaël les nourritures normandes, l'odeur « sacrée » des pommes.

« *Les fruits des trois saisons, jusqu'à la tardive « bedan » mûrissent au grenier* », enchaîne à point M. Robert Poulain. A Bonnebosq, il habite un ancien manoir *bizarrement* penché. *Mais* bâti à toute épreuve, comme ce propriétaire de 30 hectares de vergers, une force de la nature, qui ne laisse à personne le soin de « brasser ». C'est comme pour le fromage. Il existe un tour de main. Ils sont dix-sept producteurs du cru de Cambremer. Chez l'un, il y a deux ans, le cheval tournait encore la meule. Autant de fermes, autant de saveurs différentes. On y vend du cidre toute l'année aux clients d'une région qui compte bien d'autres terroirs réputés. Et l'été... « *Les « Parisiens » ça dure deux mois. C'est un supplément !* » remarque M. Poulain.

Ceux qui campent à la ferme ou logent en chambre d'hôte trouvent en outre à leur porte lait, beurre, crème, œufs, poulets, *calvados, tous produits fermiers*. Ceux qui passent — les ressources hôtelières étant faibles — prolongeront la route du fromage *jusqu'à Pont-l'Evêque*, dont la spécialité est déjà citée dans *le Roman de la Rose*. Et de là peut-être vers la cohue balnéaire qui fait apprécier plus encore la bolée servie avec la collation dans le calme du clos.

PIERRE-JEAN DESCHÊNES.

A Deauville

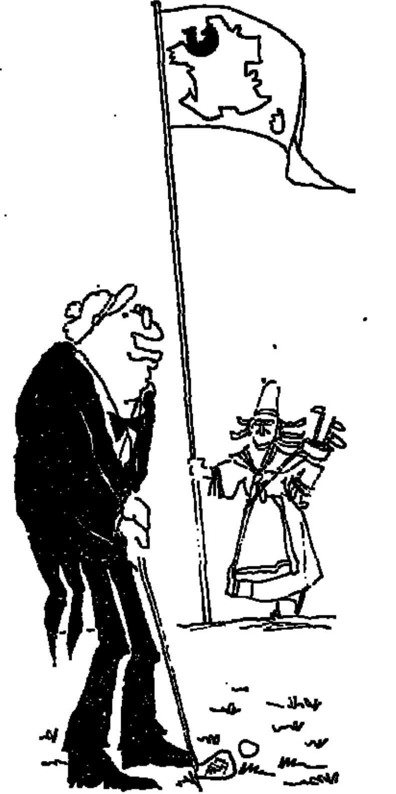
AVEC LE CERCLE DES DEUX CENTS

SUR le front de mer que la *marée venait lécher au début* du siècle — l'actuel boulevard Eugène-Cornuché, — les villas de Deauville, chères à Marcel Proust, *qui élevaient leurs tours* octogonales ou leurs donjons en simili-gothique, ont disparu. Ainsi ont été rayées du paysage les deux « maisons » de style anglais sises côte à côte, la villa Elisabeth et Vittoria Lodge — celle-ci fut brûlée en 1950 ; ainsi a été tout récemment démolie la villa Romaine, alias villa Montgomery, jadis propriété du prince Demidoff, époux monstrueusement riche et non moins monstrueusement cruel de la princesse Mathilde.

Un seul bâtiment sur la plage fait face, dans sa pérennité minérale, au Bar du Soleil, qui aura mérité encore son nom en cet an de disgrâce 1977.

C'est le Cercle.

Charmant petit palais rose en miniature à un étage et une rotonde à grandes baies vitrées, le Cercle de Deauville a prouvé sa vitalité de jeune centenaire en se parant des dépouilles opimes de la villa Romaine : quelque dix bustes antiques qui ont complété, à la clef de ses arcs, sa propre collection. Une manière bien à lui de mépriser les deux bâtisses contiguës de Cornuché : l'hôtel Royal, ancienne demeure de Morny, puis de la baronne d'Erlanger, et le Casino, qui fut édifié en 1912, où le baccara fut le premier chemin de fer Paris-Deauville, où Citroën soutenait des « bancos » vertigineux, l' « usine » où les émirs arabes aujourd'hui font circuler les millions par plaques.



(Dessin de PLANTU.)

Le Cercle de Deauville, composé de deux cents membres, parmi lesquels un fort contingent du Jockey, a ses propres titres de noblesse. Créé en 1864, à l'époque de Morny et du premier hippodrome, présidé successivement par le vicomte Daru, le comte Greffuhle, le comte Hocquart de Turtot, le duc de Castries et le comte Niel, présidé aujourd'hui par le duc de Noailles, il est ouvert *chaque année* à la saison des courses, pendant un mois environ, au lendemain du Grand Prix, qui se poursuivent par les ventes de yearlings, aux enchères, suivies comme à l'hôtel Drouot. La cotisation donne droit à l'accès de la tribune réservée de l'hippodrome de la Touques et de Clairefontaine, ainsi qu'à l'entrée gratuite au polo, au tir aux pigeons, au Casino et à la grande piscine d'eau de mer, qui est l'orgueil de la nouvelle esplanade.

Partie de whist

Le mobilier de ces lieux privés — entrée, *bibliothèque*, salle à manger, salon de jeu et bar-fumoir — compose un cadre très traditionnel de vieux chêne et d'appliques embouées où des fauteuils de cuir, profonds comme des soupirs, incitent au petit somme de rigueur. Le silence s'impose dans ce sanctuaire dont le « timing » ne saurait varier : 11 heures du matin, partie de piquet, de *whist*, voire de gin-rummy de ces messieurs ; midi, lecture des journaux avec épluchage du carnet mondain et de la rubrique du *turf* ; 12 h. 30, déjeuner ; à 13 h. 40, départ, le cigare au bec et les jumelles en sautoir, pour l'hippodrome ; à 18 heures, après la « *cinquième* », rendez-vous général au bar voisin du Royal. Le Royal, à cette heure, est une volière : personnalités des courses, joueurs de polo, tireurs aux pigeons, Anglais, Sud-Américains, font la roue devant les plus ravissantes femmes de la Côte, la palme de la beauté et de l'élégance... municipale revenant à la comtesse d'Ornano, maire de Deauville.

Au Cercle, les tapis verts, à la différence de ceux du Casino « jouant » jusqu'aux heures blêmes *de la marée basse*, restent rarement allumés tard. Le temps n'est plus où, juste avant minuit, les dames de l'aristocratie s'éclipsaient discrètement afin de laisser la place aux hétaïres dans les salons mélangés. Il existe même, au premier étage, une douzaine de chambres réservées aux « anciens » prenant pension. A chaque décès, ce sont des revendications forcenées auprès desquelles les supplications courtisanes : « Sire, Marly ! », destinées à forcer l'hospitalité du Roi Soleil, ne sont que pâles requêtes.

OLIVIER MERLIN.

(Lire la suite page 10.)

UN CONSERVATEUR PARLE

Dieppe accroche des nuages aux cimaises

Pour un estivant, qu'est-ce qu'un musée ? Qu'est-ce qu'un musée installé dans une grande station touristique ? Comment et pourquoi peuvent quelquefois s'y opérer des rencontres qui vont au-delà de la simple visite. Le conservateur du musée de Dieppe, M. Pierre Bazin, s'explique dans le texte ci-dessous.

DIEPPE, doyenne des plages de France, première plage des « congés payés », la plage la plus proche de Paris... On pourrait énumérer encore bien d'autres slogans publicitaires en ajoutant qu'il ne s'agit pas de mensonges. La meilleure preuve ? Une animation constante et la pacifique invasion des promeneurs, vacanciers en séjour ou de passage, français ou étrangers, anglais et canadiens, mais également hollandais, belges, allemands.

On vient à Dieppe, pas seulement pendant les mois d'été, pour l'espace, la mer et deux kilomètres de plage dont l'eau est réputée propre ; sable à mer basse, galets qui semblent ronds tant qu'on ne s'est pas assis dessus ; vent d'ouest vivifiant et brume poétique : en ce temps écologique où nous vivons, les dernières contraintes imposées par la nature apparaissent presque comme un bien précieux.

On vient aussi pour le charme de cette ville née de la mer, dont le tracé reste naturel et l'aspect humain ; ses rues rendues aux piétons ; les marchés ; le port où les effluves iodés se mêlent à ceux des moules-et-frites-à-toute-heure... Un car-ferry à quai, c'est le départ possible, un peu d'aventure à l'horizon, cet horizon qui attira les navigateurs des quinzième et seizième siècles. Sur tout cela, une lumière intense et douce qui fut, au moins autant que certains aspects du paysage, le sujet de nombreux peintres, Hubert Robert, Vernet, *les romantiques avec Delacroix*, Isabey : les impressionnistes, Monet, Pissarro, Gauguin, et, plus près de nous, Othon-Friesz, Lotiron, Georges Braque. On prête ce mot à Picasso : « *A Dieppe, la lumière est comme un écrin.* »

Les reflets de la ville

Du haut de la falaise ouest, les *tours moyenâgeuses du « vieux* château » dominent la mer et la ville. L'ancien logis des gouverneurs est devenu musée en 1923. *Un musée de quoi ? Pour qui ?* Pour quoi ?

Le temps n'est plus où l'on créait dans chaque ville moyenne un musée des beaux-arts, caricature d'un Louvre en miniature, offrant en exemple, pour l'éducation des visiteurs, un ramassis où le meilleur côtoyait le pire parmi les copies, les écoles-de et les attribués-à. Les peintures, sculptures et documents divers accumulés dans un poussiéreux hasard pouvaient procurer aux initiés le plaisir de la découverte, et faire fuir les autres.

Il en est resté une réputation fâcheuse qui s'attache encore au mot musée, synonyme de cimetière, *d'endroit où l'on s'ennuie*. S'il peut exister encore quelques-uns de ces musées de province nécropoles, des changements considérables ont été accomplis depuis trente ans, disons-le sans flagornerie, grâce à la compréhension des collectivités locales et à l'impulsion donnée par la direction des musées de France et l'inspection des musées classés et contrôlés. Ces changements, ce dépoussiérage, vont généralement dans le sens de l'affirmation d'une spécificité.

Le musée de Dieppe, c'est en premier lieu le château lui-même. On peut penser que l'intérieur ne tient pas les promesses des murailles de grès et de silex, des tours rondes et des mâchicoulis. Il reste peu de traces, en effet, d'appartements aménagés, celles qui existent, mises en évidence, contribuent à créer l'atmosphère générale : mais il est inutile d'espérer voir oubliettes ou salles de torture. On ne cherche pas ici à plaire en visant bas. Si le lien est plus étroit qu'il n'y paraît entre le contenant et le contenu, les efforts des trois conservateurs qui se sont succédé depuis 1945 ont essentiellement tendu à établir *un rapport précis entre* Dieppe et son musée à travers toute la diversité des collections.

Un authentique musée local, *avec les reflets des aspects de la* ville, l'évocation des métiers en voie de disparition et, partout présente, la mer.

Dès l'entrée, peintures, modèles de navires, cartes anciennes, instruments de navigation, rappellent un prestigieux passé maritime (même si les Dieppois ne furent pas les seuls à découvrir l'Amérique), quelques grandes figures : Jehan Ango, l'armateur du seizième siècle ; Abraham Duquesne ; les combats des corsaires et ces expéditions vers les côtes de Guinée d'où furent rapportées tant de défenses d'éléphant que, suivant un chroniqueur, « *cela donna aux Dieppois le cœur d'y travailler* ». Les ivoiriers de Dieppe ont, en effet, œuvré depuis des siècles, et les innombrables témoins de leur industrie sont ici réunis.

PIERRE BAZIN.

(Lire la suite page 10.)



Tourisme

Des nuages aux cimaises

(Suite de la page 9.)

A travers les peintures de Boudin, Pissarro, Lebourg, J.-E. Blanche, de l'anglais Sickert, on rencontre les images multiples de la ville, du port, et de la place, avec en filigrane l'histoire des bains de mer, que la duchesse de Berry mit à la mode dès 1824. Les contemporains ne sont pas exclus et des estampes de Braque occupent une salle aménagée pour elles en attendant de plus amples développements. Faut-il énumérer encore ? Les souvenirs de Camille Saint-Saëns, qui adopta Dieppe et y donna son dernier concert en 1923, les témoins de l'archéologie, les meubles et objets d'art populaire, jalonnent l'itinéraire, se répondent, et le but recherché est que la visite se déroule comme un film dont le spectateur actif modulerait à son gré le temps de chaque séquence.

Du voyeur au voyant

A côté des collections permanentes, les expositions temporaires, trois par an en moyenne, permettent de développer des *sujets autant que possible en liaison* avec l'ensemble, mais le programme est vaste et sans rigueur absolue : les thèmes « La pêche en mer à travers les âges », « Le poisson d'avril », « La jambe », cette année l'analyse du « Port de Dieppe peint par Joseph Vernet en 1765 », alternent avec les rétrospectives d'artistes dont les séjours dans la région dieppoise justifient la présence des œuvres sur nos murs : Eugène Isabey, Hayter, René Ménard, Michel Ciry, Charles Angrand, bientôt Bertrand Dorny, l'an prochain Lotiron. Autant de modes d'expression diverses.

Chaque exposition est une nouvelle expérience, toutes ne sont *pas acceptées avec la même unanimité*, mais l'important est de montrer, autant que possible le meilleur, sans concessions à la facilité. Rien n'est jamais acquis à l'avance, et bien souvent l'imagination doit suppléer aux moyens financiers. La réponse aux questions, l'encouragement, sont donnés par le public : le cap des cinquante mille visiteurs par an est maintenant allègrement dépassé. (A titre d'information, *sur mille cinq cents musées de* province, seuls une trentaine atteignent ou dépassent ce chiffre.)

Il est une légende tenace, aussi pernicieuse que celle des musées morts, celle des musées destinés à une petite élite de gens avertis et privilégiés de la culture. S'il est une contre-vérité, c'est bien celle-là, et il suffit, pour en être persuadé, de voir la variété des âges et des milieux représentés parmi les quatre à cinq cents personnes qui entrent au musée de Dieppe chaque jour en ce mois d'août.

« Objets inanimés, avez-vous donc une âme ? » A la question, qui ne date pas d'aujourd'hui, tentons d'apporter une réponse. L'objet, le document, l'image, ne sont ni vivants ni morts, mais dans leur inertie, chargés de pouvoirs dont le moindre n'est pas, par un effet de catalyse, de jouer le rôle de « révélateur d'âme ». Animation, le mot est à la mode, le voici employé dans son vrai sens.

Ici, le voyeur peut devenir voyant par la seule magie d'un langage qui ignore le mot. Dans cette perspective, on comprendra que l'opposition entre le passé et le présent, le moderne et l'ancien, au profit de l'un ou de l'autre nous intéresse peu et qu'une vision globale et intemporelle nous paraisse *autrement enrichissante*.

Pour le plaisir

Mais attention ! Si l'on refuse de désamorcer l'œuvre d'art en l'enfermant dans les carcans de l'histoire, de la chronologie et des écoles (1), il faut admettre qu'elle puisse apparaître comme provocatrice, subversive, en un mot : dangereuse. Cela peut expliquer en partie une certaine méfiance vis-à-vis de l'art contemporain ; l'image qu'il donne du réel est par trop différente des clichés admis.

Voici que, du musée local, nous sommes passés à des considérations peut-être trop ambitieuses, mais l'affirmation d'une originalité ne contredit en rien notre but qui est de permettre au public, sans contraintes, mais sans complaisances, de voir mieux et plus, le tout pour son plaisir.

PIERRE BAZIN.

(1) Il ne s'agit pas de nier l'intérêt et l'importance de l'histoire, de la chronologie et des écoles, mais de les utiliser comme des passerelles et non comme des barrières.

AVEC LE CERCLE DES DEUX CENTS

(Suite de la page 9.)

L'aspect extérieur du cercleux de Deauville, modèle 1977, est d'une élégance sobre et cravatée, sans plus rien de commun avec ces hobereaux à barbe d'archiduc, jaquette de coutil et pantalon de flanelle rayé qui représentaient l'élite aristocratique des pièces d'Henry Bataille, tableau « Aux bains de mer ». Mais il reste quelques types très « Vieille France » à rase-pet et carreau dans l'œil qui ne dépareraient pas la galerie des têtes de pipe croquées par Tigre de Régnier — sans vouloir citer Sem, — le fléau à éviter étant un de ces funestes raseurs, modèle colonel de cavalerie en retraite, qui trouvent que tout était mieux autrefois.

Ainsi, ces soutiens inconditionnels de la race chevaline, au fil des « vaches maigres », poursuivent leur parabole en circuit fermé. François André, le dernier grand seigneur de Deauville, le *voisin du Casino, qui comptait* nombre d'amis personnels parmi les « deux cents », eut toute sa vie le mérite de respecter cette insularité.

L'apologue m'a été donné hier au Bar du Soleil par un serveur que j'avais connu chez Albert, aux Champs-Elysées, avant la guerre :

« *Qu'est-ce que vous voulez*, m'a-t-il dit, *les ploucs ne veulent plus vivre dans leur condition. Tout ça flanque la pagaille. Moi, je comprends ces gens-là — il me désignait le pavillon rose, — ils restent derrière leurs fenêtres.* »

Devant la mer tout de même, et sans aller se cacher, comme le tout nouveau Club Treize de Claude Lelouch, sur la colline...

OLIVIER MERLIN.

Hippisme

L'APPEL DU DOLLAR

LE 18 août, à 10 heures du matin, vingt-cinq messieurs élégants, copropriétaires de l'étalon *Lyphard* (par *Northern Dancer* et *Goofed*), assis autour des tables de teck du bar de l'établissement des ventes, à Deauville, ont répondu « oui » à une offre américaine d'achat de 5 millions de dollars (environ 24 millions de francs) pour leur cheval. *Lyphard*, actuellement stationné au haras d'Etreham (Calvados) partira dans quelques semaines pour le Kentucky.

La décision prise par ses copropriétaires français à une très large majorité (selon les échos qu'on a pu recueillir de la réunion — qui, bien entendu, n'était pas publique — seuls Guy de Rothschild et deux autres éleveurs auraient voté « non ») restera mémorable à maints égards.

D'abord, il s'agit du plus haut prix jamais payé pour un cheval ayant accompli sa carrière de course en France. Encore qu'au temps des monnaies évanescentes il soit difficile d'établir des comparaisons à plusieurs années d'intervalle, les 80 millions d'A.F. d'*Ardan* en 1949, le million et demi d'*Herbager* en 1962, les 10 millions de *Le Fabuleux*, en 1971, sont submergés. Les 20 millions de francs 1977 de *Caro* sont battus d'une longueur et les quelque 20 millions de *Blushing Groom* (le prix exact n'a pas été révélé), d'une encolure. *Sea Bird* le plus prestigieux cheval qui ait jamais foulé les pistes françaises aurait peut-être atteint une somme plus élevée, quand il partit, lui aussi, pour les Etats-Unis, en 1965. Mais, à l'époque, on répugnait encore à vendre ce qu'on avait de plus précieux, et Jean Ternynck avait seulement accepté de louer son cheval pour cinq ans, le loyer étant de 7 millions et demi de francs.

Le record étant indubitable, on peut s'interroger sur ses significations.

La plus évidente est qu'il ne faut plus espérer garder un grand cheval en France, non plus, d'ailleurs, soyons justes, qu'en Irlande ou en Italie où s'est installée la même primauté du commercial. Le seul pays européen qui sache encore dire « non » — et de plus en plus timidement — à l'appel du dollar est celui de la plus ancienne, de la plus répandue et de la plus vivace tradition hippique, l'Angleterre, laquelle a su, par exemple, garder *Mill Reef* et *Brigadier Gérard*.

En France, le mouvement prend l'ampleur d'une débâcle. Nous avons eu cette année un cheval exceptionnel : *Blushing Groom*. Il a été vendu voilà trois mois, alors qu'il n'avait accompli que la moitié de sa carrière de course. Nous avions trois étalons de réputation internationale : *Caro*, *Lyphard* et *Luthier*. Le premier a été vendu le 13 août, le second le 18, le troisième fait, dit-on, l'objet d'une offre qui sera examinée la semaine prochaine.

La perte n'est pas la même dans tous ces cas. *Luthier* a accompli huit saisons de monte en France. Il y compte quelque deux cents filles et fils. S'il part, il aura auparavant payé son écot. *Caro* est resté six ans à Bois-Rousel et laisse environ cent cinquante descendants directs. Le « sang » de *Lyphard*, lequel est entré au haras en 1973, se perpétuera chez nous à travers quelque cent vingt produits. Si l'on ne considère que cet aspect, la moins excusable, est celle de *Blushing Groom* qui, lui, quitte la table d'hôte sans un remerciement. Mais, au-delà de la perte génétique, il y a celle d'un prestige qui n'existe que par les grands étalons. A cet égard, le passif est le même dans les trois cas et sera le même dans le quatrième.

L'origine de l'irrésistible séduction américaine est bien connue. Une prospérité économique inégalée et une législation fiscale prodigieusement incitatrice, puisqu'elle autorise, dans certains cas, un contribuable à diminuer de son revenu général les pertes d'une écurie de courses, permet des achats et des tarifs de monte sans commune mesure avec ceux pratiqués ailleurs. Ainsi, *Lyphard* va-t-il faire la monte au Kentucky à un tarif de l'ordre de 35 000 dollars la « carte », alors qu'en Europe, au-delà de 15 000 francs il n'y a pratiquement plus d'acheteurs. Aux plans économique et fiscal, la disparité est probablement irréversible.

Encourager le Kentucky

Dès lors, deux attitudes sont possibles. L'une consiste à admettre la situation, à considérer qu'au fond la France et les Français ne se porteront pas plus mal si *Lyphard* et *Caro* honorent les juments du Kentucky plutôt que celles de Normandie. Mais alors c'est toute l'éthique des courses de galop et une grande partie de leur justification — notamment à côté de celles de trot, restées attachées à l'idéal originel de sélection nationale — qui disparaissent. Les queues que forment quatre ou cinq millions de Français devant les guichets de P.M.U. ne sont plus que difficilement supportables si leur ultime utilité est d'assurer au Kentucky de meilleurs chevaux. Et la Société d'encouragement n'a plus de raisons d'être — ou n'est plus qu'une vaste maison de jeu dégagée de tout objectif autre que le chiffre d'affaires — si elle accepte sans sourciller d'être la Société d'encouragement à l'élevage du cheval américain.

Une autre attitude consisterait à freiner le courant par une réglementation autoritaire comportant par exemple un droit de préemption, à l'image de ce qui existe pour les œuvres d'art. Le malheur est que leurs intérêts immédiats incitent la plupart des parties prenantes à bouder un tel système.

Le dernier étalon

Les entraîneurs, qui touchent un pourcentage sur la vente des grands chevaux dont ils ont dirigé la carrière, ne veulent pas en entendre parler. Les courtiers, qui exercent une influence grandissante — et d'ailleurs très critiquable — font chorus : leur métier est de vendre. Les propriétaires, qui caressent secrètement l'espoir de posséder un jour un *Blushing Groom* ou un *Lyphard* (sinon, pourquoi feraient-ils courir ?), sont, pour la plupart réservés. Les Haras nationaux, qui retrouveraient pourtant, dans une telle formule, l'ampleur de leurs fonctions anciennes, hésitent devant une perspective où ils pourraient être responsables de la gestion de dizaines de millions de fonds publics ou corporatifs à engager sur des valeurs aussi aléatoires et versatiles que des chevaux. La Société d'encouragement, qui subit toutes ces influences — et d'autres, plus personnelles et probablement plus pressantes, — compte les sous le dimanche soir et se dit que tout va pour le mieux tant que la recette est bonne.

Un homme était convaincu qu'une intervention de l'Etat était nécessaire : Christian Bonnet, quand il était ministre de l'agriculture. Mais il est passé à l'intérieur et le dossier s'est refermé. Un autre homme incline probablement, quand il en considère les données techniques, vers *cette voie* : Guy de Rothschild, président du Syndicat des éleveurs. Mais en même temps, le libéralisme auquel l'attache sa profession l'attire dans le sens opposé.

Alors, l'immobilisme, en fin de compte, l'emporte. Alors, à quand *Luthier* et à quand le prochain *Lyphard* ? Mais aussi à quand l'inévitable retour de flammes auxquelles se brûleront et peut-être se consumeront nos courses de galop ?

LOUIS DENIEL.

Une lettre de M. de Chambure

Nous avons reçu de M. Roland de Chambure, gérant du syndicat propriétaire de *Lyphard* jusqu'à la semaine passée, la lettre suivante, relative à une chronique publiée le 16 juillet. Cette lettre est antérieure à la décision prise le 18 août :

« Contrairement à ce que laisse entendre M. Déniel, dans son article « Fable d'avant les ventes », l'offre concernant l'étalon Lyphard *est bien réelle et, si fable il y a, elle réside dans l'imagination du rédacteur. Voici les précisions que d'autres journalistes ont obtenues sans difficultés au moment de l'affaire. L'offre, d'un montant de 3 millions de dollars, émane de M. W. Du Pont, éleveur américain, et nous a été transmise par son représentant en France, proposition assortie d'ailleurs d'une garantie de bonne fin d'une banque américaine. Nous avons refusé cette offre dans le but de conserver en France ce reproducteur exceptionnel. Telles sont les circonstances, connues de tous, rendues partiellement publiques par un quotidien spécialisé en date du 29 juin 1977. Il est profondément regrettable en conséquence que M. Déniel ait négligé la vérité... »*

[Lorsque j'ai pris connaissance de cette lettre, j'ai éprouvé une des plus grandes et des plus heureuses émotions de ma carrière. M. de Chambure et ses amis, qui en dix ans avaient déjà vendu à l'étranger trois gagnants du Jockey-Club — « le Fabuleux », « Roi Lear » et « Val de l'Orne » — étaient visités par le souci de conserver en France les grands reproducteurs. Ils avaient « dans ce but » « refusé l'offre » d'achat de « Lyphard ». Allons, tout allait changer...

Mais rien n'a changé. Et c'est M. de Chambure lui-même qui a négocié la vente de l'étalon.

A ce sujet, une question et une remarque.

Lorsque M. de Chambure nous a adressé cette lettre, où s'exprimait son louable et, hélas ! éphémère souci, la négociation n'était-elle pas déjà largement entamée avec Gainesway Farm ?

Car c'est ce haras, et non M. W Du Pont, qui, en fin de compte, a acheté le cheval. Allons, la première offre, dont M. de Chambure atteste l'authenticité, n'a pas eu pour effet de faire baisser la seconde... A dire vrai, je n'avais pas d'inquiétude à ce sujet. — L. D.]

Modes du temps

Un « crapaud » au courrier

SI l'habillement représente la majeure partie des ventes par correspondance, l'équipement de la maison se situe en bonne place dans cette forme de distribution. Les motivations d'achat sont assez semblables (choix en famille), mais l'écueil des délais de livraison (dus à la *négligence des fabricants*) n'est pas toujours évité par les sociétés de vente par correspondance. Ce souci est d'ailleurs partagé par les magasins de meubles.

Sur le catalogue de *La Redoute* (12 F), l'harmonie se joue entre mobilier et tissu. Un lit à dosseret tête est entièrement recouvert d'un tissu de coton imprimé de fleurettes orange ou marine sur fond blanc (825 F en 90 cm, 999 F en 140 cm, avec matelas) ; du tissu assorti est vendu 19 F le mètre pour confectionner dessus de lit et rideaux. Un patchwork fleuri, à piquage artisanal, recouvre une chauffeuse (faite d'un pouf et d'un coussin-dosseret, 260 F) ; il est aussi utilisé pour un jeté de lit matelassé, des rideaux, une nappe et se vend également au mètre.

Le catalogue *Coop* (10 F, *remboursés pour 150 F d'achats*) présente surtout des meubles classiques, avec beaucoup de rustique. Un timide effort de modernisme est tenté avec des sièges confortables, dont un ensemble panoramique composé de deux chauffeuses (droite et d'angle) et d'un canapé à trois places convertible en lit pour deux personnes (3 500 F le tout). L'interprétation moderne du vaisselier, fort à la mode, est représentée par un meuble en pin naturel avec portes pleines en bas, vitrées en haut et étagères au centre. En pin également des fauteuils et un canapé dont les coussins sont recouverts d'un tissu à grosses fleurs, à dominante orange.

Le catalogue « spécial mobilier » de *Trois Suisses* paraîtra début septembre ; il est envoyé gratuitement contre un bon à découper dans le catalogue général « automne-hiver ». Une innovation cette année, avec un salon en vrai cuir, de ton roux. Le fauteuil (3 760 F) et le canapé à deux-trois places (5 200 F) ont de gros accoudoirs arrondis. Des tables basses, carrées et rectangulaires, ont une armature en métal noir et un double plateau en verre laqué rouge (535 F, carrée). Des étagères à trois ou cinq tablettes et une table roulante complètent cette série de petits meubles réussis.

C'est vers le 15 septembre que sortira le catalogue d'*Habitat* (6 F). Entre autres nouveautés, il y a un lit pour deux personnes en pin massif naturel, monté par tenons et mortaises apparents (1 100 F) et un canapé à deux places, à accoudoirs évasés, en métal perforé et laqué vert ou brique ; les coussins sont recouverts de housses amovibles imprimées de libellules (2 400 F). Un fauteuil est assorti à ce canapé et coûte 1 500 F. En novembre prochain, Habitat va ouvrir un magasin à Lille et, à la même *époque, s'installer au rez-de*-chaussée des Galeries Lafayette de la place des Cordeliers à Lyon.

Prism (5 F), le catalogue de mobilier dont le style a été créé par Prisunic, change de formule. Si l'esprit de la collection demeure contemporain et décontracté, la vente par correspondance est abandonnée (après des déboires de livraisons) au profit du meuble à emporter. Neuf magasins — à Paris (Prisunic, 83, avenue d'Italie) et à Annecy, Grenoble, Lyon, Marseille, Rennes, Roanne, Saint-Etienne et Strasbourg (1) — vendent les meubles du catalogue qui vient de paraître. Parmi ceux-ci : un canapé et un fauteuil de style « crapaud » avec housses imprimées amovibles (on peut aussi acheter un patron de housse à faire soi-même) et une table ovale à plateau en marbre blanc *de Carrare et piètement « bistrot »* en fonte noire, 1 310 F en 1,40 m de long.

JANY AUJAME.

(1) Adresses à demander à Prism, 51, rue Dubois-Crancé, 69600 Oullins.

Nous poursuivrons dans « le Monde des loisirs » de la semaine prochaine l'étude de la mode d'hiver dans les catalogues de vente par correspondance.

Veste à l'envers



(Croquis de MARCQ.)

Panoplie de Sonia Rykiel, composée d'une veste aux coutures à l'envers, sur un pull fin étiré de même longueur et une *jupe-culotte* au mollet. Existe en trois tailles, du 34 au 44, en noir, beige, bleu et bordeaux pour la jupe-culotte en jersey plat (199 F), comme le bonnet (49,90 F et veste (399 F) et le pull (149,50 F sont bordés de beige à l'encolure et aux poignets. Trois Suisses. 59076 ROUBAIX Cédex 2.









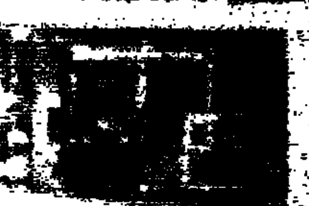


Photo-cinéma

Au ras des pâquerettes

EN supprimant toutes les difficultés pratiques de cadrage ou de mise au point, les appareils reflex ont largement mis à la portée des amateurs la photographie rapprochée de sujets très petits et plus particulièrement des insectes, des végétaux (notamment les fleurs), des minéraux et de leurs détails. La visée à travers l'objectif de prise de vues permet en effet d'effectuer un cadrage rigoureux, même à quelques centimètres du sujet. Cela était impossible avec les non-reflex dont le viseur, décalé de 2 à 4 cm de l'objectif, n'embrasse pas le même champ que lui : c'est l'effet de parallaxe, dont l'importance s'accroît considérablement en photo rapprochée.

La visée reflex est aussi la seule qui, en raison de l'absence de parallaxe, autorise une mise au point exacte. Précision essentielle, la profondeur de champ (c'est-à-dire la zone dans laquelle le sujet reste net) ne dépassant pas, en moyenne, quelques millimètres si le rapport de reproduction est supérieur à 1:1 (l'image sur le film étant alors plus grande que le sujet), ou quelques centimètres si ce rapport se situe aux environs du 1/2 ou du 1/4 (l'image étant alors de la moitié ou du quart du sujet). La visée reflex permet de surcroît de contrôler *si tous* les points du sujet sont nets, compte tenu du réglage de distance effectué et du diaphragme choisi (on sait que plus le diaphragme est petit, plus la profondeur de champ est grande). A cet effet, le photographe utilise une commande sur l'appareil, qui lui permet de fermer le diaphragme à la valeur qui sera utilisée lors de la prise de vues et, ainsi, d'apprécier la profondeur de champ sur son dépoli.

Les appareils reflex possédant une cellule dans le système de visée, le contrôle des conditions d'exposition est aussi simple qu'en photographie ordinaire. Le posemètre, en effet, ne mesure que la lumière traversant l'objectif et tient compte, par conséquent, des pertes résultant de l'emploi d'accessoires pour la photo rapprochée. Ainsi, alors qu'autrefois ces pertes devaient se calculer (afin de corriger la durée d'exposition), il est aujourd'hui possible de se fier au système d'exposition automatique ou semi-automatique de l'appareil.

Des objectifs très spéciaux

La photographie de très près (photomacrographie) implique un allongement du tirage, c'est-à-dire de la distance qui, sur l'appareil, sépare le plan film de l'objectif ; cet allongement éloigne l'optique du plan de l'émulsion, y ramenant l'image nette qui, autrement, se formerait en arrière. La meilleure façon d'obtenir ce résultat consiste à employer un objectif possédant une monture spécialement conçue et qui porte le nom d'objectif « macro » (ou, plus rarement, d'objectif « micro »). Un tel objectif, généralement peu lumineux (ouverture maximale 3,5 ou 4), est, en outre, construit pour assurer la meilleure qualité d'image aux courtes distances. Il est en principe moins bien réglé sur l'infini. Le plus souvent, il autorise une reproduction du sujet jusqu'au rapport 1/2, rapport qui peut être porté à 1 : 1 grâce à une bague complémentaire livrée avec l'objectif.

Les meilleurs objectifs macro pour 24 × 36 ont une focale de 50 ou 55 mm. Cette focale n'est pas toujours pratique, car elle oblige à photographier à quelques centimètres du sujet lorsque le rapport de reproduction est important : selon l'orientation de l'éclairage, l'appareil peut produire une ombre portée sur le sujet ; d'autre part, certains animaux (comme les insectes) s'enfuient lorsque l'opérateur est obligé de trop s'approcher d'eux. On évite ces inconvénients en faisant appel à des objectifs de 90 à 135 mm, qui permettent d'opérer d'un peu plus loin, et procurent d'excellentes images, quoique leur définition soit légèrement inférieure à celle des optiques de 50 ou 55 mm.

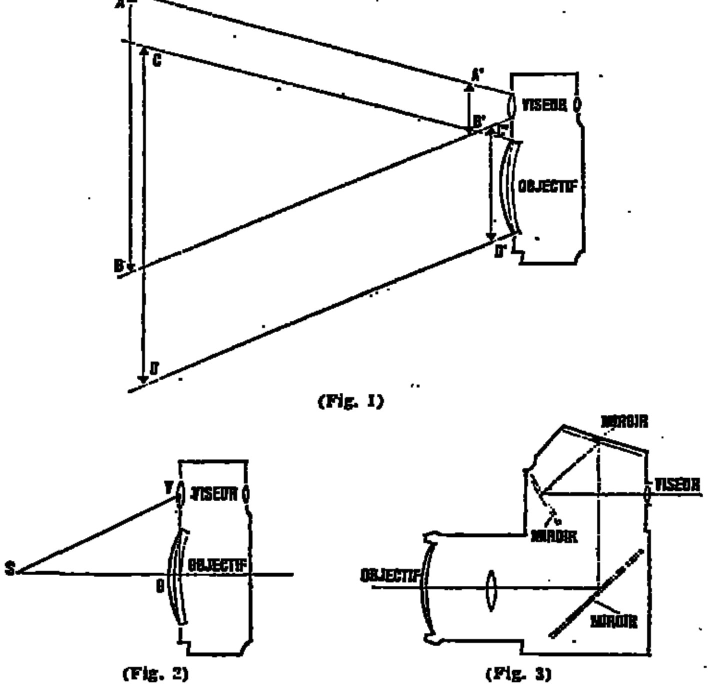
Parmi les objectifs macro figurent désormais des macrozooms, qui permettent à la fois de bénéficier de la focale variable et d'une mise au point rapprochée. Ce matériel, d'emploi courant en cinéma, est récent en photographie *où il n'est d'ailleurs pas toujours* très satisfaisant. Il est en effet difficile, compte tenu des dimensions bien plus grandes de l'image 24 × 36 par rapport à celles du super-8 ou même du 16 mm, de réaliser de bons macrozooms. Ceux qui sont actuellement proposés ne procurent jamais une définition comparable à celle des objectifs macro à focale fixe.

Lorsque l'on ne possède pas d'objectif macro, la photo rapprochée n'en est pas moins possible en utilisant un objectif ordinaire dont on allonge le tirage au moyen de bagues spéciales prenant place entre boîtier et objectif. Selon la longueur de ces bagues, on obtient des grossissements différents. Des rapports supérieurs à l'unité sont possibles en remplaçant les bagues par un soufflet, lequel autorise des grossissements importants.

Avec un tube allonge ou un soufflet, on peut employer, avec d'excellents résultats un objectif macro. Les objectifs « ordinaires » procurant les meilleures images sont les 50-55 mm de faible ouverture. Les objectifs très lumineux (1,4 ou 1,2) donnent des images moins nettes, essentiellement sur les bords. Ces pertes ne peuvent être éliminées qu'en diaphragmant fortement, à 11 ou à 16. D'une façon générale, d'ailleurs, la photomacrographie requiert un petit diaphragme (entre 11 et 32) pour que la profondeur de champ soit suffisante.

L'exigence d'une bonne profondeur de champ et d'une mise au point précise obligent à fixer l'appareil sur pied. On ne peut guère pratiquer la photo rapprochée à main levée que si le rapport de reproduction est faible et la lumière très intense. Car il ne faut pas perdre de vue, aussi, que le recours à un diaphragme fermé réduit la quantité de lumière pénétrant par l'objectif. Cette perte se compense soit par une prolongation de la durée d'exposition, soit par une augmentation de la sensibilité du film. On peut aussi faire appel au flash électronique, même en plein jour. Les petits flashes, dont le nombre-guide varie de 15 à 20 pour 100 ASA, conviennent très bien. Facilement transportables, ils peuvent être employés en extérieur. Des insectes vivants ou des fleurs bougeant légèrement sous le vent peuvent être photographiés avec netteté, car l'éclair assure facilement le 1/1000e de *seconde ; la lumière est suffisamment* intense aux courtes distances pour autoriser un diaphragme fermé de 16 à 32. Toutes les conditions se trouvent ainsi réunies pour assurer de bonnes prises de vues.

ROGER BELLONE.



(Fig. 1) (Fig. 2) (Fig. 3)

APPAREIL NON REFLEX (fig. 1) : l'effet de parallaxe est important aux courtes distances. Le champ A'-B' est très différent du champ C'-D', alors qu'en A-B le champ de visée est plus proche du champ C-D de l'objectif. Si le sujet photographié est éloigné de quelques mètres, l'effet de parallaxe disparaît, les deux champs de visée coïncidant.

APPAREIL NON REFLEX (fig. 2) : effet de parallaxe. La distance V-S (du viseur au sujet) est plus grande que la distance S-O (du sujet à l'objectif). Une mise au point télémétrique au niveau du viseur (V) serait donc fausse.

VISEE REFLEX (fig. 3) : absence totale de parallaxe.

Philatélie

Nº 1499

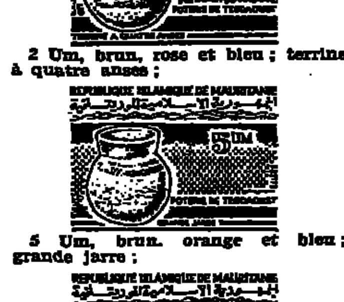
MAURITANIE : « Poteries de Tegdaoust ».

Quatre valeurs composent la série d'où les timbres représentent des poteries de Tegdaoust.



1 Um, brun, bleu et brun verdâtre ; lampe à huile ;

2 Um, brun, rose et bleu ; terrine à quatre anses ;



5 Um, brun, orange et bleu ; grande jarre ;

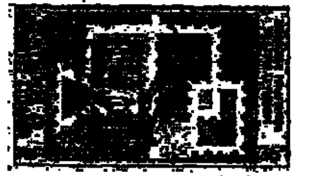
12 Um, brun, vert et orangé ; cruche à col-filtre.

Les maquettes et gravures sont de René Quillivic.

Impression taille-douce ; Atelier du timbre de France.

NOUVELLE - CALEDONIE : « Philatélie à l'école ».

A l'occasion de l'exposition philatélique du lycée « La Pérouse », un timbre-poste a été émis, rendant ainsi hommage à la philatélie à l'école.



35 francs C.F.P., polychrome.

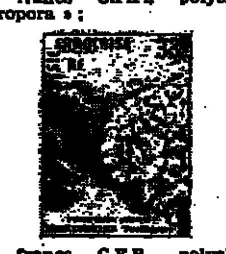
Imprimé en héliogravure dans les Ateliers du Timbre de France d'après une maquette de Samuel Hnepeune.

POLYNESIE : « Symposium ».

Afin de souligner le troisième symposium de Miami 1977, deux timbres « poste aérienne » reproduisant des « Récifs coralliens » ont été émis.



25 francs C.F.P., polychrome ; « Acropora » ;



33 francs C.F.P., polychrome ; « Pocillopora ».

Les dessins sont d'Odette Baillais.

Imprimés dans les Ateliers du timbre de France, par le procédé de l'héliogravure.

Bureaux temporaires

⊙ 36190 Gargilesse-Dampierre (mairie), le 28 août. — Congrès mondial des harpistes.

⊙ 59400 Cambrai (jardin public), du 2 au 12 septembre. — Douzième Festival européen de la bêtise.

⊙ 19200 Ussel (mairie), les 3 et 4 septembre. — Réseau Alliance unité combattante.

⊙ 59500 Douai, du 3 au 12 septembre. — Trente-troisième foire-exposition.

⊙ 75015 Paris (parc des expositions, porte de Versailles, palais sud), du 8 au 12 septembre. — Semaine internationale du cuir.

⊙ 21000 Dijon (office du tourisme, place Darcy), les 10 et 11 septembre. — Trente-deuxièmes Fêtes internationales de la vigne et Jeux d'automne.

⊙ 59190 Hazebrouck, les 10, 11 et 12 septembre. — Trente-deuxième foire-exposition agricole.

⊙ 51130 Vertus, les 10 et 11 septembre. — Foire aux vins de Champagne.

⊙ 25 000 Besançon - Planoise, du 10 au 18 septembre. — Huitième Salon comtois des antiquaires.

⊙ 16100 Cognac (base aérienne), le 11 septembre. — Journée « portes ouvertes ».

ADALBERT VITALYOS.

Plaisirs de la table

LA PLANCHE A ÉTIQUETTES

DE plus en plus controversé, cet Institut national des appellations d'origine ! Et il est bien vrai que, s'il rend service à la viticulture (du moins le prétend-il), il fait trop souvent prendre aux consommateurs des reginglards pour de grands vins, je veux dire des vins d'appellation contrôlée.

Ainsi, tenez... On disait autrefois les « vins de Provence ». L'appellation bon enfant, sinon officielle, couvrait un ensemble géographique et une unité climatique allant des vins de Bellet, en pays niçois, à ceux d'Aix-en-Provence, en passant par la côte et l'arrière-pays, jusqu'aux Baux. C'était trop simple ! On a alors créé des sous-délimitations, très officielles : Côtes de Provence et Coteaux d'Aix-en-Provence et des Baux, Bandol, Bellet, Cassis, que sais-je, où le consommateur se perd. Les uns bénéficiant au surplus de l'appellation A.O.C. (origine contrôlée), les autres seulement V.D.Q.S. (vins délimités de qualité supérieure).

L'INAO va classer (à partir de la récolte 77), les Côtes de Provence en A.O.C., ce qui va faire bien plaisir à de nombreux vignerons (et surtout des coopératives), mais nous faire prendre pour des nectars des vins quelquefois bien médiocres.

Attention ! Ne me faites point dire qu'il n'est pas de bons Côtes de Provence, les Cassis de Bodin, par exemple, les Bandol du Domaine Tempier, le Bellet de M. Bagnis, les vins du Domaine Ott et d'autres. Je viens de goûter le Château Clarette 75 de Philippe Parès (rouge, car il faut sans cesse répéter qu'il n'y a pas que l'éternel et galvaudé rosé, providence des négociants !). De bon cépage, d'excellente vinification, c'est là un vin à boire frais (mais non glacé !), particulièrement agréable. Sa promotion en A.O.C. en augmentera-t-elle le prix ? J'espère que non (son rapport qualité-prix actuel est honnête). En tout cas, elle ne le fera pas meilleur, pas plus que les médiocres ne le deviendront !

Rumeurs

Par contre l'appellation Coteaux d'Aix, elle, va rester V.D.Q.S., et l'on trouvera de bonnes âmes pour dire à leurs propriétaires : « Si vous n'êtes pas A.O.C., c'est que votre vin ne le mérite pas. » Or il est évident que certains (pas tous) de ces Coteaux d'Aix sont bien supérieurs à certains (pas tous) Côtes de Provence. C'est donc là une stupidité.

C'est ce que M. Brunet, propriétaire du Château Vignelaure, ne peut admettre, et il faut bien reconnaître qu'il n'a pas tort. On attend la réponse de l'INAO.

Au point où l'on en est, un A.O.C. de plus ou de moins... Savez-vous qu'en quelques années une quinzaine de régions de France sont devenues régions d'A.O.C., de la Corse à la Savoie en passant par les vins de Châtillon-en-Diois dont les mérites sont si peu évidents qu'on n'en avait jamais entendu parler jusqu'ici ? Je reconnais au demeurant que leur production minime (1 000 hectolitres annuels environ) en est responsable, car ils sont fruités, élégants, et, ce qui est un comble pour une si petite production, divers (blancs, rosés, rouges, de cépages syrah, gamay ou pinot). Mais enfin, à ce compte-là, nous n'aurons bientôt plus, pour peu que la pression politique des élus s'en mêle, que des A.O.C. en France !

La politique de l'INAO, si j'en crois les rumeurs, serait de consacrer *« les efforts d'une collectivité »*. Voilà qui est bien, mais nuit et nuira à l'initiative individuelle (les efforts de M. Brunet, à Vignelaure, en quelques années, ont complètement modifié, par exemple, le vin de son terroir), et cela permet, aussi, aux médiocres, de glisser leur bibine dans la fournée.

Ainsi a-t-on vu avec Chablis l'INAO accepter le considérable agrandissement de l'aire de production, dans des sols moins honorables que ceux qui méritèrent que ce grand vin devienne, justement, un A.O.C. autrefois.

Et on va le voir, me dit-on, à Châteauneuf-du-Pape ! Là encore l'appellation A.O.C. qui couvre jusqu'ici les communes de Châteauneuf, Bédarrides, Courthézon, Orange et Sorgues, dans la mesure où le sol est du miocène, va être étendue à des sols moins propres, sinon impropres, à la vigne.

Alors, en multipliant en même temps les appellations, les dérogations et les nouveaux bénéficiaires, on peut se demander si l'INAO rend service au consommateur. Car, en fin de compte, c'est lui qui a tous les droits. Y compris celui de considérer qu'entre un Beaujolais A.O.C. chaptalisé à outrance et un petit vin de pays tout bêtement honnête et sans appellation, ce n'est pas le Beaujolais qui a le meilleur rôle.

LA REYNIÈRE.

MES « GRANDS »

Les Semailles : trouvailles...

Le Michelin ne conçoit certes pas de donner ses « trois étoiles » à un petit bistrot de trente couverts et dont le seul luxe, avec cependant de pratiques assiettes-plats de belle porcelaine, reste la cuisine, seulement la cuisine, mais toute la cuisine.

Il n'importe. Je donne, moi, ses « trois étoiles » au restaurant Les Semailles (3, rue Steinlen. Tél. 606-37-05. Fermé dimanche et lundi et ouvert en août). Et si je ne lui donne point la couronne (distinction suprême du Kléber), c'est qu'il l'a déjà sur sa marmite de « petite boîte ».

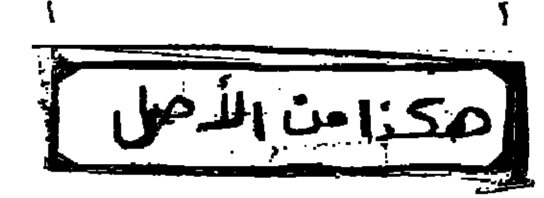
Devrais-je éprouver du remords pour avoir, ici même, écrit il y a deux ans : « La maison s'appelle Les Semailles, nous sommes encore loin des moissons. » Peut-être puisque deux ans c'est peu. Mais cela suffit à d'autres pour sombrer après quelques feux publicitaires ou pour démontrer leur impuissance. Jouteux, lui, a mis les bouchées doubles, et cela est bien.

Parce que sa carte est un modèle du genre, de pleine invention mais aussi de mesure, de subtilité, d'accords. Il a l'intelligence du texte, si je puis écrire, ce garçon qui vient de fêter ses trente-deux ans. Et si la culture est ce qui reste lorsque l'on a tout oublié, sa culture culinaire est grande parce que parfaitement maîtrisée.

Sa dernière trouvaille : un crémet d'œufs de saumon au coulis de tomate. Elle rejoint dans les entrées ses poireaux à la menthe fraîche, son mesclun au foie gras et truffes, sa terrine de poissons fumés au caviar. Mais le saint-pierre aux betteraves rouges et à la julienne de cresson est un magistral coup de pied au derrière de ces chefs qui croient encore à la pomme de terre à l'anglaise comme accompagnement de leur poisson trop cuit. Mais les petits confits (ailerons de canard) aux poivrons rouges, le ris de veau aux radis roses, sont aussi des merveilles. Le grand dessert ou l'assortiment des sorbets du jour termine suavement un repas d'une rigueur rare dans sa patricienne simplicité.

La carte des épousailles propose quelques vins « en situation », un doisy daëne 49 avec le foie gras, un chablis domaine de la Maladière 75 sur les poissons, *un modeste, mais excellent rouge* graves château Le Maine 74 avec les viandes, un merveilleux léoville Las Cases 72 pour les fromages. J'ai préféré accompagner tout mon repas d'un bouzy rouge de Paul Bara.

Les aoûtiens ne connaissent pas leur bonheur : ils iront aux « Semailles » découvrir (s'ils ne le connaissent déjà) un très grand dans son tout petit royaume. — L. R.



échecs

UN CHAMPIONNAT DU MONDE DES « CERVEAUX » ARTIFICIELS

Échec et mat pour l'ordinateur

PENDANT que Boris Spassky et Lajos Portisch finissaient d'en découdre pour savoir qui rencontrera Victor Kortchnoï, puis, en cas de victoire, s'attaquera titre en jeu à l'actuel champion du monde d'échecs, Anatoli Karpov, un autre championnat du monde avait lieu à Toronto (Canada). Organisé à l'occasion du congrès de l'IFIP (International Federation for Information Processing), il opposait quinze programmes d'ordinateur. Un premier championnat du monde avait été organisé il y a trois ans à Stockholm, lors du précédent congrès de l'IFIP. La victoire était alors revenue au programme soviétique Kaïssa, devant le programme américain Chess 4.0, alors champion des États-Unis. A Toronto, c'est au contraire l'américain Chess 4.6 — version améliorée de Chess 4.0 — qui l'a emporté, la seconde place étant partagée entre Kaïssa et un autre programme américain, Duchess.

Les règles du jeu d'échecs sont simples. Une description complète tient en quelques centaines de lignes ; elle est aisée à programmer. Aucune place n'est laissée au hasard. Dans n'importe quelle position, s'il existe une possibilité de gain, on peut la trouver à coup sûr, *en théorie du moins*. La méthode est simple, il suffit d'essayer tous les mouvements possibles, et, pour chacun, tous ceux de l'adversaire, etc. Au bout d'un nombre fini d'essais, on exhibera une ligne de jeu gagnante, ou on prouvera qu'il n'en existe pas.

Le nombre d'essais à faire est malheureusement gigantesque, et il est matériellement exclu qu'on construise jamais un ordinateur assez puissant pour tester tous les cas. Mais l'ordinateur travaille bien plus vite que le cerveau humain. Il paraissait donc loisible, aux débuts de l'informatique, qu'un ordinateur bien programmé triomphe rapidement des meilleurs joueurs d'échecs.

Il n'en a rien été. Une chose simple est de programmer un ordinateur pour qu'il respecte les règles. Une autre est de lui apprendre à choisir les bons coups. Un *bon joueur, ou un grand maître*, trouve de bons coups et parfois le meilleur coup, mais il est incapable d'expliciter complètement les raisons de son choix. Et les coups du grand maître sont souvent incompréhensibles au joueur moyen : ceux qui suivent les chroniques d'échecs que publie *le Monde* ont pu constater que, malgré la connaissance de la suite de la partie et les commentaires de Claude Lemoine, il est parfois difficile d'apprécier les raisons d'un coup joué par un champion.

On pourrait, d'ailleurs, penser que le champion est celui qui envisage le plus grand nombre de coups. Des études ont montré qu'il n'en est rien. *Fréquemment*, au contraire, le champion envisage moins de possibilités que ne le font d'autres joueurs à qui on a soumis la même position, mais il les choisit mieux. Il possède ce que les échéphiles appellent un meilleur sens de la position.

Loin des champions

On ne sait pas, ou très mal, *donner à un ordinateur ce sens* de la position qui va bien plus loin que les quelques critères simples qu'on enseigne aux débutants : éviter les pions doublés ou isolés, donner de l'espace aux fous et cavaliers, placer les tours sur des colonnes ouvertes, etc. On peut indiquer ces critères, et bien d'autres, à un ordinateur. On peut même lui demander, tâche infaisable pour un esprit humain, de déterminer pour chacune des soixante-quatre cases de l'échiquier si elle est contrôlée par lui ou par son adversaire, et de quelle manière ; un bon critère est alors de jouer des coups qui améliorent ce contrôle. Mais cela reste *insuffisant*.

Faute de sens de la position, l'ordinateur en est réduit à essayer de très nombreux coups. A ce jeu, le gagnant sera celui qui peut en essayer *le plus*, donc la *machine la plus puissante* et la plus rapide.

On l'a constaté à Toronto. Il y a trois ans, à Stockholm, le programme soviétique Kaïssa avait paru nettement supérieur, sans doute parce que ses auteurs ont bénéficié pour sa mise au point de l'aide de certains des meilleurs joueurs du monde. Il semble maintenant que les qualités intrinsèques de plusieurs programmes soient comparables, et qu'ils diffèrent surtout par l'ordre dans lequel on envisage les différentes possibilités. C'est la puissance du matériel qui est le facteur décisif. Chess 4.6, vainqueur du championnat, est implanté sur un ordinateur *Cyber-176, le dernier* modèle de Control Data Corporation, considéré comme le plus puissant ordinateur actuel. Avant chaque coup, il évalue en moyenne quatre cent mille positions, parfois plusieurs *millions*. Et pour certaines lignes de jeu qu'il retient, l'analyse est poussée jusqu'au quatorzième coup suivant. (Un coup est ici l'ensemble d'un mouvement du joueur et d'un mouvement de son adversaire.)

Chess 4.6 et ses suivants immédiats sont maintenant considérés par les experts comme de bons joueurs, la raison essentielle étant peut-être qu'ils ne font jamais de fautes grossières. Ils *sont encore* loin des champions.

Gagner en puissance

Un jour viendra pourtant où *l'ordinateur battra l'homme* aux échecs. Indépendamment de la puissance des machines, les programmes progresseront, les critères d'évaluation seront affinés. Des techniques de programmation *ont été introduites*, qui permettent un véritable apprentissage, le programme se modifiant en fonction des résultats obtenus. La programmation du jeu d'échecs fait partie des recherches sur l'intelligence artificielle et peut bénéficier des autres études faites dans ce domaine.

Mais c'est surtout de l'augmentation de puissance des ordinateurs que viendront les progrès. Actuellement, Chess 4.6 envisage toutes les positions sur un petit nombre de coups ; ce n'est qu'ensuite qu'il en sélectionne certaines pour continuer l'analyse. Sans changer la logique du programme, mais avec un ordinateur mille *fois plus puissant*, on pourrait retarder d'un coup (deux mouvements) cette sélection. La force du programme en serait notablement accrue.

Or ce facteur mille sera obtenu dans *quelques années*, et des gains bien plus importants sont envisageables. Il pourrait même être atteint à très bref délai, si on modifiait un *ordinateur* en vue du jeu d'échecs, en lui adjoignant quelques circuits *spécifiques* qui le soulageraient de certaines opérations de routine qu'il doit répéter un très grand nombre de fois. Mais ce serait une opération coûteuse et sans grand intérêt.

Car *l'intérêt de cette recherche*, comme de toutes les études sur l'intelligence artificielle, n'est pas de donner aux ordinateurs une intelligence qui restera toujours très limitée. C'est de mieux comprendre ce qu'est l'intelligence. Ce qu'il faut, c'est améliorer les programmes d'échecs, non les machines. Et c'est bien plus difficile.

MAURICE ARVONNY.

Le match américano-soviétique

Chess 4.6, le vainqueur, et Kaïssa, le second et l'ex-champion, ne furent pas opposés au cours du tournoi, organisé en quatre rondes suivant le système suisse. Un match de démonstration eut lieu après le championnat. Chess 4.6 gagna par abandon du programme soviétique au 45e coup. Nous le publions ci-dessous :

Blancs : KAISSA (U.R.S.S.)
Noirs : CHESS 4.6 (E.-U.)

1. e4	Cc6	6. 0-0	Cf6
2. Cf3	e6	7. Te1	C×e4
3. d4	d5	8. T×e4	Fe7
4. Fd3	d×e4	9. c4	f5
5. F×e4	Fd7	10. Te1	0-0

11. Cc3	f4	29. Th4	Cd6
12. Dd3	De8	30. Ch3	Tb2
13. g3	f×g3	31. g5	Rg8
14. h×g3	Df7	32. C×f4	T×f2+
15. Ff4	g5	33. Rg3	T×f4
16. d5	e×d5	34. T×f4	C×f4
17. C×d5	g×f4	35. R×f4	Rf7
18. C×e7+	C×e7	36. b4	Re6
19. D×d7	Cg6	37. Re4	a6
20. D×f7+	T×f7	38. Rf4	Rd6
21. g4	Td7	39. Re4	c5
22. Tad1	Tad8	40. b×c5+	R×c5
23. T×d7	T×d7	41. Rd3	a5
24. Rg2	Rg7	42. Rc3	a4
25. Cg5	Td2	43. Rd3	Rb4
26. Tb1	Tc2	44 Rc2	R×c5
27. b3	Ce5		
28. Th1	T×a2	abandon	

N° 724

UN PATIENT TRAVAIL

(Tournoi des candidats, demi-finale, quatorzième partie du match, Genève, août 1977.)

Blancs : L. PORTISCH
Noirs : B. SPASSKY

Défense Nimzo-indienne.

1. d4	Cf6	28. a3	Cf5 (q)
2. ç4	é6	29. Ff2	a5 !
3. Cç3	Fb4	30. Ca2 (r)	Cd6 !
4. é3	c5	31. b3 (s)	Tç7 ! (t)
5. Fd3	d5	32. Td2 (u)	Cb5 !
6. Cf3	0-0	33. a4	Ca3 ! (v)
7. 0-0	b6 (a)	34. Fg3	Tç6
8. ç×d5 (b)	é×d5	35. Td3 (w)	Cb1 ! (x)
9. Cé5 (ç)	Tè8 ! (d)	36. Td1 (y)	Tç2 ! (z)
10. Fd2	Fa6 (é)	37. T×b1	T×a2
11. F×a6	C×a6	38. Ff2	h5 !
12. Da4 ! (f)	Dç8	39. Fé3	g5 !
13. Ta—ç1 ! (g)	Db7	40. h4 (aa)	g×h4
14. Dç6 !	Ta—b8	41. b4	Cg7 !
15. Tc2 (i)	F×ç3	42. Ff4	Cf5 !
16. F×ç3 (j)	Cé4 !	43. Rg1 (ab)	C×d4
17. Fé1 (k)	f6 !	44. Fç7	h3 !
18. D×b7	T×b7	45. g×h3 (aç)	C×f3+
19. Cd3	ç×d4 !	46. Rh1 (ad)	T×a4
20. é×d4	Cç7 (l)	47. b×a5	b×a5
21. f3	Cd6	48. Tb5	Tç4 !
22. Ff2	Cé6	49. Fg3	Ré6
23. Cb4 (m)	Td7 ! (n)	50. T×a5	Cg5
24. Td1 (o)	Rf7 !	51. Ta6+	Rf5
25. Rf1 (p)	Tç8 !	52. Td6	h4
26. T×ç8	C×ç8	53. Fh2 (aé)	Tç1+
27. Fg3	Cé7	54. abandon. (af)	

NOTES

a) Spassky se méfie de la préparation théorique très poussée de son adversaire et abandonne la « grande variante » jouée dans la dixième partie, dans laquelle il força la nulle de manière convaincante : *7..., Cç6 ;* 8. a3, F×ç3 ; 9. b×ç3, d×ç4 ; 10. F×ç4, Dç7 ; 11. Fd3, é5 ; 12. Dç2, Té8 ; 13. C×é5, C×é5 ; 14. d×é5, D×é5 ; 15. f3, Fd7 ; 16. a4, Ta-d8 ; 17. é4, Fç6 ; 18. Fç4, Td7 ; 19. Db3, Té-d8 ; 20. Ta2, Ch5 ; 21. g3, C×g3 ! ; 22. h×g3, Td2 ! ; 23. T×d2, T×d2 ; 24. F×d2, D×g3+ nulle par échec perpétuel. Suivant une idée de Paul Keres, il choisit une ligne de jeu *(7..., b6)* rarement expérimentée. D'autres possibilités sont aussi *7..., d×ç4 ;* 8. F×ç4, Cb-d7 ; 9. Dé2, b6 ; 10. Td1, ç×d4 ; 11. é×d4, Fb7 et *7..., Cb-d7 ;* 8. a3 Fa5 ; 9. Dç2, d×ç4 ; 10. F×ç4, Fç7.

b) 8. a3 est naturellement jouable mais la suite 8. ç×d5, é×d5 ; 9. Cé5 est considérée comme la meilleure réponse.

c) 9. d×ç5 mérite également attention ; par exemple, 9..., b×ç5 ; 10. Cé2, *Cç6 ; 11. b3, Fg4 ou 10. Ca4, Cb-d7* ; 11. b3, Cb8 ; 12. Cb2.

d) Un fort coup qui prive désormais les Blancs de l'échange d×ç5 avec la pespective d'attaquer les deux pions centraux noirs. Contre Matera, Olafsson joua avec les Noirs à Reykjavik en 1976 9..., F×ç3 et obtint l'avantage après 10. b×ç3, Fa6 ; 11. F×a6, C×a6 ; 12. d×ç5 (peut-être fallait-il poursuivre par 12. a4, Té8 ; 13. Df3, Dç8 ; 14. Fb2, Dé6), Té8 ! (si 12..., C×ç5 ; 13. ç4 avec égalité) ; 13. Cg4, C×g4 ; 14. *D×g4, C×ç5 ; 15. Td1, Cé4 ; 16. Fb2,* Df6 ; 17. Dé2, Dé6 !

é) Éliminant le fort F-R des Blancs sans craindre 11. Cç6, un curieux saut qui pourrait conduire soit à 11..., C×ç6 ; 12. F×a6, c×d4 ; 13. Fb7, d×ç3 ; 14. b×ç3, Fd6 ; 15. F×ç6, *F×h2+* ; 16. Rh1, Té4 ; 17. F×a8, Th4 soit à 11..., Dd6 ; 12. C×b4, ç×b4 ; 13. F×a6, C×a6 (après 13..., b×ç3 ; 14. Fb7, ç×d2 ; 15. F×a8, les Blancs gagnent la qualité).

f) Si 12. Cç6, *Dd8* ; 13. Da4, Cç7. La pression exercée sur les cases blanches (a4 - b5 - ç6 - d7 - a6 - b7) force les Noirs à se défendre avec circonspection.

g) Après 13. Cb5, F×d2 ; 14. Cd6 les Blancs gagneraient la qualité. Cependant si 13. Cb5, Cé4 !

h) Après 14..., D×ç6 ; 15. C×ç6 les Noirs ne peuvent attaquer l'intrus ni par 15..., Tf-ç8 à cause de 16. Cé7+ ni par 15..., Ta-ç8 à cause de 16. C×a7.

i) Le plan de doublement des T sur la colonne ç est un peu lent et va permettre aux Noirs de réagir. A considérer est 15. D×b7, T×b7 ; 16. Tf-d1.

j) 16. b×ç3 fermerait la colonne ç à la T et emprisonnerait le F.

k) Ou 17. Tf-ç1, f6 ; 18. D×b7, T×b7 ; 19. Cd3 avec une partie équilibrée.

l) Patiemment les Noirs ont réussi à supprimer la tension *sur* les cases blanches et à échanger les D. La première phase du jeu est terminée. Commence une longue finale de deux T+F+C contre deux T+deux C. Chacun a sa faiblesse en d4 et en d5. Le F blanc paraît peu actif. Spassky ne craint pas une nulle qui le rapprocherait de la qualification désirée.

m) Première attaque du pion d5.

n) Défense active. Si 23..., Cç7 ; 24. Tf-ç1, Té7 ; 25. Fg3!

o) 24. C×d5, Cf5 ; 25. Cç3, Cf×d4 ; 26. F×d4, C×d4 ; *27. Tç1, Cé2+ ! ;* 28. C×é2, T×é2 favoriserait grandement les Noirs.

p) Ici encore 25. C×d5, Cf5 ; 26. Cç3, Cf×d4 ; 27. Tç-d2, Té-d8 ; 28. Rf1 (parant 28..., C×f3+), Ré7 ; 28. Cé2, C×é2 ; 29. T×d7+, T×d7 ; 30. T×d7+, R×d7 ; 31. R×é2 laissait aux Noirs une finale avantageuse en raison de la supériorité du C sur le F.

q) Troisième phase du jeu. Les Noirs ont amélioré sensiblement leur position et prennent soudainement l'initiative.

r) Si 30. Cç6 (Cç2), Tç7! et si 30. Cd3, Cf×d4 ; 31. F×d4, C×d4 ; 32. Cf4, Cf5! ; 33. Rf2, Cé7.

s) Si 31. Cç3, Cç4 ! ; 32. Tb1 ?, Cd2+ ou 32. b3, C×a3.

t) Menaçant 32..., Tç2.

u) Si 32. Td3, Cb5! ; 33. a4, Tç2!

v) Une profonde conception qui témoigne de la lucidité de Spassky dans cette finale.

w) Si 35. Ré2, Cb1!

x) Interdit 36. Cç3 et menace imparablement 36..., Tç2, l'entrée de la T en septième traverse étant décisive.

y) Si 36. Fé1, Tç2 ; 37. Cç3, Cf4 ; 38. Té3, C×g2 ; 39. Té2, T×é2 ; 40. *R×é2, C×ç3+ ; 41. F×ç3, Ré6* avec un pion de plus et un gain simple.

z) Ultime phase d'une finale positionnellement gagnante pour les Noirs. La technique de Spassky est une magnifique démonstration.

aa) Une tentative douteuse, mais il faut bien empêcher l'avance f5-f4 réduisant encore la maigre activité du F.

ab) 43. Si 43. Fç7 ?, Cé3+ ; 44. Rg1, T×g2+ ou 44. Ré1, C×g2+.

aç) Si 45. F×b6, T×g2+ ; 46. Rh1 forcé, C×f3 ; 47. Fç7, b×a5, etc.

ad) Et non 46. Rf1, Cd2+ suivi de C×b1.

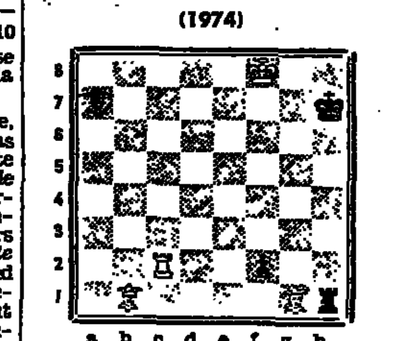
aé) Ni 53. T×d5+, Ré4.

af) Car si 54. Fg1, Cf3 ; 55. T×d5+, Ré4 et si 54. Rg2, Tç2+ ; 55. Rh1, Cf3! et le malheureux F-D est finalement capturé. A noter le beau travail des C noirs.

ÉTUDE

Y. BASLOV

(1974)



BLANCS (4) : Rf8, Tç2, Fb1 et g1.

NOIRS (4) : Rh7, Th1, Fa7, Pf2.

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 723

V. BARTOLOVIC
(« Chakmaty en U.R.S.S. », 1970.
Premier prix.)

(Blancs : Rç8, Tb3 et f5, Fç2, Cd5 et f3, Pa6, b4, d2 et é2. Noirs : Rb5, Pa7, ç3, d6, é3. Mat en deux coups.)

1. d4!! blocus. Rç6; 2. b5 mat.
1..., Ra4 ; 2. C×ç3 mat.
1..., R×a6 ; 2. Fd3 mat.
1..., Rç4 ; 2. C×é3 mat.
Essais : 1. d3 ?, R×a6 ! ou 1. d×ç3 ?, Ra4 ! ou 1. d×é3 ?, Rç4 !

Fuite en étoile du R noir et pion blanc albino.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 721

LE RACCOURCISSEMENT DU MORT

Il s'agit ici d'une variante du coup de l'agonie que nous avons examiné la semaine dernière car, si Est se laisse raccourcir, il ne fera plus son roi d'atout quatrième.

La donne provient du match entre les Espagnoles et les Anglaises au championnat d'Europe des dames à Tel-Aviv.

Nord : ♠ R D 9 8 6 ♥ D 9 5 4 ♦ V 9 2 ♣ 3
Ouest : ♠ V 4 3 2 ♥ R 6 2 ♦ — ♣ R V 9 8 4 2
Est : ♠ 10 7 ♥ V 8 7 ♦ R 8 5 3 ♣ A D 10 7
Sud : ♠ A 5 ♥ A 10 3 ♦ A D 10 7 6 4 ♣ 6 5

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest G. Diaz	*Nord* Berman	*Est* Issachen	*Sud* Esters
Passe	passe	passe	1 ♦
2 ♣	2 ♦	3 ♣	passe
Passe	3 ♠	passe	5 ♦

Ouest ayant entamé le 8 de trèfle, *comment Sud peut-il gagner* CINQ CARREAUX contre toute défense ?

Réponse :

1° — Si Est, après l'as de trèfle, *rejoue trèfle*, la déclarante coupe avec le 2 de carreau, puis elle joue atout et donne à Est le roi de carreau.

Ensuite, si Est contre-attaque cœur, Sud prend de l'as et *squeeze Ouest* à pique et cœur sur le dernier atout :

Nord : ♠ R D 9 8 ♥ D
Ouest : ♠ V 4 3 2 ♥ R
Sud : ♠ A 5 ♥ 10 3 ♦ 10

Sur le 10 de carreau, la défausse d'Ouest libère le 9 de pique ou la dame de cœur.

2° — Si Est, après l'as de trèfle, *contre-attaque cœur*, Sud met l'as de cœur, tire l'as de pique, monte au mort grâce à la dame de pique, puis joue valet 9 de carreau qu'Est ne doit pas évidemment couvrir. Sud s'arrête alors de battre atout et *tire le roi de pique maître !* Si Est coupe, Sud surcoupe, puis elle coupe son second trèfle avec le dernier atout de Nord, revient en main en coupant pique, tire l'as de carreau (pour le roi sec) et ne donne plus que le roi de cœur... Il ne servirait à rien qu'Est ne coupe pas *le roi de pique* puisque la déclarante n'aurait qu'à jeter son trèfle perdant, et elle jouerait ensuite le dernier atout du mort pour prendre le roi en impasse...

MERVEILLES DE LA TECHNIQUE

Regardez la donne suivante. Pour la plupart des joueurs, le chelem à pique est cette fois infaisable puisqu'il y a forcément un atout et un carreau à *perdre*. Or, grâce à une technique bien au point, un expert peut le réussir à la table, c'est-à-dire avec les mains adverses cachées.

La donne provient d'une finale du championnat de France par quatre.

Nord : ♠ R 10 4 3 2 ♥ 7 6 2 ♦ A R 7 4 ♣ V
Ouest : ♠ — ♥ 10 8 5 4 ♦ 9 8 3 ♣ D 9 6 5 3 2
Est : ♠ V 9 8 7 ♥ D 9 3 ♦ D V 10 ♣ R 10 7
Sud : ♠ A D 6 5 ♥ A R V ♦ 6 5 2 ♣ A 8 4

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud Vial	*Ouest* Sussel	*Nord* Leenhart	*Est* Reipl.
1 SA	passe	2 ♥	passe
2 ♠	passe	3 ♦	passe
3 ♥	passe	4 ♣	passe
4 ♥	passe	5 ♠	passe
6 ♠	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 5 de trèfle pour le valet du mort et la dame de Reiplingier (Est), *comment Vial, en Sud, doit-il jouer* pour gagner ce PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Note sur les enchères :

La réponse de « 2 ♥ » sur « 1 SA » était un Texas. Elle obligeait l'*ouvreur* à annoncer cette couleur (pour qu'il soit le déclarant) et garantissant au moins cinq cœurs. Au tour suivant, l'enchère de « 3 ♦ » était naturelle et forcing ; mais celle de « 4 ♣ » était la *convention* Gerber (pour les as). La réponse de « 4 ♥ » promettait trois as. Ensuite, « 5 ♠ » le fit interrogatif, invitait le partenaire à dire « 6 ♠ » avec un bon soutien d'atout.

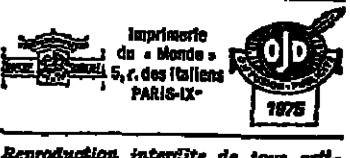
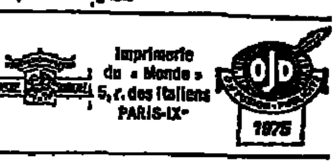
En enchères naturelles, on aurait eu :

Sud	*Nord*
1 SA	3 ♠
4 ♣	4 ♦
6 ♠	

L'enchère de « 4 ♠ » garantit le contrôle à trèfle et un fit à pique. « 4 ♦ » montre l'as de carreau et accepte le chelem.

PHILIPPE BRUGNON.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

SCIENCES

APRÈS L'EXPLOIT DU BRISE-GLACE SOVIÉTIQUE ARKTIKA

Les explorateurs du pôle Nord

L'exploit spatial du samedi 20 août au Cap-Canaveral, qui va permettre d'étudier de près Jupiter, Saturne et peut-être aussi Uranus et Neptune, ne doit pas nous faire oublier que l'exploration de notre Terre est loin d'être achevée. La population de Mourmansk, mardi dernier, a acclamé le retour du brise-glace atomique Arktika, *dont le capitaine Youri Koutchiev et son équipage avaient achevé, le 17 août au matin, la conquête du pôle Nord, objet de l'effort héroïque des principales nations européennes depuis bientôt cent ans. A une profondeur de 4 220 mètres a été déposée, sur le fond sous-marin du pôle, une plaque métallique relatant l'exploit, en présence du ministre de la marine marchande Timophée Goudienko. Désormais l'homme est capable de traverser cet océan glacial du Nord et de mettre ainsi en communication maritime, par la voie la plus courte, la Sibérie du Nord et l'Amérique, le Pacifique et l'Atlantique.*

Comment ne pas évoquer le grand nom du premier d'entre tous, le Norvégien Fridtjof Nansen avec le Fram, *aussi celui de l'Américain de Long avec la tragique* Jeannette *et du Finno-Suédois Nordenskjold avec la* Vega *? Comment ne pas rappeler le sous-marin* Nautilus *de la marine américaine qui, avec son commandant William Anderson, a traversé de part en part l'océan Glacial sous la banquise ?*

par JEAN MALAURIE (*)

L'exploit de *l'Arktika*, fort de 75 000 CV, qui témoigne de l'avance considérable prise par la marine soviétique en matière de brise-glace, ouvre une voie royale à l'exploitation de l'océan Glacial, tant sur le plan de l'étude des fonds que sur le plan des transports commerciaux qu'il pourra permettre de l'Europe à l'Extrême-Orient. La surface utile de notre planète s'accroît ainsi d'un espace considérable : dans une certaine mesure, pour notre hémisphère boréal, c'est un changement d'époque.

La fragilité écologique de ces eaux froides impose qu'intervienne d'urgence une entente sur le plan international. Il importe que des dispositions appropriées préservent de toute pollution cet espace vierge plus ou moins revendiqué par certaines nations riveraines.

La conquête du point culminant de notre planète par un navire de surface est l'occasion de saluer deux des premiers principaux conquérants — en toute certitude — du pôle Nord : le général Umberto Nobile à Rome et Ivan Papanine à Moscou, tous deux toujours vivants. C'est aussi l'occasion d'insister sur le fait que de nouvelles enquêtes, dont j'ai personnellement conduit plusieurs (1), ont montré que les doutes les plus sérieux persistent quant à la victoire des deux Américains Peary et Cook, dont l'un est historiquement le tenant officiel du titre du « premier conquérant du pôle Nord » bien qu'il se soit vu disputer violemment ce titre par l'autre.

* * *

Ne revenons pas sur cette grande polémique toujours vive aux Etats-Unis. Les journaux de navigation sur cette banquise en dérive n'apportent, en définitive, aucune preuve catégorique donnant raison à l'un ou à l'autre. Ainsi que l'indiquait en son temps le professeur berlinois Gustav Galle, après étude des documents de Peary : « *Aucune des méthodes de Peary n'est sûre. Même s'il avait atteint le Pôle, il ne l'aurait pas su !* » Cook a peut-être « *cru* » y être allé mais les moyens mis en œuvre obligent l'observateur à demeurer très réservé ; quant à Peary, lui, n'aurait-il pas seulement voulu laisser croire qu'il y était allé. Enfin, en ce qui concerne l'amiral Richard Byrd, autre conquérant présumé, les confidences tardives de son pilote Floyd Bennett ont fait découvrir que, handicapé par une fuite d'huile, il aurait menti en prétendant avoir survolé le Pôle le 9 mai 1926.

Il reste, en définitive que les premiers à être parvenus d'une *manière dûment contrôlée* au pôle Nord sont, dans l'ordre chronologique :

1) Le Norvégien Roald Amundsen et l'Italien Umberto Nobile, le 12 mai 1926, à bord du dirigeable *Norge* ;

2) Le Soviétique Ivan Dimitrievitch Papanine, le 21 mai 1937, en avion lors de l'expédition de la station dérivante du Pôle ;

3) Traversée sous la glace du bassin polaire, passage sous le pôle, le 3 août 1958, à bord du sous-marin américain *Nautilus* ;

4) Emergence au pôle du sous-marin atomique américain *Skate* le 12 août 1958 (commandant Jim Calvert) ;

5) L'Américain Ralph Plaisted, le 19 avril 1968, à moto-neige ;

6) L'Anglais Wally Herbert, le 6 avril 1969 ;

7) L'Italien Guido Monzino, le 10 mai 1972, ces deux derniers en traîneaux à chiens, sous contrôle aérien.

Les vingt et un coups de canon annonçant que le capitaine Youri Koutchiev, parti de la mer de Barents et à partir de la mer de Laptev et du cap Tcheliouskine, a atteint, par la voie la plus difficile, après 7 jours de navigation et 1 609 milles de glace de 3 à 4 mètres d'épaisseur, le matin du 17 août 1977, le pôle Nord sur son brise-glace *l'Arktika*, met un solennel point final à une fabuleuse épopée qui a passionné notre monde durant plus d'un siècle à la poursuite d'un lieu symbolique entre tous.

(*) Directeur du Centre d'études arctiques, C.N.R.S. et professeur à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, Paris.

(1) En interrogeant notamment les Esquimaux polaires, anciens compagnons de Peary et de Cook, encore vivants, il y a vingt ans, et en examinant, tout particulièrement sur le plan de la navigation, les multiples difficultés rencontrées sur le plan du repérage par mes amis explorateurs, l'Anglais Wally Herbert et l'Italien Guido Monzino, qui en traîneaux à chiens ont atteint l'un et l'autre le pôle Nord par radioguidage d'avion, je suis arrivé à ces conclusions.

LANCEMENT DU PREMIER SATELLITE ITALIEN DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Une fusée Delta de la NASA a lancé vendredi 26 août, à 1 h. 50 (heure française), le premier satellite italien de télécommunications, Sirio. Placé sur une trajectoire de transfert, Sirio doit être mis en orbite géostationnaire par 15 degrés de longitude ouest, à la verticale de l'équateur.

Sa mission principale est l'étude de la propagation des ondes radioélectriques de très haute fréquence à travers les perturbations atmosphériques.

Sirio est le cinquième satellite construit par l'Italie : quatre satellites scientifiques *San Marco* ont été lancés entre 1964 et 1974.

Le lancement de Sirio était prévu pour le 17 août, mais avait été retardé pour permettre des vérifications du système de séparation entre le satellite et la fusée porteuse.

MÉDECINE

L'usage politique de la psychiatrie

(Suite de la première page.)

Ces cas exposent les expéditives procédures d'internement, les surprenants « diagnostics » (2) et les conditions de vie dans ces hôpitaux « spéciaux » où exercent des psychiatres placés sous l'autorité directe du ministère de l'intérieur. La brutalité, la violence, sont la règle, la finalité des traitements étant clairement définie comme punitive et non thérapeutique.

Dans la plupart des pays occidentaux, les psychiatres, ébranlés par ces témoignages, ont constitué des organisations destinées à protester contre ces pratiques. Parmi les plus actifs figurent les groupes britannique, américain et suisse.

En France, la constitution d'un mouvement analogue a été, à ses débuts, freinée par l'appartenance d'un certain nombre de psychiatres — de service public notamment — au parti communiste. Si heurtés qu'ils aient été, à titre individuel, par la révélation de telles pratiques, les psychiatres communistes hésitaient à s'engager dans une action qu'ils craignaient de voir « récupérer » par des forces anticommunistes ou antisoviétiques. L'engagement du P.C.F. dans la lutte entreprise pour la libération de M. Leonid Pliouchtch devait mettre fin à ces atermoiements. Il s'était déjà constitué à Paris, après le congrès de Mexico, un groupe dénommé d'abord « *comité contre les hôpitaux psychiatriques spéciaux en U.R.S.S.* », devenu depuis « *comité contre l'utilisation de la psychiatrie à des fins politiques* » (3), qu'animent notamment les représentants des trois syndicats de psychiatres (4) de France et de la société scientifique L'évolution psychiatrique. Ce comité est aujourd'hui extrêmement actif. Il a joint ses efforts à ceux du dynamique *Working group on the internment of the dissenters in mental hospital*, organisation britannique qui a rédigé tout récemment un rapport sur les internements politiques en Union soviétique.

Ces efforts conjoints ont grandement contribué à faire sortir de leur pays un certain nombre de dissidents. Le dernier en date est un psychiatre roumain, le docteur Ion Vianu, coupable d'avoir confirmé les propos de l'écrivain Paul Goma, selon lesquels il existe également, en Roumanie, des internements psychiatriques à visées politiques (*le Monde* du 19 mars).

Car le problème n'est pas seulement celui de l'U.R.S.S., et les délégués présents à Honolulu ont l'intention d'y soulever au moins deux autres cas : ceux de l'Afrique du Sud et de l'Argentine. Dans ce dernier pays, en effet, non seulement les psychiatres, mais d'autres travailleurs de la santé mentale, tels que des psychanalystes et des psychologues, sont poursuivis. Les responsables du comité français disent, à cet égard : « *Une liste de noms, probablement très incomplète, nous est parvenue, faisant état de l'arrestation puis de la disparition pure et simple d'un certain nombre de confrères argentins, dont le délit essentiel semble être d'exercer une profession qui implique nécessairement la liberté de pensée et de parole...* »

Il reste que le problème politique le plus aigu qui sera soulevé à Hawaï est incontestablement celui de l'Union soviétique. La préparation du congrès elle-même a déjà donné lieu à une guerre de procédure, dans laquelle bon nombre de psychiatres occidentaux ont vu une tentative pour étouffer dans l'œuf tout débat sur les internements pour délit d'opinion. Les psychiatres français ont dénoncé, en ce sens, « *le risque très réel que soient éludées ces questions* ».

Cette crainte ne paraît plus fondée aujourd'hui, tant est grande la fièvre qui a saisi les milieux psychiatriques à l'approche de la réunion d'Honolulu. En effet, l'Association mondiale de psychiatrie, dirigée par un comité de six membres, dont le professeur Vartanian pour l'Union soviétique, a dû accepter, à son corps défendant, l'organisation de plusieurs débats publics, au cours desquels ces problèmes seront évoqués. Il est notamment prévu un débat sur les cas concrets d'abus constatés, et un autre, à la demande de l'association américaine, sur l'éthique du psychiatre. Mais les craintes sont si vives d'un « dérapage » politique qu'il est d'ores et déjà précisé : d'une part, que les orateurs ne disposeront que de dix minutes pour s'exprimer ; d'autre part, que le président de séance pourra, à tout moment, couper la sonorisation dans la salle, « *s'il s'avérait nécessaire d'assurer l'ordre et le décorum...* ».

En outre, le Royal College of Psychiatry britannique soumettra aux votes des délégués à la fin du congrès la motion suivante : « *L'Association mondiale de psychiatrie, devant l'évidence croissante de l'abus systématique de la psychiatrie dans des buts politiques en U.R.S.S., se joint à la condamnation de ces pratiques.* »

La bataille promet d'être rude. Il est très vraisemblable, en effet, que, si une telle motion est adoptée, la délégation soviétique se retirera avec fracas non seulement du congrès, mais aussi de l'Association mondiale de psychiatrie. Elle pourrait être suivie par d'autres délégations, non seulement celles de pays de l'Est, mais aussi d'un certain nombre de nations du tiers-monde, soucieuses de maintenir de bonnes relations avec l'U.R.S.S.

Cette condamnation, de toute façon, n'est pas acquise. Certaines sociétés de psychiatrie, en effet, tout en réprouvant le détournement de leur discipline, jugent plus efficaces de tenter la persuasion que de risquer l'éclat. Il en va ainsi des sociétés scandinaves et hollandaises.

Enfin, un certain nombre d'organisations ont décidé — tant est grande leur crainte que le débat ne soit escamoté, car les souvenirs de Mexico sont encore vivaces dans bien des esprits — de tenir une réunion publique sur ce thème, en marge du congrès. Parmi ces organisations figurent, en particulier, les comités français et suisse, le Working Group anglais et Amnesty International, qui, après avoir réuni un volumineux dossier sur le sujet dans son ensemble, vient de publier le témoignage d'un infirmier contestataire, M. Alexandre Podrabinek, sur la « psychiatrie » punitive. On est sans nouvelles de lui depuis le 19 juillet (*le Monde* du 6 août).

Vladimir Boukovski, pour sa part, a adressé aux participants du congrès d'Honolulu un appel dans lequel il écrit notamment : « *L'attitude que vous adopterez déterminera le sort de centaines de personnes et, à terme, le destin de la psychiatrie soviétique elle-même.* »

Reste une dernière question. Comment s'expliquer l'extrême sensibilité que manifestent aujourd'hui la majorité des psychiatres occidentaux à la révélation d'internements politiques en U.R.S.S.? Les soucis d'ordre humanitaire se sont exprimés très tôt. Mais il faut aussi prendre en compte la crainte d'une assimilation — qui n'a pas manqué d'être faite — entre des internements hâtifs à visées politiques, des traitements qui n'ont rien de thérapeutique, et les modes de soins utilisés en Occident et que certains dénoncent avec véhémence. « *Lorsque*, dit le docteur Jean Ayme, président du Syndicat des psychiatres des hôpitaux, *la caste qui préside actuellement aux destinées du peuple soviétique trouve plus commode pour se maintenir au pouvoir de disqualifier le discours de l'opposition en le couvrant de l'étiquette de maladie mentale, elle trouve quelques psychiatres pour se plier à ce véritable détournement de leur fonction médicale.* » « *Par notre silence*, ajoute-t-il, *nous nous rendrions complices...* »

CLAIRE BRISSET.

(2) M. Vladimir Boukovski cite dans son livre les conclusions de l'expertise du général Grigorenko, aujourd'hui ramené au rang de simple soldat : « *Il souffre d'une maladie psychique : un développement pathologique (paranoïaque) de la personnalité, souligné par l'existence d'idées de réforme marquées par les traits psychopathiques de son caractère et l'apparition de phénomènes d'artériosclérose des vaisseaux sanguins du cerveau... L'état psychique de Grigorenko exige qu'il soit soumis à un traitement forcé dans un hôpital psychiatrique spécial, étant donné que les idées paranoïaques de réforme citées ci-dessus ont un caractère stable et qu'elles guident la conduite du sujet.* »

(3) 205, boulevard de la Gare, 75013 Paris. Tél. : 589-36-94. Responsable : Mme Martine Le Guay.

(4) Syndicat des psychiatres français, Syndicat des psychiatres des hôpitaux et Syndicat des psychiatres privés.

LE SERMENT DES MÉDECINS SOVIÉTIQUES

Les médecins soviétiques doivent, pour exercer, avoir prêté un serment dont le texte a été approuvé par le présidium du Soviet suprême le 26 mars 1971.

La dernière clause de ce serment est la suivante : « Je jure solennellement d'observer et de développer les nobles traditions de la médecine nationale, de fonder tous mes actes sur les principes de la morale communiste, d'avoir toujours présent à l'esprit le haut titre de médecin soviétique et d'être toujours conscient de mes responsabilités envers le peuple et l'Etat soviétique. »

(In « Bulletin du Soviet suprême de l'U.R.S.S. », 1971, n° 13.)

Apartheid et maladie mentale

Amnesty International publie le résumé d'un avant-rapport établi par l'Organisation mondiale de la santé à la demande de la commission spéciale des Nations unies contre l'« apartheid ». On peut y lire notamment :

« *Entre huit mille et neuf mille Africains souffrant de désordres mentaux sont retenus contre leur volonté dans des institutions privées, sur le territoire de la République d'Afrique du Sud. Ces Africains font l'objet d'un contrat à titre onéreux entre l'Etat et des sociétés à but lucratif, propriété de Blancs, sur la base du versement d'une somme par individu en échange de l'internement de malades mentaux définis dans une publication du gouvernement comme la « lie d'individus inadaptés et de déviants ». Il n'y a pas un seul psychiatre noir en Afrique du Sud, et des décisions d'importance vitale pour des milliers de malades mentaux africains sont prises par des médecins à temps partiel qui ne savent même pas la langue de sujets. Alors que la majorité des malades mentaux blancs sont traités dans des établissements publics (le nombre de lits en psychiatrie, par mille habitants, est 3,3 fois plus grand pour les Blancs que pour les Africains), la plupart des malades africains sont officiellement déclarés aliénés et envoyés contre leur volonté dans des « cliniques » privées à but lucratif. Un tiers environ de tout le budget de santé mentale de l'Afrique du Sud est absorbé par cette opération. (...)*

« *De récentes mesures législatives visant au « redressement » des contrevenants aux règlements sur les passeports font un rapprochement alarmant entre la violation des lois d'« apartheid » et les désordres mentaux. La loi de 1976 sur l'amélioration de la santé mentale interdit pratiquement toute information et toute discussion libre sur les conditions d'existence et la politique mise en œuvre dans les services de santé mentale.* »

AÉRONAUTIQUE

Le R.P.R. réclame une décision au sujet de l'avion Nord-262

Après avoir soutenu les options relatives aux grands programmes civils qui portent sur des problèmes plus immédiats : Concorde, renforcement de la flotte Air-France, structuration de nos industries, le R.P.R. estime nécessaire d'affirmer sa position sur la relance de l'avion Nord-262 (Turbomeca-Bastan). Il s'agit du maintien d'environ trois mille emplois moitié chez l'avionneur moitié chez les motoristes et principalement dans le Sud-Ouest, à l'Aérospatiale, chez Turbomeca, chez Ratier, estime le R.P.R.

Or, depuis deux ans, aucune décision n'est prise. C'est la raison pour laquelle le R.P.R. demande l'autorisation de lancement assorti d'un contrat général de dépenses générales et d'une commande initiale, la définition d'une politique de commercialisation assortie de mesures propres à favoriser l'exportation de la part du ministère des finances, l'utilisation de l'appareil par les services intéressés (marine, protection côtière, etc.).

[Bi-turbopropulseur de transport léger (vingt-six à vingt-neuf passagers en version civile), le Nord-262 répond à une technologie relativement ancienne — le premier vol du prototype remonte au 24 décembre 1962. Présenté comme un successeur possible du fameux Douglas D.C.-3, il a été construit à cent neuf exemplaires. Douze d'entre eux ont été vendus à une compagnie américaine de troisième niveau, Lake Central Airways (devenue depuis Allegheny Airlines), dont une filiale propose maintenant, sous l'appellation Mohawk-298, une version remotorisée avec des turbopropulseurs américains (Pratt and Whitney of Canada P.T.-6 A-45).

A la SNIAS, l'appareil connaît un regain d'intérêt depuis que beaucoup de pays ont décidé de porter leurs eaux territoriales à 200 milles. La surveillance de ces zones nécessite l'emploi d'avions de préférence rustiques et d'une autonomie importante, deux qualités auxquelles peut prétendre le Nord-262, grâce à ses turbines Turbomeca Bastan-VII de 1 145 ch. chacune. Au dernier Salon de l'Aéronautique du Bourget, les dirigeants de la SNIAS n'écartaient pas la possibilité de relancer la chaîne de fabrication si une demande de cette nature se manifestait.]

PRESSE

UN JOURNAL PASTICHE

Les organisateurs de la journée d'étude sur la liberté de l'information prévue pour le 1er octobre — Ligue des droits de l'homme, Association des magistrats résistants, Syndicat de la magistrature, Union nationale des syndicats de journalistes, Union fédérale des consommateurs et Fédération française des sociétés de journalistes — publient un tract en forme de pastiche, tiré à 100 000 exemplaires. Présenté comme un journal de quatre pages, format quotidien, deux d'entre elles plagient « le Figaro », les deux autres « France-Soir ».

Plusieurs articles rappellent comment M. Hersant s'est emparé de ces deux journaux et soulignent les dangers du phénomène de la concentration de la presse. Pour sa part, M. Henri Noguères, président de la Ligue des droits de l'homme, dénonce dans un éditorial « la collusion, la connivence, la complicité du pouvoir avec ceux dont nous avons ainsi dénoncé les agissements ».

RELIGION

Malgré la mise en garde de l'évêque de Moulins Mgr Lefebvre a ordonné un prêtre dans l'Allier

Mgr Lefebvre, frappé d'une suspense *a divinis*, a ordonné prêtre M. Olivier de Blignière, jeudi 25 août à Châtelperron (Allier).

Trois jours auparavant, Mgr Quélen, évêque de Moulins, avait adressé au prélat traditionaliste une lettre très ferme lui demandant de renoncer à ce projet et l'avertissant que la lettre serait rendue publique s'il passait outre.

On trouvera ci-dessous l'essentiel de cette lettre, dont nous avons publié des extraits dans nos dernières éditions du 26 août :

« *L'évêque de Moulins vous demande instamment de vouloir bien cesser d'intervenir en ce diocèse. Vous y avez déjà illégitimement installé un de vos prêtres. Au début du mois de juillet, la publicité faite autour de la première messe chez nous d'un de ces prêtres que vous ordonnez illégitimement m'a contraint à une mise au point publique. Vous ne l'ignorez pas, et voilà maintenant que vous vous apprêtez à célébrer une ordination à Châtelperron (Allier). En tout cela vous désobéissez très gravement à l'Eglise, Monseigneur. Le pape, pour remplir son devoir de gardien suprême de la tradition et du droit dans l'Eglise catholique, vous a clairement averti et s'est trouvé dans l'obligation de sanctionner votre désobéissance flagrante et obstinée.*

» *A vous qui êtes évêque, je vous demande de renoncer à porter chez nous cet esprit de désobéissance et de défi. L'Eglise de Moulins a ses joies et ses peines, ses forces et ses faiblesses. Vos interventions et votre présence, loin d'être une aide, blessent, scandalisent et divisent les fidèles. (...)*

» *Je vous le demande, Monseigneur, retirez-vous.*

» *Si vous méprisez cette demande instante du pasteur légitime de ce diocèse, la simple correction du moins vous fera renoncer à utiliser l'église paroissiale de Châtelperron. Seul responsable et ayant droit, je vous en interdis l'usage, à vous et à vos prêtres. Vous possédez déjà, Monseigneur, une vaste propriété en Bourbonnais. Vous n'avez donc aucun besoin d'aller occuper ailleurs une église sur laquelle vous n'avez aucun droit.* »

SPECTACLES

théâtres

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Athénée, 21 h. . Equus.
Cloître des Billettes, 21 h. 45 : le Maître de Santiago.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : Pepsie.
Huchette, 20 h. 45 la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire-Forum, Théâtre rouge, 20 h. 30 : les Deux Gentilshommes de Vérone ; 22 h. : le Manuscrit. — Théâtre noir, 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. 30 : C'est pas de l'amour, c'est de l'orage.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Michel, 21 h. 10 : Au plaisir, madame.
Mouffetard, 20 h. 45 : Erostrate.
Nouveautés, 21 h. : Divorce à la française.

Festival estival

Le Péniche-Théâtre, 20 h. : Concert burlesque ; 22 h. : En attendant Godot.
Fac de droit, 20 h. 30 : Orchestre de philharmonie d'Anvers, dir. A. Vandernoot (Berlioz, Brahms).

Les cafés-théâtres

Au Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : les Frères ennemis.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : la Démarieuse ; 21 h. 45 : Au niveau du chou.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Jean-Marc Thibault ; 22 h. : Tango. — II, 20 h. 45 : Popeck ; 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 21 h. 45 : Arnaque 77 ; 23 h. : Vive la culture.
Le Fanal, 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; 20 h. 45 : le Président.
La Mama du Marais, 20 h. 30 : Que n'eau, que n'eau ; 21 h. 30 : Les 3... ; 22 h. 30 : la Pomme maudite.
Le Petit Casino, 21 h. 15 : Cami ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
Le Plateau, 20 h. 30 : Un ouvrage de dames ; 22 h. : la Nuit de noces de Cendrillon.
Tout-à-la-Joie, 20 h. 30 : La muse gueule ; 21 h. 30 : N'oublie pas que tu m'aimes ; 22 h. 30 : Je vote pour moi.
La Vieille Grille, I, 21 h. 30 : Lionel Rocheman ; 22 h. : De l'autre côté de la vie ; 23 h. : les Amuse-Gueules. — II, 23 h. : M. Haumont et A. Giroux.

Les concerts

Le Lucernaire-Forum, 21 h. : Pierre Laniau, guitare (Bach, Villa-Lobos).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 26 août

Cloître des Billettes, 20 h. : Sonades et cantades, musique baroque sur instruments anciens (Marais, Scarlatti, Vivaldi, Batista).

La danse

Hôtel de Bondeville, 20 h. 30 : Ballets historiques du Marais.

Jazz, pop' et rock

Théâtre Mouffetard, 22 h. 45 : Saheb Sarbib Unit.
Club de la Huchette, 21 h. 30 : Michel Attenoux.

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.

(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : la Dixième Symphonie, d'A. Gance ; 18 h. 30 : la Chronique d'Anna Magdalena Bach, de J.-M. Staub et D. Huillet ; 20 h. 30 : Muriel, d'A. Resnais ; 22 h. 30 : Monsieur Verdoux, de C. Chaplin.

Les exclusivités

AIDA (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
ALICE DANS LES VILLES (All., vers. amér.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
ASTERIX ET CLEOPATRE (Fr.-Belg.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
BARRY LYNDON (A., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; (v. f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
BLACK SUNDAY (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v. f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Athéna 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CAR WASH (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
LE CASSE-COU (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v. f.) : Rex, 2e (233-83-93) ; U.G.C.-Gare de Lyon 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LE CONTINENT OUBLIE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; *Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v. f.)* : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).

Les films nouveaux

MONSIEUR PAPA, film français de Philippe Monnier Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-17) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

JULIE ETAIT BELLE, film français de René Sorel. Panthéon, 5e (033-15-04) ; Balzac 8e (359-52-70) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

BISON BLANC, film américain de John Lee Thompson. V.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; V.f : Omnia, 2e (233-39-36) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

UN PONT TROP LOIN, film américain de Richard Attenborough. V.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. . Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

DONALD ET DINGO AU FAR-WEST, film américain de Walt Disney V.f : Richelieu, 2e (233-56-70) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Marignan, 8e (359-9?-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

LE DERNIER DES GEANTS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERNIERE SORTIE AVANT ROISSY (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DERSOU OUZOULA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38)
DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Brés., v.o.) (**) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67).
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp. v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LES FRISSONS DE L'ANGOISSE, (It., v.f.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'HOMME PRESSE (Fr.) : Quintette (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Nations, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70)
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v. f. : Impérial, 2e (742-72-52).
L'ILE DU DOCTEUR MOREAU (A., v.o.) (*) : U.G.C Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18) ; v f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Haussmann, 9e (770-47-55).
J. A. MARTIN, PHOTOGRAPHE (Can.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), la Clef, 5e (337-90-90), Bonaparte, 6e (326-12-12), Lucernaire, 6e (544-57-34), Biarritz, 8e (723-69-23).
JAMBON D'ARDENNE (Fr.) : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.), Quintette, 5e (033-35-40).
MADAME CLAUDE (Fr.) (**) : Impérial, 2e (742-72-52), Marignan, 8e (359-92-82).
LE MAESTRO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paris, 8e (359-53-99), Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE MESSAGE (A., v. arabe) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
NUCLEAIRE, DANGER IMMEDIAT (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
OMAR GATLATO (Alg., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
L'OMBRE D'UN TUEUR (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v. f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43).
OPERATION THUNDERBOLT (Isr., v.o.) : ABC, 2e (236-55-54) ; v. ang.) : Ermitage, 8e (359-15-71).
PAIN ET CHOCOLAT *(It., v.o.)* : Luxembourg, 6e (633-97-77), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE PASSE SIMPLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46), France-Elysées, 8e (723-71-11), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Helder, 9e (770-11-24), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Murat, 16e (288-99-75), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
PLUS ÇA VA, MOINS ÇA VA (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-34), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
PROVIDENCE (Fr., vers. ang.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
LA QUESTION (Fr.) (**) : Les Templiers, 3e (272-94-56) à partir du 25.
SALO (It., v.o.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52), Styx, 5e (633-08-40).
SINBAD ET L'ŒIL DU TIGRE (A., v.f.) : Hollywood Bd, 9e (770-10-41).
LA THEORIE DES DOMINOS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Concorde, 8e (359-92-84). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Français, 9e (770-33-88).
TRANSAMERICA EXPRESS (Amér., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
TREIZE FEMMES POUR CASANOVA (It.-Fr., v. ang) (*) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
TROIS FEMMES (A., v.o.) : P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
UN FLIC SUR LE TOIT (Suéd., v.o.) (**) : Saint-Michel, 5e (326-79-17)
UN TAXI MAUVE (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE VEINARD (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19)
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86)
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
BELLE DE JOUR (Fr.) (**) : Quartier latin, 5e (326-84-65), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
CASABLANCA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LA CHINOISE (Fr.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
ELVIS ON TOUR (A.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54)
GUERRE ET PAIX (Sov., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98), La Clef, 5e (337-90-90)
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
MADAME ET SON CLOCHARD (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), H. Sp.
LE MAGNIFIQUE (Fr.) : Athéna, 12e (343-07-48), Calypso, 17e (754-10-68).
MALICIA (It., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
MAMMA-ROMA (It., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39), du 28 au 30.
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
MORE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
MUSIC LOVERS (Ang., v.o.) (**) : Broadway, 16e (527-41-16).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55)
LE PASSAGER DE LA PLUIE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
PHASE IV (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
PORTRAIT D'UNE ENFANT DECHUE (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
SSSNAKE LE COBRA (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Opéra, 2e (225-47-19), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (261-50-32), U.G.C.-Marbeuf, 8e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00)
STAGE COACH (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), H. Sp.
UN HOMME DANS LA FOULE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)
UNE VIE DIFFICILE (It., v.o.) (*) : A.-Bazin, 13e (337-74-39), jusqu'au 27.
LES VACANCES DE M. HULOT 2e (508-11-69). (633-10-82).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri,

LE THEATRE DES DEUX ANES effectuera sa réouverture samedi 27 août avec son grand succès de rire « MARIANNE NE VOIS-TU RIEN VENIR ? » percutante revue satirique avec PIERRE-JEAN VAILLARD, CHRISTIAN VEBEL et JACQUES MEYRAN.







ARTS ET SPECTACLES

festivals

Oublier le monde à Shiraz

Toutes les lumières des mille et une nuits scintillent dans un *mot* : Shiraz, prononcé avec un r très doux et un a traînant. Mais Shiraz est une grande ville, pleine de voitures qui foncent, de rues larges, de femmes nomades aux multiples jupes étincelantes, d'hommes aux moustaches farouches. Et, à Shiraz, il y a le Festival, le onzième, avec sa population fébrile de bourgeois éclairés, d'étudiants en vacances culturelles, venus de partout pour tout voir.

Composé par Farrokh Gaffrary, le programme s'y prête, malgré le grand nombre de spectacles. Le matin, on parcourt l'histoire du Japon à travers ses films. Le soir, on revient en Iran. Entre-temps, on a visité l'Europe, l'Amérique, l'Inde... Le Festival est international. On y a retrouvé, après Nancy, Kantor et *la Classe morte*, le Squat. Après La Rochelle, André Serban et *Comme il vous plaira*. Entre Villeneuve-lès-Avignon et Paris, on y a vu Carolyn Carlson et en première mondiale, avant Saint-Denis (*via* Taormina et Capri), la dernière création du groupe TSE, une délicate merveille, mélancolique et cruelle : *les Peines d'amour d'une chatte anglaise*.

Le soir donc, on revient en Iran avec des concerts et des farces traditionnelles, plutôt paysannes, d'un comique dru, pas vraiment subtil, jouées par des personnages clownesques, dont deux sont immuables : le futé badigeonné de noir, le godiche badigeonné de blanc. La foule est répandue partout où l'on peut s'asseoir, s'adosser à un arbre.

Tout aussi vaste est le public des concerts, parsemé d'enfants très jeunes, grave sans être corseté de respect. On voit bien qu'à tous la musique est familière, que tous savent l'entendre, en suivre les fioritures lascives. Nous, Européens, elle nous happe comme en un seul souffle, voyageuse, circulaire, avec le mouvement hypnotique des poignets de l'homme qui, en strict veston noir, scande sur un tambour appelé tomback un rituel d'amour barbare et précieux. Rite obscur qui proclame la vie, sous la coupole turquoise d'un tombeau de poète.

Là, c'est le doux repos de la mort. Plus loin, près de Persépolis, Carolyn Carlson et le groupe de recherche de l'Opéra dansent devant les tombes royales creusées à même le roc. En 1971, Peter Brook y avait donné la deuxième *partie d'Orghast*, laissant le lieu sans artifice. Cette fois, on a construit des gradins, un plateau. Tout se passe comme si Carolyn Carlson voulait confronter l'éternité et l'éphémère, la pierre et le corps, l'immobilité et le mouvement. Tout se passe comme si elle nous demandait de ne pas faire semblant d'être ailleurs qu'au théâtre. Comme si, de peur d'être écrasée par le mystère grandiose du lieu, elle cherchait à le désacraliser en insistant sur la fragilité du théâtre. Comme si *elle voulait* détourner la peur en jouant. Mais comment se mesurer à un roc déchiré dont les stries reproduisent, dirait-on, le dessin d'un bas-relief qui traverse le temps, le visage rongé du roi mythique, les courbes irréelles du cheval pris dans la *pierre ? Comment* ne pas être écrasé par une peur fascinée, devant la petite porte noire, au centre de la montagne, ouverte sur l'interdit ? Carolyn Carlson trouve des moments superbes, lorsque son ombre projetée sur un rocher, fantôme immense, la dédouble, lorsque les danseurs, de dos, sautent, rectilignes dans leurs collants noirs, et les taches ocres de leurs pieds nus tracent des dessins étranges...

C'est un endroit unique. Tous ne sont pas aussi dominateurs, même si les spectacles du soir se donnent en plein air, *dans* des cours intérieures, dans des jardins baroques, saoulés de jasmin. Shiraz, d'ailleurs, ne possède pas de vrai théâtre, seulement une sorte de salle des fêtes (où jouait le groupe TSE) et un gymnase (ou jouait Kantor) dans la cité universitaire. Il n'existe pas d'activités culturelles permanentes dans cette ville qui, dix jours par an, prend un air de liberté. La censure ignore le Festival. Il suffit de ne pas heurter la pudeur islamique. Le « hard » ou même le « *soft-core* » y est impensable, et le « squat », avec ses provocations surréalistes-sexuelles, a failli provoquer une émeute.

La seule troupe professionnelle installée à Shiraz se consacre aux marionnettes. Elle s'est présentée dans le circuit « indépendant » (il n'y a pas de « off », mais des spectacles invités à côté de ceux qui sont produits ou coproduits) avec l'histoire mythologique d'un mauvais roi engagé dans une guerre interminable, interprétée par de grandes poupées à tiges. *Ces poupées ne sont* ni caricaturales ni fantastiques : elles reproduisent les traits humains dans le style des peintures persanes ; elles portent de riches vêtements très exacts, et se déplacent en ligne droite, dans la géométrie courbe de *paysages en carton. La* simplicité des mouvements de tête et de bras donne une sorte de pureté tragique. On imagine ainsi les acteurs grecs, raides sur leurs socles, cachés par les masques. La pièce est construite comme une tragédie, avec les interventions d'un chœur invisible, dont les voix partent des arbres. Tout le spectacle est en « play back », psalmodié, de la voix assourdie à la profération, avec une élocution très rythmée. Il est « bruité » comme un *western, tandis* que, derrière un écran, se joue en ombres chinoises, la confusion de terribles batailles. Le directeur, Mehdi Fahqi, a travaillé en France. Il a su trouver, ou retrouver, une expression très pure. La théâtralité du *geste nu rejoint* le réalisme naïf. Il y a là toute la noblesse et l'intensité du drame épique, du théâtre de conteur, qui semble être (avec la farce) la seule vraie tradition iranienne, celle à laquelle se réfèrent auteurs et metteurs en scène.

A l'exception de Téhéran, qui, d'ailleurs, ne possède pas de troupe de répertoire comme la Comédie-Française, mais des compagnies qui se font et se défont, la seule ville où ont lieu des représentations quotidiennes est Ispahan. *Le* poids de la censure, qui s'exerce sur le texte et le spectacle, cloître les créateurs dans le passé. Un passé riche, oui, mais le théâtre en Iran est difficile à vivre, à faire vivre.

COLETTE GODARD.

formes

MIRO, KIJNO

Miro a cessé de nous étonner. Il ne cesse pas de nous ravir. Le grand âge n'a ni ralenti son activité, ni affadi les coloris joyeux d'une enfance retrouvée depuis les premiers feux du surréalisme. La fécondité d'une verve qui laisse derrière elle, déjà, les trésors rassemblés naguère au Grand Palais et accumulés à la Fondation de Barcelone, a trouvé un lieu temporaire mais idéal en terre catalane (française). A Céret, qui fut un des foyers rayonnants de l'art moderne lorsque s'y retrouvaient, *sous le plus beau ciel du monde*, Picasso, Manolo, Juan Gris, Soutine et bien d'autres. A Céret, dont le musée conserve les traces durables de leur passage et qui s'est ouvert cet été au Miro des dix dernières années (1). On ne se plaindra pas de l'abondance de la moisson, qui eût sûrement gagné à être moins serrée dans les salles du bas. Celles du premier étage sont plus à l'aise.

Ces toiles, ces lithographies, ces aquatintes, etc., ont besoin d'un peu d'air pour que le visiteur ébloui saisisse mieux la différence de figures ramenées à l'état de signes — notre alphabet n'en est pas exclu — avec leurs cernes épais simplifiant les silhouettes ou sertissant de noir des bleus, des verts, des rouges, des jaunes d'une luminosité de vitrail, dont l'éclat ne resplendit nulle part avec autant d'intensité. Formes et couleurs résolument bidimensionnelles, à première vue toujours les mêmes, en vérité jamais les mêmes. A travers leurs cercles charbonneux, un œil bleu, un œil rouge trouent une tête nouvelle. C'est un tournoyant soleil bleu qui contemple *l'oiseau éveillé par le cri de l'azur s'envolant sur la plaine qui respire* : l'oiseau, un noir javelot ; la *plaine, du sable ardent. Et toujours* l'étoile à huit branches filiformes, parsème l'œuvre de Miro, la constelle de rappels magiques... Ne cherchons pas plus avant le sens décodé d'un message qui se veut par enchantement, qui se rit, et qui rit des formules, qui n'en a d'ailleurs que trop inspiré et qui fait corps, la preuve en est administrée, avec un pays et un climat où la vie repousse toute contrainte...

Sauf lorsque quelque catastrophe cherche à l'anéantir. Ainsi l'an dernier un incendie a dévasté les pentes boisées de toute une partie du massif des Aspres, entre la Tech et la Têt — montagnes désertiques bien nommées, au nord desquelles se cache une des merveilles de l'art roman : le prieuré de Serrabone et ses chapiteaux sculptés de marbre rose — et les flammes sont venues lécher les hautaines murailles du château de Castelnou, comme en témoignent des troncs ou des rameaux calcinés. C'est dans les vastes salles du manoir que Ladislas Kijno a déployé la série interminable de ses *Stèles et étendards pour une forêt brûlée* (2).

Comme pour Miro, on est tenté de répéter : toujours les mêmes, jamais les mêmes, à la vue de ces armatures, solidement architecturées, sphères et tubulures brillant sur des fonds violemment ou subtilement colorés. Tantôt les ors évoquent — pour nous — la victorieuse résistance des forces vitales aux assauts de l'élément destructeur, comme sur les flancs de l'Aspre les jeunes pousses commencent à revêtir le paysage grandiose d'un habit neuf, tantôt les violets funèbres et les reflets *sanglants du brasier pleurent* tant de beauté anéantie. Papiers froissés, toiles froissées, suspendus comme des tapisseries qu'on peut certes admirer et détailler séparément, mais dont l'ensemble qu'il faut dans la mesure du *possible englober d'un coup d'œil* compose une vivante symphonie.

Si l'exposition de Miro se prolonge encore tout le mois de septembre, celle de Kijno touche à sa fin. Quelques jours encore, on aura accès au château... et toute l'année au village dont les maisons médiévales resserrent leurs toits sous sa protection. Une protection illusoire contre l'imprudence d'un promeneur ou la malveillance d'un incendiaire.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Musée d'art moderne de Céret.
(2) Château de Castelnou, près de Thuir (Pyrénées-Orientales).

RADIO-TÉLÉVISION

« FIDELIO » VICTIME DE LA TECHNIQUE

● C'est pour des raisons techniques que l'on n'a pas entendu Gundula Janowitz et Jon Vickers dans *Fidelio*, sur France-Culture, le 24 août. Ce devait être un montage des meilleures versions de l'opéra de Beethoven, enregistrées au festival d'Orange, mais il n'a pu être fait à temps. A la dernière minute — sans que la presse ait été prévenue, — il a été remplacé par *Semele*, de Haendel. Le mieux est-il l'ennemi *du bien ?*

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 27 AOUT

— *M. André Henry*, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, est le rédacteur en chef du Journal inattendu de R.T.L. à 13 heures.

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du P.S. répond aux questions de la rédaction d'Antenne 2 au cours du journal de 20 heures.

DIMANCHE 28 AOUT

— *M. André Bergeron*, secrétaire général de F.O. est l'invité du journal d'Antenne 2, à 20 heures.

— *M. Robert Fabre*, président des radicaux de gauche, est interviewé pour le journal de TF 1, à 20 heures.

VU

Le Grand Échiquier des souvenirs

Le Grand Echiquier de Jacques Chancel, pour ceux qui aiment ça, c'est vraiment une fête, un moment spécial où l'on s'installe devant la télévision avec une sorte de gourmandise. Voulant prouver qu' « il y a toujours un après », le Grand Echiquier de jeudi soir aura donc été la consolation des vacances, la soirée entre amis dont on a bien besoin. Car c'était un peu l'escapade, c'était le côté cour et concierge, sur le ton familier des coulisses, et surtout, c'étaient les bons souvenirs de famille.

« Vous rappelez-vous ce Grand Echiquier où... », demandait Jacques Chancel à Raymond Devos, au professeur Bernard, ou à Madeleine Renaud, ou à Lily Laskine (on ne peut pas être exhaustif, mais on les apprécie tous). Forcément, ils se rappelaient, et c'était l'occasion de retrouver Georges Brassens et Félix Leclerc (là encore on n'en finira pas). L'intérêt, c'était d'apprendre comment ils avaient, eux, ressenti l'émission qu'ils avaient faite, et d'entendre que ça les avait aidés à obtenir des engagements, qu'ils avaient reçu des centaines de lettres, enfin, par exemple, on en sait un peu plus à présent sur la portée de la télévision.

Mais pour ceux qui n'aiment pas, trois heures c'est long, et un sourire qui dure, qui dure, c'est suspect. L'appel permanent de Jacques Chancel à la poésie, à l'espérance, à l'amour, c'est trop. De même que l'on peut s'exaspérer d'une émission riche qui est en même temps une émission de riches. C'étaient des artistes bien nourris, et contents, et comblés, qu'on nous a montrés, à quelques exceptions près, et pas des plus convaincantes. En tout cas, une chose est certaine, au-delà des humeurs individuelles : Jacques Chancel a évité le pire — l'autosatisfaction, — et le Grand Echiquier, c'est intelligent. — Cl. D

VENDREDI 26 AOUT

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Au théâtre ce soir : le Bourgeois gentilhomme, de Molière, mise en scène Jean Le Poulain, avec J. Le Poulain, L. Sorval, R. Minaert.

Un classique toujours recommencé.

22 h. 40, Allons au cinéma.
23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Feuilleton : La chasse aux hommes, d'après P. Vialar, avec G. Page, F. Dougnac, M. Cassot, réalisation L. Igesis ; 21 h. 35, Emission littéraire : Ah ! Vous écrivez ?

Avec Henri Thomas pour « les Tours de Notre-Dame » et Bernard Clavel pour « la Lumière du lac ».

22 h. 30, Journal.
22 h. 35, Sports : Super Stars.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Magazine Vendredi... Fait de société : Le développement psychologique des cadres.

A quoi servent les séminaires d'entreprise ? Une enquête de François Chardeaux et de Huguette Debaisieux.

21 h. 30, Documentaire : Planètes indigènes (troisième émission : La planète Baruya), avec Claude Levi-Strauss et Maurice Godelier.
22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Emission médicale, en liaison avec TF 1 : « Le mirage de la santé », avec le professeur Dubos ; 21 h. 30, Musique de chambre : B. Schaffer, H. Cowell, P. Heininen, P. Hindemith, Schubert ; 22 h. 30, Entretiens avec François Mauriac, par J. Amrouche (rediffusion) ; 23 h., Le temps de la fin, par F. Estèbe et J. Couturier.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Huit Jours à Washington, par J.-P. Lentin... Good Bye Washington : « Chants des Indiens nord-américains », Le Martin-Bogan-Armstrong Band ; 21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands... Festival de Salzbourg 1977 : Orchestre symphonique de Londres, dir. C. Abbado, avec G. Kremer, violon : « Atmosphères » (G. Ligeti), « Concerto pour violon et orchestre en ré majeur opus 61 » (Beethoven), « Symphonie n° 3 en ut majeur opus 44 » (Prokofiev) ; 23 h. 15, Festival Wagner de Seatle ; 0 h. 5, Les fouleurs de paroles ; 0 h. 10, Nouveau monde.

SAMEDI 27 AOUT

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Show J. Halliday (Les années 70) ; 21 h. 30, Série : Sergent Anderson, de E. de Blasio.

Les sergents de police Bill Crowley et Pepper Anderson enquêtent sur les différents crimes commis par d'anciens soldats de la guerre de Corée.

22 h. 25, A bout portant : Jean Marais.
23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Dramatique : Le mariage de Figaro, avec Alain Pralon, Jacques Toja, Geneviève Casile. Mise en scène de Jacques Rosner.

Enregistré avec la Comédie-Française au Théâtre de l'Odéon, en juillet 1977.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Regards sur les télévisions étrangères... le Danemark : Mon père et moi, de H. Ornbak ; 21 h. 30, Emission de l'INA : Le choc des cultures (cinquième partie : Vinte Cinco).

Après une longue guerre, le Mozambique accède à l'indépendance le 25 juin 1975. Mêlant archives de guerre et scènes de fête, ce film-tract retrace la spirale des principaux événements.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Parallèles ; 8 h., Les chemins de la connaissance (rediffusion) : Le fil du temps ; 8 h. 32, La terre est notre maison ; 9 h. 7, L'Afrique de l'Est ; 11 h. 2, Musique ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h., Hommage à Philippe Guinard : « le Lien des mille sommeils », de P. Guinard, et « Le docteur est en visite », de M. Schilovitz ; 16 h. 20, Intégrale de l'œuvre pour clavecin et pour orgue, de Purcell, avec J.-P. Brosse, orgue et clavecin ; 17 h. 30, Rencontres québécoises internationales des écrivains : Où en sont les littératures nationales ?, avec R. Boudjedra, M. Engel, B. Ivanov, J. Godbout ; 18 h. 30, Le plus simple appareil, textes lus par V. Feyder ; *19 h. 25*, Lettes du Québec, par A. Major ;

20 h., Histoire : Saint François d'Assise, le poète de la sainteté, de G. Mourgue, avec R. Bret, E. Scob, J.-R. Caussimon (rediffusion) ; 23 h. 30, Mi-fugue, mi-raisin, divertissement de B. Jérôme.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Pittoresques et légères ; 8 h., Mélodies ; 9 h. 2, Ensemble d'amateurs ; 9 h. 30, Etude : Stravinski... in memoriam ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens ; 12 h. 40, Jazz s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; de 14 h. à 20 h., Au pays des maringoins ; à 14 h. 10, En dents de scie ; à 15 h., Traverso ; à 15 h. 30, En direct du Festival de Salzbourg 1977, Orchestre philharmonique de Vienne, dir. R. Muti, avec C. Eschenbach, pianiste : « Suite n° 3 en ré majeur BWV 1068 » (Bach), « Concerto pour piano et orchestre en ut mineur K 491 » (Mozart), « Symphonie n° 4 en la majeur opus 90 » (Mendelssohn) ; à 17 h. 15, Impromptu : Musicien surprise ; à 17 h. 45, Portrait d'un jeune interprète hongrois : Istvan Matuz, flûte ; à 18 h. 30, En direct du studio 118... « le Miroir et le Hibou », conte musical ; à 19 h., Jeunes solistes ;

20 h., Escale : Arménie ; 21 h., Festival de Salzbourg 1977... Récital de piano avec Maurizio Pollini : « Sonate pour piano en si majeur opus 106 » (Beethoven), « Variations pour piano opus 27 » (Webern), « Sonate pour piano » (Boulez) ; 23 h., Vieilles cires : Robert Kajanus (Sibelius, Karelia, Pohgala) ; 0 h., Les fouleurs de paroles ; 0 h. 10, *Fantasma non troppo*.

DIMANCHE 28 AOUT

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Jeu : La bonne conduite ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Jeu : L'homme qui n'en savait rien ; 14 h. 5, Série : Guerre et Paix, d'après Tolstoï (huitième épisode : L'incendie de Moscou) ; 15 h. 35, Sports : Direct à la une ; 17 h. 5, Concert : Orch. nat. de France, dir. L. Bernstein, avec M. Rostropovitch (« Schelomo », rapsodie pour violoncelle et orchestre de Bloch) ; 17 h. 35, FILM : LE CHATEAU DE VERRE, de R. Clément (1950), avec M. Morgan, J. Marais, J. Servais, E. Labourdette (N. rediffusion).

Une bourgeoise suisse va rejoindre à Paris, en cachette de son mari, un séduisant Français qu'elle avait rencontré en vacances.

Une histoire sentimentale tirée d'un roman de Vicky Baum et dont la mise en scène de René Clément a fait un drame psychologique dominé par l'idée de fatalité.

19 h. 15, Les animaux du monde ; 19 h. 45, *Journal*.

20 h. 30, FILM : VALDEZ, d'Ed. Sherin (1970), avec B. Lancaster, S. Clark, J. Cypher, B. Heyman, R. Jordan, F. Silvera.

En Arizona, un shérif métis, adepte de la non-violence, se trouve obligé de reprendre les armes pour lutter contre un potentat local et ses tueurs.

Dans la mythologie classique du western, un « discours » moderne sur l'antiracisme et la révolte des minorités ethniques.

22 h., Documentaire : Henry Moore.
22 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

15 h., Cirque du monde ; 15 h. 55, Télé-film : Drôle de sarcophage, de L. B. Sterne ; 17 h. 30, Aventures : Les hommes du désert, de F. Claude ; 17 h. 55, Jeu : Abracadabra ; 18 h. 35, Série : Chazzan ; 18 h. 50, Dessin animé : Tome et Jerry ; 19 h., Sports : Stade 2 ; *20 h., Journal*.

20 h. 30, Jeux sans frontières ; 21 h. 55, Feuilleton : Bouquet de ronces, d'après A. Newman, avec F. Finlay, S. Penhaligon ; 22 h. 50, Le magicien, l'empereur et les démons.
23 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h., Pour les jeunes : Lassie ;
20 h. 30, L'homme en question : Maurice Rheims ; 21 h. 30, L'INA présente : CINE-COURT.
22 h. 20, Journal.
22 h. 30, FILM (cinéma de minuit) THE LATE GEORGE APLEY, de J. L. Mankiewicz (1946) avec R. Colman, P. Cumming, W. Brown, R. Haydn, E. Best (v.o. sous-titrée, N.)

Vers 1912, un honorable et très conformiste bourgeois de Boston découvre le changement du monde qui l'entoure lorsque sa fille et son fils se révoltent contre la tradition.

FRANCE-CULTURE

14 h., « Mille Francs de récompense », de V. Hugo, avec P. Trabaud, A. Dont, H. Crémieux (rediffusion) ; 16 h. 5, Concert, par l'Orchestre national de l'Opéra de Monte-Carlo, dir. O. Danon : Glinka, Rachmaninov, Mozart, Puccini ; 17 h., Spectacle Michel Amaurie ; 17 h. 30, Le temps de la fin, par J. Couturier ;

19 h. 10, Les opéras français : « Esclarmonde », opéra de Massenet, par J. Bourgeois ; 23 h., Black and opéra de Massenet, par J. Bourgeois, avec Teresa *Berganza ; 23 h., Black and blue, par L. Malson ;* 23 h. 50, Disques.

FRANCE-MUSIQUE

13 h. 35, Premier jour J de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Fidelio », de Beethoven ; 17 h., Le concert égoïste d'Arthur Hirsch, musicologue : J.-S. Bach, Mozart, Beethoven, Haydn, Rossini, Mahler ; 19 h., Musiques réservées : la polyphonie occidentale du douzième siècle au seizième siècle ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, En direct du Festival d'Edimbourg : « Carmen », de G. Bizet, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. C. Abbado, et les Chœurs de l'Opéra d'Ecosse, avec T. Berganza, P. Domingo et D. Krauze ; 1 h., Concert de une heure : Le Gagaku.





ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DE FORAGE

7, place Bir-Hakeim - El-Biar - **ALGER**

recherche pour son Ecole de Formation de Hassi-Messaoud

— DEUX (2) INSTRUCTEURS de FORAGE :

Profil du poste :

— Formation de base : Ingénieur
— Chef de chantier ayant au moins dix (10) ans d'expérience
— Formation pédagogique moyenne
— Bilingue souhaité (anglais-français)

— DEUX (2) INSTRUCTEURS en MÉCANIQUE :

Profil du poste :

— Ingénieur en mécanique
— Ayant au minimum cinq (5) ans d'expérience
— Connaissance du matériel de forage souhaitée
— Bilingue souhaité (anglais-français)

— DEUX (2) INSTRUCTEURS d'ÉLECTRICITÉ :

Profil du poste :

— Ingénieur en électro-mécanique
— Ayant au minimum cinq (5) ans d'expérience
— Expérience dans l'industrie pétrolière souhaitée
— Bilingue (anglais-français)

— Conditions de travail et de vie agréables
— Salaires intéressants avec possibilité de transfert de 85 % pour agents étrangers
— Rythme de travail : quatre (4) semaines de travail, deux (2) semaines de récupération au pays d'origine et frais de transports pris en charge par la Société.

offres d'emploi

ANIMATEUR SOCIO-CULTUREL
EXPERIMENTE
Diplômé directeur C.V.L. adolescents et permis conduire, transport en commun.
Adr. candidat. et C.V. : M.J.C. de Cannes La Frayère, résidence Sainte-Jeanne chemin des Chênes-Verts, 06150 CANNES-LA BOCCA

LABORAT. de CONTROLE ch.
TECHNICIENS (NES)
ayant expérience en pharmaco-biologie.
Ecrire avec C.V. :
J.R.P 39, rue de l'Arcade - 8e sous no 68.523, qui tr.

EXPERT-COMPTABLE rech. commiss. aux comptes inscrit, dipl. Gdes Ecoles cciales souhaité, ayant expér. approfondie du contrôle, pour exécution missions censoriales. Posit. cadre. Ecr. no 7.426, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

travail à domicile

Offre

Cherchons TRADUCTEUR (TRICE) dactylo, langue arabe, posséd. mach. à écrire, pr travaux à domicile. Tél. 296-06-76.

enseignem.

ESPAGNOL INTENSIF
sur la Costa Del Sol par petits groupes.
ACADEMIA OXFORD
Comedias. 11 *MALAGA* (Esp.). Téléph. 21-23-09.

traductions

Demande

Traduct. ind. angl.-franç., tarifs avantagx. Ecr. pr rens. André, 34, rue Garros, 41000 BLOIS.

travaux à façon

Execution rapide de tous vos travaux plomb., chauff., électricité. Devis gratuit. — 906-81-96.

demandes d'emploi

La fin des congés, une bonne période pr repenser au devenir de votre entreprise. Faites faire un bilan santé par des yeux neufs. Ingén. en organisat. vous propose ses services sous forme de contrat à durée déterminée. Ecr. no 1.413, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 25 ans, DES, ILERI, DEA sociologie politiq., EHESS thèse en cours, cherche poste ENSEIGNANT ou tout emploi rapport mi-temps pour 1er oct. Paris. Ecr. no T 75.971 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

autos-vente

5 à 7 C.V.

A vendre FORD ESCORT 1300 SPORT, 7 CV, jaune, 4 portes, radio, 50.000 km. Prix 12.000 F. T. M. Gautier, 261-51-06, p. 500.

Particul. vend VW 1300 révisée, 70-71, bon état, Argus. Maïté Barcelo, 734-83-99, 20, rue du Cl-Mouchotte, esc. G 309, Paris-14e.

divers

ÉTS NEUBAUER PEUGEOT
vendent leurs véhicules de démonstration 1977

604, boîte automatique, beige métallisé, intérieur cuir ;
104 G.L. (plusieurs coloris) ;
504 injection ;
504 boîte automatique.

Prix très intéressants.
Garantie totale neuve.
Téléph. M. GERARD, 243-02-43.

occasions

A SAISIR
20 juillet au 20 septembre
PIANOS DROITS MODERNES (1970 à 1974), excédent stocks, exposition ou location, à vendre ancien tarif avec remise ou à louer, état neuf, avec garantie. Credits possibles.
PIANOS MAGNE,
50, rue de Rome, 75008 PARIS. Mo Europe. T. 522-30-90 et 21-74. Ouvert en août.

LAURENCE CORNER, Londres Surplus de vêtements et matériel gouvernementaux de haute qualité. Vêtements de plein air et de protection. Prix imbattables. Très vaste gamme d'articles uniques pour tout le monde. Catalogue de 48 p. contre 4 F, port compris et vous êtes bien entendu les bienvenus lors de votre prochain séjour à Londres.
LAURENCE CORNER
62/64 Hampstead Road, Londres NW1 (Angleterre)

DISCOUNT 30 à 60 %
Sur 10.000 m2 moquette, toutes qualités. - 757-19-19.

emplois régionaux

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE
(PRODUCTION)

recherche pour son usine de

LACQ

UN INGÉNIEUR

DIPLOME GRANDE ECOLE, branche ELECTRICITE INDUSTRIELLE ou ELECTRO-MECANIQUE ayant de préférence quelques années d'expérience pour poste opérationnel de maintenance. Expatriation dans le cadre du développement de carrière.

Réf. A.

UN INGÉNIEUR

DIPLOME GRANDE ECOLE avec spécialité complémentaire en CHIMIE, pour poste opérationnel en exploitation. Une ou deux années d'expérience souhaitées. Expatriation dans le cadre du développement de carrière

Réf. B.

Ecrire en rappelant la référence du poste choisi et sous no 23.998 avec curriculum vitae et photo à S.N.E.A.P. - D.C. RECRUTEMENT, Bâtiment Mestressat, 21 bis, avenue des Lilas, 64000 PAU.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

Propriétaire vend 5, AV. VAN-DYCK, dans hôtel particulier classé, duplex dans ancienne chapelle rénovée. Prix 1.050.000. Téléph. 566-65-09, 734-76-13. Sur place, de 14 heures à 19 heures.

A PARIS 9e
63, boulevard de Rochechouart
APPARTEMENT
4-5 pièces avec garage, à vendre de suite.
Prix très intéressant.
Offres à : A. KOBLER, Bankstrasse 36, CH 8750 GLARUS (Suisse). Telex ALKO 75192.

DEVENEZ INVESTISSEUR
Dep. 30.000 F cpt (P.E.L. pos.)
SOYEZ RASSURE TOUS RISQ.
Placer son argent est un acte sérieux
Sélection de programmes d'investissement DANS PARIS
— Haute rentabilité immédiate
— Accroissem. rapide du capital
— Fiscalité avantageuse
— Location et gestion assurées.
Pour une étude personnalisée GROUPE VRIDAUD, 261-52-25 + 15, rue de la Paix, PARIS. Ouvert ts les jours sur rend.-vs.

QUAI HENRI-IV, face au nouveau jard. s/berge, ds imm. récent, 7e ét., élégant bon plan, 170 m2, 3 récept., 4 chb., 4 bns, 2 park. Studio serv. PASTEYER 266-35-84, LE MATIN.

Mo LAMARCK Ds bel imm. p. de t., asc. et ravalement prévus par propriétaire, BEAU 2 PCES. 165.000 F - 522-95-20.

FG SAINT-ANTOINE Partic. vend 2 p. de caractère, entrée, cuis., s. d'eau, téléph. 343-66-29 ou 627-78-84

FAUB. SAINT-MARTIN 3e asc., bel imm. p. de t. 1905 5 p., 100 m2 + chbre serv. tt cft, impeccable, 480.000 F. 788-49-00.

MADELEINE Propriétaire vend dans bel imm., asc., 2-3 P. et 5 P., poss. prof. libér. 734-99-75.

BROCHANT Dans immeuble standing GD STUDIO tout confort s/verdure. Livraison immédiate. Renseignements vente : 343-66-29 et 627-78-84

JOURDAIN Immeuble récent très bon stand. Living double 40 m2 sur balcon, chbre, belle cuis. équip., s. bns, 6 penderies, park., tél., étage élevé. 370.000 F. Tél. 365-45-29.

RANELAGH, en un lot, 3 appts 180, 100, 20 m2 judicieux, jamais habités, imm. 1931 de standg. 4 asc., calme absolu, vue impr., 7e ét., terrasse, de pl.-pied, sur 2 appts 100 m2. Vu urgence vis. sur pl. ts les jours, 19 à 20 h., 23, av. Léopold II, Paris (16e). Faire offre de prix direct. au propriétaire : 15 (93) 01-33-52.

PORTE DE VINCENNES Beau 2 p., entrée, cuis. équip., w.-c., s. bns, balcon, asc., park. Sous-sol. 240.000 F. — 344-71-97.

74, rue du Faubourg-Saint-Denis. Part. vend dans bel imm., livg dble + 2 ch., tout conft, balcon, tél., asc., 395.000 F Sur place jeudi, vendredi, 14 h. à 18 h., ou tél. 357-57-51, après 20 heures.

Place Marché Sainte-Catherine (PRES), immeuble caractère, grand standing, magnifiq. studio meublé, 240.000 F — 278-09-40.

NATION Bel imm. ancien, asc., studio, ent., cuis., wc, s. bains, chff. cl. tapis escal 130.000 F 345-82-72.

PL. DES VICTOIRES, vendons directement très beaux et gds 2 p., tout conft + 2 mezzanines. Poutres, charme, 4,50 m. hauteur plafond. Téléph. 531-85-56.

NATION Vaste séjour sur loggia, hall, entr., 2 ch., cuis., 2 wc, s. bns + s. eau, park. Px 430.000. 346-63-85

16e BOIS - 6 PIÈCES 5e étage, soleil. Vue dégagée. Impeccable. Matin : 578-93-93.

PLACE ÉTATS-UNIS (près) dans hôtel particul., 2 p., 60 et 70 m2 Très grand luxe. 734-73-88.

TROCADÉRO
ATELIER D'ARTISTE
90 m2 environ, avec loggia, bns, cuisine équipée, téléph., entrée. 450.000 F.
579-66-36 ou 579-82-67.

PLACE EUROPE
GRAND 7 PIECES RENOVE
Possibilité profession libérale.
Téléph. 292-29-92.

Paris Rive gauche

TOLBIAC
Dans OLYMPIADES. Beau 4 p., vue dégagée sur arbres, park. *CREDIT FONCIER. Vis. sur pl.* samedi 27, de 12 hres à 16 hres. 103-105, r. Tolbiac, Tour Mexico, 5e étag. Frank Arthur, 766-01-69.

6e MABILLON
STUDIO 29 m2, kitchen., s. bns, w.-c., imm. entièrement rénové, 3e ét., asc., tr. ensol. 215.000 F. Tél. le matin : 296-10-55, p. 47.

Mo VOLONTAIRES. Ds bel imm. 2 p. tt cft, entièrement refait nf. 165.000 F. 504-22-56, le matin.

CAUSE DEPART DE FRANCE Propr. vd sous px achat actuel luxueux gd studio front de Seine. VUE IMPRENABLE, décorat., cft except., possib. achat meubles et équipem. cuis. Lib. sept. Pour vis. téléph. 15 (4) 488-25-34.

Mo BOUCICAUT 3 p., 65 m2, tout confort tr. ensoleillé, 8e asc. T. 577-58-57.

MONTPARNASSE
dans immeuble neuf de luxe
Très beaux studios 25 à 34 m2, bonne rentabilité.
Sur pl. ts les jrs, 14 à 19 h. 30,
4 à 6, RUE FERMAT
ou Spim Promotion, TEL. 766-13-14.

AV de CHOISY Imm. standing Dernier étage Sur balcon-terrasse, liv. 28 m2, chbre, cuis. équipée, bains, tél. 320.000 F Tél. 366-45-29.

Région parisienne

PARC DE MAISONS-LAFFITTE DS UN PETIT HOTEL PARTIC. DE GRAND STANDING (livrais. fin 78). Nous proposons UN APPT DE 101 M2 + loggia, SEJOUR + 3 CHAMBRES, c., s. bns, s. douche, cave, parking en sous-sol. Prix 575.000 F. UN APPT DE 78 M2 avec loggia et jard., 87 m2, SEJOUR + 2 CH., c., s. bs, cave, park. en ss-sol. Px 475.000. J.M.B., 970-79-79.

GARE COURBEVOIE. 2 p., cuis. équipée, salle de bains, w.-c., moquette. 138.000 F. - 522-95-20.

A VENDRE - SAINT-MANDE Chambre indép., 4e étage, bel immeuble, 16.000 F - 962-01-71.

Près BOIS de VINCENNES et Mo urbain. Part. vend studio libre, impecc., 30 m2 + terrasse, cave, parking en sous-sol. Tél. 020-48-25.

BOULOGNE - APPT F 5 living dble, vestib., cuis. équip., s. de bs, w.-c., 2 ch., nbx plac. Prix 360.000 F. Tél. 483-66-50.

SAINT-MAUR
Près R.E.R. - LE PARC
Beau 4-5 p., 125 m2, 4e étage, tout confort, dans imm. pierre de taille récent, 2 sal. de bains, 2 w.-c., balcons, grande cave. Prix 470.000 F. — S. N. C. M., 13, rue André-Boillier, 94 - SAINT-MAUR. Tél. 283-61-74.

PAYS GEORGE SAND
A 15 km. de La Châtre, fermette typique restaurée, comprenant 1 cuis., 1 gd séjour de 48 m2, poutres appar., cheminée rustique, 3 ch., salle d'eau, cour et jard d'agrém 2.900 m2 Eau, El.
PRIX 150.000 F
Possibilité crédit.
PROGECO, 12, pl. Saint-Cyran, 36000 CHATEAUROUX.
Téléph 15 (54) 22-09-31, 22-30-21.

FONTENAY-LE-FLEURY, 2-3 p. avec joli jardin, plein Sud, revêtement marbre, cave, parkg. URGENT Px 192.000. 460-14-53.

Province

6 km NICE MARINA BAIE DES ANGES - *5 p., 140 m2 + 160 m2* terrasse. Vendu 1.000.000, valeur du neuf 1.800.000. Urgt. 955-06-41.

RETRAITE AU SOLEIL près GRASSE (A.-M.) - Calme, air pur, vd STUDIO vide, s. de bs, kitch., loggia, parc magnif., résidence 3e âge, serv. compl., gd confort. Mme SAUVE, 14, av. H.-Isnard, 06140 VENCE, ou téléphoner à PARIS : 224-09-73.

appartem. achat

AOUT, le mois des affaires L'AGENCE LAGRANGE fondée en 1876, tél 266-16-65, recherche pour clientèle province, étranger studios, appartements Paris Neuilly

constructions neuves

15e - LE MARQUIS
Ds immeuble neuf, gd standing GD 4 P., 101 m2, 650.000 F
2 P., 49 m2, 331.000 F
avec loggias et tel Vis s/place ts les jrs, 14 à 19 h 30, st mardi, 19-21, rue de Cambronne - 15e Tél. 783-64-32 ou sur rendez-vous
766-25-32

immeubles

18e, limitrophe 17e, dans bel immeuble. Ns vendons directement plusieurs studios et 2 pièces. Import. rentabilité. Avec 300.000 F comptant. — 531-85-56.

POUR INVESTISSEUR 20e
Imm. neuf 74, entièrement loué 55 appart. dont 49 studios, six 2 pièces, 58 park., 2 commercx. Prix 5.800.000 F + Crédit Foncier

CREIL 35 APPTS 3 et 4 PCES cft, tous loués, très bon rapport. 60.000 et 65.000 chaque + Créd. F.
TÉL. 797-93-21

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. La Michodière, Mo Opéra. Frais abonnem. 310 F. 742-78-93.

Pour vendre, louer, acheter entre particuliers
« SANS INTERMÉDIAIRE »
Le jeudi dans les kiosques ou téléphoner au 266-16-90.

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL
MACSON
43, rue St-Charles, 75015 Paris, loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS studios et appartements. Téléph. 577-54-04.

locations non meublées Offre

Paris

Mo MUETTE. 5-6 p., gd conft + ch. de serv. Chauff. individuel. TEL. 3.400 + charges. 227-07-54.

BEAUBOURG
Mo ARTS-ET-METIERS
Part. à part., studio 35 m2, tout confort, clair, coin cuisine aménagé, poutres, cheminée, téléph. 1.000 F, charges comprises. Téléph. 887-35-09, après-midi.

LA MOTTE-PICQUET - Récent stud. s/rue, logg., 850, ch. comp Visit vendredi 17 h 30 à 18 h : 31, rue Violet.

BAC Très except., ds immeuble classé, appart. 250 m2, étage noble, boiseries, parquets Versailles, vaste récept. 3 ch., 3 bns, gar. Loyer 15.000 F mois + charges. Ecrire : PASTEYER, l'Antiquaire en immeubles 7, rue d'Aguesseau, Paris (8e)

Mo JOURDAIN Living double sur balcon, 2 chbres, cuis., bains, tél., park. 1.650 F + ch. Tél. 366-45-29.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour Société européenne cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. - 283-57-02.

bureaux

DOMICILIATION. TEL. SECR.
TELEX Frais 100 F par mois
APEPAL - 228-56-50

fonds de commerce

Recherche
NOTAIRE
ou AGENCE SPECIALISEE
PLACEMENT CAPITAUX
pour vendre mes plantations : 6 hectar. peupliers, 7 hectar. sapins, ainsi qu'un café-hôtel-restaurant, chef-lieu canton, 20 chambres, 2 étoiles nouvelle norme. — Ecrire M. FUZERE, vétérinaire, 31350 BOULOGNE

villas

A vendre magnifiq. villa avec piscine couverte, logement pour concierge, ds cadre résidentiel, très haut stdg, rég. de Charleroi, en Belgique. Pr condit. et rens. s'adres. au 109, av. Paul-Hymans, 1200 BRUXELLES. Tél. 02/7703867 ou le 02/7624070.

16 km OUEST 700 m gare et commerces, AGREABLE VILLA, construct. de qualité réception, 3 chbres, confort, gar., mazout, beau jard. 780 m2. Px 530.000 F Ag. Terrasse, Le Vésinet, 976-05-90

BOIS-D'ARCY 78390. 6 min. gare Fontenay, sur 800 m2, situation exception., bonne constr., compr entrée, séjour dble, cuis., w.-c., chaufferie, gar A l'ét. : 4 ch., 5 de bns. Tt cft, libre immed Prix 600.000 F Téléph 045-29-09

pavillons

A LOUER 2 ch., cuis., séjour, salle d'eau, w.-c., garage, terr., balcon, 500 m2 gazon, 200 F semaine. — M. REMY LACROIX, 19120 LAVERDES - VEGENNES. Téléph. (55) 91-10-98.

SANTENY (94), près R.E.R. **146 m2** 6 pièces, gar. 2 voit. Terr. 960 m2. Parf. état 530.000 F Tél. 386-02-17.

ABLON-SUR-SEINE Partic vd pavill meulière, ss-sol, 6 p. + salle de jeux, tt conft, terrain 410 m2 Prix 420.000 F. Visites sur rendez-vous. Tél. 597-13-27.

maisons de campagne

ARDÈCHE

1) FERME DU PAYS
avec toit en lauze, gros œuvre bon état, à amén. complètem. Vendue av. 10.000 m2 de prairie en bord. rivière très poissonn. Affaire exceptionn. 150.000 F.

2) BERGERIE
Sortie hameau. Gros œuvre bon état, 2 plans, beaucoup de cachet, très grande surface, très joli terrain. — Prix 100.000 F.

3) TERRAIN A BATIR
dans site pittoresque à la sortie d'un hameau. A saisir 60.000 F.

Pour toutes ces affaires crédit possible de 80 %: Rens. et vis. ce week-end. Tél. LA MARCE (66) 33-06-13, ou écrire CATRY, 28, r. Sylvabelle, 13006 Marseille.

VEXIN NORMAND 80 km PARIS
Chaumière très bon état, entrée, s. à manger, cuis., 2 ch., s. eau, w.-c., cave, gren., dépend., jard. planté 1.800 m2. Prix 180.000 F, av. 36.000 F. Agce Normande, 27150 ETREPAGNY. Tél. 335 par le 16 (32) 02-91-11.

terrains

BOIS D'ARCY. Projet d'ensemble terrain + construct. 8 LOTS d'environ 600 m2. Renseignem. : IMMOBILIERE NORMANDE, 42, av. J.-Jaurès, BOIS-D'ARCY.

VALLEE de la CIE **27 km de DIEPPE** terr. viable 76 a. 59, construct. en cours, bordée de 25 chênes et hêtres + carav. 7 m. 50. 230.000. Tél. sauf mercr. : (35) 70-28-17.

GISORS TERRAIN 400 à 800 m2 Prix 80.000 à 150.000 F, toute viabilité. Permanence le DIM. de 10 à 18 h. Tél. 461-89-68, le 10-39 à GISORS.

chalets

Lauenen/Gstaad. Particul. vend chalet, nouvelle constr. avec un appart. de 5 pces et garage et un appart. de 4 p. Appart. vendus isolément si désiré. Chauff. centr. Cuis. lux. agencée, cheminée, véranda. Skilifts et forêts à proximité. Information : Reinprech, Bombachstr. 22, 8049 Zurich/Suisse. Tél. (01) 56-30-70.

fermettes

FERMETTE
Bon gros œuvre et toit, 2 vastes pièces, dépend., sur 1.300 m2. Prix 97.000 F, avec 20.000 F. AGENCE DE BONNEVAL (28). Tél. 15 (37) 98-25-52, même dim.

HAUTE-PROVENCE P. à P. 26
FERME A RESTAURER sur 9.000 m2. Exposit. pl. sud. Vue. Prix 130.000 F. Tél. (75) 75-11-60.

propriétés

TORCY 77. Propriété dans parc bois, 5 p., tout conft, 6.500 m2, 600.000 F. DONAT, tél. 005-30-26.

PÉRIGORD
BELLE PROPR. D'AGREMENT Bâtim. restaurés et aménagés, très belle vue, proxim. village, 22 ha de prairie et de bois. Prix 1.200.000 F. PROPINTER S.A., B.P. 33, 24103 Bergerac. T. (53) 57-53-75.

BORD MARNE
non inondable, 60 km Paris stie bourg, calme, magnif. ppté par état, ss travx, vestib., séj., salon, terrasse, bur., 6 ch., sal. jeux, tt cft, isol. therm., ss-sol semis enter., gd gar., pisc. 180m2 Parc 3.500 m2 clos. 700.000 F.
A.C.M. 14, pl. Marché, Meaux 434-01-66 ou 887-43-40

A 25 KM. DE PARIS autoroute Ouest, près Orgeval MAISON RURALE 18e restaurée, état nf, récept., 8 m. sous charpente apparente, mezzanine, bur., s. à m. séparée, c. équip., 3 ch., bns, sal. billard, poutraison exception., jard. curé clos murs. 900.000 F. 975-86-59.

Près RAMBOUILLET
MAGNIFIQ. PROPR. sur 1 ha DANS NID DE VERDURE, style pavil. de chasse Franç. Ier
10 PIÈCES, 5 BAINS
cuis. + office, mais. de gard., 2 garages. Téléph. 461-74-43 ou LE DIMANCHE : 486-40-93.

Région **GISORS** Propriété RUSTIQUE
Séj., cheminée. cuis., 2 chbres, bains, grenier aménag., chauffage, jardin clos 1.200 m2. Prix 245.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, fg Cappeville, à GISORS - Téléphone (16-32) 30-91-11 demander 629

83 ST-AYGULF PART. à PART.
Villa 7 p. princ., parc arboré 1.200 m2, vue mer. 540.000 F, crédit poss. - Tél. 93-35-89-95.

A vendre villa à MOUGINS (CANNES), 15 ha de ppté, villa avec appt pr concierge et gardien + petite villa de 4 pièces. Pour conditions et renseignem. s'adr. au 109, av. Paul-Hymans, 1200 BRUXELLES. — Téléphone 02/7703867 ou le 02/7624070.

IMPORTANTE RESIDENCE SUR 3 HA 1/2 55 KM. OUEST PARIS. Téléphoner pour rendez-vous bureau M ESTIENNE 793 88 80, domicile 485 - 03 72.

80 km Sud Paris, site unique, VILLA 8 p. princip aménagées, cuis. équipée, cheminée. nombreuses dépend., 700 m2 terrain aménagé 530.000 F BASSUEL, 7, rue du Prieuré-Saint-Martin, 77130 MONTEREAU.

domaines

SOLOGNE
PROXIMITE SALBRIS
TRES BELLE PROPRIETE
Chasse, 73 hectares bois, plaine.
BELLE FERME 380 m2, rénové.
PLAN D'EAU.
AUTRE MAIS. A RESTAURER.
Téléph. 233-61-86, poste 37.

maisons de repos

CHATEAU DE BRÉAU
SEINE-ET-MARNE (77720)
Courts et longs séjours.
Cuisine soignée, régimes valides, invalides, alités permanents.
Etablissement recommandé.
Téléph. 438-72-61.

villégiatures

PROVENCE près AIX MARSEILLE
Part. loue sept-oct. petit château tt confort, parc, piscine privée. Tél. (90) 68-02-72

VACANCES à la SEMAINE
L.I.T 118, allée des Jardins 34 LA GRANDE-MOTTE
TEL. (67) 56-[illegible]-92 56-67-11
Quelques disponibilités fin août-sept. studios, appts, villas.

COSTA BRAVA
APPARTEMENT A LOUER
2 p. sur plage, pour septembre. 1.800 F. — Téléph. au 735-96-50.

VILLA - LES LECQUES (83)
150 m bord mer, sept. (mois ou quinz.). T. : Granet (91) 40 14-05.

L'agenda du Monde

reparaîtra le MERCREDI 7 (daté 8) SEPTEMBRE

Les annonces peuvent être adressées dès maintenant soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

les annonces classées du **Monde**

sont reçues par téléphone

du lundi au vendredi

de 9 heures à 12 h. 30 – de 13 h. 30 à 18 heures

au 296-15-01

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

JUSTICE

LES GANGSTERS MEURTRIERS TOUJOURS INTROUVABLES

Les recherches entreprises pour retrouver les malfaiteurs qui ont successivement blessé un touriste parisien, puis deux gendarmes, dont un, M. Dany Luczak, grièvement, et tué deux hommes pour s'emparer d'une voiture (*le Monde* du 26 août) étaient demeurées sans résultat vendredi 26 août en fin de matinée. Les recherches se sont déplacées vers la région du Puy (Haute-Loire), depuis que la dernière voiture des fuyards a été retrouvée, jeudi 25 en fin de matinée, à Saint-Germain-Laprade.

On ignore si les malfaiteurs, qui étaient trois au moment du hold-up du Crédit agricole de Villefort (Lozère), qui leur a rapporté, mercredi après-midi, 40 000 F et diverses valeurs, sont restés ensemble ou si l'un d'eux a pris une autre direction. Le témoin du meurtre de MM. Malosse père et fils, tués de sang-froid, à quelques minutes d'intervalle, près de Pont-de-Labeaume (*Ardèche*), n'a vu que *deux* hommes, dont il a donné un signalement imprécis.

La voiture utilisée en dernier lieu par les malfaiteurs a été retrouvée au même endroit que celle utilisée, au mois de février *dernier, par les auteurs* d'un autre hold-up.

LA FUSILLADE DE CHATENAY-MALABRY

Le policier a tiré dans le dos de sa victime

L'autopsie du corps de Mustapha Boukhezer, le jeune Algérien tué par la police le 23 août, devant le bureau de poste de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), a été pratiquée le jeudi 25 août, à l'institut médico-légal de Paris. Elle a *permis d'établir* que le jeune homme a été atteint de cinq balles, dont trois dans le tronc : l'une a sectionné la carotide gauche, l'autre a traversé la partie gauche du sternum et la troisième a perforé l'abdomen. Deux autres projectiles ont plus légèrement touché Boukhezer, l'une au bras gauche et l'autre à la jambe. Deux des balles ont été retrouvées dans le corps.

En 1974, déjà...

L'examen a également permis d'établir que ces balles ont été tirées dans le dos du jeune homme, ce qui tend à infirmer la version des faits initialement donnée par la *police selon laquelle* le brigadier Marchaudon aurait tiré parce qu'il se croyait menacé. L'enquête a déjà établi que la victime n'était pas armée.

Un examen balistique doit être maintenant pratiqué au labora*toire central* de la préfecture de police. Il devrait permettre de *déterminer quelles étaient, au mo*ment des coups de feu, les positions respectives du policier et de Boukhezer.

Le brigadier Marchaudon, breveté tireur d'élite et moniteur de *tir*, avait, le 3 septembre 1974, participé à la course poursuite qui avait suivi le hold-up de la Banque industrielle et commerciale, boulevard Barbès à Paris, où trois hommes avaient pris deux employés en otage dans leur fuite, après avoir abattu le gardien de la banque. Un des malfaiteurs s'était rendu, le deuxième avait été tué sur le trottoir et le troisième s'était enfui à bord d'une Estafette, poursuivi par une voiture de police. Il devait être tué quelques minutes plus tard par les policiers, boulevard Ney.

Trois jours après, au cours d'une patrouille dans le quartier de la gare du Nord, le brigadier Marchaudon avait fait feu, rue de Maubeuge (10e arrondissement) contre des voleurs à la roulotte qui tentaient de fuir. Il avait tué l'un d'entre eux, affirmant par la suite qu'il s'était cru menacé par le fuyard, lequel n'était pas armé. Le brigadier avait ensuite été muté à Sceaux (Hauts-de-Seine).

Faits et jugements

Mme Apalategui rend visite à son fils.

Mme Apalategui, mère du militant basque qui mène une grève de la faim, à la prison des Baumettes, à Marseille, a rendu visite, jeudi 25 août, à son fils. Elle a déclaré que son état de santé ne s'est pas sensiblement aggravé. Deux commissions médicales se sont, d'autre part, constituées. Elles ont demandé au parquet l'autorisation d'examiner M. Miguel Apalategui (nos dernières éditions). Selon le docteur Nersessian, qui examine le militant, ce dernier fait l'objet d'une sur*veillance quotidienne. A propos de* sa faiblesse cardiaque, il s'est refusé à toute déclaration, se référant au secret médical. Mais il affirme qu'il ne court aucun risque de décalcification.

Attentat à Grenoble.

Un incendie d'origine criminelle s'est déclaré, le jeudi 25 août à 4 h. 30, dans le bureau d'exploitation du gaz appartenant à la Régie municipale de gaz et d'électricité de Grenoble. Sur les lieux, on a retrouvé une cuillère de grenade d'entraînement et un bouchon de bidon ayant contenu un *mélange combustible*. Selon les enquêteurs, le produit inflammable aurait été déversé dans le bureau, et les incendiaires se seraient servis de la grenade comme allumeur. Les dégâts ne sont pas très importants.

La municipalité de Grenoble « *dénonce de tels procédés, qui créent un climat de tension préjudiciable au débat démocratique, à la veille des élections de 1978* ». Le parti communiste « *condamne fermement cet acte de caractère fasciste* ».

L'attentat n'a pas été revendiqué, mais les enquêteurs affirment qu'il serait dû « *à des éléments incontrôlés, déçus par l'issue du procès des écologistes, et qui n'ont pu, dans l'après-midi du mercredi 24 manifester leur colère comme ils l'auraient souhaité* ».

La C.G.T. dénonce le « crime raciste » de Marseille.

La C.G.T., dans une lettre adressée mercredi 24 août par M. René Lomet, secrétaire confédéral, au ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet, dénonce « le crime odieux à caractère raciste » commis le mercredi 17 août, à Marseille, contre un travailleur algérien, M. Nasri Abdel Malek, « par un véritable commando » (« le Monde » des 20 et 25 août). M. Lomet met en cause l'attitude du gouvernement « qui ne fait que dégrader tous les jour davantage les rapports avec la République démocratique et populaire algérienne ».

Selon la C.G.T., « depuis des années les crimes de caractère raciste sont restés impunis, des assassins ont même bénéficié d'un non-lieu ». Pour ce qui concerne le crime de Marseille, « le bureau *confédéral exige que le gouvernement* ne fasse pas preuve une nouvelle fois de mansuétude à l'égard des coupables, qui doivent, au contraire, être sévèrement condamnés ».

Le syndicat C.F.T., qui affirme que « le meurtrier de Marseille est un adhérent de la C.G.T. », avait demandé à M. Georges Séguy (« le Monde » du 25 août) « des explications publiques et immédiates » à propos de l' « appartenance syndicale du chef du commando ».

Plainte contre Johnny Hallyday.

M. Bernard Munier, ancien *acrobate à bicyclette, plus connu* sous le nom de « Coin-Coin », a déposé mercredi 24 août au commissariat de Saint-Tropez une plainte contre le chanteur Johnny Hallyday après une bagarre qui les a opposés à deux reprises dans deux bars de la ville au cours de la nuit du mardi 23 au mercredi 24 août. Un certificat médical prescrivant huit jours d'arrêt de travail a été délivré à M. Bernard Munier.

Force reste à la loi.

La propriétaire d'un bar de La Rochelle (Charente-Maritime), Mme Ginette Billaud, et son époux, M. Jacques Billaud, ont été condamnés en audience de flagrant délit, lundi 22 août, par le tribunal de La Rochelle, à respectivement trois mois d'emprisonnement dont quinze jours ferme et trois mois de la même peine dont un mois ferme pour rébellion en réunion et outrage à agents de la force publique pour s'être opposés par la force à un contrôle de police avec cinq clients. Ces derniers se sont également vu infliger des peines de prison d'emprisonnement avec sursis allant jusqu'à trois mois dont huit jours ferme et pour l'un d'entre eux de un mois.

● *L'instruction sur l'enlèvement de M. Mallet.* — M. Claude Hanoteau, juge d'instruction au tribunal de Paris, a interrogé jeudi 25 août MM. Elie Cohen et Yves Reinosa. Le premier a refusé de répondre aux questions du magistrat et le second a prétendu ne rien savoir de cette affaire. L'instruction doit se poursuivre ce vendredi 26 août avec l'audition de M. Nicolas Sansolène, âgé de vingt-huit ans.

LES « RÉVÉLATIONS » SUR L'ACCIDENT DE TENERIFE

La Fédération internationale des associations de contrôleurs de la circulation aérienne (IFATCA) a protesté le jeudi 25 août contre les allégations d'un journaliste danois qui, le 19 août dernier, *dans le* quotidien de Copenhague *Aktuelt*, mettait en cause la responsabilité des contrôleurs de l'aéroport de Tenerife dans la collision qui, le 27 mars dernier, avait provoqué la mort de cinq cent quatre-vingt-deux passagers.

« *Jamais à ma connaissance,* a notamment déclaré M. Monin, président de l'IFATCA, dans une conférence de presse réunie jeudi à Orly, *aucun poste de télévision n'a fonctionné dans une salle de contrôle. En laissant entendre que nos collègues espagnols auraient pu être distraits par la retransmission télévisée d'un match de football, le journaliste danois profère, sans aucune preuve, de dramatiques accusations. C'est contre des calomnies de ce genre* qui, depuis quelque temps, ten*dent à se multiplier à l'encontre de notre profession, que nous entendons aujourd'hui solennellement protester.* »

AUTOMOBILE

LES CONSTRUCTEURS FRANÇAIS DOUBLENT LA DURÉE DE LEURS GARANTIES

Les quatre constructeurs français d'automobiles ont annoncé le 25 août *que la durée de garantie des véhicules* neufs sera portée de six mois à un an, sans limitation de kilométrage, pièces et main-d'œuvre comprises.

Renault et Citroën appliquent cette nouvelle garantie à leurs modèles 1978, quelle que soit la date d'achat, Peugeot précise qu'elle ne concernera que les véhicules 1978 achetés à partir du 1er septembre. Simca Chrysler enfin l'applique à compter du 25 août sur tous les modèles dans plusieurs pays (France, Italie et Benelux).

Citroën et Peugeot ajoutent que les plans d'entretien des véhicules seront allégés (vérifications tous les 15 000 kilomètres au lieu de 10 000). La firme de Sochaux inclut enfin dans cette nouvelle garantie les « frais de dépannage-remorquage consécutifs à un incident couvert par la garantie ».

FORD VA CONSTRUIRE UNE NOUVELLE USINE DE MOTEURS EN EUROPE

Le constructeur automobile américain Ford a annoncé, le 25 août, qu'il allait construire un nouvelle usine de moteurs en Europe. Cette unité emploierait deux mille salariés et produirait deux cent mille moteurs par an à partir de 1980. Le site d'implantation n'a pas encore été choisi. Selon le *Financial Times*, la direction de Ford hésiterait entre la Grande-Bretagne, où est installé son siège européen, et l'Allemagne fédérale. Ford possède déjà quarante et une usines dans onze pays européens.

CARNET

Naissances

— M. et Mme Abdelhamid Messadi
font part de la naissance de
Karim,
le 20 août 1977.
Lotissement « Les Deux Piliers », Bouzaréa, Alger.
H.L.M., avenue de la Chênaie, Jarrie (Isère).

— Donine, née Troupel, et Claude Roulx, ainsi que Henri, Sébastien, Bertrand,
ont la joie d'annoncer la naissance de
François.
10, rue Francis-Garnier,
34000 Montpellier.

— Jean Domenge et Marie-Cécile sont heureux d'annoncer la venue de
Jean-Christophe,
le 9 août.
Tous se portent bien. Merci.

Décès

Maurice SCHLUMBERGER

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Maurice SCHLUMBERGER,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu le 22 août 1977, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.
De la part de
Mme Maurice Schlumberger, son épouse,
M. et Mme Guy de Rouville,
M. et Mme Rémy Schlumberger,
M. et Mme Alexandre Babeanu,
Ses enfants,
M. et Mme Bruno Denis,
M. et Mme Franck de Rouville,
M. et Mme André Dolchesco,
M. et Mme Daniel Thuret,
M et Mme Xavier de Rouville,
Henry de Rouville,
Le docteur Martin Schlumberger,
Emmanuel Schlumberger,
M. et Mme Christian Saglio,
Judith Schlumberger,
Thomas Schlumberger,
Basile Schlumberger,
Igor Schlumberger,
Alexandra Babeanu,
Ion Babeanu,
Laetitia Babeanu,
Coralie Babeanu,
Aurélienne Babeanu,
Ses petits-enfants,
Tristan, Pauline et Michaël Denis,
Stéphane et Guillaume de Rouville,
Malvina et Amélie Thuret,
Marine, Noé et Ondine Saglio,
Ses arrière-petits-enfants,
De toute sa famille et de tous ses amis.
Les obsèques ont été célébrées au Val-Richer (Calvados) dans l'intimité, le 25 août 1977.
92430 Marnes-la-Coquette.

[Né le 20 mai 1886 à Guebwiller, Maurice Schlumberger était le plus jeune membre d'une famille protestante d'industriels qui avait quitté l'Alsace après 1870 pour rester française. Il était l'arrière-petit-fils de François Guizot, le frère de Jean Schlumberger, *l'un des fondateurs de la « Nouvelle Revue française »*, et de Conrad et Marcel Schlumberger, fondateurs de la société internationale de recherches pétrolières Schlumberger Limited.

Il créa en 1919 la maison de banque Schlumberger & Cie qui, après la guerre, fusionna successivement avec les maisons de *Neuflize et Mallet pour former en* 1966 la banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet (N.S.M.).

Maurice Schlumberger eut trois fils : Georges, qui fut tué au premier bataillon de choc pendant la dernière guerre mondiale ; Xavier, qui mourut en déportation ; Rémy, qui est actuellement président de la banque N.S.M.]

— Le conseil d'administration, la direction et le personnel de la banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet,
ont le profond regret de faire part du décès de
M. Maurice SCHLUMBERGER,
ancien chef de maison.

— Le conseil d'administration, la direction et le personnel de la société internationale de recherches pétrolières Schlumberger Limited,
ont le profond regret de faire part du décès de
M. Maurice SCHLUMBERGER,
administrateur emeritus.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Pierre CARPENTIER,
survenu à Paris, le 25 août 1977.
De la part de
Mme Jacques Carpentier-Gonse, sa belle-sœur,
Le docteur et Mme Jean-François Davezac,
M. et Mme Bertrand Davezac,
M. et Mme Bertrand Petit,
M. et Mme Jean-Pierre Dillard,
M. et Mme Jacques Isnard,
M. et Mme Vincent Carpentier-Gonse, ses neveux et nièces.
Les obsèques auront lieu le lundi 29 août, à 16 heures, en l'église Saint-Pierre-du-Gros-Caillou.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Mme Georges Collet
fait part du décès, le 10 août 1977, de
M. Georges COLLET,
architecte D.P.L.G.,
chevalier du Dragon d'Annam.
Le défunt ayant fait don de son corps à la médecine, il n'y a pas eu d'obsèques.
06640 Saint-Jeannet.

— Mme Michel Delaunay, son épouse,
M. et Mme Emile Delaunay, pharmaciens,
Ses parents,
Le capitaine de corvette et Mme Jean-Luc Delaunay,
M. et Mme Philippe Delaunay,
M. et Mme Gildas Bellec,
Le docteur et Mme Maurice Solère,
M. et Mme Olivier Guibout,
Ses frères et sœurs,
Mme Charles Petit, sa belle-mère,
M. et Mme Claude Wurtz,
M et Mme Gerard Petit,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
Sœur Marie-Claire, servante des pauvres,
Le docteur Théophile Malterre,
M. et Mme Henri de Saligny,
M. et Mme Philippe de Saligny,
Ses oncles et tantes,
Françoise et Annie Bellec,
Stéphanie, Emmanuelle et Frédéric Delaunay,
Olivier, Thierry et Véronique Solère,
Xavier Delaunay,
Laure Guibout,
Philippe, Isabelle et Ariane Wurtz,
Delphine et Virginie Petit,
Ses neveux et nièces,
Les familles Masson, de Saligny, Duault, Maignan, ses cousins,
Mlle Suzanne Deboeuf,
Mlle Madeleine Montier,
ont la douleur de vous faire part du décès, survenu accidentellement, le 21 août 1977, dans sa quarante-quatrième année, de
M. Michel DELAUNAY,
chevalier
de l'ordre national du Mérite
directeur-fondateur du cours et de l'Institut Charlemagne.
Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale, le 25 août 1977.
Un service religieux sera célébré le vendredi 9 septembre 1977, à 11 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides.

— On nous prie d'annoncer la mort du
Révérend Père
François DUPRÉ LA TOUR, S.J.
ancien chancelier de la faculté française de médecine de Beyrouth,
officier de la Légion d'honneur,
endormi dans la paix du Seigneur à Beyrouth, le 23 août 1977, dans sa soixante-dix-septième année.
Ses obsèques ont eu lieu à Beyrouth, le 25 août.
De la part de
M. et Mme Louis Dupré la Tour, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Jeanne Dupré la Tour, religieuse auxiliatrice,
M. et Mme Pierre Dupré la Tour, leurs enfants et petits-enfants,
Le R. P. Augustin Dupré la Tour, S.J
Le Révérend Père Augustin Dupré la Tour, S.J.

[Né le 18 septembre 1900 à Ecully (Rhône), François Dupré la Tour était docteur ès sciences physiques et docteur en médecine. Religieux de la Compagnie de Jésus, il a été chancelier de la faculté française de médecine de Beyrouth *de 1942 à 1959 ; il y était aussi titulaire* de la chaire de physique biologique.]

— Mme Raymond Garguilo, née Pétris,
M. et Mme René Garguilo, Pierre-Jean, Maëlle et Violaine,
M. et Mme Jean-Claude Garguilo, Stéphane et Frédéric,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Raymond GARGUILO,
ingénieur divisionnaire
des travaux publics (E.R.),
ancien directeur de la circulation urbaine à Marseille,
survenu le 11 août 1977, dans sa soixante-et-onzième année.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, le 13 août 1977, au cimetière Saint-Pierre de Marseille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Henri-René Gastaldi,
M et Mme Jérôme Gastaldi,
M. et Mme Jean-Pierre Colmet-Daage,
Leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Marguerite Gastaldi,
ont la douleur de faire part du décès de
M. René GASTALDI,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
notaire honoraire,
leur père, beau-père, grand-père et frère,
survenu en son domicile le 25 août.
Les obsèques seront célébrées dans l'intimité le samedi 27 août, à 10 h. 30, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 58, avenue Raymond-Poincaré.
17 bis, avenue Foch,
75116 Paris.

— Mme Bernard Josse et sa fille Aryane,
M. et Mme Alain Josse et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Mons et leurs enfants,
ont la peine de faire part du décès de
M. Raymond-Bernard JOSSE,
capitaine de corvette de réserve,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
survenu à Paris-15e, le 24 août 1977, à l'âge de soixante-deux ans.
Les obsèques ont eu lieu à Fleury-la-Forêt (Eure), dans la plus stricte intimité.
Ecorcheval par Fleury-la-Forêt,
27480 Lyons-la-Forêt.

— Périgueux, Paris.
Mme Louis Loebnitz-Aubert,
Mlle Marie-José Loebnitz,
Sa nombreuse famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Louis LOEBNITZ,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien professeur au collège
Saint-Joseph de Périgueux,
rappelé à Dieu le 24 août 1977, à Puy-Chanat.
Les obsèques seront célébrées à l'église de Sagelat, 24170 Belvès, le vendredi 26 août, à 10 h. 30.
L'inhumation dans le caveau de famille aura lieu au cimetière du Père-Lachaise. Réunion à la chapelle de l'Est, à 16 heures, le lundi 29 août.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
Puy-Chanat, à Sagelat,
24170 Belvès.
4, rue de la Pierre-Levée,
75011 Paris.

— Mme Jean Pointud, née Rivier,
Le docteur et Mme Christopher Lisk,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean POINTUD,
ancien directeur d'Ecole normale,
directeur honoraire du Centre national d'études et de formation pour l'enfance inadaptée,
commandeur
des Palmes académiques,
survenu le 24 août 1977, dans sa soixante-neuvième année, à Suresnes.
Les obsèques religieuses auront lieu en l'église évangélique luthérienne, 3, rue Arago, Puteaux, le lundi 29 août, à 9 heures.
15, rue Charles-Chenu,
92800 Puteaux.

— M. *Hubert Seillan*,
Véronique, Catherine, Henri et Hugues,
Les familles Légal, Seillan, Maltête,
font part du décès accidentel de
Mme Françoise SEILLAN,
docteur en biologie animale,
professeur de sciences naturelles,
leur épouse, maman, fille et sœur.
33000 Bordeaux.

Anniversaires

— Pour le douzième anniversaire du décès accidentel du
docteur Jacques SAVELLI,
une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé, associant à son souvenir celui de son cher père, le préfet Félix Savelli, décédé à Alger le 9 janvier 1950.
Priez pour eux.

Cérémonies religieuses

— Mme Michèle Ganem et ses enfants,
Les familles Ganem, Tuil, Fitoussi, et Azria,
font part des prières de fin d'année *de leur très cher et regretté*
M. Michel GANEM,
qui auront lieu le samedi 27 août, à 10 h. 30, au temple, 17, rue Saint-Georges, Paris (9e).

SPORTS

VOILE

THREE QUARTER TON CUP

« Œsophage-Boogie » maître chez lui

Alors que la One Ton Cup fondée par Jean Peytel, créateur des courses en temps réel, a été disputée pour la première fois en 1965 et la Half Ton Cup en 1967, il a fallu attendre 1974 pour que soit instituée la Three Quarter Ton Cup. Réservée aux bateaux habitables de 24,5 pieds de jauge ayant six équipiers à bord et mesurant environ dix mètres de long — contre onze mètres pour les one tonners et neuf mètres pour les half tonners — cette compétition tard venue suscite un intérêt croissant de la part des *concurrents* et des architectes.

Après les Etats-Unis (1974), la Norvège (1975) et la Grande-Bretagne (1976), c'est la France qui accueille aujourd'hui ce championnat du monde dont l'organisation est confiée à la très active Société des régates rochelaises. Après le 22 et jusqu'au 30 août, trente-cinq bateaux dont vingt-cinq étrangers s'affrontent sur trois parcours olympiques de 25 milles et deux courses au large dont la plus importante, longue de 300 milles, est la dernière des cinq épreuves inscrites au programme.

Dans les deux premiers parcours olympiques disputés les 22 et 23 août trois voiliers français se *détachaient du lot : Œsophage-Boogie*, dessiné par le jeune architecte rochelais Jean Berret, *Joë-Louis*, construit sur les plans du Néo-Zélandais Bruce Farr, et *Samsara*, dû au crayon de l'Argentin German Frers. Les trois bateaux se retrouvent dans cet ordre après la troisième course disputée en haute mer sur 150 milles et gagnée par *Œsophage-Boogie* devant *Joë-Louis*. La nuit du mercredi 24 au jeudi 25 août, assez dure, a été marquée par plusieurs abandons dont celui du Français *Drakkar* après une rupture de mât. Ce dériveur de Michel Joubert, qui, après deux épreuves, était quatrième au classement général, abandonne cette place à son homonyme néerlandais (plans J. de Ridder).

Venus à dix, les Anglais déçolvent. On attendait mieux également de l'Allemand *Northstar*, dériveur conçu par Britton Chance, et du Suisse *Nadia* (plans Ed. Dubois) qui s'est distingué il y a quelques semaines en Grande-Bretagne. On remarque aussi que deux modèles construits en série outre-Manche, le *Contention-33* (Peterson) et le *Nicholson-33* (Ron Holland), bien représentés à La Rochelle sous divers pavillons, ne se mettent guère en valeur. Ils paraissent dépassés par les créations nouvelles.

L'an dernier, à Plymouth, le championnat du monde des 24,5 pieds avait été remporté par l'inattendu *Finn-Fire*, d'origine finlandaise, devant deux *Ron Holland*. Le Français *Bilou-Belle* (plans Peterson) s'était classé quatrième. Cette année, les représentants feront, semble-t-il, beaucoup mieux, en particulier le brillant *Œsophage-Boogie*, qui affiche les plus hautes ambitions dans al ville même où il a été dessiné et construit.

YVES ANDRÉ.

CLASSEMENT APRES TROIS EPREUVES : 1. *Œsophage-Boogie* (Fr.), 123,625 pts ; 2. *Joë-Louis* (Fr.), 121,75 pts ; 3. *Samsara* (Fr.), 112,50 pts ; 4. *Drakkar* (Pays-Bas), 107,50 pts ; 5. *Argento-Viro* (It.), *104 pts ; 6. Kalik* (Belg.), *102,50 pts* ; 7. *Regolo* (It.), 101 pts ; 8. *Northstar* (R.F.A.), 90 pts ; 9. *Nadia* (Suisse), 87 pts ; 10. *Mezzanine* (G.-B.), 83,50 pts.

Le voilier Australia *a gagné le 25 août la première manche de la finale des challengers de la Coupe de l'America avec une avance de 51 secondes sur* Svérige.

AUTOMOBILISME

LA NOUVELLE BRABHAM : ORIGINALE ET LÉGÈRE

Le constructeur britannique Brabham a présenté à Milan sa nouvelle monoplace de formule 1 (BT 46), dont les débuts en com*pétition auront lieu, en principe*, pour le Grand Prix d'Italie, le 11 septembre. Il n'est cependant pas exclu que la BT 46 prenne part aux essais du Grand Prix des Pays-Bas, disputé dimanche 28 août à Zandvoort. Contrairement à la précédente (BT 45) qui se présentait sous un aspect trapu, la BT 43 attire l'attention par une grande finesse dans la silhouette.

La forme en flèche de l'avant, remplaçant le précédent bouclier où étaient logés les radiateurs, a été rendue possible par la mise au point d'un système original de refroidissement du moteur. Il s'agit d'une circulation de liquide dans des panneaux d'aluminium placés sur les flancs de la coque. Cette technique, empruntée à l'aéronautique de pointe, et aussi l'emploi d'alliages spéciaux ont permis à Brabham de construire la plus légère des monoplaces actuelles. Son poids est de 573 kilos, c'est-à-dire inférieur de 2 kilos à la limite imposée par les règlements internationaux. L'idée qui a guidé la conception du système de freinage vient aussi de la technique aéronautique.

C'est toujours le moteur Alfa Roméo (12 cylindres à plat) qui équipe la nouvelle Brabham. La BT 46 aura donc le double avantage de la plus grande puissance (510/520 CV) et du moindre poids. En formule 1, ce sont des atouts essentiels, et pourvu que la conception générale de la voiture soit saine et sa mise au point rapide, les pilotes de Brabham devraient avoir à leur disposition des monoplaces extrêmement compétitives.

FRANÇOIS JANIN.

CYCLISME. — *L'Allemand de l'Est Lothar Thoms a remporté le premier titre des championnats du monde sur piste disputés à San-Cristobal (Venezuela) en gagnant le kilomètre départ arrêté en 1 min. 4 sec. 85. Il a devancé l'Allemand de l'Ouest Gunther Schumacher (1 min. 6 sec. 94) et le Suisse Hans Lederman (1 min. 7 sec. 7).*

HIPPISME. — *Le prix de Savoie, disputé le 25 août à Vincennes et retenu pour les paris couplé gagnant et tiercé, a été gagné par* Hello Fan, *suivi d'*Hirondeau d'Avril *et de* Haut Brion. *La combinaison ga[illegible]nte est 16-2-15.*

LA VIE ÉCONOMIQUE

IMPRIMERIE

La C.G.T. dénonce le « démantèlement de la Néogravure »

Au cours d'une conférence de presse présidée par M. O. Calvetti, secrétaire de la C.G.T., M. R. Coquelin a évoqué, jeudi 25 août, au nom de la Fédération française des travailleurs du Livre, ce qu'il appelle *« le démentèlement de la Néogravure »*. Au-delà, il a traité des difficultés de l'imprimerie de labeur en général et présenté les solutions avancées par la F.F.L.T.

En juin dernier, la direction de la Néogravure a annoncé en effet qu'elle devrait opérer, à la faveur de la mise en place d'un nouveau procédé en photogravure, des compressions de personnel que la F.F.L.T. évalue à neuf cent vingt suppressions d'emplois (1). M. Coquelin, s'appuyant sur le dernier rapport aux actionnaires de M. Marchandise, P.-D.G. de Hachette, faisant état de bénéfices substantiels du groupe, s'étonne qu'on veuille faire payer aux travailleurs, grâce aux compressions de personnel, la modernisation de la Néogravure. Rappelons que cette imprimerie, désormais numéro un en France, est contrôlée à 80 % par la librairie Hachette (en tant qu'éditeur de *Télé-7 jours*, *Elle*, etc.) et le groupe bancaire Paribas, par l'intermédiaire d'un holding, la Société de développement financier.

Après avoir rappelé que la direction de la Néogravure, à travers la fermeture de l'usine d'Issy-les-Moulineaux en 1974, avait déjà procédé à la suppression de mille emplois, M. Coquelin souligne que *« le but de l'opération s'inscrit, pour la première fois dans les industries graphiques, dans le cadre de la constitution d'un monopole avec, à l'intérieur de ce monopole, la mise en concurrence des filiales et procédés sur les conditions de salaires, de travail »*.

Il rappelle alors que, face à une situation aboutissant à ce que 20 % du chiffre d'affaires total du secteur de l'imprimerie de labeur sont traités à l'étranger, la F.F.L.T. — qui *« est acquise à toute démarche de modernisation du matériel des entreprises »* — considère que des solutions existent. Elles passent par *« un rééquilibrage des échanges internationaux »*, en priorité par le rapatriement de travaux (plus de deux cents revues) réalisés dans les pays limitrophes (R.F.A., Hollande, Italie, Espagne) pour le compte des pouvoirs publics ou de grandes entreprises nationales : catalogues et imprimés de Renault, Air France, Total, la C.F.P., confection de la vignette auto, des cartes de Loto et du P.M.U.

En outre, M. Coquelin — soutenu dans cette campagne par M. O. Calvetti, secrétaire de la *C.G.T.* — *a rappelé que 40 % des* livres édités en France sont imprimés à l'étranger, ainsi qu'une grande partie des manuels scolaires.

Le dirigeant syndical, évoquant de nouveau le procédé Neosan, *dont la mise en œuvre sert, selon* la F.F.L.T., à justifier les licenciements annoncés à la Néogravure, déclare en conclusion qu' *« une juste conception de la modernisation implique que les problèmes techniques soient opérés au service des besoins humains et non qu'ils conduisent au chômage »*. — C.D.

(1) Selon la direction de la Néogravure, le chiffre des emplois permanents supprimés dans les prochains mois s'élèverait à cinq cent vingt-cinq, *« étalés dans le temps »*

AFFAIRES

La municipalité de Saint-Étienne estime possible d'éviter des licenciements à Manufrance

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Les difficultés de Manufrance constituent un sujet de préoccupations de plus en plus graves au fur et à mesure que la rentrée de septembre approche. Au cours d'une conférence de presse donnée le 25 août par la municipalité de Saint-Etienne, le maire, M. Joseph Sanguedolce (P.C.), a déclaré, sans avancer de chiffre : *« Les licenciements sont pour nous la pire des choses, mais nous ne pouvons pas dire qu'il n'y en aura pas. Nous estimons qu'on peut les éviter »*, a-t-il dit, ajoutant que *« Manufrance doit et peut vivre et doit rester stéphanoise Or actuellement, c'est vrai, qu'elle suscite beaucoup et d'énormes appétits, y compris américains »*. Le maire de Saint-Etienne a affirmé que la ville n'était pas systématiquement hostile à une augmentation du capital, mais, en revanche, jamais elle n'accepterait de brader les actions qu'elle détient *« en descendant en dessous d'un certain pourcentage qui entraînerait l'élimination de ses deux représentants au conseil d'administration »*.

Après avoir souligné que la recherche d'une solution doit se poursuivre après le 31 août, M. Paul Chomat (P.C.), premier adjoint, a assuré que *« le plan de MM Blanc-Duralour, qui comportait mille cent licenciements et la disparition de l'activité industrielle, est actuellement abandonné. Il est maintenant largement reconnu que ce plan n'était pas la solution souhaitable aux difficultés de l'entreprise. D'aucuns, qui n'étaient pas jusque-là convaincus de l'intérêt de certaines mesures concernant les fabrications nouvelles, portent à celles-ci une plus grande attention. Les suppressions de certains services ou ateliers n'apparaissent plus aussi inéluctables après un nouvel examen plus approfondi. M Barre a versé 11 milliards de nos francs actuels à la sidérurgie. (...) A Manufrance, des centaines, voire des milliers d'emplois existent qu'il faut sauver Va-t-il prendre la responsabilité de ne pas faire ce qu'il faut faire et ce qu'il peut faire pour cela ? »*

De son côté, M. André Garnier (P.S.), septième adjoint, chargé des affaires économiques, a considéré comme inacceptable *« une stratégie en deux temps qui consisterait, d'abord, à traiter la situation financière de Manufrance par des économies massives et à envisager ensuite seulement des mesures réfléchies, mais audacieuses, de relance de l'activité industrielle et commerciale Une telle stratégie ne pourrait qu'aboutir à l'échec »*. — J.-P. C.

● *Des contrôles de prix* ont été effectués en août sur les lieux de vacances. Au total, sur un peu plus de 2 500 contrôles, 500 procès-verbaux environ ont été dressés, indique le ministère de l'économie et des finances : 102 dans le Finistère, 99 en Aquitaine, 177 dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales, 149 dans les Alpes. Ces procès-verbaux ont concerné surtout les débits de boissons, les hôtels, les restaurants et les terrains de camping.

A L'ÉTRANGER

La Moscow Narodny Bank approuve les pressions des États-Unis en faveur d'une relance au Japon et en R.F.A.

Commentant la baisse du dollar, la Moscow Narodny, la grande banque soviétique de Londres, estime dans son dernier bulletin, qu'en faisant baisser leur monnaie les Etats-Unis ont voulu faire pression sur l'Allemagne occidentale et le Japon, pour qu'ils relancent leur économie. La banque soviétique estime que le sentiment de *« frustration »* causé au gouvernement américain par ces deux pays est *« compréhensible »*. La banque constate que ces deux pays *« combattent le chômage avec autant d'insouciance que les Etats-Unis en ont fait preuve en juin et juillet à l'égard du dollar »*.

En s'abstenant de relancer plus activement l'activité économique chez eux, poursuit la Narodny Bank, le Japon et la R.F.A. menacent le monde, du fait de la baisse du dollar, d'un nouveau relèvement des prix du pétrole qui pourrait déclencher une nouvelle récession dans les principaux pays industrialisés. Cependant, il est souhaitable que les Etats-Unis continuent de faire pression sur eux en ayant recours *« à des moyens politiques et non à la dégradation du principal instrument de réserve monétaire dont dispose le monde. Car la baisse du dollar risquerait, comme au début des années 70, d'ébranler dans ses fondations le système monétaire international »*.

Dans un commentaire sur le franc français, la Moscow Narodny estime qu'il y a matière à optimisme malgré la nervosité du marché des changes à l'approche des élections. La balance des *comptes française s'améliore et il* y a des bonnes raisons d'espérer que le taux d'inflation se modérera au cours des prochains mois. La banque laisse aussi prévoir une relance sélective de l'économie française à l'automne. — *(Agefi.)*

LA BUNDESBANK RÉDUIT LES RÉSERVES OBLIGATOIRES DES BANQUES

M. Emminger, président de la Bundesbank, vient de souligner, au cours d'une conférence de presse, que l'économie allemande avait stagné au deuxième trimestre de cette année. Des mesures de relance devraient être prises dès que possible par le gouvernement, a ajouté M. Emminger.

Toujours est-il que le conseil central de la Bundesbank a décidé jeudi 25 août une réduction de 10 % des réserves minima des banques à partir du 1er septembre. En outre, les banques ont vu leur contingent de réescompte augmenter de 2 milliards de DM.

La baisse des réserves minima des banques correspond à la libération de 4,5 milliards de DM environ auxquels il faut ajouter 2,5 milliards de DM de contingent de réescompte. Ce sont donc 6,5 milliards de DM de liquidités supplémentaires qui ont été créées. Elles serviront à couvrir une partie des échéances finales de septembre et constituent un ballon d'oxygène pour l'économie.

Aux États-Unis

PERSISTANCE EN JUILLET D'UN IMPORTANT DÉFICIT DE LA BALANCE COMMERCIALE

Le déficit de la balance commerciale américaine a atteint 2,3 milliards de dollars en juillet après correction des variations saisonnières. C'est une amélioration — relative — par rapport au déficit record qui avait été enregistré en juin (2,8 milliards de dollars). Elle est due à une diminution — que les experts estiment temporaire — des achats de pétrole (— 7,8 % en un mois) et de café (— 32,3 %), s'expliquant par l'abondance des stocks.

Pour les sept premiers mois de l'année, le déficit de la balance commerciale américaine s'élève à 14,9 milliards de dollars contre 6,4 milliards pour toute l'année 1976. Aussi Mme Slater, porte-parole du département du commerce, a-t-elle évoqué la possibilité d'un déficit atteignant 27 milliards de dollars (132 milliards de francs) pour l'année 1977.

Quatre millions et demi d'Américains ont plusieurs emplois

TRAVAIL QUAND TU NOUS TIENS !

Le chômage aux Etats-Unis reste élevé (6,7 millions de personnes, soit 6,9 % de la population active), mais plus de quatre millions et demi d'Américains exercent plusieurs emplois L'étude du département du travail, qui fournit ce chiffre, ajoute qu'il dépasse de six cent mille celui atteint l'an dernier à la même époque Il est maintenant à son niveau du début des années 70, les années de la reprise.

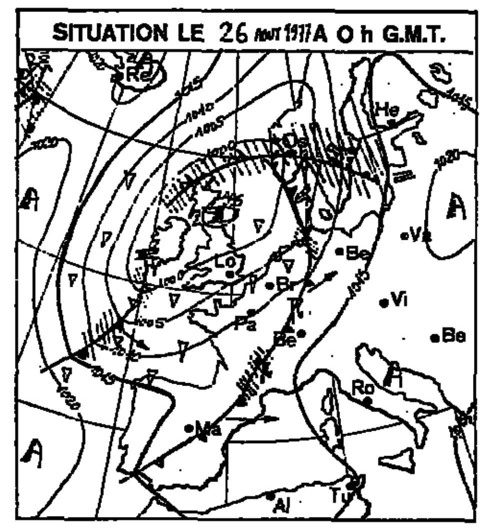
Selon l'enquête, ce sont surtout les Blancs qui cumulent les emplois (5,3 % de la population active contre 2,6 % pour les Noirs); mais pour la première fois la proportion des femmes actives ayant au moins deux emplois a dépassé 3 % C'est entre vingt-cinq et quarante-cinq ans que le cumul est le plus fréquent (5,9 % pour les vingt-cinq à trente-quatre ans, et 6,6 % pour les trente-cinq à quarante-quatre ans) Les hommes mariés prennent plus facilement plusieurs emplois (6,9 %) que les célibataires ou les divorcés En revanche, la proportion des femmes mariées ayant deux emplois (2,9 %) est inférieure à la moyenne

Enfin, 40 % des Américains qui exercent plusieurs activités déclarent le faire pour des raisons économiques, c'est-à-dire pour améliorer leur niveau de vie ou rembourser des dettes ; 20 % le font simplement *« parce qu'ils aiment leur second métier »* — (A.F.P.)

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 26 août 1977 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 27-VIII-77 DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 26 août à 0 heure et le samedi 27 août à 24 heures :

La vaste zone dépressionnaire d'Europe occidentale ne se déplacera que très lentement vers le nord-est. Elle continuera de diriger sur la France un flux d'air instable, parfois orageux.

Samedi, on notera, le matin, un temps assez nuageux avec quelques pluies et des orages isolés des frontières de l'Est aux Alpes et à la Corse, tandis qu'une autre zone très nuageuse avec pluies ou ondées orageuses affectera les régions s'étendant de la Normandie à l'ouest du Massif Central et du Bassin aquitain. Cette dernière, qui progressera ensuite vers l'est, atteindra le soir les régions s'étendant du Nord et des Ardennes aux Pyrénées centrales. Ces zones assez médiocres seront séparées par un temps plus variable, nuageux avec des éclaircies et quelques averses.

Les vents seront très irréguliers en force et en direction : ils seront assez forts par moments sur la Manche puis sur les côtes de l'Atlantique, où ils commenceront à s'orienter au nord-ouest.

Les températures diurnes baisseront sur les régions de l'Ouest, alors qu'elles varieront peu sur les autres régions. Les maximums, sauf dans le Sud-Est, seront souvent inférieurs aux normales saisonnières.

Vendredi 26 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 1 009,1 millibars, soit 756,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 25 août ; le second, le minimum de la nuit du 25 au 26) : Ajaccio, 25 et 13 degrés ; Biarritz, 21 et 13 ; Bordeaux, 21 et 14 ; Brest, 18 et 11 ; Caen, 21 et 11; Cherbourg, 19 et 11; Clermont-Ferrand, 26 et 13 ; Dijon, 24 et 14 ; Grenoble, 24 et 14 ; Lille, 22 et 13 ; Lyon, 26 et 18 ; Marseille, 25 et 17 ; Nancy, 20 et 14 ; Nantes, 20 et 12 ; Nice, 23 et 15 ; Paris - Le Bourget, 22 et 14 ; Pau, 23 et 12 ; Perpignan, 25 et 16 ; Rennes, 21 et 12 ; Strasbourg, 23 et 16 ; Tours, 22 et 13 ; Toulouse, 25 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 18 degrés ; Amsterdam, 22 et 14 ; Athènes, 30 et 22 ; Berlin, 23 et 15 ; Bonn, 21 et 15 ; Bruxelles, 21 et 15 ; Iles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, 19 et 14 ; Genève, 25 et 16 ; Lisbonne, 26 et 15 ; Londres, 20 et 12 ; Madrid, 29 et 12 ; Moscou, 20 et 7 ; New-York, 32 et 18 ; Palma-de-Majorque, 30 et 14 ; Rome, 26 et 16 ; Stockholm, 17 et 14 ; Téhéran, 38 et 26.

LOTO

TIRAGE N° 34 DU 24 AOUT 1977

5 — 9 — 19 — 26 — 39 — 49

NUMERO COMPLEMENTAIRE 11

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS NUMEROS	228 525,90 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	23 209,60 F
5 BONS NUMEROS	2 107,90 F
4 BONS NUMEROS	62,60 F
3 BONS NUMEROS	7,30 F

PROCHAIN TIRAGE LE 31 AOUT 1977

VALIDATION JUSQU'AU 30 AOUT 1977 APRES-MIDI

SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 26 août 1977 :

UN DECRET

● Rendant applicables, au régime des assurances sociales agricoles, les dispositions de la loi n° 77-657 du 28 juin 1977 portant majoration des pensions de vieillesse de certains retraités.

UN ARRETE

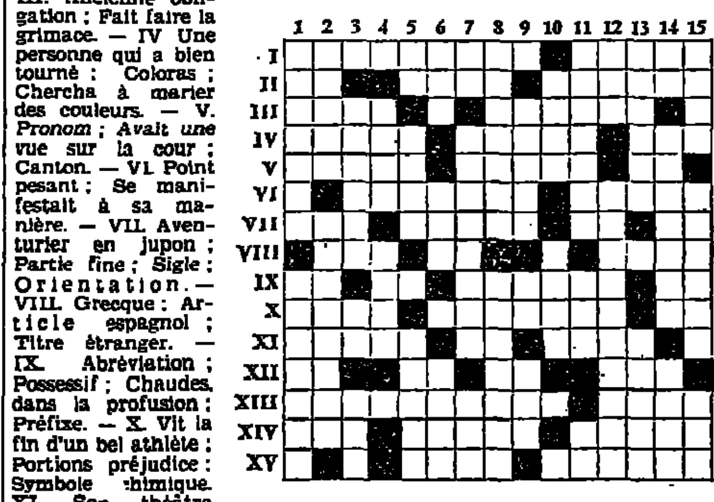
● Relatif au versement représentatif de la part locale de la taxe sur les salaires à titre de régularisation pour 1976 (majoration des sommes à répartir en 1977).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 851

HORIZONTALEMENT

I. N'est bonne à prendre qu'avec des pincettes ; Avec lui, il faut s'attendre à de nombreux accidents. — II. Finit par ne plus porter que du cuir. Jeu d'enfant ; Un monument de l'Antiquité — III. Ancienne obligation ; Fait faire la grimace. — IV Une personne qui a bien tourné : Coloras ; Chercha à marier des couleurs. — V. *Pronom* ; Avait une vue sur la cour ; Canton. — VI. Point pesant ; Se manifestait à sa manière. — VII. Aventurier en jupon ; Partie fine ; Sigle ; Orientation. — VIII. Grecque : Article espagnol ; Titre étranger. — IX. Abréviation ; Possessif ; Chaudes, dans la profusion ; Préfixe. — X. Vit la fin d'un bel athlète ; Portions préjudice ; Symbole chimique. XI. Son théâtre attire toujours du monde ; Abréviation ; Peut-être encore parmi nous. — XII. Fin de participe : Invite à ouvrir l'œil : Heureux complément d'un paysage campagnard ; Destinée à être empruntée. — XIII. Ne touche jamais les moules ; Se dresse, à l'occasion. — XIV. Abréviation commerciale ; Etait presque toujours noir ; Titres. — XV. Chantent au paradis ; Inévitable.



VERTICALEMENT

1. Fatiguée quand elle est vieille ; A inspiré des jeux de noble compagnie. — 2. Point souple ; Marquèrent leur préférence. — 3. Volent de leurs propres ailes ; Symbole ; Ne se frappe plus. — 4. Préférée à d'autres ; Connaît à fond le Coran — 5. Abréviation ; L'Irlande ; Provoque d'intolérables démangeaisons. — 6. Etrange créature ; A des limites toujours humides ; Physicien américain. — 7. Pronom ; Ont parfois le vestibule encombré ; Peu emballé. — 8. Marquent ; Fenouils. — 9 Sujet de maintes conversations ; Participe ; Pour marquer une cadence. — 10. Lointain royaume ; Jadis invoqué. — 11. Polira ; Orientation ; Possessif. — 12. Permet de quotidiennes réparations. Chercherait à joindre les deux bouts. — 13. Animal d'intérieur ; Adoucit — 14. Préfixe : Fabriquait industriellement ; Localité de France. — 15 On n'y manque pas d'objectifs ; Ne peut se passer de filet ; Sur une rose.

Solution du problème n° 1 850

Horizontalement

I. Adam ; Orb. — II. Jeunesse — III. Er ; Isée. — IV Musa. — V. Nageoires. — VI. Erate ; N.E. — VII. Sauteurs. — VIII. Le ; Sien. — IX. Eve ; Basse. — X. Misaine. — XI. Se ; Asters.

Verticalement

1. Jeunes ; Ems. — 2. Aer ; Ara ; Vie. — 3. Dû ; Gaules. — 4. Anisette ; AA. — 5 Mes ; OEE ; Bis ! — 6. Semi ; Usant. — 7 Oseur ; Risée. — 8. Ré ; Sensés. — 9 Base ; Nefs.

GUY BROUTY.

Visites, conférences

SAMEDI 27 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., hall de la gare de Versailles, Mme Allaz : « De l'hôpital au lycée Hoche ».

15 h., 9, pl. des Vosges, Mme Magnani . « *L'hôtel de Chaulnes* ».

15 h., métro Colonel - Fabien, Mme Oswald : « Le siège du parti communiste ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Vermeersch : « Hôtel de Sully ».

15 h., rue de l'Université, Mme Zujovic : « Hôtel de Lassay ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Holot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).

9 h. 45, sortie du métro Porte-Dauphine : « Racing-Club de France à la Croix-Catelan » (L'Art pour tous).

15 h. 15, 52, rue Saint-André-des-Arts : « De la rue Gît-le-Cœur au Jardin du Vert-Galant » (Mme Barbier)

15 h., marches de l'Opéra : « Le journal d'un Parisien » (Connaissance de Paris).

15 h., 3, quai d'Anjou : « Les grands hôtels de l'île Saint-Louis » (Histoire et Archéologie).

15 h., 2, rue André-Pascal : « Le château de la Muette » (Paris et son histoire).

15 h., métro Convention : « Le vieux Vaugirard et la Ruche » (Paris inconnu).

15 h. 15, église Sainte-Elisabeth, 195, rue du Temple : « Histoire des Templiers » (Visages de Paris).

CONFERENCES — 13 h., 15 h. 30 et 18 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Etats de conscience supérieurs et méditation transcendantale » (entrée libre)

LES MARCHÉS FINA
LONDRES
BOURSE DE PARIS 25

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
25 AOUT

La hausse s'accélère

Assez peu nerveux le premier jour du nouveau terme, la Bourse de Paris a retrouvé jeudi une certaine vitalité, semble-t-il. En léger progrès à l'ouverture, le marché a poursuivi et même accentué son avance en cours de séance, et, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une hausse un peu supérieure à 1 %.

A l'exception de la construction mécanique, où quelques dégagements se sont fait sentir, tous les compartiments, chimie y compris, ont profité du regain d'intérêt pour les valeurs françaises manifesté par la clientèle. L'attention s'est principalemnt portée sur le secteur du crédit, le matériel électrique et les magasins en règle générale (grandes surfaces incluses).

Autour de la corbeille, les professionnels avaient le sourire. Après le retour progressif des vacanciers du mois d'août, les courants d'échanges s'étoffent peu à peu, s'agrémentant toujours de quelques ordres d'achats émanant d'investisseurs britanniques venus glaner de bonnes affaires toujours possibles.

La nouvelle baisse de 1/8 de point du loyer de l'argent à court terme paraît avoir favorisé la reprise des cours dans la mesure où elle pourrait présager la prochaine réduction, très attendue en Bourse, du taux de l'escompte.

Mais le rebondissement de la querelle à épisodes entre les communistes et les socialistes à propos du programme commun a joué aussi un rôle non négligeable. « Ces divergences ne font pas gagner de points à la majorité, mais elles en font perdre à la gauche », affirmaient d'aucuns.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, Base 100 : 31 déc. 1976.)

	24 août	25 août
Valeurs françaises ..	89,4	90
Valeurs étrangères ..	100,4	100,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	58,4	58,7

LONDRES

L'activité se ralentit vendredi matin à la veille d'un week-end de trois jours, le marché devant être fermé lundi pour le Bank holiday. Effritement des industrielles. Aux pétroles, baisse de B.P. Résistance des fonds d'Etat. Bonne tenue des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 144 20 contre 144 20

VALEURS	CLOTURE 25/8	COURS 26/8
Beecham	600 ...	597
British Petroleum	904 ...	898 ..
Courtaulds	115 ...	115 ...
De Beers	270 ...	267
Imperial Chemical	407 ..	403 .
Rio Tinto Zinc Corp.	207 ...	208
Shell	578	576
Vickers	193 .	191
War Loan 3 1/2 %	31 1/2	31 5/8
*West Driefontein	28 1/2	28 1/4
*Western Holdings	17 1/4	17 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement

NOUVELLES DES SOCIETES

ROUSSELOT. — La société ATO-Chimie, filiale à 50/50 d'Elf-Aquitaine et du groupe Total, confirme être prête à racheter les deux tiers du capital de la société Rousselot, soit 404 600 actions, au prix unitaire de 550 F, ce qui représenterait un débours de 222,5 millions de francs. Pour ce faire, ATO bénéficierait du soutien financier de ses deux actionnaires. La décision, toutefois, ne lui appartient pas, relevant du ministère des finances, qui étudie actuellement la réponse à rendre à la Société française B.P., qui se propose de lancer une O.P.A. à ce prix pour prendre le contrôle de Rousselot.

HOECHST. — Le numéro 1 allemand et mondial de la chimie annonce, comme la B.A.S.F., des résultats en baisse pour le premier semestre. Le bénéfice avant impôt du groupe est en recul de 6,6 % à 630 millions de deutschemarks et celui de la société mère de 6,9 % à 402 millions de deutschemarks pour des chiffres d'affaires à peu près inchangés, respectivement de 11,7 millions de deutschemarks (+ 1,7 %) et 4,83 milliards de deutschemarks (— 0,04 %). Le climat des affaires a été particulièrement mauvais durant le deuxième trimestre. Mais les dirigeants de la firme de Francfort mettent également en cause le renchérissement des coûts, salariaux en particulier (+ 6,2 % malgré la diminution des effectifs) et la diminution des recettes provenant de l'activité à l'étranger. Mais il est aussi probable que le groupe a souffert de la conjoncture détestable dans les fibres synthétiques.

NEW-YORK

Au plus bas depuis vingt mois

Déjà peu vaillant ces derniers jours, Wall Street a été repris jeudi d'un franc accès de faiblesse et, sur de nouveaux dégagements, l'indice des industrielles, en fin de compte, a perdu 8,75 points à 854,12, son plus bas niveau depuis décembre 1975.

L'activité s'est un peu accélérée avec 19,4 millions de titres échangés contre 18,17 millions la veille.

L'annonce d'un déficit commercial encore important en juillet (voir d'autre part) a causé, bien sûr, une mauvaise impression, bien qu'en diminution par rapport au mois précédent. Mais les opérateurs ont été surtout affectés par les prévisions pessimistes de plusieurs firmes de courtage sur l'activité économique américaine, prévisions auxquelles la presse a donné un large écho, et qui font état d'une mini-récession d'ici six à neuf mois. A ces tristes nouvelles s'en est ajoutée une autre : la baisse de 1,2 % des ventes au détail la semaine écoulée. Après la séance, mais seulement après, l'on apprenait que la masse monétaire, en diminution huit jours auparavant, avait recommencé à augmenter.

Sur 1 887 valeurs traitées, 1 024 ont fléchi, 341 ont monté et 522 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 25/8	COURS 26/8
Alcoa	46 1/2	45 7/8
A.T.T.	63 1/8	61 1/2
Boeing	57	55 ...
Chase Manhattan Bank	32 1/4	32 ..
Du Pont de Nemours	114 3/4	112 3/4
Eastman Kodak	53 1/4	52 1/2
Exxon	48 1/4	47 3/4
Ford	42 .	42 ...
General Electric	53 7/8	52 .
General Foods	33 3/8	33 3/8
General Motors	65 1/4	65 1/8
Goodyear	19 1/2	19 1/4
I.B.M.	268 ...	267 1/4
I.T.T.	32 7/8	32 5/8
Kennecott	24 1/4	23 3/4
Mobil Oil	61 1/2	59 3/4
Pfizer	26 3/4	26 3/4
Schlumberger	67 1/8	66 3/4
Texaco	27 7/8	27 1/2
U.A.L. Inc.	19 7/8	19 3/8
Union Carbide	46 1/2	46 ..
U.S. Steel	32 1/4	31 7/8
Westinghouse	20 1/4	19 1/2
Xerox	54 3/8	53 3/4

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25/8	26/8
1 dollar (en yens) ...	266 75	267 15

BOURSE DE PARIS - 25 AOUT - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/8	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 888	4 895	4 870
Allemagne (100 DM)	211 430	211 970	211 ...
Belgique (100 F.)	13 789	13 802	13 625
Pays-Bas (100 fl.)	208 230	208 700	198 .
Danemark (100 krd)	81 550	81 790	81 500
Suède (100 krs)	111 280	111 610	110 500
Norvège (100 k.)	92 480	92 610	92 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 512	8 534	8 500
Italie (1 000 lires)	5 546	5 558	5 600
Suisse (100 fr.)	204 750	205 600	202 ..
Autriche (100 sch.)	29 770	29 875	29 850
Espagne (100 pes.)	5 787	5 800	5 750
Portugal (100 esc.)	12 665	12 675	12 ...
Canada ($ can. 1)	4 562	4 570	4 535

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/8
Or fin (kilo en barre)	23400	23450
Or fin (kilo en lingot)	23410	23490
Pièce française (20 fr.)	248 90	248 90
Pièce française (10 fr.)	202 50	203
Pièce suisse (20 fr.)	217	219
Union latine (20 fr.)	204 30	204 50
Souverain	222 10	222 10
Pièce de 20 dollars	1118 80	1120
Pièce de 10 dollars	556	556
Pièce de 5 dollars	308 .	302 50
Pièce de 50 pesos	946 .	950 ..
Pièce de 10 florins	213 20	214 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LIRE ÉGALEMENT

LA GRÈVE DES GARDIENS DE MUSÉE

La grève, les 25 et 26 août, des surveillants et gardiens des musées nationaux, lancée par le syndicat C.G.T. des personnels des affaires culturelles et soutenue par les syndicats C.F.D.T. et F.O. des musées nationaux, a entraîné la fermeture totale, le 25 au matin, du musée du Louvre, ainsi que la fermeture partielle des salles l'après-midi. Les autres musées restaient normalement ouverts. Le 26 août au matin seules quelques salles du Louvre (la salle des peintures du dix-neuvième siècle, le salon Carré, la salle des Etats, les salons rouges) pouvaient accueillir le public. Les autres musées nationaux étaient ouverts.

AVANT DE REGAGNER WASHINGTON

M. Vance estime que ses entretiens avec les dirigeants chinois ont été « très utiles et constructifs »

Avant de regagner Washington, samedi 27 août, M. Cyrus Vance fait escale ce vendredi à Tokyo pour informer les dirigeants japonais des entretiens qu'il vient d'avoir à Pékin. Le *secrétaire d'Etat rencontre notamment M. Fukuda, premier ministre, et M. Hatoyama, ministre des affaires étrangères. Les dirigeants sud-coréens et ceux de Taiwan seront mis au courant des discussions de Pékin par M. Richard Holbrooke, secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires asiatiques.

Jeudi, avant de quitter Pékin, M. Vance avait qualifié sa visite, au cours d'une conférence de presse, de « *très importante, très utile, très bonne et très constructive* ». Auparavant, il s'était entretenu avec le président Hua Kuo-feng, le successeur de Mao Tsé-toung. Le président Hua s'est félicité, au cours de cet entretien qui a eu lieu à l'Assemblée nationale, de la première visite « exploratoire » d'un représentant de l'administration Carter et a notamment déclaré : « *Nous avons pris note des déclarations explicites du président Carter et de M. Vance indiquant que le communiqué de Changhaï est le principe fondamental guidant nos relations. Nous apprécions beaucoup cela. Votre position constante est que le communiqué de Changhaï constitue la base du développement des relations entre nos deux pays.* »

Aucun résultat spectaculaire n'était attendu de la visite du secrétaire d'Etat américain à Pékin, et aucun progrès substantiel ne paraît avoir été réalisé. Les objectifs, au demeurant modestes, qui avaient été assignés à M. Vance semblent cependant atteints : le dialogue sino-américain est relancé. L'administration Carter a, semble-t-il, établi un meilleur contact avec les responsables chinois que l'administration Ford.

Selon l'A.F.P., il semble que certains malentendus et une certaine méfiance de la part de la Chine aient été dissipés au cours des entretiens de Pékin. Les observateurs notent que les deux parties ont plutôt mis l'accent sur les « points communs » que sur les divergences. Ils relèvent aussi une nette différence de ton entre les déclarations chinoises le jour de l'arrivée de M. Vance et celles enregistrées à l'issue de sa visite.

Au cours de sa conférence de presse, M. Vance s'est montré plus confiant dans l'avenir des rapports sino-américains. A un journaliste qui lui demandait si, comme l'avait suggéré le président Carter, une normalisation pourrait intervenir avant 1979, le secrétaire d'Etat américain a répondu qu'il ne voudrait contredire le président en aucune sorte.

Enfin, alors qu'on s'attendait à l'occasion de la visite de M. Vance à une démonstration chinoise *d'hostilité* à l'U.R.S.S., Pékin est resté exceptionnellement discret sur ce sujet. M. Vance, quant à lui, sans vouloir entrer dans les détails, a clairement indiqué devant la presse que, si la Chine constituait l'un des éléments centraux de la politique étrangère américaine, il n'était pas question que cela puisse « *mettre en péril* » les relations des Etats-Unis avec un « *pays tiers* », c'est-à-dire en particulier l'Union soviétique.

Dans les aéroports français

DURCISSEMENT DE LA GRÈVE DES CONTROLEURS DU TRAFIC AÉRIEN

Les personnels des tours de contrôle de Roissy et du Bourget annoncent leur participation à la grève du zèle déclenchée par le Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien (S.N.C.T.A.) C.F.T.C., pour la période allant du vendredi 26 août au lundi 5 septembre.

Par cette décision, prise en assemblée générale, les personnels de ces tours — chargés de guider le décollage et l'atterrissage des avions — entend appuyer les revendications du S.N.C.T.A., et obtenir « *le départ des contrôleurs militaires de la tour de Roissy* ».

D'autre part, la compagnie Air Inter annonce qu'elle n'annulera aucun vol. Air Inter rappelle que « *entre le samedi 27 août et le mercredi 31 août, la compagnie assurera cent vingt-cinq vols supplémentaires* ».

Air France précise que le mouvement *de grève en cours* dans les services du contrôle de la navigation aérienne en France n'altère pas son trafic, qui est assuré normalement.

En Grande-Bretagne, la situation dans les aéroports d'Heathrow et Gatwick et en province n'a cessé d'empirer depuis que les assistants ont commencé leur grève du zèle. British Airways a déjà dû annuler soixante-huit départ de Londres et prépare des mesures d'urgence pour le week-end.

NOUVELLES BRÈVES

● *Grève sauvage chez les mineurs de Virginie (Etats-Unis).* — Trente mille ouvriers continuent de refuser de reprendre le travail dans les mines de charbon de Virginie-Occidentale et du Kentucky, en dépit de l'appel de leur syndicat.

Cette grève sauvage, causée par une diminution des avantages médicaux dont bénéficient les mineurs, avait commencé il y a deux mois environ, touchant jusqu'à quatre-vingt-cinq mille travailleurs dans cinq Etats des Appalaches. Mardi 23 août, le syndicat des mineurs avait annoncé qu'il lancerait un mot d'ordre de grève générale si le problème des avantages médicaux n'était pas réglé dans les soixante jours. Le lendemain, la moitié environ des soixante-cinq mille mineurs qui restaient en grève avaient repris le travail.
(A.F.P.)

● *Plusieurs milliers de travailleurs allemands* ont participé jeudi 25 août, à Brême, à une réunion et à des manifestations organisées par le syndicat de la métallurgie (IG. Metall) sur le thème : « Nous luttons pour chaque poste de travail. » Avant les manifestations, le syndicat avait fait distribuer des tracts indiquant la suppression prochaine d'environ cinq mille emplois dans l'industrie aéronautique et spatiale de Brême. Avec un pourcentage de chômeurs de 5,5 %, le Land de Brême dépasse de 1 % la moyenne de la R.F.A.

● *Vingt mille ouvriers se mettent en grève chez British Leyland.* — Les salariés de l'usine de Longbridge, principale unité du constructeur automobile britannique, ont décidé d'entreprendre, le 26 août, une grève illimitée, afin d'obtenir l'ouverture de négociations salariales. Ils réclament des augmentations de 47 % de leurs rémunérations, alors que la direction, qui refuse de négocier séparément avec chaque unité, propose à l'ensemble de son personnel des majorations ne dépassant pas 10 %.

● *La Grande-Bretagne* a décidé d'établir des contingentements sur les importations de certains articles textiles en provenance d'Egypte, de Singapour et d'Inde à la suite de fortes importations au premier semestre.

Le numéro du « Monde » daté 26 août 1977 a été tiré à 500 933 exemplaires.

A B C D E G

LE MARÉCHAL TITO RÉAFFIRME SON APPUI AUX THÈSES DE PYONGYANG SUR LA RÉUNIFICATION

Le maréchal Tito, chef de l'Etat yougoslave, qui effectue une visite officielle en Corée du Nord, a réaffirmé, jeudi 25 août, l'appui de son pays à la réunification des deux Corées par la voie pacifique et sans ingérence extérieure. Il a apporté au président Kim Il Sung, avec lequel il a eu un long entretien, son soutien « *aux justes revendications de la Corée démocratique* » à ce sujet, indique l'agence Tanyoug. — *(A.F.P.)*

REDRESSEMENT DU DOLLAR

Le déficit de la balance commerciale américaine ayant légèrement diminué en juillet (voir page 18), le dollar s'est redressé vendredi matin 26 août sur la plupart des places financières. Il valait ainsi 4,905 F à Paris (contre 4,8925 la veille) ; 2,32 deutschemarks à Francfort (contre 2,31) ; 2,445 florins à Amsterdam (contre 2,44) et 2,3915 francs suisses à Zurich (contre 2,38).

La Trésorerie britannique ayant confirmé que les taux d'intérêt en Grande-Bretagne ne baisseraient plus, la livre sterling a également monté. Son cours, exprimé en dollars, franchissait nettement le niveau de 1,74.

Le franc français, enfin, qui avait fléchi jeudi, s'est légèrement redressé par rapport au deutschemark.

EN AUSTRALIE

La décision de reprendre l'extraction d'uranium divise profondément l'opinion

Correspondance

Sydney. — La décision de l'Australie, maintenant effective (*le Monde* du 26 août), de reprendre l'extraction et l'exportation de minerai d'uranium divise profondément l'opinion.

Les écologistes sont déjà descendus dans la rue en signe de protestation. Le chef du parti travailliste a réaffirmé la position de sa formation : s'ils reviennent au pouvoir, les travaillistes n'honoreront aucun contrat de vente d'uranium passé par l'actuel gouvernement conservateur. Plusieurs syndicats ont également mis en garde les sociétés minières ; ceux du territoire du nord ont indiqué qu'ils n'autoriseraient pas l'exploitation des réserves — qui sont les plus importantes au monde — tant que des mesures pour protéger la sécurité des travailleurs n'auront pas été prises. Le porte-parole du Conseil des syndicats australiens a, d'autre part, déclaré que son organisation penchait en faveur d'un moratoire suspendant l'exploitation des mines d'uranium.

La décision de Canberra n'était *pas tellement inattendue (le Monde* du 17 août). Elle prévoit la protection de l'environnement et des terres des populations aborigènes et impose des conditions rigoureuses aux importateurs d'uranium australien, en vue d'éviter la prolifération nucléaire.

Les compagnies d'extraction minière sont particulièrement satisfaites de la décision gouvernementale, mais la reprise de leurs activités pourrait être retardée par les restrictions imposées par les autorités. Il n'est *pas non plus certain que des* contrats puissent être conclus rapidement comme elles l'espéraient. Les Japonais, par exemple, ont fait savoir qu'ils accueillaient favorablement la décision de Canberra mais qu'ils ne commanderaient cependant pas rapidement de minerai ; les ventes en direction de la Grande-Bretagne ne doivent commencer qu'en 1980.

● *La consommation pétrolière des Etats-Unis continue de progresser.* Selon les dernières statistiques publiées par l'administration fédérale, la consommation pétrolière des Etats-Unis continue de croître. Pendant les quatre semaines précédant le 12 août, la consommation a atteint en moyenne 17,9 millions de barils par jour, en hausse de 13,7 % par *rapport à la période correspondante* de 1976 et de 5,4 % par rapport à 1973, avant l'embargo décrété par les pays arabes. La consommation d'essence n'a progressé que de 4,8 % et la majeure partie de l'augmentation est due à la production d'électricité.



